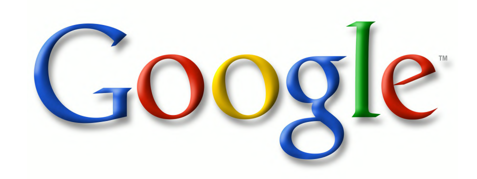
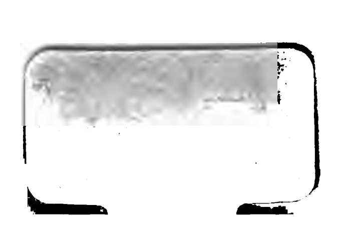



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08245991 2



HISTOIRE

DE

L'ORDRE TEUTONIQUE.

PAR

UN CHEVALIER DE L'ORDRE.

Similis factus est leoni in operibus suis, & sicut catulus leonis rugiens in venatione.

MACHAB. Lib. I. cap. 3.

TOME VI.



A PARIS,

Chez la Veuve VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis St. Yves.

M. DCC. LXXXVIII.

SOMMAIRE
DU SIXIEME TOME.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

1441 DIFFICULTÉS *pour l'hommage. — Uladislas & le Grand-Maître jurent la paix. — Difficultés pour les impôts. — L'Empereur confirme les privileges de l'Ordre. — Accord entre le Grand-Maître & l'Electeur de Brandebourg. — Casimir élu Grand-Duc de Lithuanie. — Frédéric d'Autriche Empereur. — Uladislas élu Roi de Hongrie. Sa mort. — Casimir balance d'accepter la couronne de Pologne. — Attestation de l'Assemblée de Basle en faveur des Teutons. — Casimir élu Roi de Pologne. — Le Roi & le Grand-Maître jurent la paix. — Suites des difficultés en Prusse. — Affaires du Nord. — La Prusse est affranchie de la justice de Westphalie. — Conseils & mort du Grand-Maître. — Renouvellement des statuts. — Affaires de Livonie. — Sylvestre Archevêque de Riga. — Jean Mengden, dit Osthof Maître de Livonie.*

XXIX LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

1450 *Situation de la Pruſſe. — Difficulté pour l'hommage. — Le Pape envoie un Légat. — L'Empereur confirme la confédération. — Menaces faites aux Pruſſiens. — Continuation des difficultés. — La paix renouvellée entre l'Ordre & la Pologne. — Propoſition du Grand-Maître aux confédérés. — Ils envoient des députés à l'Empereur. — On prend l'Empereur pour arbitre. — Suite des difficultés. — Envoi de pluſieurs députations. — Les ligueurs s'adreſſent au Roi de Pologne. — Le jugement de l'Empereur eſt différé. — Procédures à Vienne. — La confédération eſt annullée. — Suites de la ſentence. — Les Pruſſiens penſent à lever le maſque. — Ils annoncent leur révolte. — Révolte des Pruſſiens. — Ils inveſtiſent Marienbourg. — Le Roi de Pologne prend le parti des rebelles. — Caſimir déclare la guerre à l'Ordre. — St. Jean de Capiſtran déconſeille la guerre. — Le Roi incorpore la Pruſſe à la Pologne. — Triſte ſituation de l'Ordre. — Courage du Grand-Maître. — Engagement de la Nouvelle-Marche. — Sortie de la garniſon de Marienbourg. — Les rebelles prêtent ſerment de fidélité à la Pologne. — Le Roi vient*

en Prusse. — Assemblée des Etats à Graudentz. — Cadastre pour les contributions. — Conséquences que l'on en doit tirer. — Sollicitations en faveur de l'Ordre. — Perte de Stum. — Continuation du siége de Marienbourg. — Il arrive du secours à l'Ordre. — Force des deux armées. — Bataille de Choinitz. — Perte des ennemis. — Les Prussiens & les Polonois excommuniés. — Les Teutons reprennent plusieurs places. — Armement des Polonois. — Siége de Lessen. — Démolition de la Ville-Neuve de Dantzig. — L'armée Polonoise se retire. — Entreprise sur Dantzig. — Embarras du Grand-Maître. — Il engage ses domaines aux étrangers. — Entreprise des Teutoniques. — Impôts. Soulevement à Konigsberg. — Entreprise des Teutons sans succès. — Siége de Kniphof. — Combat d'Eylaw. — On attend du secours de la Livonie. — Prise de Kniphof. — Difficultés des Dantzigois avec les Hollandois. — Places de la Warmie données à l'Ordre. — Accord des Teutons & des Lithuaniens. — Armement général des Polonois. — L'Electeur de Brandebourg offre sa médiation. — Cessions que le Grand-Maître lui fait. — Autre engagement de la Nouvelle-Marche. — Propositions de paix inutiles. — Traité entre l'Electeur de Brandebourg &

le Grand-Maître. — Traité de l'Ordre avec le Danemarck. — Le Roi marche sur Lessen. — Etat du siége. — Perte des Polonois. — Le Roi leve le siége. L'armée se disperse. — Pertes & succès de part & d'autre. — Tentative pour ramener les Dantzigois. — Projets des Polonois. — Diverses expéditions. Combat de Rein. — Les Bohémes veulent vendre Marienbourg à la Pologne. — Le Grand-Maître cherche à ramener les rebélles. — Embarras des Dantzigois. Descente dans la Sambie. — Conclusion du marché pour Marienbourg. — Les Bohêmes rejettent les offres des Chevaliers. — Emeutes à Thorn & à Dantzig. — Embarras des Polonois. — Etat des affaires à la fin de 1456. — Le Grand-Maître est arrêté par les étrangers. — Embarras des ennemis pour l'achat de Marienbourg. — Casimir à Dantzig. — On acheve le paiement pour l'achat de Marienbourg. — Marienbourg est livré aux Polonois. — Conduites des Bohêmes à l'égard du Grand-Maître. — Dirschaw & Eylaw livrés à la Pologne. — Le Roi fait son entrée à Marienbourg. — Les soldats étrangers ravagent la Pologne. — Evénemens sur mer. — Les Polonois font & levent le siége de Mewe. — Succès des Teutons. — Les Teutons prennent la ville de Marienbourg.

— Combat dans le Werder. — Prise de Culm & d'Eylaw. — Négociations avec le Danemarek. — Traité du Maître de Livonie avec le Roi Christiern. — Evènemens sur mer. — Triste état de la Prusse. — Les Teutons approvisionnent la ville de Marienbourg. — Les Dantzigois arment une escadre de 21 voiles. — Diverses entreprises des Teutons. — Rupture entre le Danemarck & la Pologne. — Treve ménagée par la ville de Lubeck. — Armement du Roi de Pologne. Négociations inutiles. — Perte de Papaw. — Neubourg rendu aux Teutoniques. — Un détachement égaré tombe au milieu des ennemis. — Siège de la ville de Marienbourg. — Levée du siège. — Treve jusqu'à la Ste. Marguerite. — Les Polonois rompent la treve. — Les Polonois se décident à continuer la guerre. — L'Assemblée de Culm n'a pas lieu. — La souveraineté de l'Estonie cédée au Maître de Livonie. — Troupes de la Grande-Pologne en Prusse. — Continuation de la guerre. — Examen de la conduite des Teutons. — Projet d'envoyer les Teutons dans l'isle de Tenedos. — Le Pape veut ménager la paix. — Casimir refuse les arbitrages qu'on lui propose. — Prise de Walcz. — Hostilités. Siège de Marienbourg. — Siège de Welaw. — Perte de la ville de Marien-

bourg. — Défection des troupes de Schomberg. — Entreprise sur Dantzig. — Reddition de Lauenbourg aux Teutons. — Autres expéditions. — Prise de Welaw par les Teutons, & ses suites. — Autres expéditions. — Plusieurs places retournent à l'église de Warmie. — Evénemens sur mer. — Continuation de la guerre en Prusse. — Armement des Polonois. — Leur conduite en Poméranie. — Perte de Friedland. Inaction des Polonois. — Leur honteuse retraite. — Reddition de plusieurs places. — Prise de Schippenpeil & de Rastenbourg. — Prise de Morungen. Perte de Lessen. — Prise de Strasbourg. Siége du château. — Continuation de la guerre. — Plaintes des Rebelles.

HISTOIRE



HISTOIRE DE L'ORDRE TEUTONIQUE.

CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

XXVIIIe. GRAND-MAITRE.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

JAMAIS il n'avoit été plus important de faire un bon choix, & les Electeurs crurent y réussir en élevant CONRARD D'ERLICHSHAUSEN à la Grande-Maîtrise, le Mercredi-Saint; c'est-à-dire le 12 du mois d'avril de l'an 1441 (1). Les écrivains s'accordent à peindre Con-

1441. *Schutz. Leo. Venator. Hess. Pauli.*

(1) Erlichshausen est une très-ancienne Maison de la Franconie, qui existe encore aujourd'hui, mais l'orthographe de son nom est changée; car on écrit actuellement Elrichshausen, *Marburg. Beitr. St.* 4. 171.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

rard, comme un homme doux & très-vertueux : il avoit été succeffivement Commandeur de Ragnit, Maréchal de l'Ordre, & Grand-Commandeur, & s'étoit acquitté de ces différens emplois de maniere à se concilier l'estime des Chevaliers & des Pruffiens. Dès l'an 1438, quelques mécontens, qui songeoient à déposer Rusdorf, avoient voulu élever Erlichshausen à la Grande-Maîtrise; mais loin de se prêter à leurs vues, il avoit secondé le Grand-Maître, & n'avoit rien négligé pour terminer ses difficultés avec les trois couvens de Konigsberg, de Balga & de Brandebourg; & il s'étoit encore employé, quoiqu'inutilement, à reconcilier le Grand-Maître avec ceux de l'Allemagne & de la Livonie, ce qui l'avoit rendu très-recommandable.

Difficultés pour l'hommage. *Schutz. Venator. Pauli.* 1441.

Le nouveau Grand-Maître ayant fixé le dimanche *Quasimodo* 23 avril, pour recevoir l'hommage de ses sujets, les confédérés se rendirent à Marienbourg, & le féliciterent sur son élection; mais lorsqu'il s'agit de rendre hommage, il s'éleva une difficulté. Le Grand-Maître vouloit que non-seulement on lui fît le serment de fidélité, mais encore à l'Ordre, comme cela s'étoit fait depuis quelque tems; & les confédérés, qui prétendoient ne reconnoître d'autre Souve-

rain que le Grand-Maître, vouloient lui faire un ferment fimple, comme celà s'étoit pratiqué plus anciennement. On difputa long-tems, & à la fin on convint que les fujets rendroient hommage dans la forme fuivante : *Nous jurons & promettons à vous Conrard d'Erlichshaufen, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, comme étant notre vrai Souverain, de vous être fideles & attachés, ainfi que les vrais fujets doivent l'être à leur maître, fans fraude, ni fupercherie : ainfi nous aide Dieu & tous fes Saints. De plus nous promettons par le même ferment, que fi le Grand-Maître vient à mourir, ou s'il nous délivre juftement du ferment, que nous lui avons prêté, en renonçant à la Grande-Maîtrife, nous ferons obéiffans à l'Ordre, jufqu'à l'élection d'un autre Grand-Maître.* Les Maîtres d'Allemagne & de Livonie, ayant appris l'abdication de Rufdorf pendant qu'ils étoient en chemin pour retourner dans leurs provinces, étoient revenus fur leurs pas pour affifter à l'élection d'un nouveau Grand-Maître, & fe trouverent à Marienbourg, lorfque cette difficulté pour l'hommage, fut agitée : ainfi il eft probable qu'Erlichshaufen les avoit confirmés dans leurs dignités, pour mettre fin à

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

cette espece de schisme, qui auroit pu faire grand tort à l'Ordre.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

Uladislas & le Grand-Maitre jurent la paix.

Leo. pag. 260.

Venator. pag. 189.

Hess.

1441.

Dlugoss. pag. 710.

Le Roi de Pologne, qui s'étoit obligé de confirmer la derniere paix par un nouveau serment, & d'apposer son grand sceau au traité, lorsqu'il auroit atteint l'âge de majorité, avoit été déclaré majeur par la diete, assemblée à Petrikow le 8 décembre de l'an 1438, & n'avoit pas encore rempli cette obligation. D'un autre côté, le Grand-Maître étoit obligé par le même traité, de faire serment à la Pologne de garder fidélement la paix. Ainsi ces deux Princes convinrent de recevoir personnellement leurs sermens réciproques, au-lieu de se contenter de s'envoyer des Ambassadeurs, comme il étoit réglé par le traité. A cet effet le Roi Uladislas se rendit à Brzesc, où le Grand-Maître vint le trouver le 25 de juin. Il y fut reçu magnifiquement, mais il n'y prêta pas de serment, selon Venator, parce qu'il vouloit le faire en même tems que le Roi : ainsi cette visite n'étoit que pour inviter Uladislas à lui faire l'honneur de le venir voir dans sa ville de Thorn. Le Monarque s'y rendit effectivement le 4 de juillet, & l'entrevue commença par un acte de religion. Les deux Princes furent à l'é-

glise, où ils reçurent ensemble la sainte communion, & jurerent d'observer fidélement la paix : après quoi le Grand-Maître déploya toute sa magnificence pour faire honneur à son hôte. La joie fut le plus bel ornement de la fête, & les deux Princes se quitterent après s'être donné les plus tendres marques d'amitié (1).

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

Difficultés pour les impôts. *Schutz. p. 286 & seq.* 1442.

Le Grand-Maître, qui désiroit vivement de dissoudre la confédération, mais qui étoit bien résolu de ne pas l'attaquer de front, dans la crainte des malheurs qu'il prévoyoit, convoqua une grande assemblée à Elbing au mois de mars de l'an 1442. Il entreprit de faire sentir aux Prussiens la nécessité où il étoit, d'établir quelque imposition extraordinaire, pour subvenir aux besoins de l'Etat, & laissa voir l'intention qu'il avoit de rétablir le *Pfundzoll*. Il est incontestable que le Grand-Maître avoit droit de

(1) Heiss rapporte que dans cette entrevue, le Roi remit au Grand Maître le traité (de Brzesc), ratifié & scellé du grand sceau du royaume : ce qui étoit conforme à l'obligation qu'il avoit contractée. *Hist. de l'Emp. tom. 5. liv. 6. chap. 5. pag. 69.* Mais il est de fait, & nous le prouverons en son lieu, qu'en remettant cet exemplaire du traité au Grand-Maître, le Roi de Pologne négligea d'en remplir une des principales conditions; puisque ni lui ni son successeur ne voulurent jamais se désaisir de la sentence des Nonces de l'an 1339, comme ils y étoient obligés.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

le faire de sa propre autorité : il est vrai que l'Ordre étoit obligé de respecter les privileges, qu'il avoit accordés à ce sujet; mais pouvoit-on ranger dans cette classe, des exemptions contraires au droit public & au bien-être de l'Etat, extorquées par des mutins, à un foible vieillard, qui avoit toujours été de chûte en chûte, après avoir fait le premier faux pas. Le Grand-Maître auroit pu s'en tenir là; mais comme il étoit forcé par les circonstances de capituler avec ses sujets, il fit usage, pour mettre ses droits dans la plus grande évidence, du diplôme, que l'Empereur Frédéric II avoit accordé à Herman de Salza en 1226; ce qui lui fournit une nouvelle preuve de l'esprit qui dominoit les Prussiens : car quelques habitans d'Elbing & de Dantzig, pousserent l'indignité jusqu'à vouloir jetter du doute sur la légitimité de cet acte authentique. Si l'esprit de révolte eût été moins enraciné dans le cœur des Prussiens, la maniere douce que le Grand-Maître avoit employée, eût rétabli l'harmonie qui doit exister entre le Souverain & les sujets, en remettant chaque chose à sa place. La plupart des Gentilshommes, qui étoient à l'assemblée, trouverent qu'il étoit juste que le Prince jouît de ses droits, & n'y

formerent aucune opposition ; mais la noblesse du pays de Culm, & les députés des villes, s'obstinant à s'opposer à toute imposition extraordinaire, firent si bien, qu'ils traînerent la chose jusqu'au mois d'avril. Les Gentilshommes du pays de Culm, & les députés des villes, ayant délibéré entre eux, donnerent alors pour réponse au Grand-Maître, qu'ils vouloient jouir de toutes les exemptions que ses prédécesseurs leur avoient accordées, & dont ils jouissoient lors de son avénement au Magistere; le Grand-Maître répliqua, & les députés ne céderent pas. Cependant l'Evêque de Pomésanie, & quelques-uns des principaux de la noblesse, chercherent un tempérament, & proposerent d'exempter les Prussiens du *Pfundzoll*, qui seroit payé par les étrangers; mais les mutins trouverent encore des prétextes pour éluder cette proposition, & l'on disputa si long-tems, qu'à la fin le Grand-Maître fut obligé de leur dire que, s'ils persistoient à ne pas vouloir supporter cette imposition, ils n'avoient qu'à chercher d'autres moyens de subvenir aux besoins de l'Etat. Ces contestations se prolongerent jusqu'au mois de décembre.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

Cependant, les Evêques de Sambie & de Pomésanie, ainsi que Jean de

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

Baisen, travaillerent à mettre fin à ces difficultés, & firent sentir aux députés des villes, que le trésor de l'Ordre étant vuide, il étoit indispensable que le Grand-Maître cherchât les moyens de subvenir aux besoins de l'Etat; qu'il s'en présentoit deux; l'un, qui étoit d'établir des impositions de sa propre autorité, & l'autre, de ne le faire qu'avec le consentement de ses sujets: ils ajouterent, que comme ils voyoient qu'ils avoient une extrême répugnance à souffrir que le Grand-Maître jouît de ses droits, il étoit important qu'ils cherchassent d'autres moyens de pourvoir à ses nécessités; d'autant qu'ils étoient bien informés que le Grand-Maître avoit déja obtenu des citations impériales contre cinq grandes villes qui s'opposoient principalement à ses projets.

L'Empereur confirme les Privileges de l'Ordre.

1442.

L'avis qu'on donnoit aux députés des villes étoit véritable; mais l'Empereur avoit fait quelque chose de plus: car il avoit confirmé tous les droits & privileges de l'Ordre de la maniere la plus forte, & nommément le droit d'établir des impositions de toute espece; après quoi, il avoit cassé tous les actes quelconques qui pourroient déroger à ces droits, & déclaré qu'ils devoient être regardés comme nuls, tant en justice

qu'autrement. Ce diplôme de l'Empereur Frédéric III, est daté de Francfort le 18 juillet de l'an 1442 (1). C'étoit, en quelque sorte, assurer au Grand-Maître, que, si cette affaire étoit portée au tribunal de l'Empire, elle seroit jugée en sa faveur, & ôter aux Prussiens le prétexte de se servir de différentes concessions qu'ils avoient extorquées aux deux derniers Grands-Maîtres par leur mutinerie. Malgré cela, les difficultés continuerent jusqu'à l'année suivante, & n'auroient pas peut-être fini de sitôt, si le Grand-Maître n'avoit fait citer à l'Em-

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

1443.

(1) Le mot *quadragesimo*, manque à la date de la copie de ce diplôme, qu'on trouve dans la déduction faite en faveur du Bailliage de Hesse en 1753, *num.* 22. Il est visible par les détails de cette chartre, qu'elle a été faite à dessein de soutenir l'Ordre contre ses sujets; car l'Empereur dit qu'il confirme, approuve & accorde de nouveau .... *Omnia & singula privilegia, litteras, concessiones, donationes, emptiones, gratias, libertates, emunitates (immunitates), indulta, jura, feuda, vassalagia, consuetutines laudabiles, observantias, honores, castra, munitiones, dominia, provincias, terras, possessiones, civitates, oppida, villas, districtus, homines, bona & loca, cum judiciis, theloneis, vectigalibus, passagiis, datiis, gabellis, monetis, obventionibus, proventibus, redditibns, & singulis quibuscumque rebus, usibus usufructibus, & emolumentis quibuscumque, etiamsi specialibus vocabulis & nominibus designentur, ipsis (Magistro & Praeceptoribus) & eidem Ordini a divis Romanorum Imperatoribus & Regibus nostris predecessoribus ac a nobis & aliis Principibus atque Christi fidelibus spiritualibus & secularibus indulta, data & concessa &c.*

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

pire les cinq grandes villes, c'eſt-à-dire, Culm, Thorn, Elbing, Konigsberg & Dantzig, qui étoient les boutes-feux de toute cette affaire. Ces villes, qui devoient ſentir que l'oracle de la juſtice ne pouvoit leur être favorable, prirent le parti de capituler : on convint que le Grand-Maître rétabliroit le droit du *Pfundzoll*, tel qu'il avoit été ſous ſon prédéceſſeur; que dans chaque ville maritime, il y auroit un Chevalier de l'Ordre & un Sénateur pour veiller à ſa perception, & que le tiers de cet impôt appartiendroit aux villes mêmes : enfin le Grand-Maître promit qu'il n'établiroit pas d'autre impôt extraordinaire pendant ſon regne, à moins d'une grande néceſſité; & ſi le beſoin le requeroit, qu'il ne le feroit qu'avec le conſentement de la nation. Cette affaire ne pouvoit pas ſe terminer d'une maniere plus déſavantageuſe pour l'Ordre; car, en dépendant des Pruſſiens pour l'impoſition du *Pfundzoll*, & en leur abandonnant un tiers des revenus qu'il devoit produire, c'étoit reſſerrer les entraves que les mutins avoient cherché à mettre à leur maître, & leur fournir des armes pour le combattre. On ne conçoit rien à la conduite du Grand-Maître, qui étoit aſſuré de la façon de penſer de l'Empereur, par le diplôme

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

qu'il lui avoit donné l'année précédente. S'il eût été ferme dans cette occasion, il est apparent que les grandes villes, qui devoient sentir que la justice n'étoit pas de leur côté, n'eussent pas couru le risque de laisser juger leur conduite par l'Empereur : & comme la plupart de la Noblesse Prussienne avoit paru convaincue, à la premiere assemblée, que c'étoit à tort qu'on vouloit empêcher le Grand-Maître de jouir de ses droits, il est probable qu'on auroit vu renaître le calme dans la Prusse, parce que le Souverain & la nation se seroient trouvés chacun à leur place.

Accord entre le Grand-Maître & l'Electeur de Brandebourg.

1443.

Après avoir acheté à cher prix quelques momens de tranquillité, le Grand-Maître fit un accord avec Frédéric II, surnommé *Dent de fer*, Electeur de Brandebourg, & Frédéric-le-Jeune, ou le Gros son frere, qui étoit associé au gouvernement de l'Electorat (1). Cet accord, qui regardoit

(1) Frédéric Burgrave de Nuremberg, premier Electeur de Brandebourg de la maison de Hohenzollern, laissa quatre fils; Jean, surnommé *l'Alchymiste*, fut privé de l'Electorat; Frédéric II, surnommé *Dent de fer*, avec qui le Grand-Maître fit ce traité; Albert surnommé *l'Achille*; & Frédéric-le-Jeune ou le Gros, qui étoit associé à la régence avec Frédéric II, en vertu du testament de leur pere. Frédéric-le-Jeune fit un partage avec l'Electeur en 1447; mais comme il mourut sans enfans mâles, la Vieille-Marche & le Pregnitz, qui lui étoient échus, furent

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN. *Cod. Brand. tom. 5. pag. 314. ex orig.*

la Nouvelle-Marche & le Margraviat de Brandebourg, n'avoit pour but que la sûreté & la tranquillité des deux pays. Il y étoit stipulé que l'Ordre ne permettroit pas que ses sujets commissent des désordres dans les Etats de l'Electeur, & qu'il ne donneroit passage à personne qui auroit l'intention de lui nuire. Si l'un ou l'autre des deux Etats avoit à se plaindre, on devoit nommer des Commissaires de part & d'autre qui s'assembleroient à Costryn ou à Francfort sur l'Oder, pour juger ces difficultés. Le Grand-Maître exceptoit dans ce traité d'union, qui devoit durer autant que les deux Margraves vivroient, & finir à la mort du dernier, le Pape & la Ste. Eglise, l'Empereur & l'Empire, le Roi & la couronne de Pologne, le Grand-Duc de Lithuanie & le Duc de Poméranie, auxquels, dit-il, il ne vouloit pas s'opposer. Cet acte du Grand-Maître est daté de sa résidence de Marienbourg, le jour de Ste. Catherine de l'an 1443. Ce traité, dont il est apparent que la date & les dispositions n'ont pas été connues des historiens,

---

réunis à l'Electorat ; & ce fut Albert l'Achille qui succéda à Frédéric II, après l'abdication que celui-ci fit en sa faveur.

avant l'impression du code diplomatique de Brandebourg, semble avoir été l'occasion d'une erreur remarquable. Pauli rapporte que les confédérés de la Prusse, ayant retranché une partie des revenus de l'Ordre, le Grand-Maître, pour remplir ce vuide, avoit engagé en 1444, la Nouvelle-Marche de Brandebourg à l'Electeur Frédéric II, tandis que nous verrons par les chartres qui se trouvent dans le même code, que le premier engagement de la Nouvelle-Marche à l'Electeur est de l'an 1454 (1).

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

Tom. 2. pag. 187.

Pendant que la Prusse étoit agitée de tant de troubles, la Lithuanie n'avoit pas été plus tranquille; mais il y avoit cette différence que les Chevaliers avoient été vexés par leurs sujets, tandis que les Lithuaniens étoient tyrannisés par leur maître. Le Grand-Duc Sigismond, que le Roi Jagellon avoit élevé aux dépens de son propre frere, s'étoit rendu si odieux à la nation par son avarice, sa cruauté & ses injustices, que les Grands résolurent de s'en défaire; mais la dé-

Casimir, élu Grand-Duc de Lithuanie.

Kojalow. lib. 4 & 5.

(1) Le Grand-Commandeur de Saxe, autorisé par le Grand-Maître, engagea la Nouvelle-Marche à l'Electeur en 1454 pour 40000 florins, & l'an 1455, le Grand-Maître la lui engagea pour toute sa vie, en réservant le pouvoir à l'Ordre de la dégager après sa mort, en comptant 100000 florins à ses héritiers.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

fiance du tyran étoit telle, qu'il n'étoit pas aisé d'exécuter ce projet. Le jour des Rameaux de l'an 1440, pendant que ce Prince entendoit la messe dans ses appartemens, dont les portes étoient toujours fermées avec beaucoup de soin, le Grand-Ecuyer, qui étoit à la tête des conjurés, apperçut dans la cour du château, un ours familier, qui servoit de garde à Sigismond. Comme cet animal avoit coutume de gratter à la porte de l'appartement, lorsqu'il vouloit rentrer, & qu'on avoit soin de la lui ouvrir, il imita le bruit que l'ours faisoit avec ses ongles, se saisit du portier, & entrant à la tête des conjurés, il massacra inhumainement son Souverain. Après cet événement les esprits se trouverent partagés; quelques-uns s'attacherent à Michel, fils du malheureux Sigismond, d'autres penserent à rétablir Suitrigellon, & enfin l'on convint de choisir le Prince Casimir, frere du Roi de Pologne: Casimir se pressa d'aller recevoir le serment des Lithuaniens à Brzesc, & de-là il se rendit à Vilna. L'élection de Casimir occasionna de grandes difficultés entre les Lithuaniens & les Polonois: ces derniers prétendoient que la Lithuanie étant unie à la couronne de Pologne, Casimir ne devoit pas avoir la qualité de

XXVIII. CONRARD D'ERLICHEHAUSEN.

Grand-Duc, & que le Roi ne pouvoit lui donner que celle de Gouverneur. Mais les Grands de la Lithuanie dissimulerent habilement; & quand ils virent que les Polonois étoient moins attentifs à leurs démarches, ils s'assemblerent dans l'église de saint Stanislas, firent proclamer Casimir Grand-Duc par le Maréchal de Lithuanie, & ce Prince fut inauguré avec les cérémonies ordinaires par l'Evêque de Vilna. Les Lithuaniens se servirent de divers prétextes, pour excuser cette démarche, dont la diete de Pologne étoit fort irritée, & Casimir renvoya tous les Polonois qui étoient à sa cour.

Frédéric d'Autriche, Empereur.

Le Roi de Pologne étoit alors trop occupé d'affaires importantes, pour pouvoir songer sérieusement à celles de la Lithuanie; mais pour connoître les événemens de ce tems-là, il est nécessaire de reprendre la chose de plus haut. Albert d'Autriche, qui avoit remplacé Sigismond, son beau-pere, sur le Trône Impérial, ainsi que sur ceux de la Hongrie & de la Bohême, n'avoit pas joui long-tems de sa fortune. A peine avoit-il pris le dessus sur Casimir, frere du Roi de Pologne, que les Hussites, nommés Calixtins, lui avoient donné pour compétiteur en Bohême, qu'il entreprit de secourir le des-

XXVIII. CONRARD D'ERLICHHAUSEN.

pote de Bulgarie contre les Turcs; mais il fut arrêté par une dyssenterie, qui le mit au tombeau le 27 d'octobre de l'an 1439. Ce Monarque, qui avoit mérité le surnom de Magnanime, n'avoit que deux filles; mais il laissa l'Impératrice enceinte, ce qui donnoit l'espérance de lui voir un successeur. Albert fut remplacé sur le Trône Impérial, par Frédéric III, Duc d'Autriche de la branche de Stirie, élu à Francfort le 2 février de l'an 1440. Nous avons déja vu qu'il avoit confirmé les privileges de l'Ordre en 1442 (1).

Après la mort d'Albert, les Etats de Bohême, divisés entre les Catholiques & les Hussites, voulurent d'abord pourvoir à la régence : mais l'Impératrice Elisabeth obtint d'eux, qu'ils attendroient ses couches, & cette Princesse mit au monde un fils, qui fut nommé Ladislas, & surnommé le Posthume, de l'époque de sa naissance. Lorsque Ladislas fut né, les Etats & sur-tout les Hussites déclarerent qu'ils ne vouloient pas un enfant pour

(1) Si l'on comptoit au nombre des Empereurs, Frédéric-le Beau, Duc d'Autriche, compétiteur de Louis de Baviere, Frédéric élu en 1440, seroit le quatrieme du nom : mais nous ne le comptons que pour le troisieme, à l'imitation de la plupart des historiens, parce qu'il s'est ainsi nommé lui-même dans quantité de lettres & d'actes publics.

Roi, & offrirent la couronne de Bohême à Albert, Duc de Baviere, qui la refusa : l'Empereur Frédéric en fit autant, & ajouta qu'il vouloit conserver à Ladislas, le royaume de son pere. Les Bohêmes furent obligés d'y consentir, & l'on nomma deux Régens jusqu'à ce que ce Prince eût atteint l'âge de gouverner par lui-même.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

Uladislas, élu Roi de Hongrie. Sa mort.

1444.

Uladislas, Roi de Pologne, fut moins délicat que ne l'avoient été l'Empereur & le Duc de Baviere; puisqu'il accepta la couronne, que les Hongrois lui offrirent, dans le doute si Elisabeth accoucheroit d'un fils. Elisabeth ayant porté Ladislas à Albe-Royale, le quatrieme mois après sa naissance, se hâta de le faire couronner Roi de Hongrie, & retourna en Autriche, emportant avec elle la couronne de St. Etienne, qui servoit au sacre des Rois. Celui de Pologne étant arrivé peu de tems après, pour prendre possession de ce royaume, il se fit sacrer à son tour; & au défaut de la couronne de St. Etienne, on se servit de celle qui étoit sur la tête de la statue du saint : ce qui occasionna une guerre entre les deux prétendans, qui fut terminée deux ans après, par un traité à l'avantage du Roi de Pologne. Le Sultan Amurath voulant profiter de

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

l'occaſion, attaqua la Hongrie & n'eſſuya que des malheurs. Le célebre Jean Corvin Huniade, Vaivode de Tranſilvanie, l'obligea à force de victoires, de demander une treve de dix ans, qui fut ſignée & jurée de part & d'autre au mois de juin de l'an 1444. Pendant la durée de cette guerre contre les Turcs, Uladiſlas demanda du ſecours au Grand-Maître, qui le refuſa. L'Ordre étoit inſtitué, dit Dlugoſs, pour combattre les Infideles, & il a raiſon; mais le Roi, qui devoit connoître l'intérieur de la Pruſſe, ne dut pas être étonné de ce refus : il n'eût pas été prudent au Grand-Maître de s'embarquer dans une entrepriſe étrangere, tandis qu'il avoit tout à craindre de ſes ſujets. Cependant la Pruſſe contribua à l'armement d'une grande flotte, que le Pape vouloit employer contre les Turcs : ce que nous voyons par un Bref du 17 Avril de l'an 1444, qu'il envoya au Recteur ou Curé de la principale égliſe de Dantzig. Après avoir parlé de la réunion de l'Egliſe Grecque avec la Latine, & de l'emploi qu'il vouloit faire de la grande flotte, qu'on armoit à Veniſe, le Pape lui ordonne de faire paſſer à Rome l'argent qui avoit été donné à cet effet, & de lever celui qui avoit été demandé autrefois par le

Pag. 775.

Raynald. ad. ann. 1444. num. 1. pag. 290.

Concile de Basle, pour subvenir aux fraix qu'occasionnoit la réunion de l'Eglise Grecque avec la Latine. Le Pape Eugene IV, ayant une flotte de 70 voiles, avec laquelle il se proposoit de fermer l'entrée de l'Europe aux Turcs, joignit ses instances à celles de l'Empereur Grec & des Etats d'Italie, pour engager Uladislas à rompre la treve, & le fit absoudre du serment qu'il avoit fait, par le Cardinal Julien Cesarini. Le Roi fut puni d'une maniere terrible de cette infidélité; car le Sultan trouva moyen de pénétrer dans la Thrace avec son armée, & Uladislas termina sa destinée le 10 novembre de l'an 1444, à la bataille de Varne, où il périt à l'âge de 20 ans, après avoir fait des prodiges de valeur.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHHAUSEN.

Après ce funeste événement, les Hongrois reconnurent pour leur Roi Ladislas-le-Posthume; mais on douta longtems en Pologne, si Uladislas étoit mort dans la plaine de Varne, ou s'il avoit été fait prisonnier par les Turcs, comme on le débitoit. Lorsque les Polonois se crurent assurés de la mort du Roi, ils offrirent la couronne à son frere Casimir, Grand-Duc de Lithuanie; mais ils furent très-surpris, de ce qu'au-lieu de témoigner l'empressement auquel ils s'at-

Casimir balance d'accepter la couronne de Pologne.

Dlugoss. Kojalow.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

pressé qu'eux, à fléchir le genoux devant le vainqueur de Tannenberg, & nous verrons, dans quelques années, qu'ils étoient encore dans les mêmes sentimens : ainsi l'on peut juger qu'ils ne se seroient pas mis en peine de travailler à maintenir la puissance de l'Ordre, dont ils avoient cherché à se soustraire depuis long-tems, s'il n'y avoit eu quelqu'autre intérêt pour les déterminer. L'héréfie, comme nous l'avons dit ailleurs, avoit fait de grands progrès dans la Prusse, & l'on ne peut pas douter qu'une partie des confédérés ne l'eussent adoptée, si même elle n'étoit pas le principal motif de la ligue. L'espece d'anarchie que cette nouvelle puissance, qui cherchoit à s'élever aux dépens de l'autorité légitime, occasionnoit nécessairement, ne pouvoit que fomenter l'erreur, en supposant que les ligueurs ne la protégeassent pas ouvertement : ainsi il est probable que ce fut pour s'opposer aux progrès du mal, que les Evêques se crurent obligés de travailler à dissoudre la confédération (1).

(1) Schutz s'exprime de la sorte pag. 300 : *Criminabantur passim fœderatos* (Crucigeri) *apud Imperatorem, Imperii Principes & Romanum Pontificem, quasi rebellionem molirentur, non solùm contra Dominos legitimos, sed etiam disciplinam conculcarent*

Après avoir ramené l'apparence du calme dans la Prusse, le Grand-Maître fut occupé d'affaires étrangeres. Depuis long-tems le nord de l'Europe avoit été le témoin d'une révolution à laquelle l'héritier de la Reine Marguerite ne se feroit pas exposé, s'il eût imité sa politique. Eric déchu des trois couronnes du nord, que cette habile Princesse avoit su réunir, les avoit vu passer sur la tête de Christophe de Baviere son neveu, n'ayant conservé de toute sa fortune, que l'isle de Gothland, où il s'étoit retiré. La conduite qu'il tint dans cette isle, prouva bien qu'il n'étoit guere digne des couronnes qu'il avoit perdues; car il ne rougit point d'exercer publiquement l'infâme métier de pirate. Les marchands Prussiens, & plus encore, les Livoniens, qui ne pouvoient sortir de leurs ports sans passer à portée de l'isle, étoient ceux qui en souffroient le plus; ce qui détermina le Grand-Maître à tâcher de mettre fin à ces désordres. A cet effet, il envoya des Ambassadeurs au Roi Christophe, pour lui faire part de la

XXVIII. CONRARD D'ERLICHHAUSEN.

Affaires du Nord.

1448.

Mallet hist. de Danem. tom. 4. pag. 480.

Schutz. p. 292 & seq.

---

ecclesiasticam, novis conspirationibus initis, & fide prorsus profligata : ainsi les Teutoniques accusoient dans ce tems là les confédérés d'être aussi éloignés de l'obéissance qu'ils devoient à l'Eglise, que de celle qu'ils devoient au Souverain.

XXVIII. CONRARD D'ENLICHSHAUSEN.

résolution où il étoit de venger sur les pirates de Gothland, les torts qu'ils faisoient journellement à ses sujets, ainsi que pour lui demander s'il formoit quelque prétention sur cette isle, & s'il étoit d'intention, ou non, de soutenir les Gothlandois quand ils seroient attaqués. Dans le même tems, d'autres envoyés furent trouver Eric, pour demander qu'il dédommageât les sujets de l'Ordre des pertes qu'ils avoient faites, qu'il s'abstînt de faire des courses à l'avenir, & qu'il ne donnât plus retraite aux autres pirates, à moins qu'il ne voulût y être contraint par la force. Mais toutes ces ménaces furent inutiles, parce qu'il survint un événement qui délivra les sujets de l'Ordre des ravages que faisoient les pirates de Gothland. Le Roi Christophe mourut au commencement de l'an 1448 (1), & fut remplacé en Danemarck par Christiern Comte d'Oldenbourg, & en Suede par Charles Canutson. L'isle de Gothland devint une pomme de discorde pour ces deux rivaux, qui chercherent à se l'approprier. La ville

(1) Les démarches du Grand-Maître furent antérieures à cette date, quoique Schutz les marque à cette époque : ainsi il n'a daté de 1448, que pour faire connoître l'année où le commerce de la Prusse cessa d'être troublé par les Gothlandois.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

de Wisby & la forteresse de Wisbourg sa citadelle, furent prises & détruites par Christiern, au point qu'on ne peut plus juger de l'ancien état de cette ville si célebre par son commerce, que par l'étendue de ses ruines; les pirates furent exterminés; & Eric, qui s'étoit jetté dans les bras des Danois pour échapper au Roi de Suede, se retira à Rugenwald en Poméranie où il vécut encore dix ans dans l'obscurité & le mépris. La chûte de la ville de Wisby, qui avoit fait jusque-là un commerce immense avecla Russie, le fit passer aux villes de la Livonie & de la Prusse, ce qui accrût beaucoup, & la puissance & l'arrogance de ces dernieres. L'an 1450, la guerre étant prête à éclater entre le Danemarck & la Suede, on tint une conférence à Roenneby, où l'on devoit agiter l'affaire concernant la possession de Gothland, qui avoit été remise à l'arbitrage du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & des villes Anséatiques de Vandalie; mais la conférence fut inutile, & les deux Rois ne tarderent pas de courir aux armes. L'affaire des pirates de Gothland, dont nous venons de rendre compte, ne fut pas la seule que le Grand-Maître ait eue à l'occasion du commerce: celui que les sujets de l'Or-

Gadebusch. annal. de Liv. p. 127. in not.

Mallet hist. de Danem. tom. 5. pag. 58.

XVXII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

& les villes de la Hanſe, faiſoient avec l'Angleterre, étoit une ſource de difficultés qui ne tariſſoit jamais. Les Anglois s'étant mis à courir la mer Baltique & à s'emparer des bâtimens qu'ils rencontroient, on leur rendit la pareille. Cette affaire auroit pu avoir des ſuites fâcheuſes ; mais le Roi d'Angleterre nomma le 23 ſeptembre de l'an 1449, des Ambaſſadeurs pour travailler avec ceux du Grand-Maître & les Commiſſaires de la Hanſe, à réformer tout ce qui avoit été fait contre les traités : ſix mois auparavant il avoit écrit au Grand-Maître pour lui recommander ſpécialement un négociant de Briſtol : ainſi les maîtres n'étoient pas brouillés, malgré les torts que ſe faiſoient réciproquement les ſujets des deux nations.

Gadebuſch. ut ſuprà.

Rymer act.

Ibid.

La Pruſſe eſt affranchie de la juſtice de Weſtphalie.

1448.

Depuis quelque tems les Pruſſiens ſe plaignoient d'être vexés par les aſſeſſeurs de la Cour Véhémique ou de Weſtphalie, que les Allemands nommoient *Fehmgerichte.* C'étoit un tribunal ſecret, qui paroît avoir été établi vers le commencement du treizieme ſiecle. Cette cour, dont le ſiége principal fut à Dortmond en Weſtphalie, étoit ordinairement composée des principaux Conſeillers du Prince & de gens d'une intégrité reconnue, qui jugeoient le coupable à ſon inſçu, &

Art de vérifi. les dates, tom. 1. pag. 555.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

en ordonnoient l'exécution. Peu à-peu les abus se glisserent dans ce tribunal redoutable, dont les assesseurs prétendirent exercer leurs pouvoirs dans toutes les parties de l'Empire, & s'ériger en juges de différentes causes, qui ne paroissoient pas devoir être de leur ressort. La Prusse, entre autres, eut à s'en plaindre: ce qui détermina le Grand-Maître à faire une loi conjointement avec les Prussiens, qui condamnoit ceux qui s'adresseroient à quelque juge étranger, sans pouvoir prouver que les tribunaux du pays avoient refusé de leur administrer la justice, à être bannis à perpétuité & à perdre la tête, s'ils s'avisoient de reparoître en Prusse. Dans le même tems, le Grand-Maître s'adressa au Pape Nicolas V, qui affranchit les Prussiens & les Livoniens de la jurisdiction de la justice de Westphalie ou de *Fehmgerichte*, par une bulle du 2 septembre de l'an 1448. On est étonné que le Grand-Maître se soit adressé au Pape pour un objet qui n'étoit pas de son ressort, d'autant qu'il pouvoit, de sa propre autorité, défendre à ses sujets de reconnoître ces juges étrangers, sans crainte d'être blâmé de personne. Effectivement, les assesseurs de la cour Véhémique, ou de Westphalie, se conduisoient si mal dans ce tems-là,

Schutz. p. 295.

Gadebusch, Annal. Liv. pag. 127.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

que les Empereurs Sigismond, Frédéric III & Maximilien I, travaillerent à la réformer; mais ils ne parvinrent pas à la remettre sur le pied de sa premiere institution. Ce terrible tribunal fut enfin totalement aboli sous le regne de Charles-Quint (1).

Conseils & mort du Grand Maître.

1449.

Les soins que le Grand-Maître étoit obligé de donner aux affaires étrangeres, ne pouvoient le distraire des peines, que lui occasionnoit la situation de la Prusse. Il ne pouvoit pas se dissimuler, que la maniere dont les confédérés avoient consenti au rétablissement des impôts extraordinaires, & les succès qu'ils avoient eus en résistant aux remontrances des Evêques & aux siennes propres, n'eussent contribué à affermir les fondemens de la ligue. D'ailleurs, la façon de penser de la plupart des Chevaliers, l'inquiétoit: selon eux, & c'étoit la vérité, la confédération n'avoit été formée que par l'esprit de révolte, & ils auroient voulu, qu'on employât tous les moyens de la dissoudre, à quelque risque qu'on pût

(1) On trouve des détails intéressans sur ce tribunal, dans l'Histoire de Prusse par Schutz, dans la [illegible]tieme dissertation de Hartknoch, *pag. 348*, la derniere édition de l'Art de vérifier les [illegible]*rt. Charlemagne, Roi de France, tom. I*, 5.

s'expofer; parce qu'ils aimoient mieux périr avec gloire en combattant pour la défenfe de leurs droits, que de devenir les efclaves de leurs fujets. Le Grand-Maître auguroit de-là, qu'on n'attendoit que fa mort pour commencer une guerre civile, dont les fuites le faifoient trembler; & il voyoit à regret que ces propos, qui n'étoient pas ignorés des confédérés, ne fervoient qu'à refferrer de plus en plus les nœuds qui les uniffoient. Ces inquiétudes acheverent de déranger fa fanté, qui étoit déja affoiblie par des accidens fâcheux; ce qui ne l'empêcha pas, dit Pauli, d'entreprendre fa tournée ordinaire dans le pays. Cette circonftance, jointe à ce que nous avons déja vu ailleurs, nous fait connoître que les Grands-Maîtres étoient en ufage de vifiter chaque année, au moins, une partie de la Pruffe, ce qu'on ne peut affez louer; car un Souverain ne peut jamais s'affurer de connoître la fituation de fes fujets, s'il n'en juge pas par lui-même. Le Prince, qui eft dans l'opulence, fe perfuade difficilement, que le peuple manque de tout: & il le croit fouvent heureux fur la parole des flatteurs; tandis qu'il eft réduit à la plus trifte indigence. Le Grand-Maître étant arrivé à Graudentz, y eut une atteinte d'apoplexie, qui ne l'empêcha

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

Pauli. pag. 310.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

personnes qui ont vécu dans les embarras du siecle, quand elles se trouvent au lit de la mort. Le Grand-Maître étouffé par les soupirs, se tourna de l'autre côté, & dit ainsi, le dernier adieu à ses freres, qui furent diversement affectés de son discours; les uns jugeant que ses inquiétudes pour l'Ordre pourroient bien être fondées, & les autres les regardant comme une marque de l'affoiblissement de sa tête. Conrard d'Erlichshausen mourut quelques jours après, le 6 de novembre de l'an 1449, & fut inhumé à Marienbourg. Schutz, Venator & Hess n'indiquent pas le jour, & marquent seulement sa mort vers la fin de l'année; & Henneberg, ainsi que Léon, la placent en 1450; mais il n'y a qu'à jetter un coup-d'œil sur les événemens de cette année, où l'on voit clairement que le systême du gouvernement étoit changé, pour juger de l'erreur de ces derniers. Ces deux écrivains dont nous venons de parler en dernier lieu, prétendent que les médecins conseillerent l'usage des femmes à Conrard d'Erlichshausen, comme ils l'avoient conseillé à Conrard de Jungingen, & ils ajoutent qu'il fit à-peu-près la même réponse; mais il est visible que confondant les deux Conrards, ils auront attribué à tous

Pauli. pag. 311.

les deux, ce qui ſemble n'avoir regardé que le premier.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

Renouvellement des ſtatuts.

Tom. 2. p. 34.

On lit dans les Mémoires de l'Académie de Manheim, que l'on conſerve à Mergentheim un exemplaire en parchemin, des ſtatuts de l'Ordre, que le Grand-Maître Conrard d'Erlichshauſen avoit renouvellés dans un Grand-Chapitre tenu à Marienbourg, le dimanche d'avant la St. Gilles de l'an 1442. Les Maîtres d'Allemagne & de Livonie avoient aſſiſté à ce Chapitre, où l'on avoit fait trois exemplaires de ces ſtatuts corrigés, qui peuvent paſſer tous les trois pour originaux : l'un fut conſervé à Marienbourg, l'autre fut envoyé à Horneck en Allemagne, où il paroît que le Maître faiſoit alors ſa réſidence, & le troiſieme fut envoyé à Riga. Le Grand-Maître ne pouvoit rien faire de plus utile en faveur de l'Ordre, que de rappeller aux Chevaliers les regles qu'ils devoient ſuivre, & de rétablir par-tout l'uniformité de la diſcipline, à laquelle l'éloignement du tems & les circonſtances ne donnent que trop ſouvent des atteintes.

Affaires de Livonie.

Avant de terminer l'article de ce Grand-Maître, il eſt néceſſaire de jetter un coup-d'œil ſur les événemens de la Livonie, pour ne point interrompre ailleurs le fil de l'hiſtoire. Henri Vincke

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

d'Oberbergen, Maître de Livonie, qui s'étoit donné tant de mouvement pour faire dépofer Rüfdorf, avoit enfin été confirmé dans fa dignité par Conrard d'Erlichshaufen; & nous avons vu qu'il étoit à Marienbourg, quand les Pruffiens firent des difficultés pour l'hommage à rendre au Grand-Maître, & qu'il y revint encore en 1442, lorfqu'il fut queftion du renouvellement des ftatuts. Ce Maître Provincial foutint une guerre contre les Ruffes de Novogorod, dont il n'eft pas plus aifé de connoître la caufe que l'iffue. Arndt rapporte fimplement fous l'an 1442, que Vincke fit une entreprife contre les Ruffes, qui lui réuffit mal, les ennemis l'ayant attiré dans une embufcade où il fut défait. Le Maître Provincial voulut en vain prendre fa revenche quelque tems après; car les précautions que les Ruffes avoient prifes, l'obligerent de fe contenter de faire le ravage fur les terres des ennemis. Voilà où fe termine la relation de cet écrivain; mais Gadebufch, qui n'a pas adopté le récit d'Arndt, nous apprend d'autres chofes importantes, fondées fur le témoignage des écrivains Ruffes. Le Prince Jean, defcendant d'Olgerd, Grand-Duc de Lithuanie, prit poffeffion de quelques villes fituées dans le diftrict

Chron Liv. pag. 135.

Annal. de Liv. p. 121 & feq.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

de Novogorod, qui avoient appartenu autrefois à Narimond, fils de Gedimin, & qu'on nommoit communément le patrimoine ou la succession de Narimond (1). Ce Prince s'étant mis à la tête des Russes de Novogorod, se jetta pendant l'hiver de l'an 1444, sur la Livonie, & ravagea les environs de Narva jusqu'au lac Péipus, sans cependant oser attaquer cette ville (2). En Eté, le Maître de Livonie voulut prendre sa revenche, & entra dans le pays de Novogorod, où il assiégea inutilement Jambourg, durant cinq jours, après quoi il ravagea l'Ingermanland, ou la province nommée Ingermanie. Ces hostilités furent suivies par un traité d'alliance offensive & dé-

(1) On trouve des détails intéressans dans les Annales de la Livonie de Gadebusch, *pag.* 119 & *seq.*, sur le sort des petites villes de Ladoga & d'Orefchek, qui avoient appartenu à Narimond.

(2) Les ravages des Russes avoient probablement commencé avec l'hiver en 1443, ou avoient eu lieu d'abord au commencement de l'an 1444. La vérité du récit de Gadebusch est prouvée par un acte du Grand-Maître, ou plutôt par un acte fait au nom de ce Prince, le 15 mars de l'an 1444, que l'on conserve encore aujourd'hui dans les archives du Chapitre de St. Pierre à Louvain. C'est un contrat d'emprunt de 20000 florins du Rhin, sur les biens du Bailliage de Coblentz, & particuliérement de la Commanderie de Pitzenbourg à Malines, pour mettre les Chevaliers de Livonie en état de résister aux ennemis, qui avoient fait de grands ravages dans les domaines que l'Ordre avoit dans cette province.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

Arndt. Chr. Liv. p. 135. in not.

Annal. Liv. pag. 123.

fensive que le Maître & les Livoniens firent avec Christophe de Baviere, Roi de Danemarck, de Suede & de Norwege. Ce traité signé à Walk, portoit, que cette union dureroit deux ans, à commencer à la fête de la Pentecôte suivante, sans qu'aucune des parties contractantes pût traiter avec les Russes de Novogorod avant cette époque; aucune des parties ne devoit s'accommoder avec les Russes pendant les deux années de la ligue, sans le consentement de l'autre; les parties contractantes devoient se secourir respectivement avec toutes leurs forces; & il étoit réglé, que le Maître de Livonie attaqueroit à la Saint-Jean, les districts de Neuschlos & de Caporie, tandis que les troupes du Roi attaqueroient Notebourg, Landskron & Wolchow; on devoit employer tous les moyens pour empêcher que les Novogorodiens ne reçussent du secours; & si l'une des deux parties étoit attaquée, l'autre s'obligeoit de l'assister promptement. On ne peut rien dire des suites de ce traité, à moins de supposer, avec Gadebusch, que le siége de Jambourg & le ravage de l'Ingermanie, qu'il a marqués lui-même en 1444, sur le témoignage des écrivains Russes, n'aient eu seulement lieu pendant l'Été de 1447.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

Quant à Chriſtophe, on ne voit pas qu'il ait fait d'entrepriſe contre les Ruſſes à cette époque ; ce qui n'eſt pas étonnant, puiſqu'il étoit alors fort occupé de ſes démêlés avec les villes Anſéatiques, & des projets qu'il méditoit contre celle de Lubeck.

Sylveſtre, Archevêque de Riga.

Arndt. pag. 136. Gadebuſch. pag. 126 & ſeq.

L'an 1448 fut l'époque de la mort de Henning ou Henri de Scharfenberg, qui occupoit le ſiége de Riga depuis 24 ans. Les Chanoines élurent à ſa place, le jour de la St. Jean, Sylveſtre Stobwaſſer, né dans la ville de Thorn, Frere de l'Ordre Teutonique & Chancelier du Grand-Maître ; mais le Pape refuſa d'abord de confirmer cette élection, parce qu'il avoit le deſſein de nommer un Archevêque de ſa propre autorité. Cependant le Grand-Maître, qui jugeoit qu'un ſchiſme dans l'Egliſe de Riga, ne feroit qu'augmenter les maux de la Livonie, fit faire de ſi vives inſtances à Rome par Joſſe, qui fut enſuite Evêque d'Oeſel, & qui étoit alors ſon principal agent, que le Souverain Pontife confirma l'élection que les Chanoines avoient faite de ſon Chancelier. (1). Le Chapitre de Riga ſe hâta

(1) Tout le monde connoît le ſchiſme qui déſoloit alors l'Egliſe ; & nous voyons qu'Oldoinus, dans ſes additions ſur les vies des Papes de Ciacconius, *t. 2.*

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

d'envoyer des députés au nouvel Archevêque, qui étoit alors à Marienbourg; il leur promit solemnellement le mercredi saint de l'an 1449, qu'il n'entreprendroit pas de guerre sans l'avis de son Chapitre & de la noblesse de l'Archevêché, & il s'engagea de ne pas toucher à leurs anciens privileges, à moins que ce ne fût pour les augmenter. L'Archevêque fit encore un autre acte, par lequel il s'obligeoit de ne jamais quitter l'habit de l'Ordre, & de tâcher de le faire toujours porter par son Clergé de Livonie. Dans le même acte il promettoit fidélité au Grand-Maître, au Maître de Livonie & à l'Ordre entier, ainsi que d'employer son crédit pour terminer à l'amiable les différends qui existoient entre les Chevaliers Teutoniques & le Chapitre de Riga; après quoi il se rendit dans cette ville, & prit possession de sa dignité le jour de la St. Jean.

Gadebusch, pag. 128.

---

pag. 935. rapporte, qu'au commencement de l'élection de Félix V, les Rois de France & d'Arragon, & plusieurs autres Princes, au nombre desquels étoit le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, avoient adhéré à cet Antipape. L'on ne sauroit donc dire positivement si l'on doit entendre par le Pape, dont il est ici question, Nicolas V qui étoit sur la Chaire de St. Pierre, ou l'Antipape Félix, qui ne renonça au Pontificat que le 9 avril 1449; mais il est vraisemblable qu'on doit l'entendre de Nicolas V.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

Jean Mengden, dit Osthof, Maître de Livonie.

Arndt. Chr. Liv. p. 136 & seq. Gadebusch. Annal. de Liv. p. 132 & seq.

Le Maître de Livonie Vincke d'Oberbergen, ne survécut pas long-tems à cet événement, & fut remplacé dans le courant de l'an 1451, par Jean Mengden, dit Osthof, Commandeur de Revel (1). D'après le plan que le nouvel Archevêque avoit formé, & qu'il avoit fait approuver par le feu Grand-Maître Conrard d'Erlichshausen, il fit un accord à Wolmar avec le Maître de Livonie, le 6 juillet de l'an 1451, dont voici les principaux points. L'Ordre & l'Archevêque renonçoient à toute procédure entamée en Cour de Rome, ainsi qu'aux bulles, qu'ils avoient obtenues de plusieurs Papes au sujet de l'habillement du Clergé de la Livonie; on maintenoit les anciens privileges, & l'on confirmoit l'accord fait à Walk en 1435; l'Ordre renonçoit au droit de visiter l'Eglise de Riga, dont le Prévôt & le Doyen étoient nommés Conseillers-Intimes du Maître de Livonie; les

---

(1) Ce Maître Provincial est nommé Mengede ou Mengode *alias* Oschoff, dans le traité de Kirchholm de l'an 1452, qu'on trouve dans le 5e. tome du Code diplomatique de Pologne, *pag. 136. & suiv.*; mais il faut remarquer que ce n'est qu'une traduction latine, que le Pape insere dans sa bulle de confirmation, & que l'original est en Allemand. La copie de celui-ci nous a été donnée par Arndt, qui atteste de n'y avoir rien changé, en corrigeant l'ancien langage, & l'on voit que ce Maître Provincial y est appellé Mengden dit Osthof, *Chron. Livon. pag. 139.*

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

Chevaliers promettoient de ne pas troubler l'élection des Archevêques; l'entrée & la sortie de la Vistule étoient rendues libres; on confirmoit un accord, fait entre les Chevaliers de Livonie & le Prévôt de Riga, pour un certain terrein, situé à l'autre côté de la Dwine; & enfin le Clergé de Livonie s'obligeoit de toujours porter l'habit de l'Ordre Teutonique. Comme on renouvelloit l'ancienne *Kleiderbulle* ou *Bulla habitus*, si célebre dans les Annales de la Livonie, on donna souvent le même nom à cet acte, qui est aussi nommé le traité ou l'accord de Wolmar par les historiens. Cet accommodement, qui fut confirmé par le Pape, ne levoit pas encore toutes les difficultés; car celle qui regardoit le domaine de la ville de Riga, n'y avoit pas été comprise, quoiqu'elle fût des plus importantes (1). C'est pourquoi le Maître

(1) Gadebusch rapporte (*pag. 136*) que la confirmation de l'accord de Wolmar, coûta fort cher à l'Ordre, & il a raison; mais il paroit que cette dépense fut absolument volontaire, puisque les 1000 ducats, que le Grand-Maître donna au Pape, lui furent offerts en forme de présent. Nous apprenons cette circonstance d'une lettre que le Procureur, que l'Ordre entretenoit à Rome, écrivit au Grand-Maître Louis d'Erlichshausen, le 14 juin 1452. Dans cette lettre, par laquelle ce Procureur demande de l'argent, & fait un détail de ses débourſés, il s'explique en ces termes : *Item von des geschenks wegen das ich dem poubst yn euwer gnaden name obirgab als*

de

de Livonie & l'Archevêque firent un traité à Kirchholm le 30 novembre 1452, par lequel ils reconnurent qu'ils avoient un droit égal sur la ville de Riga, & convinrent qu'ils la gouverneroient en commun, de maniere que les Bourgmestres & les habitans devroient rendre hommage à tous les deux; que les privileges seroient confirmés par l'Archevêque & le Maître de Livonie, &c. Cet accord si remarquable fut confirmé par le Pape Nicolas V, qui chargea les Evêques de Poméfanie, de Courlande & de Sambie, de tenir la main à son exécution, en les autorisant d'employer les censures ecclésiastiques contre ceux qui y contreviendroient (1).

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

Cod. Pol. tom. 5. pag. 136. num. 81.

En conséquence du traité de Kirchholm, l'Archevêque & le Maître de Livonie firent ensemble leur entrée à Riga, où ils reçurent en commun le ser-

Gadebusch. pag. 142 & seq. Arndt. p. 143.

---

denne wir behilden die bestetigunge der Rigeschen voreynunge als ick dass vormals gescriben habe thusent ducaten. Mangelsdorf Preuss. Nationalblater. Cod. 1. page 96 & seq. On voit que le Procureur qualifie cet acte d'accord de Riga, mais on ne peut pas douter qu'il n'entende par-là celui de Wolmar, & qu'il ne le désigne par ce nom, qu'à cause que c'étoit un accord fait avec l'Archevêque & l'Eglise de Riga.

(1) Le mardi d'avant les Pâques de l'an 1452, le Grand-Maître confirma les privileges que Conrard de Jungingen avoit accordés à la noblesse des provinces de Harrie & de Wirie. *Arndt, pag. 139.*

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

ment du Conseil de ville, & confirmerent Henri d'Eppinghausen en qualité de Grand-Bailli, ou de premier Bourgmestre. Ensuite le Prévôt du Chapitre, Gotthard de Plettenberg, Maréchal de l'Ordre, & ledit Eppinghausen, furent au lieu où se rendoit la justice, & le Prévôt annonça à la bourgeoisie assemblée, de la part de l'Archevêque & du Maître de Livonie, l'accord qui avoit été fait entre eux à Kirchholm, au sujet du domaine de Riga : accord qui devoit durer à perpétuité. Cette derniere circonstance ne fut pas remplie ; car l'Archevêque fit un acte avec son Chapitre le 7 d'avril de l'an 1453, par lequel il prétendoit casser le traité de Kirchholm, qu'il venoit de publier lui-même si solemnellemnet. Cet acte clandestin & absolument nul, vu qu'il n'est pas au pouvoir d'une des parties de rompre les engagemens qu'elle a contractés avec l'autre, resta quelque tems ignoré du Maître de Livonie ; & celui-ci fut sollicité, par les habitans de Riga, de faire retrancher du traité, l'article qui regardoit le domaine de leur ville ; parce qu'ils redoutoient d'avoir deux maîtres, & qu'ils ne vouloient pas être soumis à l'Archevêque. Les tristes événemens qui se passoient alors, en Prusse, & dont nous rendrons compte

Gadebusch. pag. 146 & seq.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

en ſon lieu, donnoient beaucoup d'inquiétude au Maître de Livonie : dans cette criſe, il eut recours à l'Archevêque, qu'il enviſageoit toujours comme un fidele ami de l'Ordre, dont il étoit membre, & eut une entrevue avec lui à Berkenbomen. Il lui fit part des alarmes & des demandes des habitans de Riga, & lui demanda ſon avis ſur le moyen de les tranquilliſer & de les contenir, afin que rien ne l'empêchât de porter du ſecours à ſes freres de la Pruſſe, qui étoient aux priſes avec leurs ſujets. Malheureuſement pour le Maître Provincial, l'Archevêque étoit un traître déguiſé, qui vouloit profiter de l'embarras où il ſe trouvoit, pour écraſer ceux qui l'avoient nourri dans leur ſein, & à qui il devoit ſon élévation. En conſéquence, il ſe retira à Treiden, ſous prétexte de prendre l'avis de ſon Conſeil, & écrivit de-là au Maître de Livonie, que le meilleur & le plus utile, feroit de caſſer de main commune, le traité de Kirchholm, que de ſon côté, il regardoit déja comme nul. L'Archevêque ayant appris le mécontentement, que cette lettre donnoit au Maître de Livonie, réſolut de lever ouvertement le maſque, & l'invita à le venir trouver à Treiden : Oſthof s'y rendit avec le Maréchal de Plettenberg, & l'Archevêque eut le front

XXVIII. CONRARD D'ERLICH-HAUSEN.

de lui répéter, que le meilleur conseil, qu'il pouvoit lui donner, étoit de renoncer au traité de Kirchholm ; ajoutant que tant que le château, que l'Ordre avoit à Riga, ne seroit pas démoli, & qu'il ne renonceroit pas à la possession de Dunamunde, ainsi qu'au territoire qui s'étendoit autour de la ville, à deux milles à la ronde, il n'auroit jamais de paix avec les habitans, d'autant que cela n'auroit jamais dû appartenir aux Chevaliers.

Le Maître de Livonie ne put regarder le Prélat, que comme un ingrat & un faussaire, vu qu'il prétendoit annuller un accord qu'il avoit fait lui-même, & dont on venoit d'obtenir la confirmation du St. Siege. Cependant il ne désespéra pas de le ramener aux voies de la justice, & l'on convint d'assembler les Etats de la Livonie à Walk, pour travailler à mettre fin à ces nouveaux différends : l'Archevêque promit solemnellement de s'y rendre ; & en partant de Treiden, il embrassa le Maréchal de Plettenberg, en lui renouvellant cette assurance. Pendant que le Maître de Livonie, les Commandeurs, les Prélats, & tous ceux qui devoient assister aux Etats, se rendoient à Walk, l'Archevêque, ayant endossé la cuirasse, & faisant porter sa banniere devant lui, entra à main armée à Riga,

où il voulut engager les bourgeois à prendre & à démolir le château des Teutoniques ; & pour les animer, il fit tirer de son Palais Episcopal, quelques coups de canon contre cette forteresse. Après cet exploit, le Prélat envoya des députés à Walk, avec les pouvoirs nécessaires pour traiter en son nom, s'excusant sur un prétendu mal d'yeux, de ce qu'il ne s'y transportoit pas en personne. L'Archevêque comprenant, qu'il lui importoit de se mettre en état de soutenir une démarche, qui pouvoit avoir des suites fâcheuses, négocioit en même tems avec la Suede : d'accord avec son Chapitre, il fit venir un nommé Schenkel avec trente-six cavaliers Suédois, & demanda au Roi Charles Canut-son, de lui envoyer 4000 hommes pour l'aider à combattre l'Ordre, avec promesse de lui céder le district de la Livonie, qui seroit le plus à sa bienséance : non content de cela, le Prélat promit 1000 marcs à Hermens, Commandant de la cavalerie de l'Archevêché, afin qu'il animât les bourgeois de Riga à chasser l'Ordre Teutonique de leur ville. Le Maître de Livonie étoit bien en état de faire repentir l'Archevêque de sa perfidie ; mais il préféra de le ramener par les voies de la douceur, & vint à bout de l'engager à signer une treve de dix

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. pag. 148 & seq.

XXVIII. CONRARD D'ERLICHSHAUSEN.

ans, pendant laquelle les Evêques de Derp, d'Oesel, de Revel, & quelques autres personnes, devoient travailler à accommoder tous leurs différends. Heureusement ce projet ne tarda pas longtems à être accompli : les Etats-Généraux de la Livonie, s'étant assemblés à Wolmar le 23 septembre de la même année 1454, les différends des Chevaliers avec l'Archevêque, furent applanis, & le traité de Kirchholm fut renouvellé ; ce qui donna la liberté au Maître de Livonie, d'envoyer du secours aux Chevaliers de Prusse, qui en avoient grand besoin, comme nous le verrons quand nous serons parvenus à cette époque ; car nous avons été obligés d'anticiper sur les faits de l'histoire de la Livonie, pour ne pas interrompre celle de la Prusse.



LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

XXIXe. GRAND-MAITRE.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

MALGRÉ les conseils du défunt Grand-Maître, les Capitulaires lui donnerent pour successeur son neveu LOUIS D'ERLICHSHAUSEN, Commandeur de Mewe, & l'événement justifia leur choix. Il est vrai que Louis ne fut point heureux; mais on est obligé de convenir qu'il eût été difficile de rencontrer quelqu'un de plus courageux, & par conséquent plus propre à soutenir l'Ordre dans ce tems malheureux. On n'est pas d'accord sur la véritable époque de l'élection de ce Grand-Maître, que quelques-uns marquent au jour de St. Thomas, & d'autres au troisieme dimanche de l'Avent: ce qui n'est pas soutenable; parce que nous avons vu que l'on mettoit communément trois mois d'intervalle entre la mort du Grand-Maître & l'élection de son successeur, afin de donner le tems aux Maîtres d'Allemagne & de Livonie, de se rendre à Marienbourg. D'autres écrivains, dont le témoignage devroit être

1450. Schutz. p. 298. Pauli. pag. 311. & seq.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

plus croyable, varient encore; car les uns rapportent son élection au 5 février, & les autres au 21 de mars de l'an 1450; mais il paroît aisé de concilier ces différens sentimens. Il est probable que Louis d'Erlichshausen a été nommé Lieutenant du Magistere pendant l'interregne : ce qui aura donné lieu à quelques écrivains de marquer son élection immédiatement après la mort de Conrard; qu'il a effectivement été élu le 5 de février; mais que cette élection aura été contestée par les partisans de Henri de Plauen Grand-Hospitalier, & de Guillaume d'Eppingen Commandeur d'Osterode, qui prétendoient élever un de ces deux Chevaliers à la Grande-Maîtrise; & que les différens partis s'étant réunis en faveur de Louis d'Erlichshausen le 21 mars, c'est de cette époque qu'il commença à régner sans contradiction (1).

(1) Quelques écrivains rapportent, que Louis étoit frere de Conrard d'Erlichshausen, & d'autres qu'il étoit son cousin; mais la plupart s'accordent à dire qu'il étoit son neveu, & c'est l'opinion la plus probable. Ce que nous venons de dire sur les partis qui vouloient élever Henri de Plauen, ou Guillaume d'Eppingen à la Grande-Maîtrise, n'est point une simple conjecture; car Pauli le rapporte sur le témoignage de Henneberg. Comme je serai dans le cas de citer plus souvent que de coutume; l'édition allemande de l'Histoire de Prusse de Schutz, qui est beaucoup plus détaillée que la latine; je

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Situation de la Prusse.

Chr. Ord. ap. Matth. cap. 356.

La faute que le dernier Grand-Maître avoit faite, en ne rétabliſſant le *Pfund-zoll* que du conſentement de ſes ſujets, & en leur abandonnant le tiers de cet impôt, les avoit enhardis à pourſuivre leurs projets. Les grandes villes, à la tête deſquelles on doit mettre Dantzig, quoiqu'elle ne ſoit nommée qu'après les autres par les hiſtoriens, ne négligeoient rien pour attirer toutes celles de la Pruſſe & de la Poméranie dans leur parti. On vouloit, diſoit-on, diminuer la puiſſance de l'Ordre, & s'il étoit néceſſaire, prendre le Roi de Pologne, ou quelqu'autre Souverain pour protecteur : mais, dans le fond, les villes ne cherchoient qu'à s'affranchir de toute eſpece de domination, & à s'ériger en républiques, à l'inſtar de pluſieurs villes d'Allemagne & d'Italie qui s'étoient ſouſtraites à l'autorité ſouveraine, pour ſe gouverner elles-mêmes. La nobleſſe, dont une partie avoit paru vouloir ren-

---

dois prévenir le lecteur de la maniere dont je les ai diſtinguées. Toutes les pages de l'édition latine étant marquées par des chiffres, je marque ſimplement *pag.* &c. ; mais les pages de l'édition allemande d'Eiſleben, dont je me ſers, n'étant marquées que d'un côté, je me ſers du mot de *folio*, & j'y ajoute celui de *verſo*, pour déſigner la page qui eſt ſans chiffre. C'eſt par oubli que je n'ai pas averti de cela plutôt, afin qu'on ne croie pas qu'il y a de la confuſion dans les citations.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

trer dans les voies de la justice en 1442; tenoit plus que jamais avec les villes; & Jean de Baisen, qu'on peut regarder comme le chef de tous les Gentilshommes qui étoient entrés dans cette ligue, ne négligeoit rien pour resserrer les nœuds qui les unissoient. L'Ordre ne pouvoit envisager la confédération que comme une révolte commencée, qui tendoit à saper son autorité par les fondemens, & les sentimens étoient partagés, comme nous l'avons dit ailleurs, sur le remede qu'il falloit y apporter. Les uns vouloient qu'on temporisât & qu'on usât de condescendance envers les sujets, dans l'espérance de les ramener; mais l'expérience prouvoit que ce moyen étoit insuffisant, car leur audace s'étoit accrue à mesure que les Grands-Maîtres avoient molli. D'autres plus impétueux ou plus clairvoyans, prétendoient qu'on déracinât cette ligue à tout prix : c'étoit, dit-on, le sentiment du Grand-Hospitalier; mais ce parti pouvoit avoir de grands inconvéniens. Si l'on eût fait quelqu'acte de sévérité conforme aux loix de la justice, lorsque les Prussiens commencerent à se roidir contre l'autorité légitime, on eût v[illegible]semblablement étouffé la ligue; mais [illegible] qu'elle avoit acquis des forces

par l'union d'un grand nombre de villes, on devoit s'attendre que le moindre coup d'autorité feroit naître la guerre civile, & que l'Ordre ne pourroit ramener les mutins à leur devoir, qu'en se baignant dans le sang de ses sujets. Dans cette conjoncture embarrassante, le Grand-Maître prit un parti qui sembloit également éloigné des deux extrêmes : bien résolu de ne point augmenter l'audace des ligueurs en leur accordant de nouveaux avantages, il se détermina à ne combattre la confédération que par les moyens qui paroissoient les plus propres à éloigner les maux qu'on avoit à redouter. Le premier étoit de faire solliciter les ligueurs par des personnes prudentes, de renoncer à la confédération, en promettant de leur accorder toutes les graces qui dépendroient de lui; ce qui fut effectivement tenté par les Evêques & par quelques personnes de l'Ordre, mais sans succès : au défaut de ce moyen, le Grand-Maître se proposoit de s'adresser au Pape, & si l'autorité du St. Siege ne pouvoit rien contre les ligueurs, il vouloit recourir à celle de l'Empereur. Cette marche étoit sage; mais il dut s'appercevoir, dès le premier pas, qu'elle ne le conduiroit pas à son but.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. cap. 357.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Difficulté pour l'hommage.

Schutz. p. 208 & seq. Pauli. pag. 912.

1450.

Loin de pouvoir espérer de ramener les confédérés à la raison, le Grand-Maître vit renaître les difficultés, lorsqu'il s'agit de se faire rendre l'hommage accoutumé par ses sujets. L'Ordre auroit voulu qu'on lui prêtât le serment dans la même forme qu'on l'avoit fait autrefois, & les confédérés exigeoient préalablement que le Grand-Maître approuvât la confédération, & qu'on leur rendît justice sur cette longue liste d'anciens griefs, vrais ou prétendus, dont ils faisoient tant de bruit depuis si longtems. Le Grand-Maître qui étoit bien décidé à ne pas donner de nouvelles armes aux confédérés, prétendit qu'à cette assemblée qu'il avoit convoquée à Elbing, pour recevoir le serment de ses sujets, on ne devoit pas traiter d'autres matieres, ainsi que les députés des villes & de la noblesse en étoient convenus eux-mêmes. Josse de Venningen, Maître d'Allemagne, qui se trouvoit encore en Prusse, soutint vivement le Grand-Maître, ce qui n'empêcha pas qu'il n'y eût de vifs débats, qui furent enfin terminés par le serment de fidélité, que les Prussiens prêterent au Grand-Maître, dans la même forme qu'ils l'avoient fait à son prédécesseur. A cette premiere difficulté en succéda une autre,

XXIX. LOUIS D'ERLICHS-HAUSEN.

au sujet de l'Evêque de Warmie, qui prétendoit ne dépendre que du Pape. Sur quelques plaintes que firent les villes de l'Evêché qui étoient entrées dans la ligue, les confédérés déclarerent, qu'ils ne souffriroient pas que les affaires de leurs associés fussent jugées hors du pays; que si l'Evêque ne vouloit pas se soumettre au jugement du Grand-Maître, celui-ci ne devoit pas prendre sa défense, & qu'ils se chargeoient de venger eux-mêmes les injures qu'on avoit faites aux villes qui étoient entrées dans la ligue. Schutz, qui emploie sa rhétorique à persuader que les confédérés avoient raison, & à noircir les Teutoniques, ne pouvoit mieux nous faire connoître quels étoient l'esprit & les projets des ligueurs.

Le Pape envoie un Légat.

Chr. Ord. cap. 357. *Schutz. p.* 300 *& seq.*

1450.

Le Grand-Maître, après avoir envoyé de nouveaux députés aux ligueurs, avec aussi peu de succès que la premiere fois, pria le Pape de l'aider à ramener ses sujets à l'obéissance : ce qui détermina Nicolas V, à envoyer un Légat en Prusse avec des pouvoirs convenables (1). Le

(1) Tous les écrivains nomment ce Légat *Ludovicus Episcopus Silvensis*. Curicken, dans la description de Dantzig, nous met sur les voies pour connoître cet Evêché, en disant que le Légat étoit un Evêque Portugais (*pag.* 23). Ainsi Louis étoit Evê-

XXIX. Louis d'Erlichshausen.

Légat étant arrivé vers la fin de l'année, montra sa commission au Grand-Maître, & lui dit, que le St. Pere étant instruit que le culte de la Religion & les libertés ecclésiastiques avoient souffert de fortes atteintes dans la Prusse, & que ce pays étoit troublé par des conspirations & des nouveautés aussi préjudiciables à la Religion & à la justice qu'au droit public, il l'avoit envoyé pour s'informer de la vérité, pour abolir tout ce qui seroit contraire à la Religion & à la justice, & pour réduire les rebelles par des excommunications, s'il étoit nécessaire. Le Grand-Maître ayant convoqué les députés de la noblesse & des villes à Elbing, leur fit part de ce qu'il avoit appris du Légat : ce qui occasionna une vive contestation ; car les confédérés, prétendant n'avoir manqué en rien à l'Ordre, ni à la justice, vouloient que le Grand-Maître épousât leur cause. Ils accuserent l'Evêque de Warmie, d'avoir occasionné tous les troubles, &

---

que des Algarves. *Silva* Silves, dit l'Abbé de Commanville, petite ville des Algarves dans le royaume de Portugal, à deux lieues de la mer, qui est une des quatre villes Episcopales de ce diocese, & a été plus particuliérement la résidence des Prélats depuis l'an 1188, jusqu'à l'an 1590. *Hist. des Arch. & Evêch.* &c. *à Rouen 1770, table alphab. pag. 216.*

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

conclurent en disant, que si le Grand-Maître ne prenoit pas leur défense, ils sauroient y pourvoir eux-mêmes, non-seulement devant le Pape, mais encore devant les autres Princes : ils ajouterent qu'ils lui conseilloient de ne pas leur donner lieu de faire connoître au public, les sujets de plaintes qu'ils avoient, & qui ne pouvoient que faire déshonneur à l'Ordre : plaisante menace, puisqu'il y avoit dix ans qu'ils ne cessoient de les faire retentir aux oreilles de tout le monde. Le Grand-Maître, piqué de cet excès d'insolence, répondit avec beaucoup de vivacité aux confédérés, & ajouta qu'il étoit prêt à s'en rapporter aux décisions de l'Eglise ; mais qu'ils prissent garde, s'ils refusoient de s'y soumettre, qu'elle ne les rejettât de son sein. Ces dernieres paroles intimiderent les députés de Marienbourg & de Choinitz ; ils renoncerent à la ligue au nom de leurs villes, & voulurent faire arracher leurs sceaux de l'acte de la confédération ; mais les autres s'opposerent à la mutilation de cette chartre, & en prirent occasion de resserrer encore plus étroitement les nœuds qui les unissoient. Le Légat étant informé de ces circonstances, se fâcha contre l'Evêque de Warmie & les Teutoniques, & leur dit,

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Schutz. p. 302.

1451.

qu'il étoit inutile de le faire venir de si loin, puisqu'ils s'étoient laissé ôter jusqu'au pouvoir de punir des rebelles qui les bravoient. Dans une assemblée tenue à Elbing le 2 de Janvier de l'an 1451, les confédérés tâcherent de s'excuser vis-à-vis du Légat, sur ce qu'on les avoit accusés à Rome d'avoir attenté à la Religion & aux droits des ecclésiastiques, & ils entre prirent de prouver la justice de leur ligue; mais après avoir péroré en vain pendant quelque tems, ils conclurent à refuser nettement de soumettre leurs affaires à la connoissance du Légat; de sorte que ce Prélat prit le parti de retourner à Rome (1).

L'Empereur confirme la confédération.

1451.

Les confédérés jugeant bien qu'après cet éclat, le Grand-Maître ne manqueroit pas de recourir à l'Empereur, résolurent de le prévenir. Pendant que le Légat étoit encore en Prusse, ils envoyerent des députés à Frédéric pour le prier de confirmer la ligue; ce qui leur fut accordé par un diplôme, daté du lundi d'après la Purification, c'est-à-dire, du 8 février 1451. Après la maniere dont l'Empereur s'étoit exprimé en 1442, en

Ap. Lunig. V. Teuts. Ord. num. 35.

(1) Nous apprenons le refus obstiné, que firent les confédérés de reconnoître le Légat, par la réponse que le Grand-Maître leur fit au mois d'août de l'an 1452. *Schutz. pag. 309.*

confirmant les privileges de l'Ordre, ainsi que nous l'avons dit en son lieu, on est étonné de lui voir approuver une confédération, qui ne tendoit qu'à le priver de tous ses droits. Il est vrai qu'il enjoignoit aux confédérés de rendre au Grand-Maître l'obéissance qu'ils lui devoient, conformément à leurs privileges : mais ces mêmes privileges étoient un des prétextes de la révolte des Prussiens contre leurs maîtres, puisqu'ils prétendoient tous jouir des graces qui n'avoient été accordées qu'à la province de Culm. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas douter que la religion de l'Empereur n'ait été surprise dans cette occasion, puisque nous lui verrons casser la confédération avec connoissance de cause, lorsque cette affaire fut portée à son tribunal. La facilité, avec laquelle les députés de la ligue obtinrent ce diplôme de confirmation, prouve bien que c'est à tort que Schutz prétend, que le Grand-Maître ne cessoit de faire rétentir la cour de l'Empereur & des autres Princes de l'Empire, de ses plaintes contre les Prussiens; car l'Empereur mieux informé, n'eût certainement pas donné un diplôme, qui ne pouvoit que les rendre plus fiers; & l'on ne peut que blâmer le Grand-Maître de n'avoir pas pris ses mesures pour prévenir un pa-

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Schutz. Edit Germ. fol. 164. vers.

Pag. 300.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Schutz. p. 204.

reil coup (1). Cet événement fut suivi d'une nouvelle difficulté. Le Grand-Maître convoqua la noblesse & les députés des villes à Elbing, pour le 10 de mai, afin d'assister à ce jugement public, qu'elles prétendoient qu'on devoit tenir tous les ans; & il déclara en même tems, qu'il désiroit qu'on terminât dans cette assemblée, les difficultés qui existoient entre l'Ordre & ses sujets. Cet arrangement ne fut pas du goût des confédérés : ils prétendirent que l'on s'étoit éloigné de la forme prescrite dans le choix des assesseurs; ils demanderent un plus long délai, & soutinrent que non-seulement on devoit examiner les griefs, qu'ils pouvoient avoir contre l'Ordre depuis l'élection du Grand-Maître, mais encore contre tous ceux qui l'avoient précédé : de maniere que personne ne comparut devant ce

(1) Voici comme l'Empereur s'exprime dans ce diplôme, au sujet de l'obéissance que les confédérés devoient au Grand-Maître. *Doch also, das diese vorgenannte Stadte, auch die ritter, knecht, und andere, die Sich in oben Verschriebener mas mit einander vereiniget, verbunden, oder vertrahen hetten, dem Ervvirdigen Hochmeister Deutschen Ordens in Preusszen, unserm und unsers reichs lieben andachtigen, und andern ihren Oberherren, darunter sie gelegen und gesesszem seynd, thun alles, das sie ihnen von rechts wegen, nach inhalt ihrer privilegien und freyheiten zu thun pflichtig und schuldig seyn.* Lunig. loc. cit.

tribunal, sans que l'on puisse assurer si ce fut par la faute du Grand-Maître, ou des confédérés qui formoient de nouvelles prétentions; car Schutz montre tant de partialité dans le récit de ces événemens, qu'il n'est pas possible d'y mettre de la confiance.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Menaces faites aux Prussiens. *Ibid. pag.* 305 & *seq.* 1451.

La joie, qu'avoient eue les confédérés de voir la ligue confirmée par l'Empereur, fut troublée par plusieurs lettres qu'ils reçurent dans le courant de juillet : l'une étoit de Théodoric, Electeur de Cologne, & les autres de Frédéric II, Electeur de Brandebourg, & du Margrave Albert, surnommé l'Achylle, son frere. Ces Princes, à qui le sort de la Prusse, & principalement celui de l'Ordre Teutonique, ne pouvoit être indifférent, avoient écrit à la confédération en genéral & aux grandes villes en particulier, pour les engager à renoncer à cette ligue, qu'ils traitoient avec raison de révolte ouverte contre leurs maîtres; les exhortant à prévenir par une juste soumission, les maux qu'elle ne manqueroit pas de leur attirer. Mais ce qui dut étonner davantage les ligueurs, fut une lettre de l'Empereur, qui avoit confirmé la confédération au commencement de l'année. Ce Prince, mieux instruit des menées des Prussiens, les traita comme

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

des rebelles, en leur faisant de grandes menaces, s'ils ne renonçoient à cette conspiration. Le Pape, de son côté, écrivit au Grand-Maître & à l'Evêque de Warmie : il reprenoit fortement le premier de ce qu'il avoit laissé partir son Légat sans avoir rien terminé, & de ce qu'il n'avoit pas sévi contre ses sujets rebelles, qui étoient, disoit-il, pires que des payens ; ce qui donnoit lieu de soupçonner qu'il les favorisoit secrétement ; il finissoit en ordonnant très-sévérement au Grand-Maître, de suivre ses ordres plus ponctuellement à l'avenir, sous peine d'être regardé comme ennemi de l'Eglise & un apostat. Nous ne connoissons ce Bref du St. Pere, que par l'extrait que Schutz nous en a donné, mais on peut en conclure, premiérement, que le penchant des Prussiens pour l'hérésie, étoit une des causes de la ligue, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, puisque le Pape comparoît les rebelles aux payens, & déclaroit que le Grand-Maître seroit regardé comme un apostat s'il les favorisoit : secondement, on voit que le Pape avoit ordonné précédemment au Grand-Maître de sévir contre ses sujets révoltés, ce qu'il n'avoit apparemment osé faire, dans la crainte de voir éclater les maux, dont il étoit me-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

nacé (1). Par le second Bref, le Pape enjoignoit à l'Evêque de Warmie, d'employer les exhortations, les menaces & les excommunications pour ramener les confédérés à leur devoir, afin que la chrétienté ne fût pas troublée par cette révolte. On ne sait aucun détail des mouvemens, que l'Evêque de Warmie s'est donnés, pour surmonter l'opiniâtreté des Prussiens; mais on peut assurer qu'il ne

(1) *Scripsit etiam magnis cum interminationibus Papa Nicolaus tam ad Ludovicum Magistrum, quam ad Episcopum Warmiensem, Magistrum quidem objurgans, quod Legatum Sacro Sanctæ Sedis, ex Prussiâ re infectâ, improbabili exemplo dimisisset, neque in rebelles subditos, ethnicis etiam deteriores, animadvertisset, ex quo suspicari liceret, ipsum ejus conspirationis fautorem esse; mandans itidem severius, nisi hostis Romanæ Ecclesiæ & Apostolicæ Sedis apostata haberi velit, ut in posterùm mandatis ejus accuratiùs pareret.* Schutz. pag. 305. Après avoir rapporté les extraits, tant de cette lettre, que de celle de l'Empereur & de plusieurs Princes de l'Empire, qui regardoient les Prussiens comme des rebelles, comment cet auteur s'est-il obstiné à peindre toujours les confédérés comme innocens, & les Teutoniques comme des monstres? Nous voyons par un autre passage du même auteur, que le Pape avoit cassé formellement la ligue. *Ibid. pag. 320.* Le Bref du Pape de l'an 1451, nous apprend encore une chose fort importante; savoir, que le Hussitisme qui avoit d'abord fait des progrès dans l'Ordre même, en étoit entièrement ou presqu'entiérement banni : car si quelques Chevaliers avoient été soupçonnés de tenir encore à cette héréfie, le Pape, qui devoit connoître l'état de la Prusse par le rapport de son Légat, n'auroit pas manqué d'en faire des reproches au Grand-Maître, dans cette même lettre où il s'élevoit si fortement contre les Prussiens.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

lança pas contre eux les foudres de l'Eglise, comme il y étoit autorisé : car nous voyons qu'Æneas Sylvius, alors Nonce du St. Siege, déconseilla au Pape en 1453, d'excommunier les Prussiens, non qu'ils ne l'eussent bien mérité, mais parce qu'il étoit à craindre qu'ils ne méprisassent l'excommunication, à l'imitation des Autrichiens & des habitans de Padoue. Les Prussiens furent cependant excommuniés à cause de leur révolte; mais ce ne fut qu'après que le Cardinal de Cusa fut envoyé en Prusse avec la qualité de Légat *a latere*, comme nous le dirons en son lieu.

Bzovius, tom. 17. p. 103. col. 1.

Pag. 305.

Si l'on en croit Schutz, les confédérés ayant vu les différentes lettres, dont nous venons de parler, eurent l'insolence de prier le Grand-Maître de prendre leur parti, & de faire connoître leur innocence au Pape, à l'Empereur, & aux autres Princes. Au-lieu de cela, le Grand-Maître n'omit rien pour les engager à renoncer volontairement à leur ligue, qui les rendoit si odieux aux étrangers, & qui pouvoit avoir des suites si funestes pour la Prusse en général, & pour eux-mêmes en particulier ; & il leur présenta le modele d'une chartre, par laquelle il les assuroit qu'ils jouiroient entiérement de tous les privileges qui leur avoient

été accordés précédemment (1). Ce fut en vain : les esprits étoient endurcis, & leur obstination dut faire voir au Grand-Maître, que toutes les propositions qu'il pourroit faire, ne seroient pas capables de les ramener à la voie de la justice.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Vers la fin de l'an 1451, Pierre de Vasquesz, Ambassadeur de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, vint trouver le Roi de Pologne à Kowno, pour le prier de le seconder dans le projet qu'il avoit formé avec le Roi d'Arragon, de reconquérir la Terre-Sainte; mais Casimir s'en excusa sur la crainte des Tartares. L'Ambassadeur s'étant rendu auprès du Grand-Maître, ne fut pas plus heureux; mais on ne peut pas faire un crime à l'Ordre de s'être refusé aux demandes de Philippe. Les dissentions qui déchiroient la Prusse, ne permettoient pas au Grand-Maître de s'embarquer dans des entreprises étrangeres; & d'ailleurs il paroît qu'il y avoit plus d'ostentation que de réalité dans le projet du Duc de Bourgogne.

Dlugoss. pag. 79.

Les difficultés recommencerent avec l'année 1452, & les confédérés envoyerent des députés au Grand-Maître vers

Continuation des difficultés. *Schutz. p. 307.* 1452.

(1) Il se trouve dans l'édition allemande de Schutz, folio 776.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

le mois de juin, tant pour se plaindre que l'assemblée judicielle, qu'il avoit tenue l'année précédente, n'étoit pas en regle, que pour en demander une nouvelle; à quoi le Grand-Maître répondit sur le champ: mais comme les députés étoient en même tems chargés de faire valoir la fidélité que les Prussiens avoient toujours gardée à l'Ordre, & de se plaindre de ce qu'on traitoit de révolte leur ligue qu'ils prétendoient si juste, le Grand-Maître différa de répondre à ce dernier article; parce qu'il devoit faire un voyage en Poméranie, & avoir une entrevue avec le Roi de Pologne. Pendant ce tems, il arriva de nouvelles lettres de l'Empereur aux grandes villes de la Prusse, pour les exhorter à rompre la confédération, & à rendre au Grand-Maître toute l'autorité, dont elles l'avoient privé, sous peine d'être traitées selon la rigueur de la justice.

Ibid. pag. 309.

La paix renouvellée entre l'Ordre & la Pologne.

Dlugoss. lib. 13. pag. 92.

1452.

Il y avoit plus de deux ans que le Grand-Maître étoit élu, sans qu'il eût encore fait le serment de garder la paix avec la Pologne, comme il y étoit obligé par l'article 45 du traité de Brzesc; mais ce n'étoit pas sa faute, puisqu'il étoit stipulé qu'il devoit en être requis par des Ambassadeurs, que le Roi enverroit à cet effet. Suivant Dlugoss, il s'étoit élevé de part & d'autre, quelques difficultés qu'il

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

qu'il ne particularise pas, & c'étoit apparemment pour les applanir que le Roi vouloit avoir une entrevue avec le Grand-Maître. Casimir étant parti de Cracovie, passa par Lencici & arriva à Nessaw le 26 de juillet. Ayant invité le Grand-Maître à dîner pour le surlendemain, ce Prince s'y rendit avec quelques Evêques & quelques Commandeurs de son Ordre, & reçut divers présens du Roi, entr'autres des fourrures précieuses. Le lendemain le Grand-Maître donna à dîner au Roi & aux Grands de Pologne, dans sa ville de Thorn, & les deux Princes jurerent & renouvellerent la paix perpétuelle, & terminerent toutes les difficultés qui s'étoient élevées récemment. Tant de témoignages d'amitié entre les Rois de Pologne & les Grands-Maîtres sembloient devoir resserrer l'union des deux Etats, & rendre la paix durable; mais ce calme trompeur étoit l'avant-coureur de la tempête (1).

(1) Voici le passage de Dlugoss, que la suite des événemens rend très-remarquable. *Abinde discedens (Rex) in crastino S. Jacobi Apostoli venit Niesshoviam ubi Magistrum Prussiæ cum Episcopis & Commendatoribus, feria quinta post festum S. Jacobi invitans, magnifico convivio & vestibus sabellinis aliisque muneribus honoravit. Altero quoque die, videlicet feria sexta, Rex ipse Casimirus ab eodem Magistro invitatus, dissuadentibus omnibus Consiliariis, in Thorun descendit & in castro prandium cum Prælatis ac Baronibus regni Poloniæ habuit. Ibi*

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Propositions du Grand-Maître aux confédérés.

Schutz. p. 309 & seq.

1452.

Après que le Grand-Maître eut renouvellé la paix à Thorn, il répondit aux confédérés. Comme ils n'avoient cessé d'afficher le désir de voir rétablir l'union, & de rendre à l'Ordre ce qui lui étoit du, tandis qu'ils ne travailloient qu'à le dépouiller entiérement de son autorité, ce Prince attesta de son côté qu'il n'avoit pas d'autre désir que de voir renaître la bonne union, & qu'il n'y avoit rien qu'il ne fut prêt à faire en leur faveur conformément aux loix de la justice. Vous vous souvenez, disoit le Grand-Maître, que le Pape ayant envoyé un Légat, vous avez refusé obstinément de le reconnoître, & depuis ce tems-là, vous ne cessez de m'écrire & de m'envoyer des députés pour renouveller vos plaintes : si je vous fais quelques propositions, vous ne les trouvez jamais équitables ; & si vous m'en faites, elles sont de nature à ne pouvoir être acceptées : ce qui vient de ce que les hommes ne sont jamais bons juges dans leur propre cause. Si dès le commencement, nous avions soumis nos

quoque Magister Prussiæ suam serenitatem honestis muneribus donavit. Fœdus etiam pacis perpetuæ inter regnum Poloniæ & Prussiam firmatum, innovatum est, & dissentiones hinc inde exortæ, sopitæ. Loc. cit. Elles ne furent cependant pas toutes assoupies, car tous les sermens du Roi de Pologne ne purent l'engager à remettre à l'Ordre la sentence des Nonces de l'an 1339.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

difficultés à un juge étranger, il y a long-tems qu'on auroit vu renaître la paix parmi nous. Si donc vous la désirez autant que vous l'annoncez, faites une liste de toutes vos plaintes; j'en ferai autant; & puis nous choisirons un juge, à qui nous promettrons d'obéir. Si vous ne voulez pas être jugé par le Souverain Pontife, parce qu'il est trop éloigné, vous ne refuserez certainement pas l'Empereur; ou si vous l'aimez mieux, prenons pour arbitre, celui des Electeurs, des Princes, ou des Evêques de l'Empire, en qui nous mettrons le plus de confiance. Si ce parti ne nous convient pas, je consens à prendre pour juge un des Evêques de la Prusse ou de la Livonie; & dans le cas que vous ne vouliez pas acquiescer à cette proposition, je vous laisse encore le choix de prendre pour arbitres deux Gentilshommes Prussiens, que j'absoudrai du serment de fidélité qu'ils m'ont prêté, afin qu'ils soient entiérement libres : s'ils ne peuvent pas nous accorder, ils seront autorisés de porter une sentence arbitrale, à laquelle nous nous soumettrons; & s'ils ne peuvent pas s'accorder entre eux pour porter cette sentence, nous nous en rapporterons alors à la décision du Pape ou de l'Empereur, ou de celui des Princes de l'Empire, que nous ferons

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

convenus de prendre pour arbitre ſuprême. Faites attention, ajoutoit le Grand-Maître, que ſi vous refuſez ces propoſitions, il ne vous reſtera plus de prétexte pour ſoutenir votre prétendue innocence. Effectivement, il étoit impoſſible de montrer un plus grand déſir de terminer les difficultés qui déſoloient la Pruſſe.

Ils envoient des Députés à l'Empereur.

Schutz. p. 510 & ſeq.

1452.

Les confédérés preſſés par les propoſitions du Grand-Maître, n'oſerent les refuſer, mais ils récuſerent preſque tous les arbitres, qu'il avoit indiqués. Selon eux, la plupart étoient prévenus par les calomnies, qu'on avoit débitées contre eux, & ils ne voyoient pas plus de ſûreté à prendre des juges dans le pays même; c'eſt pourquoi ils propoſerent de prendre pour arbitres le Roi & le Sénat de Pologne. L'Ordre avoit fait une trop fâcheuſe & trop longue expérience de la mauvaiſe foi des Polonois, pour pouvoir accepter une pareille propoſition; & peut-être que le Grand-Maître avoit déja quelque ſoupçon ſur la façon de penſer & même ſur la conduite des Polonois dans cette occaſion. Cependant pour ne point offenſer un voiſin, avec lequel il venoit de renouveller la paix, il ſe contenta de répondre qu'il ne pouvoit accepter le Roi de Pologne pour juge, parce qu'il étoit perſuadé que ſes

Chevaliers n'y consentiroient pas. Casimir étoit certainement l'arbitre auquel les confédérés auroient soumis le plus volontiers leurs intérêts, soit qu'ils fussent déja d'accord avec lui, ou que se reposant sur la haine que les Polonois avoient toujours eue pour les Teutoniques, ils ne doutassent pas que le Roi ne saisit cette occasion de leur nuire : cependant ils n'insisterent pas, parce qu'ils virent bien que l'Ordre ne consentiroit jamais à courir de pareils risques; ainsi ils se déciderent à accepter l'Empereur pour juge, persuadés que ce Prince ne pourroit jamais casser la confédération qu'il avoit confirmée lui même. Les ligueurs nommerent le 20 de septembre les députés qu'ils vouloient envoyer à Vienne : c'étoient Augustin de Scheibe & Ramsel de Ludwigsdorf pour la noblesse, & les Bourgmestres de Thorn & de Konigsberg pour les villes; mais ils ne partirent qu'un mois après, parce qu'ils furent retenus par diverses propositions d'accommodement, que le Grand-Maître fit encore aux confédérés.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Sur ces entrefaites, les esprits s'échaufferent de part & d'autre, au point que l'on eut à craindre de voir une rupture ouverte. Les ligueurs prétendoient que le Grand-Maître sollicitoit le secours des Princes étrangers en cas d'événement,

Schutz. p. 311 & seq.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ce qui eût été très-prudent ; & ils voyoient avec peine que l'on approvisionnât les forteresses. Ceux qui étoient attachés aux différens partis, en prenoient occasion de se dire des injures : les partisans du Grand-Maître traitoient les Prussiens d'esclaves, & ceux des ligueurs traitoient les Teutoniques de tyrans, ajoutant que la plus grande partie de leurs ancêtres étoient venus s'établir en Prusse, non pour y servir, mais pour y jouir de la même liberté qu'ils avoient en Allemagne, & qu'ils avoient apportée avec eux. Le Grand-Maître, qui craignoit que de ces clameurs, le peuple n'en vînt aux voies de fait, mettoit tout en œuvre pour les étouffer, en quoi il étoit principalement secondé par l'Evêque de Pomésanie. Les villes, de leur côté, & principalement celle de Dantzig ne négligeoient rien pour se mettre en état de défense en cas d'événement, ce qui engagea le Grand-Maître à charger le Commandeur du château de Dantzig, de faire connoître ses intentions à la ville : non-content de cela, il écrivit aux Dantzigois, & aux habitans des autres villes, les assura de ses intentions pacifiques, & parvint à rétablir un calme momentané ; c'est-à-dire, à éloigner pour quelque tems ...r, dont il étoit menacé.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

On prend l'Empereur pour arbitre.

Schutz. p. 312 & seq.

1452.

Les députés des ligueurs étant arrivés à Neustadt, où l'Empereur s'étoit retiré à cause de la peste, montrerent leur commission, offrirent quelques présens au chef de l'Empire, & en eurent une audience le 4 de décembre de l'an 1452, où ils exposerent le sujet de leurs demandes. Nous ne rapporterons pas leur harangue : ce sont les faits & non les mémoires des Avocats, qui sont la matiere de l'histoire ; mais nous observerons qu'ils débuterent par une imposture singuliere, puisqu'ils dirent, que si les Teutoniques avoient voulu se soumettre au jugement de Sa Majesté, il y avoit long-tems que la paix auroit été rétablie dans la Prusse; tandis que Schutz nous apprend que le Grand-Maître les avoit fait citer à l'Empire long-tems auparavant, & qu'il dit encore plus loin, que les confédérés ne se sont soumis au jugement de l'Empereur, que parce que le Grand-Maître l'avoit voulu & les y avoit engagés. Quoi qu'il en soit, la conclusion des confédérés fut de remettre leur cause à la décision de l'Empereur, qui ajourna les parties au 24 juin de l'année suivante, & défendit de rien innover de part ni d'autre jusqu'à cette époque. Quelques jours après, c'est-à-dire, le 15 de décembre, Frédéric confirma à la demande

Pag. 315.

Lunig. V. Teutsch. Ord. num. 36 pag. 19.

des députés de la ligue, tous les privileges des villes de la Prusse.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Suite des difficultés.

Schutz. p. 315 & seq.

1453.

L'arrivée des députés, qui revinrent en Prusse au commencement de l'an 1453, occasionna de nouvelles difficultés. Il y eut d'abord des contestations pour la confirmation des privileges des villes, que l'Empereur avoit accordée; parce que les confédérés refuserent obstinément de la montrer au Grand-Maître, avant le jour du jugement : en sorte qu'il fut obligé de protester que, si l'Ordre faisoit quelque chose de contraire aux dispositions de cette chartre, on ne pourroit pas lui imputer la faute. Les confédérés ayant mis de leur autorité, des taxes sur les villes pour subvenir au fraix du procès, le Grand-Maître prétendit qu'outre que c'étoit déroger à son autorité, c'étoit encore aller directement contre l'ordonnance de l'Empereur, qui avoit défendu de faire aucune innovation, jusqu'à ce qu'il eût prononcé sa sentence. D'un autre côté, les confédérés se plaignoient que les Commandeurs les traitoient de rebelles & de parjures : à quoi le Grand-Maître répondit que c'étoit à son insu; mais que si le moindre des leurs étoit en état de prouver qu'une personne attachée à l'Ordre lui eût dit des injures, il montreroit par la sévérité, avec laquelle

il la puniroit, combien il désapprouvoit de semblables procédés. Ce Prince, qui n'avoit rien de plus à cœur, que de rétablir la bonne union de la maniere la plus prompte & la moins dispendieuse pour ses sujets, proposa encore de choisir de part & d'autre, trois ou quatre arbitres pour terminer amiablement toutes les difficultés; en faisant faire serment à ces arbitres, que s'ils ne parvenoient pas à pacifier les parties, ils garderoient jusqu'à la mort, un secret inviolable sur tout ce qui leur auroit été dit par les deux partis. Les confédérés, qui étoient bien décidés à ne se prêter à aucun accommodement, & même à ne déférer à aucun jugement, étoient bien éloignés de répondre aux bonnes intentions du Grand-Maître, puisqu'ils s'assemblerent au mois d'avril, afin de prendre les mesures les plus propres à assurer la révolte, qu'ils méditoient depuis long-tems. Il étoit moralement impossible que le secret fût gardé par un si grand nombre de personnes, ce qui faisoit que les Teutoniques n'avoient pas grande peine à pénétrer leurs desseins : c'est pourquoi ils formerent un Conseil de dix Gentilshommes & d'autant de citoyens des villes, auxquels ils donnerent toute l'autorité, en sorte que tous les autres membres de la

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. pag 317.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ligue déféroient aveuglément à leur décision. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable, & ce qui est peut-être sans exemple, c'est que les noms de ces vingt Conseillers, n'étoient connus que d'une petite partie des ligueurs, & qu'ils furent par conséquent totalement ignorés des Chevaliers, même pendant tout le tems que dura la guerre; ensorte que l'histoire n'a pas même conservé le nom d'un seul de ces chefs de la révolte, qui n'ont jamais paru dans aucun acte public. On pourroit demander comment il étoit possible qu'ils ne fussent pas connus, puisqu'ils devoient s'assembler souvent? Mais il est probable que des gens, qui avoient senti l'importance du secret, au point de ne pas vouloir qu'aucun d'eux fût exposé à la tentation de le révéler, avoient su trouver le moyen de se voir ou de communiquer ensemble clandestinement. Comme la ville de Dantzig étoit à la tête de toutes celles de la ligue, il est vraisemblable que c'étoit là où se tenoient les Conseillers, qui n'avoient pas de peine à s'assembler en secret, dans une si grande ville.

Envoi de plusieurs députations. *Schutz. p. 327.*

1453.

Au commencement du mois de mai, le Grand-Maître & les confédérés nommerent les députés qui devoient aller entendre la sentence de l'Empereur, &

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

solliciter respectivement les intérêts de leurs Commettans. Ceux de l'Ordre étoient François Kuschmaltz Evêque de Warmie, & Henri Comte de Plauen Grand-Hospitalier, auxquels se joignirent deux Commandeurs de l'Allemagne avec plusieurs Docteurs d'une grande réputation. On peut remarquer par anticipation, que Louis Duc de Baviere, Jean & Albert Margraves de Brandebourg, & Antoine Evêque de Bamberg, joignirent leurs sollicitations à celles de ces députés auprès de l'Empereur (1). Quant aux députés de la confédération, ce furent Jean de Thuer, Ramsel de Ludwigsdorf & Gabriel de Baisen, Chevaliers; Jean Matzkow & Tideman de

(1) Le Roi de Pologne fit un traité d'union & d'amitié avec Louis Duc de Baviere Comte Palatin, le 5 septembre de la même année 1453, par lequel il s'engageoit de ne point faire la guerre aux habitans du Palatinat, ni de la Baviere, non plus qu'aux personnes qui s'étoient mises sous sa protection : *Præterea nolumus nec debemus suæ dilectioni ejusdemque terris & hominibus, ac singulariter Pfaltz & Bavariæ Ducatibus .... ac illis, qui ad ejus protectionem extunc spectare demonstrantur, quacumque ex causa guerras struere, & movere, eosque diffidare, aut hostiliter impetere per nos, aut submissas personas, fraude, ac quovis dolo semotis.* Cod. Pol. tom. I, pag 382. Quand on considere combien les domaines du Duc étoient éloignés, & à l'abri des entreprises de la Pologne, on ne peut pas douter qu'il n'ait engagé le Roi à faire ce traité, pour l'empêcher de soutenir les rebelles de la Prusse contre l'Ordre Teutonique qu'il protégeoit ouvertement.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Wege Confuls, l'un de la ville de Culm, & l'autre de celle de Thorn, & Guillaume Jordan Sénateur de Dantzig. Le Grand-Maître n'avoit pas été jufque-là fans démêler les projets des confédérés : leur obftination à maintenir la ligue, malgré toutes les offres qu'il leur avoit faites, lui affuroit, que s'il gagnoit fon procès à Vienne, comme il devoit s'en flatter, la fentence de l'Empereur ne feroit pas capable d'abattre ces mutins, & qu'il devoit s'attendre à de grands éclats de leur part. Dans une pareille conjoncture, il eut été prudent d'avoir des forces en mains pour réprimer leur projet ; mais les moindres démarches qu'il eut faites pour fe procurer des fecours effectifs, auroient fuffi pour faire éclater une conjuration que des circonftances heureufes pouvoient arrêter, en temporifant : ainfi il fe réduifit à envoyer des députés dans différentes Cours, pour difpofer les Princes en fa faveur, en cas d'événement. Les confédérés en firent autant probablement pour éclairer la conduite des Teutoniques, & fous prétexte de réfuter les calomnies qu'ils prétendoient que l'on repandoit contre eux.

Les ligueurs s'adreffent au Roi de Pologne.

Les députés que les ligueurs avoient envoyés à la diete de Parczow pendant l'octave de la Fête-Dieu, s'adrefferent

au Roi de Pologne pour lui demander du ſecours, ſi les Chevaliers Teutoniques uſoient de quelque violence à leur égard ; ce que le Roi leur promit, en diſant qu'il ne refuſeroit jamais ſon aſſiſtance aux opprimés qui auroient récours à lui. Les Ambaſſadeurs du Grand-Maître qui ſe trouvoient à Parczow, firent les plus vives repréſentations à Caſimir, pour qu'il ne ſe mêlât pas de cette affaire, & qu'il n'ajoutât pas foi à des ſujets qui ſe plaignoient à tort de leurs maîtres ; & ils lui rappellerent les ſermens qu'il avoit faits de garder la paix perpétuelle avec l'Ordre : à quoi il répondit, que ſon intention n'étoit pas de fomenter la diſcorde, & qu'il s'offroit pour arbitre de leurs différends : ce que les Teutoniques refuſerent hautement, dit Schutz, tandis que les confédérés le déſiroient ardemment. Ni le Grand-Maître, ni les confédérés ne pouvoient accepter l'offre de Caſimir, puiſqu'ils avoient ſoumis leur cauſe à l'Empereur ; mais ſi l'on conſidere attentivement ce paſſage de Schutz, on jugera que les confédérés étoient aſſurés depuis long-tems du ſecours du Roi de Pologne, qu'ils avoient propoſé pour arbitre dès l'année précédente ; car il n'eſt pas vraiſemblable que Caſimir eût

XXIX.
LOUIS D'ERLICHHAUSEN.
Schutz. p. 318.
Pauli. pag. 318.
1453.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

promis de fécourir les rebelles de la Pruffe, fur une premiere demande, & s'il n'eut pas déja pris d'avance le parti de profiter de la circonftance pour nuire à l'Ordre Teutonique. Il eft vrai que pour cela, il falloit enfreindre les fermens les plus folemnels; mais le parjure devoit moins coûter au fils de Jagellon qu'à tout autre (1).

Le jugement de l'Empereur eft différé.

Schutz. p. 320 & feq. Pauli pag. 318.

1453.

Les députés du Grand-Maître & des confédérés s'étoient mis en route pour Vienne, avec des faufs-conduits de l'Empereur & du Roi de Bohême, qui étoient alors brouillés : ceux de l'Ordre ainfi que deux députés de la ligue ar-

(1) Dlugofs *pag. 112 & feq.* rapporte la chofe différemment : felon lui, les confédérés ne demandoient autre chofe, finon que le Roi recommandât leur caufe à l'Empereur qu'ils avoient pris pour juge, à quoi Cafimir répondit qu'il vouloit refter neutre, fur-tout que l'affaire étoit portée à la connoiffance du chef de l'Empire; & il offrit fes bons offices pour accommoder le différend des Chevaliers avec leurs fujets. Cependant, l'on peut augurer du récit de cet hiftorien, que le Roi de Pologne commença de cette époque, à vouloir profiter de l'occafion pour écrafer l'Ordre; car il ajoute : *Ab eo autem tempore pacis perpetuæ, inter Regnum Poloniæ & Magiftrum atque Ordinem Crucifericum firmatæ, tranquilitas, cui utraque pars nimium confidere videbatur, non fecus quam folis ferenitas intenfa, in bellorum nimbos, fenfim cæpit defervefcere repentinos.* On peut remarquer que ce contemporain par une fuite de fon exactitude ordinaire, donne le nom de *Conrard* au Grand-Maître de l'Ordre Teutonique.

riverent heureusement à leur destination; mais Jean de Thuer, Gabriel de Baisen, Jean Matzkow & Guillaume Jordan, furent attaqués près de Brin en Moravie, par un nommé *Maltitz*, qui étoit à la tête d'une troupe de brigands. Le seul Baisen ayant reçu quelques blessures, s'échappa de leurs mains par la légéreté de son cheval, & les autres furent arrêtés avec tous leurs effets, & par conséquent leurs papiers; mais George Podiebrad, Régent de Bohême, les fit mettre en liberté au mois de septembre suivant. Les confédérés ne manquerent pas d'attribuer cet événement aux Teutoniques, qui avoient, disoient-ils, suborné Maltitz pour arrêter leurs députés, & l'on ajouta que l'Evêque de Warmie avoit voulu engager le même Maltitz à lui livrer les députés avec tous leurs papiers. Mais il est aisé de se convaincre que c'est une fausseté manifeste. Qu'est-ce que les Teutoniques auroient gagné en faisant différer un jugement qui étoit devenu nécessaire, & qu'ils désiroient depuis long-tems? & s'ils se fussent rendus maîtres de la personne des députés ou de leurs papiers, dont le contenu ne pouvoit leur être caché, n'auroient-ils pas fait éclater sur le champ une révolte, qu'ils s'efforcoient d'éloigner en gar-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN. *Schntz. p. 321 & seq.*

dant toute forte de ménagemens? Cet événement ayant fait furfeoir le jugement jufqu'au mois de novembre, les Confeillers de l'Empereur profiterent de cet intervalle pour effayer d'arranger les parties. Les députés des confédérés donnerent la lifte de leurs griefs, qui étoient les mêmes que nous avons examinés plus haut, auxquels ils en ajouterent quelques autres, & l'on fe doute bien, que les Teutoniques ne manquerent pas de produire auffi les leurs; mais toutes ces peines furent inutiles, parce que les députés de l'Ordre vouloient qu'on abolit la ligue, & que les confédérés, fiers de la confirmation qu'ils avoient obtenue de l'Empereur, prétendoient la maintenir à tout prix. Il n'y a pas de doute que c'étoit cette confirmation qui avoit engagé les ligueurs à foumettre leur caufe à l'Empereur, parce qu'ils fe perfuadoient qu'il ne pourroit pas caffer ce qu'il avoit lui-même approuvé.

Pendant ce tems, les difficultés fe multiplioient dans la Pruffe, & la défiance de part & d'autre croiffoit en proportion. Le Grand-Maître qui voyoit bien que, fi l'Empereur ne jugeoit pas conformément aux défirs des ligueurs, il devoit s'attendre à tout de leur part, ordonna aux Commandeurs d'approvifion-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ner les forteresses, & manda aux confédérés dans le courant du mois d'août : que l'on assuroit, qu'ils avoient résolu de se trouver en armes à Graudentz ; qu'ils avoient ordonné que chacun des leurs se tînt prêt à tout événement ; & que l'on ajoutoit encore d'autres circonstances propres à inspirer des soupçons ; que malgré qu'il ne fut guere porté à prêter l'oreille à de pareils rapports, il avoit cependant des raisons pour faire mettre ses places en bon état, non qu'il eût intention de faire violence à personne ; mais parce qu'il vouloit pourvoir à la sûreté de son Ordre, & au maintien de la tranquillité publique ; c'est pourquoi, ajoutoit il, il avoit ordonné de publier cette déclaration dans toutes les villes de la Prusse, afin que personne ne donnât de mauvaises interprétations à ces précautions. Les confédérés n'avoient garde de rester en silence, sur un objet qui pouvoit rompre leurs mesures, ils envoyerent coup sur coup, deux lettres au Grand-Maître, pleines de récriminations, où ils se plaignoient particuliérement de la défiance des Chevaliers, ainsi que des propos injurieux, que l'on tenoit à ceux qui leur étoient attachés. Effectivement, l'on ne peut pas douter que les partisans du Grand-Maî-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

tre & de la ligue ne s'accablassent d'injures; c'est la suite ordinaire des divisions, & c'est ce qui rend souvent les parties irréconciliables.

Procédures à Vienne.

Schutz. p. 325-341 & seq.

1453.

Pendant ce têms l'on plaidoit à Vienne; mais on ne sait d'autre détail du procès, sinon que l'Empereur entendit lui-même les longs plaidoyers des deux parties dans la derniere séance, destinée à l'instruction de cette cause, qui eut lieu le 12 du mois de novembre (1). Nous ne transcrirons pas ici ces plaidoyers, ayant déja développé plus haut les principes de cette querelle, & parce qu'il est évident que la partialité de Schutz, ne lui a pas permis de rapporter les choses,

(1) Comme l'on pourroit croire que l'on n'avoit pas travaillé précédemment à l'instruction de cette affaire, & que par conséquent l'Empereur précipita son jugement, nous allons rapporter le commencement du 5e. livre de l'histoire de Prusse, de Schutz. *Superest nunc ultimus actus, in quo controversia fœderis inter Cruciferos & fœderatos pro tribunali Cæsareæ Majestatis Viennæ die duodecimâ mensis novembris publicè disceptata fuit, &c.* Si c'étoit le dernier acte, comme dit cet historien, il n'étoit donc pas l'unique. D'ailleurs les ligueurs nous apprennent eux-mêmes dans l'acte par lequel ils se soumirent à la Pologne, qu'on avoit employé près d'un an à examiner cette affaire: *Et anno propè uno exacto cum personarum nostrarum amplissimo discrimine in querelis propositionibusque versati, &c.* Cod. Pol. tom. 4. pag. 150. Col. 2. Ainsi les Procureurs de l'Ordre & des ligueurs, avoient travaillé à instruire cette cause, avant que les députés, que l'on avoit nommés pour aller entendre la sentense, fussent arrivés à la Cour de l'Empereur.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

comme elles se sont passées; car on ne se persuadera jamais que les confédérés, qui perdirent ce procès, réfuterent toujours victorieusement les propositions des Teutoniques : nous ne nous arrêterons donc qu'aux conclusions des deux orateurs, dont l'une est très-remarquable. L'orateur de l'Ordre conclût à ce que la confédération fût cassée, & les ligueurs punis. Mais celui des confédérés dit au contraire qu'il avoit prouvé suffisamment, que les motifs de la confédération étoient justes, d'où il concluoit que la confédération étoit juste & nécessaire. Il promettoit ensuite de montrer plusieurs nouveaux documens pour le prouver de plus en plus, & demandoit un délai de six mois, pour avoir le tems de faire entendre des témoins; ajoutant qu'il ne s'agissoit actuellement d'autre chose, que d'accorder le tems aux ligueurs de faire connoître la justice de la confédération par des témoins & par des preuves, qu'il espéroit que l'Empereur ne décideroit que de l'objet qui avoit été soumis à sa connoissance, puisqu'il avoit été choisi arbitre, non pour juger de la confédération, mais pour en examiner les motifs : il finissoit en suppliant l'Empereur avec de grandes instances, de ne juger que de ce qui étoit soumis à sa décision, & de ne rien

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

faire de préjudiciable aux confédérés.

Si l'examen des principes & la suite de l'histoire, ne nous avoient pas déja fait connoître les motifs & les projets des confédérés, rien ne pourroit mieux les développer que cette conclusion. Ils avoient certainement pris l'Empereur pour arbitre de la validité de leur ligue, puisque c'étoit l'objet de la contestation avec l'Ordre ; & lorsqu'il s'agit du jugement, ils prétendoient que cet arbitrage ne devoit porter que sur la connoissance des motifs qui l'avoient occasionnée, & qu'il ne s'agissoit de rien autre chose, que de prouver la justice par des preuves & des témoins; puérilités ridicules, mais qui découvrent entiérement l'esprit de la ligue. Comment les confédérés pouvoient-ils demander du tems pour rassembler leurs preuves & faire entendre des témoins, eux qui n'avoient cessé, depuis qu'ils avoient produit la liste de leurs griefs en 1440, de travailler à forger de nouvelles chicanes contre l'Ordre Teutonique, & dont les députés ne s'étoient certainement pas rendus à Vienne, sans être munis de tout ce qui pouvoit étayer la cause qu'ils soutenoient? D'ailleurs qu'entendoient-ils, en disant que l'Empereur ne devoit juger que des motifs de la confédération, & non de la confédé-

ration même ? N'étoit-ce pas absolument la même chose ? Car si l'Empereur déclaroit que les causes de la confédération étoient légitimes, il devoit s'ensuivre que la confédération même étoit juste; & si au contraire il déclaroit que les motifs étoient injustes, n'étoit-ce pas déclarer que la confédération l'étoit aussi ? Il résulte de cette conclusion, que les ligueurs ne consentoient à être jugés, qu'autant que la sentence leur seroit favorable, & qu'ils cherchoient à se ménager un faux-fuyant, quelque misérable qu'il fût, pour ne pas déférer au jugement, s'il leur étoit contraire; parce qu'ils étoient bien résolus de ne pas obéir.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

La confédération est annulée.

Schutz. p. 342.

1453.

L'Empereur ayant entendu les deux parties, prit l'avis des Princes, qui étoient présens & des Ambassadeurs des autres, qu'il avoit choisis pour ses assistans, & déclara qu'il porteroit sa sentence le 18 du même mois. Dans cet intervalle, les députés de la ligue remuerent ciel & terre pour éviter d'être condamnés : ils ne cessoient de répéter que l'Empereur étoit appellé à connoître de la justice des motifs de la confédération, & non de la confédération même; de plus ils trouvoient mauvais que l'Empereur consultât les Electeurs & Princes de l'Empire ou leurs députés, parce qu'ils étoient, disoient-ils, favo-

XXIX. LOUIS D'ERLICHS-HAUSEN.

rables aux Teutoniques; quoique nous n'ayons vu que les Margraves de Brandebourg, le Duc de Baviere, l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Bamberg, qui se fussent déclarés ouvertement pour eux; & ils prétendoient qu'en se soumettant à l'Empereur, ils n'avoient pas entendu prendre d'autres Princes pour arbitres: ils ajoutoient que les Teutoniques avoient corrompu les Conseillers de l'Empereur, & ils ne cessoient de fatiguer ce Monarque par leurs déclamations; mais elles étoient certainement plus modestes que celles que les écrivains Prussiens nous ont transmises, sans quoi ils n'eussent été ni entendus, ni soufferts. Avant que le jugement fût porté, les confédérés protesterent jusqu'à quatre fois pardevant Notaire, que si l'Empereur touchoit à la confédération, ils regarderoient le procès & la sentence comme nuls; ils suspecterent tous les Electeurs & Princes, ou leurs ministres, que Frédéric avoit choisis pour Conseillers, & refuserent hautement de se trouver à l'audience, lorsque l'Empereur prononceroit son jugement. Les ligueurs, ainsi que nous l'avons déja observé, n'avoient consenti à être jugés par le chef de l'Empire, que parce qu'ils étoient persuadés qu'il ne pouvoit casser la confédération qu'il

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

avoit approuvée lui-même, ou parce qu'ils vouloient gagner du tems pour se mettre en état d'exécuter leur projet. Mais apparemment que la maniere, dont les Teutoniques avoient répondu à leurs plaintes, les avoit intimidés, & leur faisoit juger qu'ils devoient s'attendre à voir casser la confédération : ce qui les engagea à chercher toutes les chicanes possibles pour avoir un prétexte de ne pas déférer au jugement (1). L'Empereur, nonobstant l'absence des députés qui refuserent obstinément de se trouver à l'audience, s'assit sur son tribunal le jour marqué, qui étoit le 18 de novembre, accompagné de plusieurs Electeurs & Princes de l'Empire, & prononça sa sentence, par laquelle il déclaroit : que la noblesse & les villes de la Prusse n'avoient eu ni le pouvoir, ni le droit de faire cette confédération qu'il cassoit & annulloit, ajoutant que les autres dif-

(1) On pourroit presque croire, que tous ces détails n'ont été imaginés par les historiens, que pour jetter des doutes sur la validité de la sentence de l'Empereur; car l'ancienne chronique de l'Ordre rapporte simplement que, quand le procès fut instruit, les ligueurs se repentirent d'avoir entamé cette affaire; mais que les Ambassadeurs du Grand-Maître solliciterent le jugement, afin qu'il fût à quoi il devoit s'en tenir à l'égard de ses sujets. *Chron. Ord. ap. Matth. cap. 364.*

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ficultés seroient décidées selon la justice. Schutz assure que cette sentence ne portoit que sur la confédération, & quoique le même historien rapporte, quelques pages plus bas, une harangue des Prussiens au Roi de Pologne, où il est dit, qu'ils avoient été condamnés à une amende de 600,000 florins, on doit s'en tenir à sa premiere assertion. On lit dans un acte fait par les Prussiens, que les Chevaliers avoient sollicité l'Empereur pour obtenir un semblable décret, & qu'ils prétendoient, qu'en vertu de cette sentence, ils seroient en droit de faire trancher la tête à 300 des confédérés; mais ce passage même prouve que l'Empereur n'avoit rien prononcé sur cet objet; & l'on peut encore assurer, que tout ce récit n'est qu'une invention des confédérés qui cherchoient un prétexte pour colorer leur révolte. La politique d'un Souverain doit être de ne pas épuiser ses sujets; & dès que la confédération étoit cassée, il étoit libre au Grand-Maître d'en tirer tous les secours dont il pouvoit avoir besoin.

Pag. 342.

Ibid. pag. 361.

Cod. Pol. tom. 4. pag. 150.

Quoi qu'il en soit, cette sentence étoit décisive, & toutes les chicanes des confédérés ne pouvoient l'infirmer; parce que l'Empereur réunissoit les deux qualités de juge élu, & de Seigneur dominant.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

minant. Je dis de Juge élu, parce que les historiens Prussiens prétendent que ce n'étoit qu'un arbitrage qui avoit été déféré volontairement à l'Empereur, quoiqu'il soit plus probable que l'on avoit eu recours à ce Prince comme Juge naturel, & même, que les confédérés n'avoient comparu devant son tribunal, que parce qu'ils y avoient été cités à l'instance du Grand-Maître. Je sais que les écrivains Prussiens se sont donné beaucoup de peines pour prouver que la Prusse n'avoit jamais été dépendante de l'Empire; mais sans entrer dans les motifs qu'ils peuvent avoir, & qui me paroissent assez peu importans aujourd'hui; il semble qu'il est aisé de faire crouler leur systême. La Prusse étoit un pays libre & indépendant, avant que les Chevaliers Teutoniques l'occupassent; mais lorsqu'ils en eurent fait la conquête, ils la soumirent à l'Empire; ce qu'on peut inférer de beaucoup de diplômes des Empereurs, où les Chevaliers sont traités de fideles vassaux de l'Empire. Mais sans aller chercher une multitude de preuves, dont plusieurs sont répandues dans cet ouvrage, il suffit d'observer, que la supériorité de l'Empire n'étoit contestée par personne à l'époque où nous sommes parvenus; ce

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

que l'on voit par la confirmation que l'Empereur Frédéric avoit donnée des privileges de l'Ordre, en 1442, & par la maniere dont il confirma la confédération en 1451, à l'instance des ligueurs; d'où il résulte que les maîtres & les sujets reconnoissoient également la supériorité de l'Empereur (1). D'ailleurs nous avons déja prouvé plus haut, que

(1) Extrait du diplôme de l'an 1442. *Fridericus .... sane pro parte Venerabilis Conradi de Erlichhusen Magistri Generalis Ordinis Teutonicorum Hospitalis Sancte Marie Jerosolimit. Preceptorum, Commendatorum & Fratrum ejusdem Ordinis, devotorum sacri Imperii nostrorum dilectorum oblata nobis supplex petitio continebat &c.* Deduct. gegen Hess. num. 22.
Extrait de la confirmation de la confédération. *Wir Friderich. & ... so geburet uns wol furzuschen, das unsere, und des heiligen Reichs unterthanen im friede und einigkeit bleiben, auch ein jeder bey rechte, altem loblichen herkommen und billichen dingen gehandhabet, un dawider nicht beschwert werden, und wan uns nun unsere und des Reichs lieben getrewe die Burgermeister &c.* Schutz, edit. germ. fol. 164 vers. Il est vrai que, quand les Prussiens se furent révoltés, ils prétendirent, dans l'acte par lequel ils se soumirent à la Pologne, qu'ils n'avoient pas été obligés de comparoître devant l'Empereur, ne se croyant pas soumis à sa jurisdiction. *Cod. Pol. tom. 4, pag. 150, col. 2*; mais le prétexte dont les rebelles se servirent pour colorer leur révolte, ne prouve rien contre la soumission réelle qu'ils avoient montrée à l'Empereur, en lui demandant la confirmation de la ligue & de leurs privileges. Pour que les faussetés sans nombre, que contiennent les différens actes faits par les Prussiens & les Polonois, lors de la révolte, puissent passer pour valables, il faudroit que tous les titres authentiques qui précedent cette époque, eussent été jettés au feu.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

le Grand-Maître avoit été taxé par la diete tenue à Nuremberg en 1431, à fournir 400 *Glefen*, c'est-à-dire, autant de Chevaliers avec leurs suivans, contre les Hussites, & que le Maître d'Allemagne avoit été taxé à 50 *Glefen*. Ainsi il est inutile d'objecter, comme l'a fait Pauli, que le Grand-Maître n'étoit soumis à l'Empire que pour les possessions qu'il avoit en Allemagne; puisque le Maître d'Allemagne étoit taxé en même tems à proportion des domaines qui lui étoient soumis. Il semble donc qu'il soit inutile de discuter aujourd'hui une chose qui étoit incontestable au milieu du quinzieme siecle; c'est pourquoi nous nous croyons dispensé de revenir sur cet objet (1).

Suites de la sentence. Pag. 343. 1453.

Il n'est pas aisé de dire au juste, ce qui s'est passé depuis le jugement de l'Empereur, jusqu'au mois de février de l'année suivante. Schutz rapporte que, quand Frédéric eut porté sa sentence, il ordonna de rendre aux confédérés tous les papiers qu'ils avoient apportés,

(1) Voyez ce que nous avons dit à ce sujet, sous l'an 1432, où le mot *Glefen* est expliqué. On ne peut pas dire que le Grand-Maître étoit taxé à fournir 400 *Glefen* à raison de la Poméranie & de la Nouvelle-Marche; car il n'y auroit pas de proportion avec la taxe du Maître d'Allemagne, dont les possessions étoient alors très-étendues dans l'Empire.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

& qu'il se fâcha contre un de ses secrétaires, qui vouloit arracher le sceau du diplôme par lequel il avoit confirmé la confédération en 1451; prétendant que les actes qu'il avoit faits, devoient conserver leur valeur. Mais il est visible que c'est un conte imaginé par les anciens écrivains favorables aux confédérés, pour jetter du doute sur la légitimité de la sentence de l'Empereur; car il étoit indifférent que ce diplôme fût dépouillé de son sceau & lacéré, ou qu'il restât dans son entier, puisqu'il étoit annullé par la sentence. Pendant que ces événemens se passoient à Vienne, les confédérés s'assembloient fréquemment pour chercher les moyens de prévenir les suites de la sentence de l'Empereur; & la ville de Dantzig, qu'on avoit soupçonnée de vouloir se retirer de la ligue, rassura les autres sur sa fidélité. Voilà en gros, ce que Schutz rapporte de plus remarquable des suites de la sentence; mais nous trouvons dans l'ancienne chronique de l'Ordre d'autres détails qui peuvent suppléer à son silence.

Chron. Ord. cap. 366.

Après que l'Empereur eut prononcé sa sentence, il fit dire par les gens de son Conseil aux députés de l'Ordre, qu'il désiroit que le Grand-Maître pardonnât à ses sujets, & qu'il les traitât

avec bonté ; ce que les Ambassadeurs promirent, pourvu que les Prussiens se comportassent comme de fideles sujets : ensuite les mêmes Conseillers ordonnerent aux députés de la ligue d'être fideles & obéissans au Grand-Maître, comme ils y étoient obligés par leur serment de fidélité ; & ils répondirent simplement, qu'ils accompliroient de bon cœur les intentions de Sa Majesté. Ces promesses faites à Vienne, ne changerent rien aux affaires de la Prusse, où les ligueurs, plus unis que jamais, ne songeoient qu'à secouer entiérement le joug de l'Ordre Teutonique. Il étoit difficile d'opérer une pareille révolution sans le secours de quelque Puissance, aussi les Prussiens étoient-ils déja assurés de celui de la Pologne. Cependant, comme les grandes villes paroissoient plutôt inclinées à s'ériger en république, qu'à se donner un nouveau maître, elles envoyerent secrétement des députés à Casimir, pour l'engager à profiter de l'occasion ; mais à de telles conditions qu'on voyoit bien qu'elles ne cherchoient que la liberté : car en proposant de rendre hommage au Roi, & de recevoir un Gouverneur de sa main, pourvu qu'il fût Prussien, elles prétendoient se gouverner elles-mêmes, & demandoient beaucoup de privileges ;

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. cap. 357 & 358.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

s'engageant de payer annuellement une certaine somme à la Pologne, & de l'aider de toutes leurs forces dans le besoin. Quelque précaution que le Conseil de la ligue eut prise, cette démarche ne put se faire si secrétement, que le Grand-Maître n'en eût quelque connoissance; ce qui le détermina à envoyer sur le champ des Ambassadeurs au Roi, pour lui dire, qu'ayant appris que ses sujets lui avoient demandé des secours contre l'Ordre, il désiroit savoir, s'il étoit d'intention ou non de garder la paix; à quoi le Roi répondit positivement, qu'il vouloit observer dans tous ses points, la paix qui existoit entre l'Ordre & la Pologne.

Ibid. cap. 369.

Malgré que les députés de la noblesse & des villes, donnassent les plus fortes assurances de la fidélité inviolable, qu'elles vouloient garder à l'Ordre, il étoit clair que leur intention n'étoit pas telle; puisqu'elles ne se soumettoient pas à la sentence de l'Empereur, & que la ligue existoit toujours: mais il est probable que les confédérés avoient l'art de colorer ce défaut de soumission, en s'appuyant sur les protestations de leurs députés, qui, suivant leur systême, rendoient le juge-[illegible] l'Empereur irrégulier, & les au-[illegible] en attendre un autre pour se

Ibid. cap. 370.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

soumettre. Quoique le Grand-Maître parût s'aveugler sur les dispositions secretes des ligueurs, il ne laissoit pas d'avoir de l'inquiétude, & résolut de faire venir des troupes de l'Allemagne, pour être prêt à tout événement : mais les ligueurs, & surtout les grandes villes, qui eurent connoissance de ses projets, lui envoyerent des députés qui lui donnerent des assurances si fortes, qu'ils ne pensoient aucunement à attirer les Polonois dans leur parti, & qui le prierent si instamment de ne pas surcharger le pays de troupes étrangeres, en lui assurant qu'ils ne désiroient que de vivre en paix avec l'Ordre; que le Grand-Maître renonça à ses projets, & se livra à une sécurité, qui ne pouvoit que lui être fatale dans de pareilles conjonctures.

Les Prussiens pensent à lever le masque.

1453.

1454.

Ces délais étoient apparemment nécessaires aux confédérés pour se préparer à frapper le grand coup, qu'ils méditoient depuis si long-tems, c'est-à-dire, pour lever l'étendard de la révolte (1). Jamais conjuration n'avoit été conduite plus adroitement, ni avec plus de secret; ce que l'on ne peut attribuer qu'à la précaution,

(1) *Consilium ex tempore capiunt, multò quidem anteà præmeditatum; sed nunc demùm in lucem proditum.* Schutz, pag. 344.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

qu'avoient eue les ligueurs de former un Conseil, qui avoit toute l'autorité, & auquel tous les intéressés déféroient aveuglément, quoique la plupart d'entre eux ignorassent les noms des Conseillers. Depuis long-tems les villes avoient travaillé secrétement à se procurer les armes nécessaires, sous prétexte de se mettre à l'abri de la violence : ce qui n'avoit pas été tout-à-fait ignoré de l'Ordre ; & les Prussiens se trouvoient par ce moyen en état de faire tête à leurs maîtres. Les chefs de la conjuration étoient assurés du secours du Roi de Pologne, & avoient concerté avec lui les moyens de faire réussir leur complot. C'étoit par un coup du plus grand éclat qu'on vouloit débuter : il falloit que tous les rebelles prissent les armes en même tems, pour que les Teutoniques n'eussent pas celui de se reconnoître, & que la révolution fût achevée aussitôt que commencée. L'exécution d'un semblable projet paroissoit d'abord difficile, parce qu'il devoit être moralement impossible que le secret fût gardé ; mais les ligueurs y avoient pourvu par la formation de ce Conseil, qu'on peut appeller invisible. Le peuple naturellement amateur de la nouveauté, & presque toujours incliné à secouer le joug, pour peu qu'il voie jour à y réussir,

Ibid. cap. 371.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

avoit été disposé petit-à-petit, depuis plus de quarante ans, à exécuter la révolution. Les querelles de religion, qui avoient déchiré la Prusse après la bataille de Tannenberg, avoient échauffé les esprits: les Gentilshommes & les chefs des villes, qui n'avoient cessé d'étendre leur autorité aux dépens de celle de l'Ordre, n'avoient pas manqué de persuader au peuple, qu'ils travailloient en sa faveur, & de lui peindre les Chevaliers comme des hommes odieux, qui les opprimoient injustement; parce qu'il leur importoit que la populace fût dans leurs intérêts. Le peuple, cet essaim tumultueux, qui céde aveuglément à l'impulsion qu'on lui donne, sans jamais réfléchir, ne pouvoit manquer de regarder comme véritables toutes les plaintes que l'on avoit faites contre l'Ordre, & la confédération comme une digue, qu'on opposoit à l'injustice de leurs tyrans. Lorsque la ligue fut cassée par l'Empereur, l'inquiétude dut succéder à l'audace: mais la derniere ne tarda pas de reparoître avec plus d'éclat, quand on fit envisager aux Prussiens, que s'ils se soumettoient à cette sentence, ils alloient devenir les victimes infortunées de l'injustice de l'Empereur & des Chevaliers; & lorsqu'on leur dit que les chefs de la ligue ne leur demandoient

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN,

que du courage pour rompre le glaive, avec lequel on se préparoit à les égorger. De semblables propos répandus adroitement dans chaque ville, ne pouvoient manquer de circuler dans la populace, & de la disposer à tout oser. Une grande partie des villes de la Prusse, étoient entrées dans la ligue, & les Consuls ou Bourg mestres de chacune d'elles, étoient par conséquent au nombre de ses membres : dans la disposition où étoient les esprits, il ne falloit qu'un mot du Conseil de chaque ville pour armer la populace, & lui persuader que son salut dépendoit de la promptitude avec laquelle elle exécuteroit ce qu'on lui prescrivoit : & le moindre mot du Conseil secret, dont on étoit habitué à suivre les ordres ponctuellement, suffisoit pour donner le branle aux Bourg-mestres de toutes les villes de la ligue. Il est vrai que les Chevaliers avoient dans la plupart des villes, des châteaux ou forteresses, dont plusieurs pouvoient passer pour imprenables, mais on pouvoit espérer de s'en emparer par surprise. La plupart des personnes, qui étoient au service des Commandeurs, ou destinées à garder les forteresses, étoient des Prussiens, dont les parens & les amis étoient attachés au parti de la ligue; ainsi il ne devoit pas être difficile

aux confédérés de ſe ménager des intelligences dans les fortereſſes, pour s'en faire ouvrir les portes, quand la révolution éclateroit : de ſorte que l'Ordre ne devoit compter que ſur les Chevaliers, ſur les Freres Servans, & peut-être ſur quelques ſoldats étrangers, s'il s'en rencontroit en Pruſſe : encore étoit-il dangereux que, dans le grand nombre de Freres Servans, qui étoient originaires du pays, il n'y en eût qui ſe fuſſent laiſſé gagner par leur parens, dans l'eſpérance que leurs familles tireroient avantage de la révolution.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Les choſes étant ainſi diſpoſées, les confédérés, qui s'étoient aſſemblés à Thorn, chercherent à augmenter la ſécurité des Chevaliers, & à faciliter en même tems l'exécution de leur projet : à cet effet, ils envoyerent des députés au Grand-Maître, pour lui dire, qu'ils étoient diſpoſés à terminer toutes les difficultés à l'amiable, & pour le prier d'aſſembler un Grand Chapitre à Marienbourg, où ils promettoient de ſe rendre, afin de travailler à cet ouvrage ſalutaire. Le Grand-Maître, qui ne déſiroit que de voir rétablir la paix entre l'Ordre & ſes ſujèts, fut enchanté de la propoſition, & ſe hâta de convoquer les princiqaux Commandeurs : mais quelle fût ſa ſurpriſe, lorſ-

Ils annoncent leur révolte. *Chron. Ord. cap.* 372. 1454.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

qu'au-lieu de voir arriver les députés des confédérés, il ne reçut qu'une lettre de leur part, par laquelle ils lui déclaroient formellement qu'ils renonçoient à l'obéissance qu'ils lui avoient promise, & qu'ils ne se regardoient plus comme soumis à sa domination! Cet acte, ou cette lettre, datée de Thorn le 4 février 1454, étoit muni du sceau de Jean de Baisen & de celui de la ville de Thorn, dont on s'étoit servi dans tous les actes, qu'avoient faits les ligueurs; & pour signature on lisoit, *les députés de la noblesse & des villes confédérées assemblées à Thorn.*

Cod. Pol. tom. 4. pag. 106. Schutz. p. 344.

Révolte des Prussiens. 1454.

Le Grand-Maître reçut le 6 de février cette déclaration des ligueurs, & dut apprendre à-peu-près en même tems, qu'une grande partie de la Prusse étoit en armes, & que plusieurs de ses places étoient déja au pouvoir des rebelles; tant les ordres de leur Conseil secret, avoient été ponctuellement exécutés. Cependant il se présente ici une difficulté, qu'il ne seroit pas aisé de résoudre, si l'on n'étoit accoutumé à voir Dlugoss confondre & déplacer les événemens, qui se passoient sous ses yeux. Cet écrivain, qui étoit alors secrétaire du Cardinal Sbignée, & qui par conséquent devoit être parfaitement instruit, rapporte la révolution de la Prusse à la fin de l'an 1453, & pré-

Dlugoss. lib. 13. pag. 125.

tend que dans le cours de cette année, le Grand-Maître & ses Chevaliers étoient déja réduits à la seule ville de Marienbourg. Mais, comme les écrivains Prussiens marquent unanimement la révolution en 1454, & que la lettre des rebelles est du 4 février de cette année, on ne peut pas douter que ce ne soit la véritable époque de cet événement (1).

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Dans le tems que le Grand-Maître recevoit cette fatale lettre, qui dut le jetter dans la plus grande consternation, les habitans de Thorn mirent le feu à une tour très-élevée, dont la flamme devoit servir de signal à toutes les places voisines, & attaquerent vivement le château, qui se rendit à composition le 8 de février. Les habitans de Birgelaw, de Papow, de Graudentz, d'Althauf, de la

Schutz. p. 246 & seq. Pauli. pag. 232.

(1) S'il manquoit un trait pour achever de démontrer que Dlugoss étoit le plus audacieux & le plus mal-adroit des imposteurs, on le trouveroit dans ce passage; car il dit en termes exprès que les rebelles chasserent les Chevaliers de toutes les villes & les forteresses, *ex omnibus castris, civitatibus & fortalitiis*, & les réduisirent à la seule ville de Marienbourg, où ils les enfermerent; tandis qu'il rapporte ailleurs qu'ils avoient encore conservé Stum & Choinitz, & qu'il manda à Saint Jean de Capistran que les Teutoniques se défendoient courageusement dans Nawamberg, circonstance dont il ne dit rien dans son histoire. Outre qu'il se contredit lui-même, nous prouverons ailleurs, d'une maniere incontestable, que les Chevaliers ne perdirent guere plus de la moitié de leurs forteresses par la révolte.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

ville de Strasbourg, de Schwetz & de Mewe ayant vu le signal, ou étant avertis d'ailleurs, s'emparerent de ces places, & les Chevaliers qui s'y trouverent, furent ou tués, ou mis en fuite. Les bourgeois de Schoneck, menacés du pillage, se mirent sous la protection de la ville de Dantzig, & les Chevaliers, qui échappoient au fer des rebelles, couroient se renfermer dans le château de Marienbourg. Le Vice-Commandeur du château de Dantzig, eut la lâcheté de capituler, avant d'être attaqué, dans une place qu'il pouvoit défendre long-tems, & qui pis est, on dit qu'il reçut une somme d'argent de la ville (1). Les Dantzigois, qui ne visoient qu'à la liberté, se hâterent de détruire jusqu'aux fondemens du château, qui avoit été destiné à les tenir en bride, & coururent s'emparer de Grebin, dont ils ruinerent les fortifications de fond en comble; c'étoit dans cet endroit, situé dans

(1) Pauli, *pag.* 322, nous apprend que le Maréchal de l'Ordre, les Commandeurs de Dantzig & de Graudentz, quelques autres Chevaliers, & un Comte de Gruningen, que le Grand-Maître avoit envoyés à Papow, pour être à portée de traiter avec les ligueurs qui étoient assemblés à Thorn, furent pris dans Papow, lorsque cette place tomba au pouvoir des rebelles. L'envoi de ces Commandeurs semble contrarier ce que dit la Chronique de l'Ordre, savoir, que le Grand-Maître attendoit les députés des ligueurs à Marienbourg.

le petit Werder, que les Chevaliers avoient un de leurs principaux haras. La garnison de la citadelle d'Elbing se défendit vaillamment pendant quelques jours; mais comme le Commandeur de Plauen étoit absent, & que les habitans l'assailloient jour & nuit, elle se rendit le 12 de février. Holland fut aussi pris par les rebelles; de sorte qu'en huit jours, ils s'emparerent de dix-sept forteresses importantes, sans que le Grand-Maître, qui n'avoit que peu de troupes avec lui, & qui avoit tout à craindre pour la capitale, fût en état de leur porter le moindre secours. La nouvelle de ce succès ne pouvoit qu'encourager les rebelles : les habitans de la Warmie secouerent le joug de leur Evêque, qui étoit encore à la Cour de l'Empereur pour veiller aux intérêts de l'Ordre : les habitans de Brunsberg pillerent les maisons des Chanoines & des autres ecclésiastiques, & coururent s'emparer de Balga, qu'ils dévasterent. Les Chevaliers, qui étoient dans le château de Konigsberg, furent attaqués vivement par les habitans de la ville; ils soutinrent plusieurs assauts, & ne se rendirent que quand les rebelles eurent renversé, ou se furent emparés de quatre tours & d'une étendue de remparts de 400 aunes. Il paroît qu'ils capitulerent,

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Erleut. Preuss. t. 1. pag. 284.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

puisque Schutz rapporte qu'ils se retirerent à Lochstet avec leurs effets. Enfin le mal fit de si grands progrès, que dans l'espace d'un mois les rebelles se rendirent maîtres de cinquante-six villes ou forteresses (1). Les ligueurs eurent d'autant plus de facilité à s'emparer de ces différentes places, que la plupart des Commandeurs en étoient sortis pour se rendre à Marienbourg, selon les ordres du Grand-Maître : & la Chronique de l'Ordre nous apprend que la plupart des forteresses furent livrées aux habitans des villes, par ceux mêmes qui avoient juré de les défendre ; c'est-à-dire, par les soldats originaires de la Prusse, qui trahissant leur serment, ouvrirent les portes aux rebelles. En revenche, tous les Chevaliers, si l'on en excepte un petit nombre qui se retirerent en Allemagne, & les fideles serviteurs de l'Ordre, tâcherent de se rendre à Marienbourg auprès du Grand-Maître ; mais tous n'y arriverent pas : car ceux qui tomberent entre les mains des rebelles, furent massacrés,

Cap. 374.

(1) Schutz rapporte, que les Sambiens se souleverent en même tems ; mais il se trompe : car dans la liste des villes révoltées, dont nous parlerons ailleurs, on ne trouve d'autre ville de la Sambie, Konigsberg & Fischausen, château qui apparte[noit à] l'Evêque.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

noyés, ou tout au moins arrêtés. Quoique les historiens ne disent rien de la résistance, que les Chevaliers n'auront pas manqué de faire en plusieurs occasions, on ne peut cependant pas douter qu'ils n'aient vendu cher leur vie, ou leur liberté; car nous verrons que l'Ordre n'avoit rien perdu de ce courage, qui ne le rendoit jamais plus redoutable, que quand tout sembloit désespéré.

Ils investissent Marienbourg.

Schutz. p. 349.

1454.

Pour comble de malheur, le Grand-Maître ne tarda pas à se voir assiégé dans Marienbourg. Dès le 17 de février, les Dantzigois, sous la conduite du Sénateur Ewald Wrige, auxquels s'étoient joints beaucoup de Gentilshommes Poméraniens, vinrent camper à la rive gauche du Nogat vis-à-vis de cette place. Les autres villes, & les Gentilshommes de la Prusse, ne tarderent pas à s'assembler pour investir cette capitale du côté opposé; mais comme il paroît que cela n'eut lieu que quelque tems après, & que l'entier investissement ne fut peut-être exécuté que successivement, cela ne put empêcher beaucoup de Chevaliers de se rendre auprès du Grand-Maître. Ceux qui ne purent gagner la ville, se jetterent dans Stum, & la plupart des autres qui étoient dans les places de la Poméranie, se retirerent à Choinitz:

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ce qui ne doit s'entendre que des Chevaliers chassés des villes prises par les rebelles; car nous verrons ailleurs, que beaucoup de Chevaliers, demeurerent dans les places qui leur avoient été confiées, parce que la révolution ne fut pas aussi générale que les écrivains le prétendent.

Le Roi de Pologne prend le parti des rebelles.
Pag. 322.
1454.

On voit clairement, par toutes les circonstances, dit Pauli, que les Prussiens étoient assurés d'être soutenus par les Polonois; mais ces derniers conservoient un reste de honte qui fut utile à l'Ordre : car, si le Roi se fût montré à la tête d'une armée au moment que la révolution éclatoit, ou immédiatement après, il est évident que les Chevaliers, qui ne s'étoient point attendu à un coup d'un si grand éclat, eussent perdu toute la Prusse sans retour. Au lieu de cela, les Polonois, qui ne vouloient pas que l'on crût qu'ils avoient fomenté la révolte, chercherent à persuader qu'ils n'avoient accepté l'offre des Prussiens, qui demandoient à être incorporés au royaume, qu'à cause qu'ils avoient menacé de se donner à une autre Puissance; & pour cela il fallut jouer la comédie. Voici ce que les historiens rapportent de cet événement.

Schutz. p. 349.

Dans le moment que la conjuration

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

éclata, les rebelles avoient envoyé Jean de Baisen & quelques autres députés au Roi de Pologne. De son côté, le Grand-Maître y avoit aussi envoyé le Trésorier de l'Ordre, & quelques autres Chevaliers, pour complimenter le Roi sur son mariage avec Elisabeth d'Autriche, sœur de Ladislas le Posthume, Roi de Hongrie & de Bohême; & l'on ne peut pas douter que ces Ambassadeurs, quoique sortis de la Prusse avant la révolution, n'eussent été chargés d'éclairer la conduite du Roi de Pologne & des ligueurs. Schutz rapporte une lettre, écrite aux Dantzigois le 25 février, par les députés de la ligue, par où ils mandoient, qu'ils étoient arrivés à Cracovie le 18, qu'ils avoient été accueillis par le Roi, les Evêques & les Palatins, que Jean de Baisen avoit exposé à Casimir le sujet de leur mission dans une harangue (rapportée par l'auteur); mais que le Roi les avoit renvoyés, jusqu'à ce qu'il eût assemblé un plus grand nombre de Conseillers, & qu'en attendant, il avoit nommé deux Evêques & deux Palatins avec le Chancelier du royaume, pour prendre connoissance de toutes leurs plaintes : les députés finissoient en conseillant aux Dantzigois, de ne pas perdre de tems à détruire la citadelle. Dans

Pag. 352.

Ibid. pag. 349.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. pag. 353.

le même tems, les députés manderent aux rebelles; que le Tréforier de l'Ordre qu'ils avoient rencontré à la Cour de Pologne, fe donnoit beaucoup de mouvement pour enrôler des foldats; mais qu'ayant remarqué que ceux auxquels ils s'adreffoient, étoient plus inclinés pour les confédérés que pour les Chevaliers, ils avoient profité de l'occafion, d'après l'avis des Confeillers du Roi, pour enrôler environ trois mille hommes : ils les engageoient à chercher de l'argent, pour fournir à la folde de ces troupes, & les avertiffoient, que les Teutoniques faifoient enrôler ailleurs une très-grande quantité de monde, afin qu'ils priffent toutes les précautions poffibles pour empêcher ces foldats étrangers de pénétrer dans la Pruffe. On peut juger de-là, que le Grand-Maître, inquiet fur le fort de fon Ordre, avoit donné des ordres, avant la révolution, pour faire lever des troupes en Allemagne (1).

Le Tréforier de l'Ordre, ajoute Schutz, ayant eu audience du Roi, lui fit un

(1) Ces foldats, que les confédérés avoient pris à leur folde, étoient vraifemblablement des Siléfiens ou des Bohêmes. Nous verrons que la Bohême fournit des foldats aux deux partis pendant la guerre, comme nous avons vu que cela étoit déja arrivé à l'époque de la bataille de Tannenberg.

long discours pour l'engager à ne pas protéger les rebelles. Nous ne rapporterons pas sa harangue, non plus que celle des députés des Prussiens, parce que le lecteur connoît assez quelles pouvoient être les raisons du Chevalier, & qu'il se doute bien que les rebelles employerent toutes les calomnies que leur imagination avoit pu enfanter. Le Roi, continue le même historien, répondit à l'Ambassadeur, que ne voulant rien précipiter dans une affaire de cette nature, il en délibéreroit, & en attendant, il travailla à réconcilier les Prussiens avec leurs maîtres; mais les députés des rebelles ne voulant entendre à aucune proposition, & menaçant de se donner à une autre Puissance qui les recevroit à bras ouverts, le Roi jugea, de l'avis de son Conseil, qu'il ne falloit pas négliger l'occasion favorable qui se présentoit, accepta les propositions des Prussiens qui venoient s'offrir d'eux-mêmes, & les incorpora au royaume par un diplôme donné à Cracovie le 6 de mars de l'an 1454. Voilà ce que dit Schutz des événemens qui se passoient à Cracovie : & l'on ne peut pas tirer plus d'éclaircissement de Dlugoss, qui prétend, que les Prussiens avoient offert de se soumettre à la Pologne avec 56 villes dont ils s'é-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

toient emparés ; mais que le Roi avoit remis la délibération de cette affaire jusqu'après la Purification : tandis que la déclaration par laquelle les Prussiens renoncerent à l'obéissance due au Grand-Maître, & que l'on peut regarder comme l'époque de leur rebellion, est datée du 4 février.

Si ces historiens n'ont pas jugé à propos de nous apprendre la vérité, nous la connoissons par les chartres. Suivant la lettre que les députés des rebelles avoient écrite aux Dantzigois, ils étoient arrivés à Cracovie le lundi, avant la fête de la Chaire de St. Pierre, c'est-à-dire, le 18 février ; & selon Schutz, ils eurent audience du Roi de Pologne vers le 23 du même mois ; mais il se trompe, car nous avons la preuve certaine que ce fut avant le 22. Dlugoss, d'un autre côté, date la harangue des rebelles au Roi, du mercredi avant la fête de la Chaire de St. Pierre, c'est-à-dire, du 20 ; mais on sait que l'on ne peut pas compter sur l'exactitude de cet historien : ainsi nous ne pouvons mieux faire que de nous en rapporter à la date, que les éditeurs du Code diplomatique de Pologne, donnent à cette harangue, dont ils ont tiré la copie des archives de l'Evêque de Kiovie, & qui, selon eux, fut prononcée la veille de la fête de S. Pierre,

Edit. Germ. folio 198. vers.

Pag. 128.

Cod. Pol. tom. 4. num. 104.

c'est-à-dire, le 21 de février (1). L'examen de ces dates n'est pas inutile; car il résulte de leur fixation, que tout ce que Schutz dit des délais du Roi, de l'envie qu'il avoit de réconcilier les Prussiens avec leurs maîtres, & des menaces que firent les rebelles de se donner à un autre Souverain, n'est qu'une pure fable, ou tout au plus une grimace, que l'on fit pour en imposer au public, tandis que l'on étoit d'accord il y avoit long-tems; car la déclaration de guerre, que le Roi envoya au Grand-Maître, étoit datée de Cracovie, le jour de la fête de la Chaire de St. Pierre, c'est-à-dire, du 22 de février de l'an 1454 (2). Ainsi il n'y eut qu'une

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. tom. 4. num. 105.

(1) Comme c'est un discours, il n'est point daté, ainsi l'on n'en peut connoître l'époque, que par le récit des historiens, ou par la date que ceux, qui en ont conservé des copies, y ont marquée.

(2) C'est le Pape Paul IV, qui a établi à Rome en 1557, la fête de la Chaire de St. Pierre au 18 de janvier. Avant lui, on ne distinguoit pas dans la Capitale du monde chrétien, cette fête d'avec celle de la Chaire du même Apôtre à Antioche, qui se célébroit le 22 de février, parce que l'on se contentoit d'honorer l'Episcopat de St. Pierre en général. Cependant la bulle, par laquelle le Pape institua cette fête dans l'Eglise universelle, *ap. Bzovium ad ann. 1557, num. 47*, nous apprend que, selon le témoignage des anciens Peres, on avoit déja célébré autrefois la Chaire de St. Pierre à Rome, le 18 de janvier, & qu'on la célébroit encore dans ce tems-là en différens pays, nommément en France & en Espagne. Comme il ne parle pas de la Pologne, qui est un des grands royaumes de l'Europe, il paroît que l'on

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

nuit d'intervalle entre la harangue des rebelles & la déclaration de guerre du Roi. Voilà comme l'Ordre Teutonique fut trahi par des sujets, qui ne s'étoient enrichis qu'à l'aide des encouragemens & & de la protection, que les Grands-Maîtres leur avoient accordés, & par des voisins, qui avoient toujours fait profession de se parjurer toutes les fois qu'ils lui avoient fait un serment.

Casimir déclare la guerre à l'Ordre.

1454.

Nous ne rendrons pas un compte détaillé de la déclaration de guerre du Roi de Pologne, dans laquelle il donne comme des faits positifs toutes les calomnies, que les rebelles avoient répandues contre leurs maîtres. Nous observerons seulement que, comme Casimir avoit besoin de prétextes pour colorer l'injustice & l'indignité de son procédé, il suppose que

peut inférer de ce silence qu'elle n'étoit pas du nombre des pays où l'on avoit retenu l'ancien usage de célébrer la fête de la Chaire de St. Pierre à Rome le 18 janvier. S'il y avoit du doute, la déclaration de guerre du Roi de Pologne, datée ainsi : *Datum Cracoviæ feria sexta die Sancti Petri ad cathedram*, ne leveroit pas la difficulté, parce que le 18 de janvier & le 22 de février tomboient en cette année, l'un & l'autre, un vendredi : mais la déclaration de guerre même ôte tout embarras, car on ne peut pas présumer que le Roi l'ait faite avant la révolte des Prussiens, parce qu'elle eût pu en empêcher l'effet, en mettant les Chevaliers Teutoniques en garde ; ainsi l'on ne peut pas douter que la fête de la Chaire de St. Pierre, dont il s'agit ici, ne soit celle de sa chaire à Antioche, qui se célébroit le 22 de février.

les

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

les Teutoniques n'avoient pas gardé fidélement la derniere paix : mais il annonce en même-tems qu'une partie de ses plaintes, avoit pour objet des choses, qui s'étoient passées depuis long-tems; telles que le traitement, que les Chevaliers devoient avoir fait aux habitans d'Arenswald, lorsqu'ils étoient rentrés sous la puissance de l'Ordre en 1436, le rétablissement du *Pfundzoll*, &c. : mais les difficultés, s'il y en avoit eues à ce sujet, avoient été terminées en 1447 & en 1448, quand Casimir & le Grand-Maître Conrard d'Erlichshausen avoient juré & renouvellé la paix. Il est vrai, si l'on en croit Dlugoss, qu'il y avoit eu depuis ce tems-là, quelques nouvelles difficultés, apparemment de peu de conséquence, puisqu'il ne les nomme pas, entre la Pologne & la Prusse ; comme cela arrive aisément entre des Etats limitrophes : mais quelles que fussent ces difficultés, le même historien nous apprend qu'elles avoient été terminées le 8 juillet de l'an 1452, quand le Roi & le Grand-Maître avoient encore juré & renouvellé la paix (1). Si nous insistons sur cet

(1) *Fœdus etiam pacis perpetuæ inter Regnum Poloniæ & Prussiam firmatum, innovatum est, & dissentiones hinc inde exortæ, sopitæ.* Dlugoss p. 92. Il n'est pas hors de propos de rapporter ici la for-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

objet, c'eſt pour répondre aux calomnies des Polonois & des Pruſſiens; car loin que les Polonois aient eu à ſe plaindre des Teutoniques, c'étoient au contraire ces derniers, qui avoient un ſujet auſſi réel que bien avéré de ſe plaindre d'eux. Tous les ſermens que le Roi & ſon prédéceſſeur avoient faits, n'avoient pu les engager à ſe déſaiſir de la ſentence des Nonces de l'an 1339, ce qui étoit un des points principaux de la derniere paix; & nous prouverons en ſon lieu, que les Polonois voulurent encore ſe ſervir de cette piece en 1464, quoiqu'ils y euſſent renoncé ſi ſolemnellement au traité de 1436: ainſi c'étoient eux qui avoient réellement enfreint la paix, en refuſant de remplir une de ſes conditions les plus importantes. D'après cela, nous n'appellerons point en témoignage les écrivains Polonois, ni Schutz, qui ne font mention d'aucune difficulté dans les différentes réponſes que le Roi a faites depuis cette

mule du ferment, que les Rois de Pologne & les Grands-Maîtres devoient faire un an après leur élection, telle qu'elle étoit preſcrite par l'article 45 du traité de Brzeſc de l'an 1436: *Ego N. juro quod hanc concordiam obſervabo, nec contraveniam ei facto, auxilio, conſilio vel favore: ſic me Deus adjuvet & hæc S. Chriſti crux.* Cod. Pol. tom. 4. p. 132. Voilà le ferment, que Caſimir avoit encore renouvellé 18 mois avant de ſe déclarer ouvertement pour les rebelles de la Pruſſe.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

époque, tant aux Ambassadeurs de l'Ordre, qu'aux députés des ligueurs. Il suffit d'observer que les Chevaliers, qui avoient tout à craindre des Polonois, n'avoient eu garde de leur fournir le moindre prétexte, pour les autoriser à prendre le parti des Prussiens ; & que d'ailleurs l'injustice & la bassesse du procédé des Polonois, sont trop palpables pour pouvoir être contestées de personne.

Souvent les peuples sont entraînés dans une guerre injuste par l'ambition & l'avidité de leurs Souverains, sans y participer autrement que par l'obéissance, qu'ils sont forcés de rendre à leur maître : mais ici il n'en fut pas de même ; car la nation entiere partagea la perfidie de son Roi, & l'on peut dire qu'elle le fit volontairement. On se rappellera qu'il avoit été réglé par l'article 45 du dernier traité, que les Prélats, les Ducs, les Palatins, les Commandeurs, les citoyens, & enfin tous les habitans des pays respectifs, seroient obligés de renouveller tous les dix ans le serment de garder cette paix ; & nous avons vu que le jour même qu'elle avoit été scellée, le Roi de Pologne avoit fait un second acte, par lequel il déclaroit, tant pour lui que pour ses successeurs, que non-seulement ils garderoient inviolablement

Cod. Pol. tom. 4. pag. 132.

Ibid. pag. 134.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

la paix, mais que s'ils venoient à y contrevenir, leurs sujets seroient affranchis du serment de fidélité, pour tout le tems que lui ou ses successeurs ne se conformeroient pas à la présente paix: ainsi tous les Polonois étoient aussi coupables de cette perfidie que le Roi même. Il est remarquable que dans cette grande multitude de Prélats & de Seigneurs, qui étoient appellés à la connoissance des affaires, il n'y eut presque personne qui fut frappé de cette injustice. Le seul Cardinal Sbignée, Evêque de Cracovie,
Pag. 231. dit Dlugoss, déconseilla d'accepter l'offre des Prussiens, parce que l'on n'en pouvoit profiter qu'en rompant la paix, & les sermens qui l'avoient confirmée: mais peu de personnes, ajoute-t-il, furent de son avis; & en revenche tous les autres, tant Prélats que séculiers, conseillerent de ne pas laisser échapper une si belle occasion. On respire quand on rencontre un Polonois qui conserve encore quelque sentiment de justice à l'égard de l'Ordre Teutonique: mais ces sortes de sensations
Pag. 145. ne peuvent être durables; & Dlugoss en impose quand il dit que le Cardinal ne voulut pas se trouver à la diete, que l'on tint à Lencici vers la fin de juillet, pour ne pas être obligé de travailler aux affaires de la Prusse, qu'il avoit désap-

prouvées dès le commencement; car Sbignée est nommé le premier entre les témoins du diplôme, par lequel Casimir incorpora la Prusse à la Pologne, le jour des Cendres de la même année. Ainsi l'équité du Cardinal Polonois à l'égard des Chevaliers Teutoniques, peut être rangée dans la classe des choses éphémeres.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Cod. Pol. tom. 4. pag. 149.

St. Jean de Capistran montra plus de zele que Sbignée, pour empêcher le Roi de commettre cette injustice. Ce Saint, Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs, qui s'étoit acquis une grande réputation par son zele, son éloquence, & par ses mœurs, étoit venu en Bohême pour travailler à la conversion des Hussites : & de-là il étoit passé en Pologne, où il fut reçu avec la plus grande vénération, & devint l'ami du cardinal Sbignée. Capistran, qui étoit à Cracovie lors de la révolution de la Prusse, ne put influer sur le parti, que le Roi devoit prendre dans cette occasion, parce que l'on ne consulte pas les Saints, quand on veut commettre une injustice; mais il fit des représentations à Casimir aussi-tôt qu'il connut ses projets, ce que nous apprenons par une lettre, qu'il écrivit au Pape Nicolas V. Ensuite Capistran partit de

St. Jean de Capistran déconseille la guerre.

1454.

Ap. Wading. annal. Minor. tom. 12. p. 197. num. 7.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN. *Ibid. pag.* 195.

la Pologne (1), & malgré tous les soins qu'il s'étoit donné pour empêcher que le Roi n'attaquât les Chevaliers Teutoniques, il apprit que ses ennemis (car il est rare que les Saints en manquent) & particuliérement les protecteurs des Hussites, avoient débité que c'étoit lui, qui avoit conseillé au Roi de Pologne de profiter de l'occasion pour s'emparer de la Prusse; & comme il fut voir l'Archevêque de Mayence, on ajouta que ce Prince l'avoit fait mettre en prison pour ce sujet. Le Saint ne tarda pas à se laver de cette calomnie : il écrivit au Pape le 13 octobre, que loin d'avoir engagé le Roi de Pologne à attaquer la Prusse, il lui avoit conseillé, en présence du Cardinal Sbignée, de deux Archevêques, de deux Evêques, & d'autres personnes de son Conseil, de faire ensorte que cette affaire fût portée à la connoissance du Souverain Pontife; ajoutant que le

Ibid. pag. 197. *num.* 7.

(1) Le Cardinal Sbignée lui avoit donné en présent des chevaux, qu'il renvoya quand il fut arrivé à Breslau, & Dlugoss lui écrivit à ce sujet le 18 de juin. Nous apprenons par la signature de cette lettre, que cet écrivain étoit alors Secrétaire du Cardinal. *Wadding*, *pag.* 195. *num.* 4. Il faut remarquer que les lettres de St. Jean de Capistran, que nous citerons plusieurs fois, ont été copiées sur les lettres originales écrites de la main du Saint.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Roi étant obligé par son serment à garder la paix perpétuelle, il devoit employer ses bons offices pour réconcilier les Chevaliers Teutoniques avec leurs sujets. C'est cette même lettre, dont nous avons parlé plus haut (1). Ensuite il écrivit à l'Archevêque de Mayence, pour lui rendre compte de ce qu'il avoit fait à Ratisbonne pour détrüire cette calomnie injurieuse à tous les deux, & pour lui indiquer les moyens de l'abolir entiérement. Il falloit que la conduite du Roi de Pologne à l'égard de l'Ordre Teutonique parût aussi odieuse à tout le monde, qu'elle l'étoit en effet; puisque les ennemis de St. Jean de Capistran, n'avoient pas trouvé de meilleur moyen de noircir sa réputation, que de supposer qu'il étoit l'auteur de cette perfidie. Quant aux différentes délibérations sur l'affaire de la Prusse, dont nous avons parlé plus haut, on ne peut guere douter

Ibid. n. 8.

(1) *Ego consului*, disoit Jean de Capistran au Pape, *quod ad judicium V. S. causam ipsam producerent, & ipse dictus Rex tanquam perpetua pace juramento ligatus, se mediatorem offerret ad reconciliandum subditos cum suis Dominis Cruciferis.* Wadding. loc. cit. On voit que c'étoit en vain que le Roi prétextoit que les Teutoniques avoient enfreint la derniere paix, puisque St. Jean avoit osé lui dire, qu'il étoit obligé par son serment, de l'observer : ce qui n'eût pas été vrai, si les Teutoniques l'avoient rompue les premiers.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

qu'elles n'aient eu lieu, comme le dit Dlugofs, que l'on peut regarder comme un témoin oculaire; mais ce n'étoit que pour la forme, le Roi ayant déja pris son parti : car nous avons prouvé qu'il n'y avoit pas eu d'intervalle entre le jour où les rebelles de la Prusse, étoient venus offrir de se soumettre à la Pologne, & la déclaration de guerre, qui est datée du lendemain. Comme le Roi ne pouvoit rien faire en matiere importante sans consulter le Sénat, il est probable qu'il n'aura envoyé cette déclaration de guerre au Grand-Maître, qu'après avoir pris l'avis des Sénateurs; & que ce fut dans cet intervalle que l'on fit semblant de délibérer sur une chose qui étoit résolue.

Le Roi incorpore la Prusse à la Pologne. *Cod. Pol. tom.4. num. 107.* 1454.

La déclaration de guerre fut suivie d'un autre acte, qui ne laissoit aucun doute sur les intentions du Roi; c'étoit un diplôme par lequel il incorporoit la Prusse & la Poméranie au royaume de Pologne. Cette chartre, dans laquelle le Roi prend, outre ses titres ordinaires, celui de Seigneur & d'Héritier de la Prusse & des provinces de Culm, de Konigsberg, d'Elbing & de la Poméranie, est remarquable en ce que l'on peut assurer qu'elle contient à peine un mot de vérité. Les personnes qui ont lu cet

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ouvrage, ne croiront certainement pas que la Pruſſe étoit paſſée à l'Ordre par une aliénation illicite, ni que le maintien de la paix entre la Pologne & les Chevaliers, dépendoit de celui de la confédération des Pruſſiens, que Caſimir pouvoit ſeul ſoutenir, parce qu'en ſa qualité de Roi de Pologne, il étoit le fondateur, le bienfaiteur & le protecteur de l'Ordre Teutonique (1). Les Teutons n'avoient pas arraché ces domaines à Uladiſlas Loketeck, tandis qu'il étoit occupé à combattre les Infideles, & les Polonois avoient renoncé implicitement dans tous les traités, & très-expreſſément dans les deux derniers, à la ſentence des Nonces de l'an 1339, que Caſimir réclamoit encore. Les Teutons, en attaquant les Polonois, ne les avoient pas empêchés de combattre les Turcs

(1) Les hiſtoriens Polonois diſent la même choſe. *Cum ſiquidem florere res Cruciferorum viderentur*, dit Dlugoſs, pag. 144, *felicesque & beatos ſe exiſtimarent nec perpenderent ſuum nefandum facinus, quo ſuorum conditorum, fundatorumque terras Pomeraniæ, Culmenſem & Michalovienſem detinerent occupatas, convertit fortuna orbem ſuum & inſuſpicabili caſu & tempore autoritatem eorum proſtravit & ſtatum.* Quel langage pour un écrivain, qui nous apprend lui-même que les Polonois avoient renoncé à ces provinces, par tous les traités qui avoient été faits entre la Pologne & l'Ordre! Et quelle impudence d'avancer que les Polonois étoient les auteurs & les fondateurs de l'Ordre Teutonique!

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

& les Tartares ; mais nous avons vu au contraire, que la Pologne n'avoit guere fait d'entreprise contre l'Ordre, sans appeller les Tartares à son secours. Qui se persuadera, après avoir vu les preuves que nous avons tirées du code diplomatique de la Pologne même, que les Chevaliers avoient rompu quatre fois la paix avec Jagellon, qui avoit enfreint tous les traités, & que l'Ordre avoit encore demandé à l'assemblée de Basle la permission de rompre la derniere paix, tandis que nous avons prouvé par des actes authentiques, qu'il n'en avoit jamais été question ! L'Histoire entiere de la Pologne fait foi, que l'Ordre ne retenoit pas des parties du royaume & du Grand-Duché de Lithuanie, qu'il s'étoit obligé de rendre, & qu'il n'en avoit pas usurpé de nouvelles : la paix qui avoit été renouvellée dix-huit mois auparavant, époque où l'on avoit terminé les petites difficultés survenues entre les deux Etats, ne laisse aucun doute là-dessus : tout comme elle ne laissoit aucun prétexte à Casimir de se plaindre du traitement quelconque que les Teutoniques pouvoient avoir fait aux habitans de Choszno ou d'Arenswald leurs sujets, en 1436, non plus que de ce qui étoit arrivé il y avoit long-tems à un mar-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

chand Polonois (1). Tels sont cependant les motifs par lesquels le Roi prétendoit être autorisé à s'emparer de la Prusse. Après cette belle tirade, Casimir déclare; que de l'expresse volonté & du consentement des Prélats, des Princes, & des Barons du royaume, & pour ne pas résister à la volonté Divine, qui vouloit lui rendre ses domaines anciennement usurpés, il incorporoit la Prusse & la Poméranie au royaume de Pologne, à l'honneur de Dieu, de la Ste. Vierge, de St. Adalbert, de St. Stanislas & de toute la Hiérarchie céleste; acceptant l'offre des Prussiens au nom de Dieu, non par erreur; mais de sa certaine science & volonté, &c. Il faut de pareils exemples pour croire que la cupidité puisse aveugler les hommes, au point d'oser commettre les plus grandes injustices, au nom du Tout-Puissant : & ce qu'il y a de plus remarquable & en même-tems de plus fâcheux, c'est que le Cardinal Sbignée, comme nous l'avons dit ailleurs, l'Archevêque de Gnesne,

(1) Pour juger de la fausseté de ces allégués, je suppose que le lecteur n'aura pas perdu de vue, les preuves avancées dans cet ouvrage; car, s'il ne consultoit que les Ecrivains Polonois, il verroit qu'ils sont répétés mille fois dans les leurs, avec la même confiance que l'on annonceroit des vérités évangéliques.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN. Primat du royaume, & les Evêques de Wladiſlau & de Poſnanie, ſont nommés à la tête d'une foule de Palatins qui ſervent de témoins à cette chartre. Nous ne rendrons point compte des privileges que le Roi accordoit aux Pruſſiens, cela nous meneroit trop loin; & d'ailleurs, le but principal de cet ouvrage eſt de faire connoître la conduite que la Pologne a tenue à l'égard de l'Ordre : ainſi nous nous contenterons de marquer que ce diplôme eſt daté de Cracovie le mercredi des Cendres, 6 de mars de l'an 1454.

Triſte ſituation de l'Ordre. 1454. Pendant que le Roi diſpoſoit ainſi du bien d'autrui, le Grand-Maître & l'Ordre entier étoient réduits à l'état le plus déplorable. Qu'on ſe repréſente ce Prince aſſiégé dans Marienbourg, au milieu d'un pays où il comptoit preſqu'autant d'ennemis, qu'il y avoit eu de ſujets quelques jours auparavant, & ignorant peut-être, s'il lui reſtoit d'autre place que celle qui lui ſervoit d'aſyle. Pour comble de maux, cette terrible révolution étoit arrivée dans le moment le plus fâcheux pour lui, & par conſéquent, le plus favorable à ſes ennemis. Dans tout autre tems, le Maître de Livonie auroit volé à ſon ſecours; mais perfidie de l'Archevêque de Riga,

qui vouloit profiter de la circonſtance pour détruire, en Livonie, l'Ordre, à qui il devoit ſon élévation, ne lui permettoit pas de tenter la moindre choſe en faveur de la Pruſſe; & d'ailleurs, le Roi de Pologne ne tarda pas de prendre des meſures avec les Lithuaniens pour arrêter les ſecours de la Livonie : ainſi ce ne fut qu'à la fin de ſeptembre, comme nous l'avons dit ailleurs, que ce Maître Provincial put ſonger à ſecourir le Grand-Maître. La protection du Pape, ſur laquelle ce prince pouvoit compter, étoit peu propre à le tirer d'embarras : car il n'étoit pas probable que les Pruſſiens & les Polonois, qui venoient de fouler aux pieds les ſermens les plus ſolemnels, ſe laiſſaſſent ramener par la terreur des foudres de l'Egliſe. D'un autre côté, la ſituation des Puiſſances voiſines de l'Ordre, étoit telle qu'il ne pouvoit guere ſe flatter d'en être ſecouru. La diviſion qui régnoit entre Chriſtiern, Roi de Danemarck, & Charles Canut-ſon, Roi de Suede, laiſſoit peu d'eſpérance que l'un d'eux voulût ſe mêler d'affaires étrangeres. Ladiſlas, Roi de Hongrie & de Bohême, étoit à la vérité intéreſſé à ne pas laiſſer agrandir les Polonois; mais Caſimir venoit d'épouſer ſa ſœur; &

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Dlugoſs. pag 142.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

d'ailleurs les divisions qui régnoient en Bohême, & les dangers dont les Hongrois étoient menacés par les Turcs, ne lui permettoient pas de songer à faire une pareille entreprise : aussi voyons-nous que les démarches qu'il fit en faveur de l'Ordre Teutonique, qui avoit eu recours à sa protection, furent tout-à-fait infructueuses. Quant à l'Empire d'Allemagne, dont la Prusse faisoit partie depuis que les Grands-Maîtres avoient reconnu sa supériorité sur tous les pays qui leur appartenoient, les circonstances étoient si fâcheuses, que l'Ordre ne pouvoit pas s'attendre d'en tirer de grands secours. Mahomet II, qui pouvoit se vanter d'avoir renversé deux Empires, conquis douze royaumes, & pris plus de deux cens villes aux Chrétiens, venoit de détruire l'Empire Grec, en prenant Constantinople d'assaut le 29 mai de l'an 1453, & l'Europe entiere trembloit au nom de ce redoutable conquérant. En vain le Pape, & Æneas Sylvius en son nom, se donnoient tous les mouvemens possibles pour engager les Puissances Chrétiennes à s'unir pour arrêter les progrès des Turcs ; la division qui régnoit entre les princes de l'Allemagne, aussi bien qu'entre plusieurs autres Souverains, rendoit leurs démarches

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

inutiles : ainsi le Grand-Maître pouvoit bien juger que si les Princes de l'Empire, faisant treve à leurs divisions, s'unissoient pour opposer une barriere aux Turcs, il avoit peu de secours à attendre de leur part; & que si leurs démêlés les empêchoient de se réunir pour un interêt si pressant, il ne pouvoit se flatter qu'ils le fissent en sa faveur (1). Il restoit donc pour toute ressource au Grand-Maître, de faire lever des soldats étrangers ; mais quel moyen imaginer d'en pouvoir assembler un assez grand nombre pour faire face à ses sujets révoltés & à toutes les forces de la Pologne ? Et s'il ne levoit que peu de monde, ne devoit-il pas craindre de le voir arrêté aux frontieres de la Prusse par les forces supérieures de ses ennemis ? D'ailleurs, où trouver des fonds pour soudoyer ces soldats étrangers ? Le Maître d'Allemagne pouvoit l'aider, pendant quelque tems ; mais ses moyens étoient bornés : le trésor de l'Ordre à Marienbourg ne devoit pas être une grande ressource ; quelqu'économie qu'ait eûe le Grand-Maître, les guerres précédentes

(1) On voit un tableau détaillé des divisions qui déchiroient l'Empire d'Allemagne, dans une Lettre qu'Æneas Sylvius écrivit à Léonard de Sienne. *Raynaldi Annal. Eccl. ad ann. 1454. num. 5.*

XXIX. Louis d'Erlichshausen.

& les anciens procès contre la Pologne, ainsi que celui qu'il avoit soutenu lui-même contre les confédérés, l'avoient certainement épuisé. Mais ce qu'il y avoit de plus malheureux, étoit que les sources qui devoient fournir au trésor étoient taries : environ la moitié de la Prusse étoit au pouvoir des rebelles, & les domaines de l'Ordre étoient par conséquent entre leurs mains : jusqu'à la vaisselle des Eglises étoit envoyée à la monnoie, pour servir à la destruction de l'Ordre; de maniere que le Grand-Maître paroissoit absolument sans ressource.

Pauli. pag. 924.

Courage du Grand-Maître.

Un homme ordinaire en auroit jugé de même; & se seroit trouvé heureux de pouvoir se retirer en Allemagne ou en Livonie avec ses Chevaliers, & le peu d'effets qui leur restoient, au moyen d'une capitulation honnête; mais les grands hommes voient les choses d'un autre œil. Le Grand-Maître ne songea qu'à sauver son Ordre, en quoi il fut merveilleusement secondé par ses Chevaliers; car si l'on excepte le Vice-Commandeur de Dantzig & quelques Chevaliers qui se retirerent en Allemagne, tous les autres se trouverent animés du même esprit. Plus de division, plus de parti dans l'Ordre, l'histoire n'en fait us mention depuis cette fatale époque.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

On ne pensa qu'à réparer les pertes, & l'on vit encore, ce que nous avons plusieurs fois observé au commencement de cet ouvrage, que les Chevaliers Teutoniques ne montroient jamais plus de courage, que quand tout paroissoit désespéré. Si les Romains rendirent de solemnelles actions de graces à Varron, de ce qu'il n'avoit pas désespéré du salut de la république, dont il avoit causé les malheurs, quel sentiment ne doit-on pas avoir du Grand-Maître, qui osa former le projet de sauver la Prusse dans des circonstances mille fois plus critiques, sans qu'il ait eu de reproches à se faire? Car si l'on prétendoit, qu'il auroit dû prendre d'autres mesures pour arrêter les projets des ligueurs, on pourroit répondre, que la partie étoit si bien liée depuis long-tems, que la premiere démarche auroit fait éclater la révolution, au-lieu de l'empêcher.

Engagement de la Nouvelle-Marche.

1454.

En prenant le parti de soutenir les Prussiens, le Roi de Pologne avoit envoyé des Ambassadeurs au Pape, au Roi de Bohême son beau-frere, à l'Empereur & à d'autres Princes, pour tâcher de se justifier contre les plaintes que les Teutoniques pourroient faire contre lui. Ce n'étoit pas sans raison; car le Grand-Maître avoit effectivement envoyé des

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Chevaliers dans le même tems, aux différentes Cours de l'Europe, tant pour se plaindre de sa perfidie, que pour implorer leur secours. Comme ce Prince s'étoit vu resserré dans Marienbourg, presqu'au moment de la révolution, il est probable qu'il n'avoit pas envoyé des Chevaliers de la Prusse, qui auroient pu tomber entre les mains des rebelles ; mais qu'il avoit trouvé moyen de faire passer des pleins-pouvoirs au Trésorier de l'Ordre qui étoit à Cracovie, ainsi qu'à des Chevaliers de l'Allemagne qu'il vouloit charger de ses commissions. Du nombre de ces derniers, étoit Frédéric de Polenz, Grand-Commandeur du Bailliage de Saxe, que le Grand-Maître avoit autorisé pour traiter, tant avec le Margrave de Brandebourg, qu'avec d'autres Electeurs & Princes de l'Empire. La Nouvelle-Marche de Brandebourg n'avoit pas pris part à la révolte de la Prusse & de la Poméranie, à laquelle elle touchoit; & certainement il eût été important à l'Ordre de conserver la possession de cette province, que l'on auroit pu regarder comme un point d'appui, d'où l'on seroit parti, pour tâcher de reconquérir ce que les rebelles avoient enlevé; mais, d'un autre côté, l'on ne devoit

pas se flatter de la garder, parce que ne pouvant la secourir, rien n'empêchoit les Polonois de l'envahir. D'ailleurs, le besoin d'argent, sans lequel on ne pouvoit enrôler des troupes, étoit très-pressant, & c'est ce qui détermina le Grand-Maître à engager à l'Electeur de Brandebourg, pour 40000 florins du Rhin, la Nouvelle-Marche, qui avoit coûté à l'Ordre 63200 florins de Hongrie 52 ans auparavant. Ce fut Frédéric de Polenz qui fit cet engagement, en vertu d'un plein-pouvoir du Grand-Maître, par un acte daté de Coln ou Cologne sur la Sprée, partie de la ville de Berlin, le jour de la fête de la Chaire de St. Pierre. Si l'on en juge par l'exemple du Grand-Commandeur de Saxe, les Chevaliers mirent beaucoup d'activité à seconder les vues du Grand-Maître ; car ce Prince n'avoit reçu que le 6 février la lettre par laquelle les rebelles renonçoient formellement à la soumission qu'ils lui devoient, & le 22 du même mois, Polenz avoit déja scellé à Berlin le traité qu'il ne lui avoit ordonné de faire qu'après cette époque (1).

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Cod. Brand. tom. 5. pag. 261.

(1) Dlugoss rapporte que ce furent les habitans de la Nouvelle-Marche, qui se donnerent à l'Elec-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN. Sortie de la garnison de Marienbourg. 1454. *Schutz. p. 156.*

Les négociations ne suffisoient pas pour rétablir les affaires de l'Ordre : il falloit que les Chevaliers agissent de leur côté, & c'est ce qu'ils firent avec beaucoup de vigueur. Le Roi de Pologne, ayant extrêmement à cœur de se rendre maître de Choinitz, qui pouvoit être regardé comme la clef de la Poméranie du côté de l'Allemagne, avoit engagé les Dantzigois à faire tous leurs efforts pour l'aider à s'en emparer ; & ceux-ci, à la persuasion du Roi, détacherent une partie des troupes, qui assiégeoient Marienbourg du côté du Nogat, pour renforcer l'armée qui assiégeoit Choinitz. Marienbourg étoit en état de résister à toutes les forces des rebelles & des Polonois, si l'on en

teur, par haine contre les Teutoniques : *Ita*, dit-il, pag. 144, *non solum in Prussia sed & in Marchia & in quibuslibet orbis regionibus, universæ urbes, vici atque oppida, tectis atque communione excludebant Cruciferos : violentum eorum atque superbum dominium perosi.* Si les Polonois sont de bonne foi, ils conviendront sans peine, qu'il est impossible de rencontrer un imposteur plus audacieux que le coryphée de leurs historiens. Les Ecrivains Polonois rapportent encore, que différens Princes formerent des prétentions sur la Nouvelle-Marche, & que l'Electeur de Brandebourg demanda au Roi de Pologne, qu'il ne le troublât pas dans cette acquisition. Loin d'examiner ces choses à fond, il est inutile de rechercher si leur récit est véritable ou même vraisemblable. Tout ce que nous dirons dans la suite, de la Nouvelle-Marche, est fondé sur les chartres, & cela suffit pour remplir l'objet qu'on s'est proposé dans cet ouvrage.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

juge par la maniere dont il s'étoit défendu contre l'armée victorieuse de Jagellon, après la bataille de Tannenberg; ainsi l'on n'avoit à craindre que le défaut de vivres; & le Grand-Maître profita habilement de la circonstance pour s'en procurer en grande abondance. Le 1 d'avril, il fit faire une sortie contre ce qui restoit de Dantzigois au-delà du Nogat; les ennemis furent battus & mis en fuite, de maniere que Marienbourg fut dégagé de ce côté-là (1). Après cet exploit, le Grand-Maître ordonna aux habitans du Grand-Werder de transporter leurs effets & des vivres à Marienbourg, & les chargea de veiller exactement à la défense des digues de la Vistule, pour empêcher le passage aux ennemis, avec ordre de lui amener tous les Dantzigois, qu'ils pourroient faire prisonniers. Ensuite de cet échec, la ville de Dantzig résolut d'envoyer plus de monde pour resserrer Marienbourg du côté du Nogat; mais l'arrivée de quelques marchands, qui revenoient de Leipsick, lui fit changer de dessein: ils rapportoient que le Maître

(1) Les uns disent qu'on leur tua 800 hommes, & que l'on prit 14 pieces d'artillerie, & les Dantzigois prétendirent n'avoir perdu que 300 hommes. *Voy. Schutz, pag. 356, Chron. Ord. cap. 376; & Curick. pag. 179.*

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

d'Allemagne étoit en marche avec deux armées, dont l'une étoit destinée à faire le siége de Dantzig; ainsi les Dantzigois ne songerent qu'à mettre leur ville en état de défense, & envoyerent un gros détachement pour garder Schlochow, dans l'espérance d'interdire l'entrée de la Poméranie aux Allemands. Il étoit vrai que le Maître d'Allemagne se donnoit tous les mouvemens possibles pour envoyer des secours en Prusse; mais la nouvelle des marchands étoit prématurée. Comme il étoit de la derniere importance à l'Ordre de conserver la forteresse de Choinitz, Plauen, Grand-Hospitalier, s'y étoit jetté avec 700 hommes, & le Comte de Plauen, son frere ou son cousin, vint aussi en renforcer la garnison avec mille chevaux, que l'Ordre avoit pris à sa solde; ce qui avoit probablement donné lieu au bruit de l'arrivée de deux armées: bruit qui ne laissa pas d'être avantageux au Grand-Maître, puisqu'il eut la liberté d'approvisionner Marienbourg à son gré.

Chr. Ord. cap. 376.

Schutz. p. 961.

Cromer. p. 610.

Les rebelles prêtent serment de fidélité à la Pologne.

Schutz. p. 356.

1454.

Quoique les députés des rebelles eussent déja prêté serment de fidélité au Roi à Cracovie, Casimir envoya en Prusse, André, Evêque de Posnanie, & Jean Koniecpole, Chancelier du royaume; pour le recevoir en son nom, de tous les ordres de l'Etat. Les Prussiens rebelles

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

jurerent d'obſerver tout ce dont leurs députés étoient convenus, d'être fideles à la Pologne; de l'aſſiſter de toutes leurs forces; & de ne jamais ſe réconcilier avec les Teutoniques. Les rebelles conſignerent ces promeſſes dans un acte fait à Thorn, le 15 avril, au nom des Prélats, des Gentilshommes & de tous les habitans de la Pruſſe, par lequel ils ſe ſoumettoient à la Pologne, en rendant compte des motifs, qui leur avoient fait prendre ce parti. Comme c'eſt une répétition des calomnies, qu'ils avoient inventées contre l'Ordre Teutonique, nous ne prendrons pas la peine de les combattre; parce que le lecteur trouvera aſſez d'éclairciſſement dans cet ouvrage, pour apprécier la conduite des Chevaliers & de leurs ſujets. C'étoit mal-à-propos que les chefs des rebelles parloient dans cet acte de ſoumiſſion à la Pologne, au nom des Prélats de la Pruſſe : car le même jour, Jean de Baiſen, qui prenoit la qualité de Gouverneur, Auguſtin de Schewe, & Gabriel de Baiſen, qui prenoient celle de Palatin, l'un de Culm & l'autre d'Elbing, & quelques autres (1) firent un

Cod. Pol. tom. 4. num. 108.

(1) Schutz, *pag.* 357, rapporte, que ce fut dans l'aſſemblée tenue au mois de mai à Elbing, que le Roi nomma quatre Palatins en Pruſſe; mais on

XXIX. Louis d'Erlichshausen.

& les anciens procès contre la Pologne, ainsi que celui qu'il avoit soutenu lui-même contre les confédérés, l'avoient certainement épuisé. Mais ce qu'il y avoit de plus malheureux, étoit que les sources qui devoient fournir au trésor étoient taries : environ la moitié de la Prusse étoit au pouvoir des rebelles, & les domaines de l'Ordre étoient par conséquent entre leurs mains : jusqu'à la vaisselle des Eglises étoit envoyée à la monnoie, pour servir à la destruction de l'Ordre; de maniere que le Grand-Maître paroissoit absolument sans ressource.

Pauli. pag. 924.

Courage du Grand-Maître.

Un homme ordinaire en auroit jugé de même; & se seroit trouvé heureux de pouvoir se retirer en Allemagne ou en Livonie avec ses Chevaliers, & le peu d'effets qui leur restoient, au moyen d'une capitulation honnête ; mais les grands hommes voient les choses d'un autre œil. Le Grand-Maître ne songea qu'à sauver son Ordre, en quoi il fut merveilleusement secondé par ses Chevaliers; car si l'on excepte le Vice-Commandeur de Dantzig & quelques Chevaliers qui se retirerent en Allemagne, tous les autres se trouverent animés du même esprit. Plus de division, plus de parti dans l'Ordre, l'histoire n'en fait plus mention depuis cette fatale époque.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

On ne pensa qu'à réparer les pertes, & l'on vit encore, ce que nous avons plusieurs fois observé au commencement de cet ouvrage, que les Chevaliers Teutoniques ne montroient jamais plus de courage, que quand tout paroissoit désespéré. Si les Romains rendirent de solemnelles actions de graces à Varron, de ce qu'il n'avoit pas désespéré du salut de la république, dont il avoit causé les malheurs, quel sentiment ne doit-on pas avoir du Grand-Maître, qui osa former le projet de sauver la Prusse dans des circonstances mille fois plus critiques, sans qu'il ait eu de reproches à se faire? Car si l'on prétendoit, qu'il auroit dû prendre d'autres mesures pour arrêter les projets des ligueurs, on pourroit répondre, que la partie étoit si bien liée depuis long-tems, que la premiere démarche auroit fait éclater la révolution, au-lieu de l'empêcher.

Engagement de la Nouvelle-Marche.

1454.

En prenant le parti de soutenir les Prussiens, le Roi de Pologne avoit envoyé des Ambassadeurs au Pape, au Roi de Bohême son beau-frere, à l'Empereur & à d'autres Princes, pour tâcher de se justifier contre les plaintes que les Teutoniques pourroient faire contre lui. Ce n'étoit pas sans raison; car le Grand-Maître avoit effectivement envoyé des

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

& les anciens procès contre la Pologne; ainsi que celui qu'il avoit soutenu lui-même contre les confédérés, l'avoient certainement épuisé. Mais ce qu'il y avoit de plus malheureux, étoit que les sources qui devoient fournir au trésor étoient taries : environ la moitié de la Prusse étoit au pouvoir des rebelles, & les domaines de l'Ordre étoient par conséquent entre leurs mains : jusqu'à la vaisselle des Eglises étoit envoyée à la monnoie, pour servir à la destruction de l'Ordre; de maniere que le Grand-Maître paroissoit absolument sans ressource.

Pauli. pag. 924.

Courage du Grand-Maître.

Un homme ordinaire en auroit jugé de même; & se seroit trouvé heureux de pouvoir se retirer en Allemagne ou en Livonie avec ses Chevaliers, & le peu d'effets qui leur restoient, au moyen d'une capitulation honnête; mais les grands hommes voient les choses d'un autre œil. Le Grand-Maître ne songea qu'à sauver son Ordre, en quoi il fut merveilleusement secondé par ses Chevaliers; car si l'on excepte le Vice-Commandeur de Dantzig & quelques Chevaliers qui se retirerent en Allemagne, tous les autres se trouverent animés du même esprit. Plus de division, plus de parti dans l'Ordre, l'histoire n'en fait plus mention depuis cette fatale époque.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

On ne pensa qu'à réparer les pertes, & l'on vit encore, ce que nous avons plusieurs fois observé au commencement de cet ouvrage, que les Chevaliers Teutoniques ne montroient jamais plus de courage, que quand tout paroissoit désespéré. Si les Romains rendirent de solemnelles actions de graces à Varron, de ce qu'il n'avoit pas désespéré du salut de la république, dont il avoit causé les malheurs, quel sentiment ne doit-on pas avoir du Grand-Maître, qui osa former le projet de sauver la Prusse dans des circonstances mille fois plus critiques, sans qu'il ait eu de reproches à se faire? Car si l'on prétendoit, qu'il auroit dû prendre d'autres mesures pour arrêter les projets des ligueurs, on pourroit répondre, que la partie étoit si bien liée depuis long-tems, que la premiere démarche auroit fait éclater la révolution, au-lieu de l'empêcher.

Engagement de la Nouvelle-Marche. 1454.

En prenant le parti de soutenir les Prussiens, le Roi de Pologne avoit envoyé des Ambassadeurs au Pape, au Roi de Bohême son beau-frere, à l'Empereur & à d'autres Princes, pour tâcher de se justifier contre les plaintes que les Teutoniques pourroient faire contre lui. Ce n'étoit pas sans raison; car le Grand-Maître avoit effectivement envoyé des

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Schutz. p. 356.

Effectivement, les Dantzigois, au nombre de quatre mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie, auxquels se joignirent des Polonois & des Bohêmes, passerent la Vistule le 4 de juillet au-dessus de Dirschaw, s'emparerent de nouveau du grand Werder, ou de l'isle qui n'est séparée de Marienbourg que par le Nogat, & resserrerent la place de ce côté-là. Dans le même tems, les rebelles, assistés des Polonois, assiégeoient Stum & Choinitz, ainsi que Nawamberg, que je crois être Neubourg sur la rive gauche de la Vistule. Dlugoss nous apprend par une lettre, qu'il écrivit le 18 de juin à St. Jean de Capistran, que cette derniere place, dont les historiens ne parlent pas, faisoit une vigoureuse résistance, & que les Teutoniques qui la défendoient, fondoient leurs espérances sur l'arrivée des Bohêmes, qui devoient venir à leur secours. Nous avons déja remarqué, & il n'est pas inutile de le répéter, afin que le lecteur ne confonde pas les objets, que les Teutoniques, les Polonois & les rebelles de la Prusse, prirent des Bohêmes à leur solde pendant le cours de cette guerre; de sorte que les soldats d'une même nation, furent dans le cas de combattre souvent les uns contre les autres en faveur des différens partis,

Wadding ann. Min. tom. 12. p. 164. num. 4.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Quant au siége de Choinitz, les ennemis y faisoient peu de progrès ; car le Roi, qui prétendoit s'ériger en Souverain de la Prusse, manquoit de moyens pour réduire les places qui restoient au Grand-Maître. Casimir ayant demandé 8000 marcs aux Dantzigois pour payer les troupes étrangeres, qui étoient devant Choinitz, ils s'excuserent sur ce qu'ils avoient déja donné 16000 marcs peu de tems auparavant pour le même objet, & qu'il leur avoit déja coûté 6000 marcs pour fournir des vivres à cette armée ; non compris ce qu'ils avoient payé pour leur part des contributions publiques, & ce qu'ils dépensoient pour entretenir leurs troupes devant Choinitz & Marienbourg. Au-lieu de donner de l'argent, les Dantzigois prierent Casimir d'envoyer des Ambassadeurs à Christiern, Roi de Danemarck, qui protégeoit les Chevaliers Teutoniques, afin qu'il n'employât pas au préjudice du commerce de la Prusse, la flotte qu'il armoit contre les villes anséatiques. Malgré ces excuses, il paroît que les Dantzigois fournirent la somme qu'on leur demandoit ; & l'on peut juger par la puissance de cette ville, si c'étoit faute de moyens, ou par esprit de révolte, qu'elle avoit été la premiere à refuser de satisfaire aux impositions

Schutz. p. 358.

mises autrefois par les Grands-Maîtres.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Assemblée des Etats à Graudentz.

Schutz. p. 359.

1454.

Après avoir séjourné quelque tems à Elbing, le Roi revint à Thorn, d'où il se rendit le 13 de juillet à Graudentz, pour y assister à l'assemblée des Etats de la Prusse. Casimir y fit lire des lettres, qu'il avoit reçues du Grand-Maître, par lesquelles il se plaignoit qu'on pendît ou massacrât ses Envoyés, & où il rappelloit au Roi les sermens, qu'il avoit faits de garder la paix perpétuelle; l'exhortant, en vertu de cette obligation solemnelle qu'il avoit contractée, d'évacuer la Prusse, & de ne donner aucun secours à ses sujets révoltés. On lut encore une autre lettre du Grand-Maître, qui avoit été interceptée, par laquelle il mandoit à Plauen, Grand-Hospitalier, qui défendoit Choinitz, que les Dantzigois avoient depuis peu repris le grand Werder, & que Marienbourg étoit alors assiégé de tous les côtés; mais qu'il espéroit de pouvoir bientôt les chasser du Werder: il exhortoit en même-tems Plauen à se défendre jusqu'à la derniere extrêmité. Après la lecture de ces lettres, on forma le Grand-Conseil de la Prusse, qui fut composé de quatorze personnes, & l'on s'occupa des moyens de payer les Bohêmes, que les confédérés avoient enrôlés à grands fraix, pour faire les siéges de Ma-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

rienbourg, de Stum, de Choinitz, de Neubourg, & peut-être de plusieurs autres places. C'étoit le point important pour Casimir, qui vouloit faire payer aux Prussiens, les frais d'une conquête, dont il devoit retirer tout le fruit, & il eut l'adresse de réussir dans cette occasion; car on fit un cadastre ou état de ce que chaque ville devoit payer à proportion de ses facultés, pour fournir avec le Clergé la somme de 46630 marcs. Quelque sec que soit un pareil tableau, nous croyons devoir le présenter au lecteur, tant pour faire connoître le nombre des villes révoltées, que parce qu'il sert à éclairer un point important de l'histoire.

Cadastre pour les contributions.

Schutz. édit. Germ. fol. 204. vers.

1454.

Dans le pays de Culm, la ville de Culm payoit 500 marcs, Thorn 2000, Graudentz 400, Reden 100, Strasbourg 300, Neumarck 400, Lobaw 200, Lessen 50, Golup 50, Schonsée 50, & Culmsée 50. Dans l'Evêché de Heilsberg ou de Warmie, Braunsberg payoit 2000 marcs, la nouvelle ville de Braunsberg 200, Wormdit 600, Heilsberg 600, Ressel 600, Gutstadt 200, Seebourg 200, Bischoffstein 50, Melsack 100, Allenstein 200, & Frauenbourg 100. Dans le territoire d'Elbing, la ville d'Elbing payoit 2000 marcs, la Ville-Neuve d'Elbing 100, Holland 400,

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Morungen 100, Tolkemit 100 (1); Muhlhausen 50, Liebstadt 50, & Passenheim 50. Dans la Poméranie, Dantzig payoit 10000 marcs, Dirschaw 100, Stargard 400, Mewe 200, Neubourg 200 (2), Schwetz 100, Tauchel 100, Schoneck 50, Lauenbourg 100, Putzke 100, Lebe ou Leba 50, Heel ou Hela 50, & Butow 20. Dans le territoire de Konigsberg, la ville de Konigsberg payoit 4000 marcs, Kniphof 3000, & Lebenicht 400 : ces trois villes réunies, sont communément désignées sous

(1) Tolkemit, qui est marqué ici pour être du territoire d'Elbing, est compris dans celui de Konigsberg, dans l'acte de soumission de cette province à la Pologne, sous le nom de Folkemit, qui est une faute d'impression ; & l'on trouve dans ce même acte, que Nordenbourg, qui n'est pas nommé dans la liste faite à Graudentz, peut-être par l'oubli d'un copiste, étoit aussi du territoire de Konigsberg. On ne sauroit dire si c'étoient les Chevaliers Teutoniques qui avoient imaginé cette nouvelle division de la Prusse, ou bien, si c'étoient les chefs des rebelles qui avoient classé les différentes villes révoltées sous le nom de celles qui avoient donné le branle à la révolution. Dans cette derniere supposition, qui n'est pas la moins vraisemblable, il ne seroit pas étonnant que l'on ait changé quelque chose à cet arrangement, & que Tolkemit qui avoit d'abord été du département de Konigsberg, ait été rendu à celui d'Elbing, dont cet endroit est plus voisin.

(2) Si Nawamberg, que les Chevaliers défendoient si courageusement, comme Dlugoss le manda à St. Jean de Capistran le 18 de juin, est le même que Neubourg sur la Vistule, il faut que cette place ait été rendue depuis cette époque.

le nom général de Konigsberg. Welau payoit 300 marcs, Gerdawen 50, Allenbourg 100, Friedland 400, Dringfort 30, Domnau 50, Schippenbeil 200, Raſtenbourg 400, Seensbourg 30, Bartenſtein 600, Landsbérg 300, Zinthen 400, Heiligenbeil 200, Creutzbourg 100 & Fischhauſen 50. Dans le canton de Riéſenbourg, la ville de Riéſenbourg payoit 200 marcs, Marienwerder 200, Freyſtadt 50, Biſchofswerder 50, Roſemberg 25, & Gardenſée 25. Dans le territoire d'Oſterode, la ville d'Oſterode payoit 50 marcs, Hohenſtein 100, Gilgenbourg 100, Soldòw 100, Neidenbourg 200, & Eylaw 100. Dans le canton de Chriſtbourg, la ville de Chriſtbourg payoit 100 marcs, Salfeld 100, & Liebemuhl 50. Les Eccléſiaſtiques devant payer leur part de cette contribution, l'Evêque de Culm & ſon Chapitre étoient taxés à 2000 marcs, l'Evêque de Poméſanie & ſon Chapitre à 4000, l'Evêque de Sambie & ſon Chapitre à 3000, le Chapitre de Frauenbourg à 2000, & celui de Gutſtadt à 200. Outre cela la nobleſſe & les habitans de la campagne, furent taxés à proportion de leurs facultés.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

On ne peut pas douter de la vérité de ce tableau, qui contient les noms de

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

76 villes : Schutz l'aura transcrit dans son Histoire allemande de la Prusse, tel qu'il l'avoit trouvé dans les archives de Dantzig, puisque l'on ne voit pas, que personne ait eu intérêt de fabriquer une pareille piece; d'ailleurs, elle s'accorde parfaitement avec ce que St. Jean de Capistran avoit écrit au Roi le 28 d'avril : savoir, que depuis son arrivée en Pologne il avoit vu son domaine augmenté de plus de 70 villes (1). Ainsi c'étoit mal-à-propos & pour faire croire que leur parti étoit plus considérable qu'il n'étoit en effet, que les chefs des rebelles avoient contracté avec le Roi, au nom de toute la Prusse; & l'on voit par-là, que les historiens Polonois en ont imposé, en rapportant que la Prusse entiere s'étoit révoltée, à la réserve des villes de Marien-

Wadding. Ann. Min. tom. 12. p. 196. num. 6.

(1) *Sacra Regia Serenissimaque Majestas ..... Ecce etiam post adventum vestri servuli ad conspectum gloriæ vestræ, corona sublimitatis vestræ magnificata est, & exaltata tua celsitudo creditur multipliciter tum ex parentela felicis tui conjugii, tum ex ampliatione tui dominii in septuaginta civitatibus & ultra, in oppidis & villis innumeris, &c.* ap. Wadding. Annal. Min. tom. 12, pag. 196, nr°. 6. En prenant à la lettre l'expression de St. Capistran, il y avoit entre 70 & 80 villes qui s'étoient données à la Pologne. Il ne pouvoit pas se rencontrer plus juste avec le cadastre, pour quelqu'un qui parle généralement, & qui n'a aucune raison de spécifier les objets.

bourg, de Stum & de Choinitz. Le traité de paix que le Grand-Maître fit avec le Roi de Pologne en 1466, en est une preuve inconteſtable; car on y voit les noms de 65 villes & forteresſes, tant de la Pruſſe que de la Poméranie, qui ne ſont pas inſcrites dans le cadaſtre, & qui n'avoient pas pris part à la révolte en 1454, puiſqu'elles ne contribuerent pas avec les autres; & ſi l'on fait attention que preſque toutes les villes de l'Evêché de Warmie qui n'appartenoient pas à l'Ordre, & ſur lequel il n'avoit qu'une influence indirecte, ſont nommées dans le cadaſtre de 1454, on trouvera qu'il n'y avoit que la moitié des villes de la Pruſſe, appartenantes au Grand-Maître, ou dépendantes des Evêchés qui lui étoient ſoumis, qui euſſent trempé dans cette révolte. Nous ne rapporterons pas actuellement la liſte des villes qui ſont nommées dans le traité de 1466; mais nous obſerverons, que l'on en compte 10 du pays de Culm, & 9 de la Poméranie qui ne ſont pas nommées dans le cadaſtre. Il faut encore remarquer que, de toutes les villes de la Sambie qui ſont nommées dans le traité, on ne rencontre dans le cadaſtre, que Konigsberg & Fiſchhauſen, château appartenant à l'Evêque de Sambie, & que,

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Cod. Pol. tom. 4 num. 122. p. 163 & ſeq.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN. Pag. 360.

par conséquent, Schutz s'est trompé ou s'est contredit lui-même, en mettant les Sambiens au nombre des rebelles & contribuables dans son édition latine (1).

(1) On trouvera les noms de toutes les villes de la Prusse dans le traité de 1466, dont nous rendrons compte à cette époque. Outre que la preuve qui résulte de ce traité, fait voir incontestablement qu'une grande partie des villes de la Prusse n'avoit pas pris part à la révolte, on peut encore s'en convaincre, par l'inspection de quelques actes qui ont été faits en 1454, & dont nous avons déja parlé. Dans le diplôme de l'incorporation de la Prusse à la Pologne, Casimir prend la qualité d'Héritier & de Seigneur de la Prusse & des provinces de Culm, de Konigsberg, d'Elbing & de Poméranie; d'où l'on peut juger que le mot de Prusse marque ses prétentions sur tout le pays; mais qu'il n'y avoit que les provinces qu'il nommoit, qui se fussent soumises à lui; car il auroit dû nommer également les autres, ou n'en nommer aucune, si toute la Prusse l'avoit reconnu pour Souverain. Dans l'acte fait à Thorn le 15 avril, les rebelles se soumettent au Roi avec toute la Prusse, à ce qu'ils disent, quoique l'on n'ait spécifié dans le contrat, que les provinces de Culm, de Poméranie & de Michalow; & nous avons observé ailleurs, que c'étoit mal-à-propos que l'acte étoit fait au nom des Prélats, puisque les Evêques n'y avoient pas participé. Il faut encore remarquer, que l'on ne trouve d'autres actes de soumission particuliere dans le Code dip. de la Pologne, que ceux du pays de Culm, des territoires d'Elbing & de Konisgberg, & de la ville de Dantzig. Dans un privilege que Casimir donna aux Dantzigois en 1457, (*Cod. Pol. t. 4, pag. 160*) il prend les mêmes titres qu'il s'étoit donnés dans l'acte d'incorporation, quoique le Grand-Maître eût alors repris Konigsberg; mais dans le traité de 1466, il omet le titre d'Héritier & de Seigneur de Konigsberg, parce qu'il y étoit stipulé que cette ville demeureroit à l'Ordre. En combinant ces différentes chartres, on voit que Casimir affichoit ses prétentions sur toute la Prusse, &

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Conséquences que l'on en doit tirer.

Ces observations sont utiles, tant pour la vérité de l'histoire, que pour fixer l'idée que le lecteur peut se former de la conduite des Chevaliers Teutoniques à l'égard de leurs sujets. La révolution étoit terrible; la moitié, & en même-tems la plus florissante partie de la Prusse, avoit levé l'étendard de la révolte; les grandes villes avoient été à la tête du complot, & les meilleures places étoient entre les mains des rebelles ou des Polonois. En revenche, presque toute la partie orientale de la Prusse, qui, à l'exception de la Sambie, étoit moins florissante que l'autre, à cause des anciennes guerres avec les Lithuaniens, étoit restée fidelle; & dans les provinces où la révolte avoit éclaté avec le plus de fureur, on comptoit encore une quantité de villes qui avoient conservé l'obéissance à leur Souverain. D'après ces faits incontestables, si opposés au récit des historiens. On peut demander, pourquoi les Chevaliers, s'ils étoient des tyrans, n'avoient pas exercé leur tyrannie dans la Sudavie, la Scalovie,

qu'il ne prenoit particuliérement que les titres des provinces qui s'étoient soumises à lui, si pas en entier, au moins pour la plus grande partie; car nous voyons que beaucoup de villes de la Poméranie & du pays de Culm, n'avoient pas pris part à la révolte.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

la Sambie, &c. aussi-bien que dans les autres provinces? Si les ordonnances des Grands-Maîtres n'avoient pas été générales pour toute la Prusse, & si tous les sujets n'avoient pas été obligés à payer ces impôts, dont on s'étoit plaint si amérement? Comme les privileges généraux accordés à toute la nation, devoient avoir le même effet dans toute la Prusse, on demande encore, pourquoi les Chevaliers les avoient plutôt enfreints dans les provinces baignées par la Vistule, que dans celles qui confinoient avec la Lithuanie? Quand on aura satisfait à toutes ces questions, on sera encore étonné que les rebelles aient fait serment de fidélité à la Pologne, pour tout le pays de Culm & la Poméranie, qui paroissent avoir été le foyer de la rebellion, & même pour toute la Prusse; tandis que nous avons fait voir qu'il y avoit dix villes du pays de Culm & neuf de la Poméranie qui n'avoient pas pris part à la révolte. Cependant, l'on doit convenir que ces dix-neuf villes du pays de Culm & de la Poméranie, que nous donnons pour exemple, parce qu'il n'est pas si aisé de déterminer les limites des autres provinces, sembloient courir plus de risque de la part des rebelles & des Polonois, en restant fideles à

l'Ordre, qu'elles n'en eussent couru de la part des Chevaliers en suivant le torrent : ainsi l'on ne comprendra pas aisément, que des sujets qu'on nous dépeint comme de malheureuses victimes de la cruauté & de l'avarice de leurs maîtres, n'aient pas profité de l'occasion pour secouer un joug qui devoit être insupportable.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Que d'autres expliquent ces énigmes comme ils voudront ; pour moi je n'y vois qu'un moyen, & le voici. Les hommes les plus méchans rougissent de passer pour tels, & presque tous masquent leur conduite, ou cherchent des prétextes pour l'excuser : c'est ce que firent les Prussiens dans cette occasion, & c'est ce que les Polonois n'avoient cessé de faire depuis le commencement de leurs démêlés avec l'Ordre Teutonique. Les habitans des villes de la Prusse, devenus riches par le commerce, & un grand nombre de Gentilshommes, s'étoient laissé entraîner depuis long-tems par l'esprit de révolte, & cherchoient à secouer le joug de l'Ordre ; soit qu'ils aient eu d'abord le projet de s'ériger en république, ce qui est assez probable, ou qu'ils aient voulu participer à la liberté, dont jouissoient les villes & les nobles de la Pologne, où le peuple seul étoit esclave. Pour y réussir, il falloit profiter de tous les malheurs de l'Or-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

dre, & ſaper peu-à-peu l'autorité du Souverain; & c'eſt ce qu'ils avoient fait avec ſuccès; mais cela ne ſuffiſoit pas: il falloit encore des prétextes, & la calomnie étoit un vaſte champ, dont ils eſpéroient de tirer quelque fruit, à l'imitation des Polonois: de-là ces plaintes contre l'Ordre, & ces injures ſi ſouvent répétées, qu'on les rencontre preſque à chaque page dans les ouvrages des anciens écrivains. Lorſque la révolution fut opérée, il fallut la juſtifier aux yeux du public, & l'on ſentit bien qu'il étoit important de perſuader qu'elle étoit générale; parce que le ſoulevement de tout un peuple, eſt la preuve d'un mécontentement univerſel, qui ſemble indiquer que le gouvernement eſt tyrannique ou tout au moins très-dur; au-lieu que la révolte d'une partie des ſujets diſpoſe plutôt à les croire coupables que leurs maîtres. On annonça donc dans toute l'Europe que la Pruſſe entiere s'étoit ſoulevée à cauſe de la tyrannie inſupportable des Chevaliers, & le Roi de Pologne accrédita ce bruit de tout ſon pouvoir, dans l'eſpérance de trouver grace vis-à-vis du public, qui juge les Souverains. Pour y mieux réuſſir, on joua la comédie à Cracovie, comme nous l'avons dit en ſon lieu; & le but de cette

farce étoit de persuader, que la Prusse entiere, décidée à secouer le joug de l'Ordre, étoit venue offrir son hommage à Casimir, avec menace, s'il le refusoit, de le porter à un autre : car il se feroit entiérement déshonoré aux yeux de ses contemporains, si l'on avoit su que, malgré la paix perpétuelle qu'il venoit de jurer, il ne faisoit rien autre chose que de soutenir la révolte d'une partie des sujets de l'Ordre; révolte que l'on peut assez légitimement le soupçonner d'avoir fomentée. Le bruit étant répandu par-tout, que la Prusse entiere étoit révoltée, & qu'il ne restoit plus que trois places à l'Ordre, rien n'empêchoit de croire cette nouvelle : on massacroit les Envoyés que le Grand-Maître dépêchoit de Marienbourg en Allemagne, & les Chevaliers qui se trouvoient dans différentes provinces de l'Empire, la croyoient peut-être eux-mêmes; car la plupart des places frontieres étoient entre les mains des ennemis, & il leur étoit impossible de savoir ce qui se passoit dans l'intérieur de la Prusse : d'ailleurs quel moyen que la voix de quelques malheureux arrêtât les bruits, que les émissaires du Roi de Pologne répandoient par-tout! On les crut donc ces bruits, parce que l'on n'avoit pas, comme aujourd'hui, le secours

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

des feuilles publiques, qui rendent compte des événemens, & qui démentent ce qui a été faussement annoncé; la tradition orale & quelques lettres étoient les seuls moyens d'être instruit : ainsi les écrivains de toutes les nations, ont été d'autant plus autorisés à rapporter la révolution de la Prusse comme totale, que les événemens qui la suivirent de près, n'étoient pas de nature à leur faire connoître la vérité; car le succès que les Teutoniques eurent à Choinitz, & dont nous parlerons incessamment, fit un si grand changement en leur faveur, & occasionna un si grand étonnement, qu'on n'eut plus aucune raison de rechercher si la révolution avoit été entiere ou non. On ne doit donc pas être surpris que tous les écrivains ne nous aient transmis que de fausses relations de cet événement; mais s'ils ont pu voiler la vérité, ils n'ont pas eu le pouvoir de la détruire. On est toujours fondé à appeller de leurs décisions, quand on rencontre des monumens plus certains; & l'on conviendra que le cadastre fait à Graudentz est de ce nombre, d'autant qu'il se rapporte avec la lettre de St. Jean de Capistran.

Il résulte de cet exposé, une conclusion qui se présente d'elle-même; savoir, que les historiens n'ayant pas été

fideles, les uns par malice, & les autres par ignorance, dans le récit qu'ils ont fait de la révolution de la Prusse, on ne peut ajouter foi à ce qu'ils disent des motifs, qui ont engagé le peuple à se porter à cet excès ; secondement, qu'il est faux que les Chevaliers Teutoniques aient été des tyrans, qui avoient rendu leur domination insupportable aux Prussiens ; puisqu'une grande partie de ces mêmes Prussiens, qui avoient une si belle occasion de s'en délivrer, étoit cependant restée fidele à l'Ordre, malgré les risques qu'elle couroit, tant de la part des Polonois, que des rebelles. Ainsi la conduite des Chevaliers & des Prussiens, doit rentrer dans la classe des événemens, dont on rencontre tant d'exemples dans l'histoire de tous les peuples. Quelques Grands-Maîtres ont pu outrepasser les bornes de leur pouvoir, & d'autres, en revenche, ont montré trop de foiblesse pour le maintien de leur autorité. Dans le grand nombre des Chevaliers, plusieurs sans doute ont commis des excès ; la monnoie a été altérée dans des tems fâcheux ; la Prusse a pu nourrir dans son sein quelques juges corrompus ; je conviens de tout cela, & j'en trouve des exemples dans les fastes de toutes les nations. Mais je trouve aussi fréquemment

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

dans l'hiſtoire, que des hommes inquiets, avides de nouveautés, ennemis de tout pouvoir, & quelquefois enflés de leurs richeſſes, ont ſouvent cherché à ſecouer le joug de leur maître, ſans que celui-ci ait été un tyran; & qu'ils ſont parvenus à rendre le Souverain odieux à une partie de la nation, à force de déclamer contre ſon gouvernement, & en préſentant au peuple, qui ne raiſonne jamais, l'appas d'une liberté, dont il eſt toujours avide. Quand on examine la révolte des Pruſſiens, à l'aide du flambeau de la critique, on trouve que c'eſt préciſément ce qui eſt arrivé en Pruſſe; c'eſt-à-dire, que les Chevaliers n'ont pas été des tyrans, & que par conſéquent ils n'ont pas donné lieu à la révolution par leur faute; mais que cet événement n'a eu d'autre ſource que l'inquiétude des Grands, ainſi que des chefs des villes principales, & probablement quelques motifs de religion, qui les ont engagés à profiter de la mauvaiſe volonté, qu'ils connoiſſoient à la Pologne contre l'Ordre Teutonique, pour acquérir la même liberté, dont jouiſſoient les Gentilshommes & les villes Polonoiſes. Si le lecteur eſt ſurpris qu'on inſiſte tant ſur cet objet, qu'il ſe ſouvienne que l'auteur de cet ouvrage eſt intéreſſé à la juſtification des Chevaliers Teuto-

niques, & qu'il importe autant à ceux qui cherchent la vérité dans l'hiſtoire, qu'à l'Ordre même, de voir développer des événemens auſſi remarquables que l'eſt la révolution de la Pruſſe.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Sollicitations en faveur de l'Ordre.

Dlugoſs. pag. 150.

1454.

Après avoir réglé les contributions des villes rebelles, comme nous l'avons dit plus haut, on licencia les ſoldats Bohémiens qui étoient à Marienbourg, où ils furent remplacés par des Polonois; mais pour payer la ſolde des Bohêmes, il fallut encore avoir recours à la bourſe des Dantzigois, parce que toutes les villes ne ſe preſſerent pas également de fournir leur contingent. Le Roi ayant fait ces diſpoſitions, quitta Graudentz pour retourner à Thorn, où il reçut des Ambaſſadeurs qui venoient de Ratisbonne, au nom du Pape, diſent les Polonois, ainſi qu'au nom de l'Empereur, des Electeurs, de Philippe Duc de Bourgogne, de Louis Duc de Baviere, d'Albert Margrave de Brandebourg, & enfin de toute l'Allemagne : mais le Cardinal Sbignée, qui rendit compte des événemens de ce tems-là à St. Jean de Capiſtran, par une lettre du 16 août, prétend que ces Envoyés, qui étoient effectivement partis de Ratiſbonne à la ſollicitation des Princes, n'avoient pas de lettres de créance des perſonnes, au nom deſquelles ils

Schutz. p. 360.

Dlugoſs. pag. 150 & ſeq. *Cromer. p. 510.*

Ap. Wadding. annal. Min. tom. 12. p. 199.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

devoient parler. Le Roi leur ayant donné audience le 29 juillet, l'un d'eux dit à Casimir que la justice, la clémence & la valeur étoient trois vertus, qu'il devoit cultiver avec soin ; que la justice l'obligeoit de rendre aux Teutoniques, ce qu'il leur avoit enlevé ; que la clémence devoit l'engager à leur pardonner les torts, qu'ils pourroient avoir eus à son égard ; & quant à la valeur, il prétendoit qu'il devoit s'unir avec tous les Princes chrétiens, afin de la signaler contre les Turcs, qui travailloient à forger des fers à l'Europe : ensuite il ajouta que l'Empereur tiendroit une diete à Nuremberg ou à Francfort, pour la St. Michel, afin d'y prendre les arrangemens nécessaires, tant pour assembler une armée contre les Turcs, que pour porter du secours aux Teutoniques. Le Roi avoit une réponse toute prête, dit Sbignée, par où il pouvoit faire connoître clairement la justice de sa cause ; mais il ne daigna pas la faire, parce que les Envoyés n'avoient pas le caractere qu'il désiroit, & il se contenta de leur dire, qu'il n'avoit jamais manqué de justice, de clémence, ni de valeur, & qu'il enverroit des Ambassadeurs pour porter sa réponse à la diete, que l'on devoit assembler à la fin de septembre. Par cette

conduite, dit Dlugoſs, le Roi vouloit tenir en ſuſpens les Princes de l'Empire, qui méditoient de lui faire la guerre. Les Ambaſſadeurs inſiſterent pour faire lever les ſiéges de Marienbourg, de Stum & de Choinitz, & demanderent avec auſſi peu de ſuccès, la permiſſion d'aller trouver le Grand-Maître à Marienbourg, pour s'acquitter des commiſſions, dont ils étoient chargés; enſorte qu'ils partirent de Thorn, emportant quelques fourrures précieuſes, que le Roi leur avoit données pour tout fruit de leur négociation.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN. *Pag. 151. Wadding. loc. cit.*

Le Pape, l'Empereur & les Princes de l'Empire ne furent pas les ſeuls, qui s'intéreſſerent pour l'Ordre Teutonique; le Roi de France, celui de Bohême & preſque toute l'Europe, dit Venator, déconſeillerent également à Caſimir de pourſuivre ſes projets; ce qui n'eſt pas étonnant : car l'injuſtice des Polonois étoit criante, & d'ailleurs cette guerre alloit mettre obſtacle à la réunion des Princes chrétiens contre les Turcs : c'eſt ce que le Cardinal de Cuſa, Légat du St. Siege à Ratiſbonne, avoit mandé à St. Jean de Capiſtran le 28 de mai précédent, en l'exhortant à faire ſon poſſible pour empêcher les malheurs qu'il prévoyoit (1).

Pag. 192.

Ap. Wadding. annal. Min. tom. 12. p. 198.

(1) Beaucoup de Princes, dit le Cardinal dans cette

XX:X. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Le Cardinal Sbignée voyoit la chose du même œil; mais les intérêts de la Pologne, quelque injustes qu'en fussent les fondemens, l'emportoient alors chez lui, sur ceux de la religion & de la chrétienté. Il seroit très-utile & très-salutaire, mandoit-il à St. Jean de Capistran dans la même lettre, dont nous avons fait mention plus haut, que le Roi de Pologne s'armât pour la défense de la foi & des Hongrois : je ne cesse de l'y animer, ajoutoit-il, parce qu'il n'y a aucun Prince plus propre à réprimer les Turcs, puisqu'il pourroit non-seulement armer les Polonois, les Lithuaniens, les Russes & les Valaques, mais encore les Tartares, & opposer une armée de plus de 200000 hommes aux ennemis, si la guerre de Prusse ne l'en empêchoit; mais, continuoit le Cardinal, il ne peut pas abandonner les affaires de la Prusse, ni même lever le siége de Marienbourg, & laisser ce pays sans une bonne armée pour le défendre; car le Grand-Maître ayant les coudées libres, ne manqueroit pas de faire une sanglante guerre à la Pologne avec ses alliés, quand il ver-

Ibid. pag. 199.

lettre, ont encore peine à se persuader que le Roi de Pologne protege les rebelles de la Prusse, à cause du serment qu'il a fais de garder la paix perpétuelle.

roit

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

roit le Roi occupé ailleurs. Sbignée, l'un des plus grands Evêques qu'ait produit la Pologne, s'étoit d'abord opposé à ce que Casimir profitât de la révolte des Prussiens, parce qu'il ne le pouvoit faire sans rompre la paix qu'il avoit jurée; & voilà que le même Sbignée nous apprend par cette lettre du 16 août, que Casimir avoit une réponse toute prête, pour faire connoître clairement la justice de sa cause; & qui pis est, il juge que le Roi ne peut pas abandonner la conquête de la Prusse, pour prendre la défense de la chrétienté; quoiqu'il soit évident que si la Pologne eût renoncé à ses injustes prétentions sur la Prusse, elle n'auroit rien eu à craindre de l'Ordre Teutonique. Cet exemple prouve combien il est difficile à l'homme de marcher d'un pas ferme dans les voies de la justice, quand l'intérêt personnel ou national peut en souffrir (1).

Perte de Stum. 1454.

Dès que le Roi de Pologne étoit décidé à résister aux raisons les plus pres-

(1) Si l'on ne voyoit que la derniere partie de la lettre de Sbignée, on pourroit dire, que l'impossibilité qu'il trouvoit d'abandonner l'entreprise de la Prusse, ne venoit pas de l'idée qu'il s'étoit formée de la justice de cette affaire, mais de l'opiniâtreté du Roi, qui étoit décidé à ne pas lâcher prise; mais si l'on considere, qu'il a dit auparavant, que le Roi avoit une réponse prête pour faire connoître clairement la justice de sa cause, on ne peut plus douter de son intention.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

fantes & aux follicitations des Puiffances de l'Europe, pour envahir les domaines de l'Ordre Teutonique, il femble qu'il ne lui reftoit qu'à fondre fur la Pruffe avec toutes les forces du royaume, pour achever de la foumettre à fa domination; mais la providence, qui confond fouvent les confeils des Princes, ne le permit pas. Le bruit couroit toujours que les troupes, que les Chevaliers avoient fait lever en Allemagne, alloient arriver, & l'on ajoutoit qu'Albert Margrave de Brandebourg devoit fe joindre à cétte armée avec un corps nombreux, pour porter du fecours à l'Ordre. Le Roi, inquiet de cette nouvelle, & voulant empêcher à tout prix que les Allemands ne pénétraffent dans la Pruffe, avoit fait prendre les armes à prefque toutes les milices de la Grande-Pologne. Cette armée étoit fur les frontieres de la Poméranie depuis le commencement de l'Eté, & Cafimir ne fe laffoit pas de veiller lui-même pour arrêter les fecours étrangers, quoique, jufque-là, il n'eût pas encore paru d'ennemis. Pendant ce tems, les Polonois & les rebelles continuoient le fiége de Stum; mais il eft apparent que leurs efforts auroient été inutiles, fi la famine n'avoit combattu pour eux; parce que cette place extrêmement forte,

Ex Epift. Sbign. ap. Wadding. pag. 199.

étoit au milieu d'une espece de lac qui en rendoit les approches difficiles. La garnison manquant de tout, fut accablée d'affreuses maladies, qui en enleverent une partie : les Chevaliers & les Gentilshommes qui s'étoient retirés dans cette forteresse, se voyant à la veille de subir le même sort, capitulerent & obtinrent de pouvoir se retirer où ils voudroient avec leurs effets, en abandonnant la place avec toutes les munitions de guerre. Le 9 de juillet, on vit sortir de Stum le reste de ces malheureux, qui s'étoient défendus si courageusement pendant six mois ; à peine pouvoient-ils se traîner ; car leur foiblesse étoit telle, qu'il n'y en eut que cinquante qui purent se rendre à Marienbourg, qui n'étoit éloignée que de deux milles : quant aux autres, entre lesquels il y avoit beaucoup de Chevaliers de l'Ordre, ils resterent au camp des Polonois, parce qu'ils étoient hors d'état d'être transportés plus loin.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Dlugoss. pag. 151. Schutz. p. 360.

L'arrivée de ces cinquante infortunés répandit la tristesse dans la garnison de Marienbourg, & non le découragement. Le Grand-Maître, voulant venger la perte de Stum, fit faire une terrible sortie contre le quartier des Polonois : on combattit courageusement pendant plusieurs heures, après lesquelles il fallut

Continuation du siége de Marienbourg.

Schutz. p. 361.

1454.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

se retirer, comme cela arrive dans toutes les sorties ; mais les Teutoniques avoient rendu la retraite dangereuse, en s'opiniâtrant à faire tête à un trop grand nombre d'ennemis : cependant ils la firent heureusement, en quoi ils ne furent pas peu favorisés par un nuage de poussiere qui s'étoit élevé sous les pieds des combattans, & qui étoit si épais qu'il empêchoit presque de discerner les objets. Dans le même tems, les Dantzigois, qui avoient dessein de brûler le pont de Marienbourg, abandonnerent au cours de l'eau, un navire rempli de matieres enflammées, dans l'espérance que s'arrêtant au pont, il y communiqueroit le feu dont il étoit embrasé ; mais les Teutoniques s'en apperçurent à tems, & firent de si puissans efforts, qu'ils éviterent l'effet du fatal brûlot.

Il arrive du secours à l'Ordre. 1454.

Pendant ce tems, les Polonois poursuivoient le siége de Choinitz, dont la garnison montroit le courage le plus intrépide ; car elle continuoit à se défendre, malgré que la moitié de la ville eût été réduite en cendres, & que les vivres commençassent à y manquer ; mais elle s'attendoit, mandoit le Cardinal Sbignée à St. Jean de Capistran, à être secourue par le Margrave de Brande-

Wadding annal. Min. tom. 12. p. 199

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

bou-g. C'étoit en vain que les Polonois craignoient l'arrivée de l'Electeur : les Teutoniques ne se flattoient certainement pas d'en être secourus dans cette occasion ; cependant ce Prince ne laissa pas de rendre un grand service à l'Ordre, en permettant aux troupes qui venoient de l'Allemagne de passer par ses Etats. Le Maître-Provincial d'Allemagne & le Trésorier de l'Ordre, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, n'avoient rien négligé pour secourir le Grand-Maître ; mais les divisions qui déchiroient l'Empire, & le peu de moyens qu'ils avoient, ne leur avoient pas permis d'enrôler autant de monde, ni aussi-tôt qu'ils l'auroient désiré. Cependant ils avoient pris à la solde de l'Ordre, un corps composé principalement de Bohémiens & de Siléfiens, d'environ huit mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie, dont les principaux chefs étoient Rodolphe & Balthasar Ducs de Sagan, & Bernard de Schomberg (1). Une foule de Chevaliers

(1) L'auteur de la petite Chronique de Leipsick, *ap. Mencken. tom. 3, pag. 59*, met encore au nombre des chefs, Frédéric Rubeneck & Gaspar de Nostitz ; & celui de la Chronique de l'Ordre, *pag. 377*, nomme Burchard Comte de Henneberg, & Ulric de Lentersheim, qui ne pouvoit être que le Maître Provincial d'Allemagae : ainsi on ne peut pas douter, que tous les Chevaliers Teutoniques qui étoient joints

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Teutoniques s'étant mise à la tête de ce corps, ils avoient passé l'Oder à Francfort; & le Roi ne tarda pas d'être instruit qu'ils étoient arrivés jusqu'à Schiffelbein, d'où ils se proposoient de marcher pour tenter de faire lever le siége de Choinitz. Quoique presque toutes les forces de la Grande-Pologne fussent assemblées sur les frontieres de la Poméranie depuis le commencement de l'Eté, Casimir manda à la ville de Dantzig de lui envoyer en hâte, ses troupes qui étoient devant Marienbourg. Les Dantzigois, qui assiégeoient cette place du côté du Nogat, leverent leur camp le 13 de septembre, & traverserent le Grand-

Schutz. p. 251 & seq.

aux troupes que le Maître d'Allemagne avoit assemblées de tous les endroits qui étoient de sa dépendance, ne marchassent sous sa banniere. Rodolphe & Balthasar Ducs de Sagan, étoient de la maison de Piast, qui avoit occupé si long-tems le trône de la Pologne. Quant à Bernard de Schomberg, c'étoit un Bohémien dont le nom est écrit différemment par les historiens; les uns le nommant Sumberg, & d'autres Sonneberg & Sonnebourg. Nous avons une chartre de lui dans le Code diplomatique de la Pologne, *tom. 4, pag. 161*, où il est nommé Schimberg; mais comme il est appellé Schomberg dans le traité de l'an 1466, *ibid. pag. 173*, où il est au nombre des témoins, nous lui donnerons ce nom, parce qu'il a plus de rapport à celui que lui donnent les historiens, & que Schimberg, qu'on trouve dans la premiere chartre, pourroit bien être une faute de copiste. Ce Bohémien s'est rendu si célebre, qu'on ne sera pas surpris que nous ayons cherché à connoître son vrai nom.

XXIX. LOUIS D'ENLICHSHAUSEN.

Werder pour aller passer la Vistule; mais ils furent suivis de près par un détachement de la garnison qui les atteignit, lorsqu'ils approchoient des digues du fleuve près de Schoneberg, & qui chargea vivement leur arriere-garde. Le combat fut sanglant: mais il ne dura pas long-tems; parce que la ville de Dantzig, qui avoit pressenti l'événement, avoit envoyé des bateaux chargés de soldats, tant pour favoriser la retraite, que pour transporter les troupes au-delà du fleuve. La perte des Dantzigois ne fut pas considérable en hommes; mais les Teutoniques leur prirent douze pieces de campagne qui étoient montées sur des affuts à deux roues, un gros canon & une partie de leurs bagages: ce qui prouve que la retraite avoit été aussi précipitée que l'attaque avoit été brusque (1).

Curicken, pag. 179.

Il paroît que ce fut le 17 de septembre que l'armée Teutonique arriva devant Choinitz, dont les Polonois leverent le siége, si l'on en juge par les circonstances; & l'on se battit le 18. Voilà tout ce que l'on peut dire de plus remarqua-

---

(1) Schutz prétend que les Dantzigois n'arriverent pas à tems pour la bataille, dont nous allons rendre compte, quoiqu'il semble qu'ils auroient pu se rendre devant Choinitz en quatre jours.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAÜSEN.

Pag. 352.

ble sur les événemens, qui ont précédé cette journée mémorable ; parce que l'on ne peut ajouter aucune foi à ce que rapportent les écrivains Polonois. Suivant Dlugoss, qui a été copié par Cromer, & celui-ci par Schutz, ce ne fut qu'après la prise de Stum, & quand le Roi fut instruit de l'approche de l'armée Teutonique, qu'il ordonna aux troupes de la Grande-Pologne de prendre les armes pour s'opposer à son entrée dans la Prusse : mais nous avons vu que le Cardinal Sbignée avoit mandé le 16 d'août à St. Jean de Capistran, que presque toutes les troupes de la Grande-Pologne étoient en armes sur la frontiere depuis tout l'Eté, & que le Roi ne cessoit de veiller lui-même pour arrêter les secours de l'Allemagne, quelque nombreux qu'ils pussent être (1). Après avoir prouvé que les écrivains Polonois en ont imposé, on ne sera pas tenté de croire sur leur parole, que le Roi n'avoit mis à la tête

(1) Après avoir dit que le bruit couroit qu'il alloit arriver de grands secours de l'Allemagne, Sbignée ajoute : *Propter quod omnes ferè majoris Poloniæ jussu Regis consurgentes stant continuè in armis, hostium adventum prestolando ; verum totâ æstate hâc nullus ex hostibus comparuit, propter hoc tamen diligentia Regis nostri non cessavit, quin non staret in exercitu paratus cuilibet hostium multitudini impetere cum volenti, incursurus.* Wadding, t. 12. p. 199.

de son armée, que des Généraux sans expérience, tandis qu'il en avoit d'autres qui étoient plus capables de commander les différens corps, & que cette armée n'étoit composée que de milices qui n'avoient jamais vu l'ennemi ; car on peut juger par la lettre de Sbignée, que le Roi, qui s'étoit préparé depuis long-tems à faire tête aux Allemands, quelque nombreux qu'ils fussent, n'avoit négligé aucune précaution pour s'assurer du succès (1).

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Force des deux armées.

1454.

Dans l'incertitude où nous laisse la partialité des écrivains Polonois & le silence des Prussiens (car Schutz copie Cromer mot-à-mot dans son édition latine, en y ajoutant cependant une chose remarquable) nous ne pouvons mieux faire que de combiner le récit de ce dernier écrivain, qui indique différentes circonstances, avec celui d'Æneas Sylvius Picolomini, dit le Cardinal de Sienne, qui étoit alors en Allemagne, & qui devint ensuite Pape sous le nom de Pie II. La disproportions des deux armées étoit

(1) Rien ne prouve mieux la vérité de ce que dit St. Augustin, en parlant du mensonge : *Laboriosa sunt figmenta mendacii*, que la maniere dont Dugofs a traité tout ce qui a rapport à la bataille de Chonitz, que nous allons décrire. C'est le morceau le plus curieux de son ouvrage pour ceux qui aiment à voir faire des tours de souplesse.

[redacted]
XXIX.
LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Schutz. p. 362.
Æneæ Europ. Stat. ap. Freher. tom. 2. p. g. 67 & seq.
Chr. Ord. cap. 377.

énorme ; car Æneas Sylvius ne compte du côté de l'Ordre que sept mille auxiliaires qui étoient, dit-il, sous les ordres de Rodolphe Duc de-Sagan. On ne sait si l'on doit comprendre dans ce nombre les troupes qu'Ulric de Lentersheim, Maître d'Allemagne, avoit levées dans les domaines de sa dépendance, & les Chevaliers Teutoniques qui s'étoient réunis sous sa banniere : on devoit s'attendre que l'exemple de ces derniers contribueroit beaucoup au succès que l'on espéroit; mais leur nombre ne pouvoit pas être fort considérable. A ces troupes, il faut ajouter les mille chevaux commandés par le Comte de Plauen, qui s'étoit jetté depuis long-tems dans Choinitz, & qui joua un rôle important dans cette affaire. Il est encore vraisemblable que Plauen, Grand-Hospitalier, qui s'étoit également renfermé dans Choinitz, en sortit avec les Chevaliers de l'Ordre & la meilleure partie de la garnison, pour grossir l'armée; puisque le salut de la place alloit dépendre du succès de cette journée : ainsi il paroît que l'armée Teutonique consistoit en huit ou neuf mille hommes, & que c'est le plus haut qu'on puisse l'évaluer que de la porter à dix mille.

Les Polonois étoient infiniment plus s, puisqu'Æneas Sylvius rapporte que

[redacted]

l'armée, qui aſſiégeoit Choinitz, étoit de dix-huit mille hommes, elle étoit ſuffiſante pour faire le ſiége de cette place; mais ce n'étoient pas là toutes les forces que le Roi avoit aſſemblées ſur la frontiere, avec leſquelles il étoit diſpoſé à combattre ſes ennemis, quelque nombreux qu'ils fuſſent, ſuivant l'expreſſion du Cardinal Sbignée : ainſi l'on ne peut pas douter qu'après avoir raſſemblé toutes les troupes, qu'il avoit diſtribuées en différens poſtes, aux confins de la Poméranie, il ne ſe ſoit vu à la tête d'une armée très-nombreuſe, qui pouvoit bien monter à quarante mille hommes, comme le rapportent Venator & Pauli (1).

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Venator. pag. 193. Pauli. pag. 327.

(1) On a déja obſervé que Dlugoſs nous avoit trompés ſur l'époque de l'arrivée des troupes de la Grande-Pologne aux confins de la Poméranie ; mais cela ne change rien à l'aveu qu'il fait des déſordres que commirent les Polonois dans le royaume même. Voici comme il les peint. *Sed gentes illæ, etſi regio mandato parendo procederent : in tranſeundo tamen, in bona eccleſiarum & monaſteriorum, villarum & decimarum, crudelitatem expromebant, ut ne hoſtes quidem, etiam Scythæ, aut Barbari, ſimili uterentur conditione. Spoliis complebant omnia, & ſingula redigebant in deſolationem & vaſtitatem, rapientes etiam, nec temperantes ſe a violatione & ſpoliis fœminarum.* pag. 152. Ce tableau eſt horrible, & reſſemble parfaitement à ceux que cet auteur a fait des déſordres commis par les armées Teutoniques dans les pays ennemis. On ne ſauroit aſſez déteſter de pareils excès, mais en même tems, on eſt autoriſé à demander, ſi cet écrivain a eu bonne grace de vouloir faire paſſer les Pruſſiens pour des monſtres d'une cruauté ſans exem-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Bataille de Choinitz.

Schutz. p. 362. Æneæ Stat. Europ. ut supra.

1454.

Ce fut le 18 de septembre que les deux armées en vinrent aux mains sous les murs de Choinitz. Comme les Teutoniques étoient les plus foibles, ils avoient tâché de suppléer au nombre par leur position, s'étant mis en bataille entre des marais qui empêcherent les Polonois de déployer leur nombreuse cavalerie. Toute l'armée royale ne pouvant agir en même tems, elle étoit partagée en deux divisions, dont la premiere, qui étoit soutenue par l'autre que le Roi commandoit en personne, attaqua vivement les Allemands. Cette premiere charge fut terrible, & l'on combattit avec une valeur extraordinaire : Schomberg, l'un des chefs des Bohêmes, fut fait prisonnier, & s'évada en tuant celui qui l'avoit pris : il tomba beaucoup de monde de part & d'autre, mais à la fin les Polonois eurent l'avantage, & mirent le désordre dans l'armée Teutonique. Le Duc Rodolphe s'en appercevant, n'omit rien pour ranimer les Siléfiens, & menaça de tuer ceux qu'il verroit disposés à fuir ; après

---

ple, tandis qu'il nous prouve si souvent dans son histoire, que les Polonois les égaloient, s'ils ne les surpassoient pas. C'étoit donc un vice commun aux deux nations, dont nous avons déja développé la cause ; ainsi il étoit injuste de vouloir jetter un blâme exclusif sur la Prusse, tandis que la Pologne & tous les pays qui l'avoisinoient, le méritoient également.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

quoi il se mit à la tête d'un escadron frais, & se jetta au plus fort de la mêlée, où il fit des prodiges de valeur. Cet exemple ranima les Allemands, qui firent de si puissans efforts, qu'ils repousserent les Polonois à leur tour. Le Roi soutint les siens à la tête de la seconde division, & se mêla parmi les combattans pour les encourager par son exemple; de sorte que le combat devint plus général, & fut soutenu avec égalité de part & d'autre. Sur ces entrefaites, le Comte de Plauen, qui étoit sorti de Choinitz, & qui avoit fait le tour des marais avec les mille chevaux qu'il commandoit (1), vint prendre en flanc la seconde division des Polonois, qui furent si étonnés de cette attaque imprévue, qu'ils commencerent à lâcher le pied; ce qui jetta beaucoup de désordre dans la premiere division, qui combattoit de plus près. Quoique les Teutoniques eussent vu tomber le brave Duc de Sagan, qui venoit de périr sous les coups des ennemis (2), ils profiterent habilement de la circonstance, & presse-

(1) Cette troupe devoit être fort diminuée depuis son arrivée à Choinitz

(2) Mr. Pauli dit mal-à-propos que ce fut Balthasar, qui périt devant Choinitz; il se trompe; car nous verrons que ce Prince fut le médiateur de la capitulation de Kniphof: ainsi ce fut Rodolphe qui fut tué.

XXIX. LOUIS D'ERLICHS-HAUSEN.

rent si vivement les Polonois qu'ils avoient en tête, qu'ils parvinrent à les mettre entiérement en fuite. Le Roi, qui faisoit son possible pour retenir les fuyards & pour rétablir le combat, fut renversé de cheval, soit par accident, ou par un coup de lance, & faillit de tomber entre les mains des Chevaliers. Cette chûte acheva de faire perdre la tête aux Polonois, qui crurent le Roi mort, & ne songerent qu'à se sauver. Casimir étant remonté à cheval, fut obligé de chercher aussi son salut dans la fuite : quelques Seigneurs, qui l'accompagnoient, s'opposerent courageusement aux Allemands qui les suivoient, & ralentirent leur poursuite au péril de leur vie, ce qui donna le tems au Roi de s'éloigner. Malgré cela, Casimir, qui n'avoit plus que trois personnes avec lui, & dont le cheval étoit rendu, n'auroit pu s'échapper des mains des vainqueurs, si un Seigneur, nommé George Wol, ne lui eût donné son cheval, qui étoit plus frais, & ne l'eût engagé à se sauver à travers les marais par un sentier qu'il lui montra. Ce brave homme étant à pied, se mit à la tête du sentier, que le Roi venoit d'enfiler, & versant à terre toutes les fleches de son carquois, il tiroit de pied ferme contre ceux qui se présentoient pour le suivre, avec tant de succès, qu'il en

Kojalow. Hist. Lith. pag. 221.

blessa plusieurs. Les Allemands, ignorant peut-être que ce fût le Roi qu'ils poursuivoient, ou désespérant de le joindre, renoncerent à leur projet, & laisserent courir Casimir, qui arriva heureusement à Bramberg : ce qui n'empêcha pas que le public ne crût encore long-tems qu'il avoit été tué dans le combat.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Les Polonois diminuent beaucoup la perte qu'ils firent dans cette journée ; car Dlugoss & Cromer rapportent qu'il y périt à peine soixante hommes, & que les Teutons ne firent que 330 prisonniers : mais en revenche, ils avouent qu'ils s'emparerent de leur camp, où ils trouverent au moins 4000 chariots & beaucoup de choses précieuses (1). Un autre, par un excès contraire, mais tout aussi ridicule, fait monter la perte des deux armées à

Perte des ennemis.

Dlugoss, pag. 156. Cromer. p. 512.

Venator, pag. 194.

(1) Nous ne releverons pas ce que Dlugoss rapporte du sort des prisonniers qui moururent à Marienbourg, & que Schutz, *pag. 363*, a copié ; le lecteur, qui doit connoître les écrivains Polonois, jugera aisément du cas que l'on doit faire d'un pareil témoignage, sur tout quand il est entiérement dépourvu de vraisemblance. Les Polonois avoient été vaincus par des ennemis plus foibles qu'eux, parce que la providence en avoit ainsi ordonné ; mais ils n'avoient pas succombé sans gloire, puisqu'ils s'étoient défendus courageusement : cependant Dlugoss a mieux aimé dire qu'ils avoient été frappés d'une terreur panique, que de convenir que les Allemands avoient eu de l'avantage sur eux, lorsqu'ils s'étoient défendus. Etrange effet de la partialité nationale, ou plutôt délire inconcevable dans un homme, qui avoit autant d'esprit que cet écrivain.

XXIX LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Schutz. p. 363.
Ap. Meneken. tom. 3. pag. 167.
Heiss. Hist. de l'Empire. tom. 5. chap. 5.

30000 hommes. Schutz regarde l'opinion, qui évalue la perte des Polonois à 3000 hommes, comme la plus vraisemblable : c'est aussi le sentiment de l'auteur du Supplément à la Chronique de Misnie; mais ce dernier ajoute que les Teutoniques prirent deux grandes bannieres, qui étoient, suivant Heiss, le grand étendard de la couronne de Pologne, & celui du Grand-Duché de Lithuanie : l'auteur du Supplément dit encore, que non-seulement on trouva les armes du Roi, le cheval qu'il avoit monté & beaucoup de bijoux, mais qu'il y avoit une si grande abondance de vivres dans le camp, qu'elle servit à approvisionner Choinitz pour deux ans. L'auteur de la Chronique de Magdebourg, ne détermine pas la perte des Polonois, mais il indique qu'elle avoit été très-considérable, en disant : *Multis millibus hominum occisis, prostratis & captis* : il ajoute qu'entre les effets du Roi, on trouva sa couronne, non avec laquelle on couronnoit les Rois à Cracovie, mais une autre dont Casimir s'étoit servi, lorsqu'il étoit monté sur un trône, pour recevoir l'hommage des Prussiens; & ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est que les actes de la soumission des rebelles de la Prusse, tomberent en même tems, entre les mains des Teutoniques. Le bruit court, dit

Ap. Meibom. tom. 2. pag. 361.

Schedelii chron. ap. Oeffel. rer. Boicar. Script. tom. 1. pag. 394.

Zanfliet, auteur contemporain, que les Polonois ont perdu 8000 hommes dans la bataille, & autant dans la fuite, entre lesquels il y en eut beaucoup de noyés: il ajoute que parmi le butin, qui étoit inestimable, on trouva 16 pieces d'artillerie, dont une étoit si considérable, qu'il falloit 14 chevaux pour la traîner; c'étoit apparemment l'artillerie qui avoit été employée au siége de Choinitz (1). Enfin Æneas Sylvius, rapporte sur le bruit public, que plus de six mille Polonois avoient péri dans cette journée, & c'est à ce calcul qu'il paroît que l'on se doit tenir. Si l'on ajoute à cela que le camp des ennemis & toutes les munitions, tant de

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Ap. Marten, ampl. collect. tom. 5. pag. 487.

Ap. Freher. loc. cit.

(1) L'auteur se sert de l'expression *fundæ petrariæ*, qui ne signifie pas proprement des pieces de canon; mais il est incontestable que les Polonois avoient employé de l'artillerie au siége de Choinitz, & l'on ne peut pas douter que l'auteur ne l'ait voulu désigner par ces mots impropres. On n'ignore pas qu'alors on se servoit de boulets de pierre, au lieu qu'aujourd'hui on n'en emploie que de fer. *Heiss. Hist. de l'Emp. t. 5. chap. 5.* rapporte, mais sans citer ses garans, que l'on prit 17 pieces de canon de fer aux Polonois; & l'auteur de la Chronique de l'Ordre, *cap. 377*, dit de même, que l'on prit 17 gros canons, ou pierriers, *Steenbussen*, dont un étoit traîné par 18 chevaux; mais il ajoute que l'on prit en outre les bijoux du Roi, ses meubles, son cheval, l'armure dont il s'étoit servi, toutes les tentes & l'artillerie; ce qui fait présumer que ces 17 pieces de gros canon avoient été employées au siége de Choinitz, & que le Roi avoit outre cela de l'artillerie de campagne, qui tomba également entre les mains des Chevaliers.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

guerre que de bouche, qui étoient destinées à faire le siége de Choinitz, tomberent entre les mains des Teutoniques, de l'aveu des écrivains Polonois, on conviendra que leur succès a été aussi complet qu'il pouvoit l'être (1).

Ap. Mencken. tom. 3. pag. 167.

Les écrivains réduisent presque à rien la perte des Teutons : l'auteur du Supplément à la Chronique de Misnie, prétend qu'il ne périt dans cette bataille que deux

(1) En 1654 on frappa à Dantzig une médaille d'or, qui pesoit près de 15 ducats, en mémoire de la délivrance du joug tyrannique des Chevaliers, qui avoit eu lieu deux siecles auparavant. On ne s'en tint pas là; un Professeur, nommé *Titius*, prononça un long discours, imprimé sous le titre de *Prussia à tyrannide Cruciferorum liberata.* Nous ne rapporterons de cette longue diatribe, que l'article qui regarde la bataille de Choinitz, parce qu'il nous fait connoître l'impression qu'on avoit conservée de cet événement, ainsi que le style de l'orateur. *Atque ut solent plerumque morientium bestiarum vehementiores esse morsus, magisque pestiferi : ità tyranni prò recuperandâ, quam amiserant dominatione, viribus undique collectis, depugnantes, summis periculis, cladibusque tristissimis omnia involverunt. Ad Conicianı sanè oppidum tantâ rabie ab illis dimicatum est, ut non victoria tantum, sed Rege pene ipso, fœdam suorum fugam animosiùs inhibente, potiti essent.* On peut juger de la piece par l'échantillon. V. *Act. Borussi. tom.* 2, *pag.* 158 & 196. Quand on croit avoir raison, emploie-t-on tant d'injures, que l'ont fait & ce fougueux orateur & tous les écrivains Prussiens? Certainement, ce n'est pas là le langage de la conviction. Mais qu'importent les injures, quand elles seroient encore cent fois plus multipliées! Qu'on les mette dans la balance avec les détails, que nous avons rapportés! Le lecteur équitable & impartial jugera aisément de quel côté elle doit pencher.

XXIX. LOUIS D'ERLICHS-HAUSEN.

Chevaliers de l'Ordre ; mais on est autorisé à se défier de tous ces calculs, & l'on ne peut pas douter que la perte des Allemands, vu le courage avec lequel les Polonois avoient combattu, n'ait été très-considérable, en proportion de leur nombre. Le même auteur, que nous venons de citer, rapporte une chose que nous ne pouvons passer sous silence. Après la bataille de Choinitz, le Grand-Maître, dit-il, tua beaucoup de monde aux ennemis devant Marienbourg, reprit Neuteich, & combattit contre les Polonois, dont il tua 3000, & il leur prit 104 Chevaliers & 600 autres Gentilshommes. Les écrivains Polonois ne disent rien de cet événement, ce qui ne prouve pas qu'il n'ait pas eu lieu ; mais cela nous fait voir que loin d'être instruits des événemens de cette guerre, nous ne savons que ce qu'il a plu aux historiens intéressés à la querelle de nous transmettre, ce dont nous aurons plus d'une fois occasion de nous convaincre. En effet, comment pourroit-on se persuader que les écrivains Prussiens, intéressés à la cause, ne nous aient rien déguisé (1) ? Et comment pourroit-on

Ibid.

(1) Jean de Lindaw, secrétaire de la ville de Dantzig du tems de cette guerre, en a donné l'histoire, que je crois être restée en manuscrit ; & l'on jugera

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

se flatter de rencontrer la vérité & l'exactitude dans les écrivains Polonois, tandis que Dlugoss, leur coryphée, étoit si partial & si passionné pour les fables, qu'il en fouroit par-tout? En voici une nouvelle preuve. Dans la situation où les Chevaliers étoient réduits, la victoire de Choinitz étoit l'événement le plus heureux qui pût arriver ; ils l'avoient vivement désiré, & l'on peut dire qu'il surpassoit leurs espérances; ainsi ils ne pouvoient manquer de se livrer à la joie qu'inspire le succès. Malgré cela, Dlugoss prétend que la satisfaction que cet événement occasionna au Grand-Maître, ainsi qu'à la garnison de Marienbourg, ne fut pas générale, & que beaucoup de Chevaliers, qui regardoient cet événement comme l'augure d'un plus grand malheur,

Pag. 198.

certainement que ce n'est pas dans un pareil écrivain, que l'on doit se flatter de trouver la vérité sur ce qui regarde l'Ordre Teutonique, dont la ville de Dantzig vouloit secouer le joug. C'est cependant de Lindaw que Schutz a tiré les détails de cette guerre, à ce qu'il nous apprend lui-même; ainsi l'on conviendra qu'il ne peut pas être regardé pour plus juste que son modele. Denis Runau, habitant de Dirschaw en Poméranie, a aussi écrit l'histoire de cette guerre, imprimée à Wittenberg en 1582 : je n'ai pu me procurer cet ouvrage; mais il est apparent qu'il s'est également servi de celui de Lindaw, puisque Braun prétend qu'il se rapporte souvent avec Schutz sur les événemens de cette guerre. *Braun de Script. Pol. & Pruss. pag. 301.*

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

prirent en conséquence le parti d'abandonner l'Ordre, & de se retirer de la Prusse : le Maréchal entre autres, dit-il, qui étoit un des plus spirituels & des plus prudens des Chevaliers, eut l'air fort triste, en apprenant la nouvelle de cette victoire, & dit entre autres choses, qu'il craignoit bien que cet événement ne fût plus funeste aux vainqueurs qu'aux vaincus, &c. Un pareil écrivain mérite-t-il le nom d'historien ? C'est cependant dans son ouvrage ou dans ceux de ses Abréviateurs, qu'on a puisé tout ce que l'on débite tant sur l'histoire de la Pologne, que sur le compte de l'Ordre Teutonique. Si quelqu'un entreprend un jour d'écrire l'histoire de la Pologne avec cet esprit de discernement & de critique, qui sait distinguer la vérité des fables, les Polonois seront fort étonnés de voir qu'ils ont vécu jusqu'alors dans le pays des chimeres.

Les Prussiens & les Polonois excommuniés.

Dans le tems que les Chevaliers Teutoniques montroient aux Polonois qu'ils étoient décidés à défendre leur patrimoine jusqu'à la derniere extrêmité, le Pape, qui avoit à cœur de pacifier les différens Etats pour les réunir contre les Turcs, cherchoit à rétablir la paix entre l'Ordre & ses sujets. A cet effet, Nicolas V nomma le Cardinal de Cusa son Légat *à latere* en Prusse,

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

avec plein-pouvoir de faire tout ce qu'il jugeroit nécessaire, par un Bref du premier de septembre de l'an 1454 : & comme le Cardinal étoit à Ratisbonne, on ne peut pas douter qu'il ne se soit transporté en Prusse, aussi tôt qu'il a été possible; mais on n'en sait pas l'époque précise, parce que les écrivains Prussiens n'en parlent pas. Le Cardinal étant arrivé, prit les informations nécessaires, condamna l'association des rebelles, & leur ordonna, sous peine d'excommunication, de rendre l'obéissance qu'ils devoient à leurs maîtres légitimes; & comme ils ne le firent pas, il s'ensuit qu'ils furent excommuniés. Le Pape Nicolas V ne s'en tint pas là; car il excommunia formellement les rebelles & leurs adhérens, c'est-à-dire, les Polonois : & comme il mourut le 24 de mai de l'année suivante, cette excommunication fut également fulminée par Calixte III son successeur. Il est même apparent que ce dernier renouvella plusieurs fois cette excommunication; car nous avons une bulle datée du Jeudi-Saint de l'an 1458, par laquelle il lança les foudres de l'Eglise contre plusieurs especes de sectaires, comme les Wicléfistes & leurs fauteurs, & contre tous les hérétiques en général; ensuite il excommunie par cette même bulle les rebelles de la Prusse,

Raynald. ad. ann. 1454. num. 11. pag. 427.

Ibid.

Pauli. pag. 337.

Ap. Duell. part. 2. pag. 48.

ainsi que tous ceux qui leur donnent assistance, soit directement ou indirectement, de quelqu'état, ou condition qu'ils puissent être. Dès que de pareils moyens étoient insuffisans pour ramener les Prussiens & les Polonois aux voies de la justice, le Grand-Maître devoit bien sentir qu'il n'y avoit qu'une protection particuliere de la providence, qui pût le tirer de leurs mains (1).

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Le premier fruit que les Teutoniques recueillirent de la victoire, qu'ils avoient remportée à Choinitz, fut la levée du

Les Teutons reprennent plusieurs places. 1454.

(1) Voici comme le Pape Calixte III s'exprime dans cette Bulle sur le compte des rebelles & de leurs alliés, c'est-à-dire, les Polonois : *Item excommunicamus & anathematisamus omnes & singulos colligatos Prussiæ, qui Magistrum & Fratres ac Ordinem B. Mariæ Theotonicorum bonis mobilibus & immobilibus quibuscumque ac dominio dictæ Prussiæ quod de jure B. Petri extitit, spoliarunt & in præsentiarum spoliare vel impugnare non cessant. Quique bona mobilia vel immobilia temere usurparunt aut occupata detinent de præsenti : omnes quoque & singulos alios, qui prædictis colligatis, spoliatoribus, impugnatoribus, usurpatoribus & detentoribus quibuscumque auxilium, consilium, vel favorem publice vel occulte, directe vel indirecte, seu alio quovis quæsito colore præstant, cujuscumque fuerint statu &c.* Duellius loc. cit. Si par égard pour le Souverain d'une grande nation, que l'on espéroit peut être de ramener, le Pape n'a pas nommé Casimir dans cette bulle, on conviendra que ce Prince & tous les Polonois, y sont désignés aussi clairement qu'il est possible. Que les écrivains Polonois viennent après cela nous vanter la justice avec laquelle Casimir a réuni à sa couronne des domaines qui en avoient été prétendument arrachés !

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

siége de Marienbourg. Le Roi se hâta de rappeller les troupes qui attaquoient la Capitale, pour les employer à la garde de différentes forteresses, qu'il craignoit de voir repasser entre les mains des Teutons : ce n'étoit pas sans raison, car Stum, Preuschmarck, Osterode, Saalfeld, Deutsc-eylaw, Neumarck, Marienwerder, Riesenbourg, Schonberg, Bischofswerder & Lessen se hâterent d'ouvrir leurs portes au Grand-Maître. L'Evêque de Sambie, suivant cet exemple, vint trouver ce Prince à Marienbourg, & apporta avec lui la plus grande partie de la vaisselle de son église, dont on se hâta de faire de la monnoie, pour payer une partie de la solde, qui étoit due aux soldats étrangers (1).

Schutz. p. 363 & seq.

L'armée Teutonique, ayant quitté ses environs de Choinitz le 21 de septembre,

Ibid. pag. 364.

(1) Les écrivains Polonois, & Schutz qui a copié littéralement Cromer, prétendent que l'on dépouilla l'Evêque de ces trésors; mais il est bien plus vraisemblable qu'il ne les avoit apportés que pour les offrir au Grand-Maître. S'il fût jamais permis d'employer la vaisselle des églises à un pareil usage, il semble que ce doit avoir été dans cette occasion. En parlant de cet événement, *Dlugoss, pag. 159*, dit : *Solus Nicolaus Episcopus Zambiensis, alias de Quidzin, &c.* Quidzin, est le nom que les Polonois donnent à Marienwerder : ainsi il confond l'Evêché de Sambie avec celui de Pomésanie. Quel fond peut-on faire sur les détails d'un contemporain qui étoit, pour ainsi dire, sur les lieux, & qui fait de pareilles fautes ! Il est important de ne pas perdre de vue le caractere & la maniere d'écrire de cet historien.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

bre, marcha ſur Dirſchaw dont elle entreprit le ſiége. Cette place défendue par les Dantzigois, ſoutint pendant huit jours, tous les efforts des aſſiégeans qui ne ceſſoient de la battre & de l'inſulter jour & nuit. La garniſon commençant à manquer de munitions, & craignant les bourgeois qui étoient inclinés pour les Teutoniques, prit le parti de capituler, & obtint de ſe retirer avec ſes armes & ſes bagages. La garniſon de Mewe, qui étoit aſſiégée dans le même tems, ſuivit, deux jours après, l'exemple que lui avoit donné celle de Dirſchaw. Les Dantzigois, qui s'attendoient d'être aſſiégés, tinrent un grand Conſeil, pour chercher les moyens de continuer la guerre. A cet effet, on régla ce que l'on paieroit pour chaque vaiſſeau & ſur la valeur de toute eſpece de marchandiſes, outre les droits de port uſités; on mit auſſi une impoſition ſur le vin & la bierre, & on détermina ce que chaque citoyen paieroit en proportion de ſes facultés; impoſitions, dit Schutz, qui furent d'un grand ſecours pendant tout le cours de la guerre: ainſi les Dantzigois, qui avoient prétendu que les impoſitions miſes par les Grands-Maîtres ſur les marchandiſes, ruinoient leur commerce, avoient changé d'avis,

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

& n'y trouvoient plus d'inconvénient, lorsqu'il s'agissoit de faire la guerre à leur Souverain. C'étoit mal-à-propos que les Dantzigois craignoient d'être assiégés, parce que les Teutoniques n'avoient pas assez de forces pour tenter une pareille entreprise; mais ils ne laisserent pas de donner beaucoup d'inquiétude à leur ville. Le 3 d'octobre, un détachement de la garnison de Dirschaw se porta jusqu'au village de Prust, qui n'est qu'à un mille de Dantzig, y rompit l'écluse qui faisoit entrer une partie de la riviere de Radaun dans le canal, & se retira en grande hâte; de maniere que les Dantzigois furent privés pendant quatre jours de l'eau qui couloit dans leur ville, par le moyen de cette écluse (1). Après avoir demeuré tranquille pendant quelque tems, la garnison de Dirschaw fut faire le dégât jusqu'aux portes de Dantzig, & ravagea

(1) La Radaun est une petite riviere qui prend sa source à un mille de l'endroit où étoit alors la Chartreuse, seul monastere de cette espece qu'il y ait eu dans la Poméranie & dans la Prusse : après avoir fait tourner une quantité de moulins, elle se jettoit dans la Motlau; mais les Chevaliers Teutoniques avoient fait faire cette écluse auprès du village de Prust, qui en faisoit entrer une partie dans un canal soutenu par des digues, qui la conduisoit droit à Dantzig; le surplus se versant toujours dans le Motlau. *Schutz, édit. lat. pag. 4.*

tous les environs. Les Dantzigois n'oserent sortir, parce qu'ils craignoient de tomber dans une embuscade, & que les Teutoniques n'eussent assez de troupes à couvert, pour faire une entreprise sur la ville. La garnison de Dirschaw se hâta de se rétirer après ce coup de main; parce que l'on débitoit que l'armée de Pologne alloit arriver.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Armement des Polonois.

Dlugoss. pag. 158. & 159.

1454.

Ce bruit n'étoit pas sans fondement. Le Roi ayant passé quelques jours à Bramberg après sa défaite, s'étoit rendu à Nessaw, où l'on dit que les députés des rebelles de la Prusse vinrent le trouver, pour l'engager à ne pas se laisser abattre par cet événement; mais on est autorisé à douter de la vérité de ce récit : car si les députés des rebelles avoient vu le Roi à Nessaw, peu de jours après la bataille de Choinitz, ceux de la ville de Dantzig n'auroient pas eu besoin d'insister, trois mois après, ainsi que nous le dirons en son lieu, pour persuader à leurs concitoyens que ce Prince étoit encore en vie. Quoi qu'il en soit, Casimir, qui vouloit prendre sa revenche, manda de Nessaw, aux Gouverneurs de toutes les provinces du royaume, excepté à ceux du Palatinat de Léopol & de la Podolie, d'armer au plutôt toutes les milices pour venger

l'affront qu'il avoit reçu à Choinitz.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN. *Pag. 162.*

Ces troupes assemblées, formoient une armée si nombreuse, dit Dlugoss, que les rebelles de la Prusse en furent aussi étonnés que réjouis. Schutz n'en détermine pas la force, & se contente de dire, que le Roi vint en Prusse avec soixante mille chevaux, d'où l'on peut juger qu'elle étoit effectivement très-nombreuse; puisque Casimir, qui se proposoit de faire des sièges, devoit avoir une infanterie proportionnée. De pareilles forces, jointes à celles des rebelles, devoient suffire pour subjuguer toute la Prusse; mais la Providence vouloit que les Polonois fussent encore humiliés plus d'une fois, avant de permettre qu'ils portassent les derniers coups à l'Ordre Teutonique (1).

Dlugoss. pag. 162 & seq.

Le Roi ayant passé la Vistule sur des ponts de bateaux vers la fin de novembre, fit camper l'armée près de Thorn, où il reçut les Ambassadeurs de Ladislas Roi de Hongrie & de Bohême. L'objet de cette Ambassade, étoit d'engager le

(1) La facilité avec laquelle le Roi avoit assemblé une aussi grande armée deux mois après la bataille de Choinitz, montre assez, que celle qui étoit destinée à arrêter les secours de l'Allemagne, doit avoir été très-considérable; & que l'on ne peut pas supposer qu'il ait tenu moins de 40000 hommes sur les frontieres de la Pomeranie pour remplir cet objet.

Roi à se rendre à Breslau pour la St. Nicolas, afin d'y avoir une entrevue avec Ladislas, comme il s'y étoit obligé par un compromis; mais Casimir répondit que, ne pouvant négliger les intérêts qui l'occupoient actuellement, il y enverroit des Ambassadeurs. Les Bohémiens demanderent ensuite, qu'il s'abstînt de toute hostilité contre la Prusse, & qu'il prît leur Roi pour arbitre de cette querelle, comme le Grand-Maître l'avoit fait : à quoi il répondit, qu'il ne rejetteroit pas les offres de son beau-frere, si, dans l'examen de cette affaire, il vouloit exclure les Allemands de ses Conseils, & n'écouter que les Bohémiens. C'étoit éluder une proposition qu'il étoit bien décidé de ne pas accepter.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Le Roi étant parti du camp de Thorn le 28 novembre, n'arriva sur les bords de la riviere d'Ossa ou de Mocra, que le 13 de décembre. Ayant pris un moulin fortifié, qui étoit destiné à empêcher le passage, il fut camper près de Lessen, petite place défendue par beaucoup de Chevaliers de l'Ordre, qui s'y étoient jettés avec une troupe choisie de cavalerie, & par 800 soldats étrangers. Deux députés de la ville de Dantzig, qui se trouvoient dans l'armée Royale, écrivirent au Sénat du

Siége de Lessen.

1454.

Dlugosz. Schutz. p. 365.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid.

camp de Leffen ; & comme cette lettre jette quelque jour fur les événemens de ce tems-là, nous allons en donner l'extrait. Nous fommes arrivés au camp de Leffen, difoient-ils, où nous avons trouvé que le Roi avoit une armée prodigieufement nombreufe, & qu'il étoit accompagné de principaux Seigneurs de la Pologne, de la Ruffie, de la Lithuanie, de la Bohême & de la Siléfie. Le Roi a été tellement piqué de la perte qu'il a faite à Choinitz, que l'on affure qu'il eft décidé à ne pas abandonner la Pruffe, qu'il n'en ait achevé la conquête : ainfi, fachez, ajoutoient les députés, que le bruit de fa mort, qui étoit répandu par-tout, eft entiérement faux; il eft le même qu'il étoit, il y a un an; non-feulement il vit, mais il fe porte bien, & perfonne ne doute plus aujourd'hui de fon exiftence. (Il falloit que ce bruit eût été bien accrédité, pour que l'on ait été fi long-tems fans en être entiérement détrompé.) Les députés continuoient en difant : nous avons été efcortés jufqu'à Graudentz par les foldats Bohêmes, qui étoient en garnifon à Stargard & à Neubourg, parce que les Teutoniques de la garnifon de Mewe, s'étoient mis en embufcade pendant trois jours pour nous prendre; mais ces

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

mêmes Bohémiens sollicitent vivement pour être payés de leur solde. Nous avons représenté au Roi & à son Conseil, que nous avions déja payé 80,000 marcs pour la solde des troupes qui avoient assiégé Choinitz, & qu'il falloit exhorter les autres villes à s'exécuter comme nous, afin que nous ne portions pas seuls tout le poids de la guerre : malgré cela, on nous a encore demandé 20,000 florins, pour achever de payer les Bohêmes ; mais, comme nous ne sommes pas autorisés à répondre sur cet objet, nous renvoyons la chose à votre décision. Quant à ce que vous nous dites, que le Duc de Poméranie demande qu'on lui confie Lauenbourg & Butow, nous en avons fait rapport au Roi : ce Prince consent que vous cédiez pour un tems ces deux endroits au Duc, à condition qu'il s'oblige par un acte en forme, de vous rendre ces deux forteresses dans le même état où elles sont, quand vous les lui redemanderez (1) : en attendant, il jouira des revenus, & sera obligé de les défendre à ses fraix contre les ennemis. Le Roi, poursuivoient les députés, vient d'apprendre, par quel-

(1) Ce passage prouve que Casimir avoit donné le district de Lauenbourg & de Butow à la ville de Dantzig.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

qu'un digne de foi, que les Teutoniques en garnison à Marienbourg, avoient résolu de surprendre Dantzig : nouvelle qui vient très-à-propos, pour favoriser le projet que nous avons de détruire la Ville-Neuve, & dont nous avons hier parlé au Roi; car ce Prince & ses Conseillers ont été si frappés de ce rapport, que plusieurs ont d'abord dit, que de deux maux il falloit choisir le moindre, & que le Roi a fait expédier sur le champ des lettres, par lesquelles il vous autorise à démolir la Ville-Neuve. Hier le Roi ne vouloit pas consentir à cette démolition, parce qu'ayant promis de garder le droit d'un chacun, il ne vouloit pas faire ce tort aux habitans; mais à présent, il sent bien que la ville entiere courroit risque de tomber entre les mains des ennemis, si on leur laissoit prendre leurs logemens dans cette Ville-Neuve. Ainsi cette nouvelle est venue fort à-propos; car, sans elle, nous ne serions jamais venus à bout de notre projet. Agissez donc à ce sujet, comme vous le trouverez convenable. L'armée du Roi a pris Bischofswerder le dimanche avant la Circoncision, (le 29 décembre) où plusieurs des principaux Chevaliers Teutoniques ont été pris ou tués. Pendant le cours de cette semaine,

le Roi attaquera Lessen avec toutes ses forces, &c. Cette lettre est datée du camp devant Lessen le 30 de décembre de l'an 1454. Les écrivains ajoutent à ce récit, que les Polonois avoient pris Riesenbourg, petite place de l'Evêché de Pomésanie, aussi bien que Bischofswerder.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Nous avons observé que les Polonois commençoient l'année à Noël l'an 1436, ce qui est prouvé par le traité de paix fait à Brzesc le 31 décembre de cette année; & nous voyons ici que les Prussiens commençoient l'année le jour de la Circoncision: car la lettre des députés de Dantzig, rapportée par Schutz, est datée du 30 décembre de l'an 1454, tant dans l'édition allemande que dans la latine, & cet écrivain rapporte immédiatement après, les événemens qui se sont passés au mois de janvier de l'an 1455. Cependant, ce n'étoit pas un usage constant en Prusse; car nous verrons deux lettres de l'an 1456, dont la date atteste que l'année commençoit à Noël: ainsi il paroît que par une bizarrerie dont on ne sauroit rendre raison, les Prussiens de ce tems-là commençoient l'année tantôt à Noël, & tantôt à la Circoncision.

Le lecteur doit être étonné de voir cette puissante armée des Polonois, rester si long-tems devant Lessen, qui n'é-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

toit pas au nombre des meilleures places de la Pruſſe, avant de ſe déterminer à l'attaquer; & l'on doit voir avec une égale ſurpriſe, que ſes ſuccès juſqu'à cette époque, s'étoient bornés à prendre une ou deux petites places de l'Evêché de Poméſanie, qui étoient ſituées au voiſinage. Cependant, on ne peut pas attribuer entiérement cette inaction à la mal-adreſſe des ennemis; car de la maniere dont l'armée Polonoiſe étoit compoſée, il devoit être difficile de la contenir long-tems dans une même poſition: & l'on ſent bien que Caſimir, qui vouloit ſubjuguer la Pruſſe, n'auroit pas manqué de parcourir les différentes provinces pour les ſoumettre à ſa domination, s'il n'y avoit pas trouvé d'obſtacle. Ainſi l'on voit clairement que le parti des rebelles n'étoit pas auſſi conſidérable qu'on a voulu le perſuader, & que le Grand-Maître avoit des forces en main, tant de ſes propres ſujets, que de nouveaux ſecours qu'il avoit reçus de l'Allemagne, pour mettre un frein aux entrepriſes de l'ennemi. Nous verrons ailleurs, quel fut le ſuccès des Polonois, qui commencerent enfin le ſiége de la petite ville de Leſſen (1).

Chron. Ord. cap. 378.

(1) La partialité des écrivains qui augmentent les

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN. Démolition de la Ville-Neuve de Dantzig. 1455.

Les Dantzigois étoient si pressés de remettre les forteresses de Lauenbourg & de Butow, entre les mains d'Eric Duc de Stettin, qui avoit porté autrefois les trois couronnes du Nord, & qui végétoit alors sans gloire dans la Poméranie, que cette affaire fut conclue aussitôt qu'ils eurent appris le consentement du Roi. L'acte par lequel Eric promettoit de rendre ces forteresses, dès que le Roi, ou les Dantzigois l'exigeroient, est daté du 3 de janvier de l'an 1455. Un autre objet que les Dantzigois avoient fort à cœur, étoit la démolition de leur Ville-Neuve. On se rappellera qu'elle devoit son existence au Grand-Maître Conrard de Wallenrod, qui y avoit attiré des étrangers de toutes les nations, & qui l'avoit soumise à un Magistrat particulier. Cette ville étoit devenue extrêmement florissante, tant par le commerce de ses habitans, que par le grand nombre d'ouvriers de toute espece, qui s'y étoient établis. La

Cod. Pol. tom. 1. pag. 574.

Schutz. p. 367 & seq.

succès des Polonois & des rebelles, dans le même tems qu'ils dissimulent ceux des Teutoniques, ne permet pas de donner une description exacte de cette guerre, aussi longue que cruelle : quelquefois on voit prendre deux fois la même place par le même parti, sans qu'on nous fasse connoître comment elle étoit retombée, après le premier siége, entre les mains des ennemis.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

nouvelle ville avoit excité dès le commencement la jalousie & les murmures des habitans des deux plus anciennes, qui prétendoient qu'elle nuiroit beaucoup à leur commerce : ce qui étoit vrai en un sens, puisqu'elle le partageoit (1); mais ce dommage n'étoit pas aussi considérable que les Dantzigois le prétendoient, puisqu'il ne les avoit pas empêchés de rendre leur ville une des plus commerçantes de l'Europe, & qu'elle étoit parvenue à un tel degré de puissance, qu'elle se trouvoit en état de fournir à la plus grande partie des fraix de la guerre que les Polonois & les rebelles faisoient à l'Ordre. D'ailleurs, si les habitans des anciennes villes souffroient une diminution dans leur commerce, c'est-à-dire, s'ils ne l'augmentoient pas aussi rapidement qu'ils l'auroient désiré, parce que les habitans de la nouvelle partageoient le profit; ce pouvoit être un mal pour des marchands

(1) Il faut se rappeller que le Duc Subislas avoit bâti l'ancienne ville de Dantzig, & que le Grand-Maître Sigefroi de Feuchtwangen en bâtit une seconde plus considérable en 1311; ces deux villes étoient gouvernées par un même Magistrat, & formoient par leur réunion ce que l'on appelloit proprement la ville de Dantzig; mais Conrard de Wallenrod ajouta une ville neuve à ces deux premieres, qui devint l'objet de leur jalousie. Voyez ci-dessus *tom. 2. p. 512 & suiv.*, & *tom. 4. p. 122. & suiv.*

particuliers dont l'avidité n'a ordinairement pas de bornes; mais ce n'en étoit pas un pour l'Etat en général : le même commerce se faisoit toujours, & si une nombreuse colonie d'étrangers, que Wallenrod avoit naturalisés, le partageoit; il est incontestable que c'étoit un bien de plus pour l'Etat. Ainsi Wallenrod ne peut qu'être loué d'avoir fait cet établissement, par tous ceux qui ne sont pas intéressés à la cause (1). Outre la jalousie que les habitans des deux villes anciennes avoient contre ceux de la nouvelle, ils craignoient encore qu'étant très-attachés aux Teutoniques, ils ne les aidassent à se rendre Maîtres de Dantzig; ce qui fit qu'ils se hâterent de profiter de la permission que le Roi de Pologne leur avoit donnée. Ce Prince avoit mandé aux habitans de la Ville-Neuve, de l'abandonner pour se retirer dans l'une des anciennes; mais ils refuserent tous d'obéir, & principalement

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

(1) Il est bien plus utile à un Etat, d'avoir dix négocians qui fassent des affaires, chacun pour cent mille francs, que de n'en avoir qu'un seul qui ait un million dans son commerce. Cette vérité est trop sensible pour avoir besoin d'être prouvée; ainsi les gouvernemens devroient s'attacher de préférence à encourager la classe secondaire des marchands. Je sais bien que les millionnaires ne seroient pas de mon avis; mais heureusement ils n'ont guere le tems de lire l'histoire.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

les Consuls & le Trésorier, qui se hâterent d'envoyer des députés au Roi : ceux-ci trouverent Casimir au camp devant Lessen, & lui représenterent si vivement qu'il avoit juré de conserver les possessions d'un chacun, qu'ils l'engagerent à écrire aux Sénateurs des deux anciennes villes, de renoncer à leur projet. Tout cela s'étoit fait fort rapidement ; car dès le 12 de janvier, les députés du Sénat de Dantzig, dont nous avons déja parlé, & qui étoient encore auprès du Roi, manderent aux Dantzigois qu'ils ne devoient faire aucune attention aux lettres de Casimir, dont les députés de la Nouvelle-Ville, alloient être chargés, & qu'ils leur conseilloient de travailler incessamment à la démolition. Le 14 de janvier, les Dantzigois voulurent commencer cette démolition : ils assignerent aux Cisterciens un terrain dans l'une des anciennes villes, pour y bâtir une autre maison, & voulurent y transférer également les habitans de la nouvelle ; mais ceux-ci s'y opposerent jusqu'au 20, que l'on reçut une lettre du Roi, qui mandoit, qu'il étoit certain que le Grand-Maître avoit résolu d'assiéger les grandes villes avec toutes ses forces réunies, & qu'il se proposoit, pour y réussir, de se loger

dans les fauxbourgs, ou d'y mettre le feu, dans l'espérance qu'il se communiqueroit dans les villes. A cette nouvelle, les Dantzigois vinrent la torche à la main pour mettre le feu à la Ville-Neuve, ce qui obligea les habitans de hâter le transport de leurs effets; ceux qui s'obstinerent à conserver leurs maisons, firent des pertes considérables, parce que leurs concitoyens y mirent le feu. Ainsi cette Ville-Neuve, bâtie par Wallenrod, & qui consistoit en 1400 maisons, fut détruite de fond en comble. Les églises de St. George & de la Ste. Vierge, le monastere des Cisterciens, plusieurs couvens de religieuses & l'hôtel-de-ville, qui étoit un vaste bâtiment où l'on avoit permis aux marchands Anglois de déposer leurs draps, eurent le même sort: de sorte, qu'il ne resta de cette ville florissante que l'église de St. Michel, qui fut convertie en un hôpital, sous le nom des Sts. Anges. Comme l'intérêt personnel est un des principaux mobiles qui font agir les hommes, & qu'il a communément plus d'influence sur les habitans des villes, qui font un grand commerce, que sur les autres, on est porté à croire, vu l'acharnement que les Dantzigois montrerent contre la Ville-Neuve, que la construction de cette

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ville, & les privileges que le Grand-Maître de Wallenrod lui avoit donnés, peuvent bien avoir été une des causes éloignées de la révolte. Dantzig étoit la plus puissante de toutes les villes soumises à l'Ordre; fiere de ses richesses & du rang qu'elle tenoit dans la Hanse, elle aura jugé qu'elle ne se déferoit jamais de ce voisinage incommode, tant qu'elle seroit soumise aux Grands-Maîtres. La révolte étoit le seul moyen qui se présentoit pour se soustraire à leur autorité; & elle ne dut pas avoir beaucoup de peine à engager les autres villes à seconder ses projets, à cause de l'influence que les forts ont toujours sur les foibles. Cette conjecture est d'autant plus probable, que l'on voit clairement, en rapprochant différens traits de l'histoire de ce tems-là, que la ville de Dantzig avoit donné le branle à la révolution; que toutes les autres, qui la regardoient comme leur chef, avoient recours à elle, quand elles étoient dans l'embarras; & qu'enfin Dantzig fit des avances immenses pour fournir aux fraix de la guerre, tandis que les autres villes ne montrerent pas le même empressement.

L'armée Polonoise se retire.

Après avoir rapporté par anticipation le funeste sort qu'essuyerent les habitans
1455. de la Ville-Neuve de Dantzig, il est tems

de retourner au camp de Leſſen, dont le Roi avoit commencé le ſiége dans les premiers jours de janvier. Pendant que Caſimir faiſoit de vains efforts contre cette place, il reçut des Ambaſſadeurs du Grand-Maître, qui venoient le ſolliciter d'abandonner la cauſe des rebelles. Le Roi, qui étoit bien décidé de n'en rien faire, communiqua les propoſitions des Ambaſſadeurs Teutoniques aux députés des Pruſſiens, qui étoient dans le camp; & ceux-ci y répondirent le lendemain, par un long mémoire, tel que des rebelles pouvoient le faire, pour défendre une mauvaiſe cauſe. Le Roi ayant vu cette réponſe, qui avoit certainement été concertée avec lui, fit des propoſitions aux Ambaſſadeurs, qu'ils ne jugerent pas à propos d'accepter; & comme ils inſiſterent inutilement de leur côté, pour engager le Roi à évacuer la Pruſſe, ils prirent le parti de retourner auprès du Grand-Maître.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Schutz. p. 368 & ſeq.

Le Roi fut obligé d'effectuer preſque dans le même moment, ce qu'il avoit refuſé obſtinément de faire à la ſollicitation des Ambaſſadeurs, c'eſt-à-dire, d'abandonner la Pruſſe; mais malheureuſement ce ne fut pas ſans retour. Depuis ſix ſemaines que le Roi y étoit entré avec toutes les forces du royaume, il avoit paſſé un mois devant Leſſen: la premiere

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

partie de ce tems avoit été employée à bloquer cette place, & ses troupes prirent, dans cet intervalle, Bischofswerder & Risenbourg, petites villes de l'Evêché de Pomésanie. On peut assurer que ce fut là où elles bornerent leurs exploits; car si elles avoient seulement pris une bourgade, ou battu un détachement de cinquante Teutoniques, on ne doit pas douter que Dlugoss n'auroit exalté cette action. Après ce long repos, qui ne pouvoit avoir d'autre but, que de se préparer à attaquer vivement Lessen, le Roi employa effectivement tous ses efforts pour se rendre maître de cette place; mais il fut obligé d'en lever honteusement le siége le 14 de janvier : & c'est tout ce que nous savons de cet événement. Ce ne fut pas pour aller tenter d'autres conquêtes que Casimir abandonna l'entreprise de Lessen; car il n'eut rien de plus pressé que de reconduire son armée en Pologne, après avoir jetté environ six mille hommes dans différentes places de la Prusse : & il ne songea plus qu'à établir un nouvel impôt pour pouvoir continuer la guerre. Ce n'est donc pas sans raison que nous avons dit plus haut, que les Polonois s'étoient préparés un nouveau sujet d'humiliation, en faisant cette entreprise; car Dlugoss a beau dire que le Roi avoit dédaigné

Ibid. pag. 371.

Pag. 164.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

d'assiéger Lessen, dans la crainte de perdre quelques braves soldats, en prenant une place si chétive, puisqu'il conste d'ailleurs que Casimir l'avoit assiégée : & quand cela ne seroit point, il ne seroit pas moins honteux aux Polonois de n'avoir osé pénétrer plus avant avec de pareilles forces, dans la crainte que la garnison de cette place, ne leur coupât les vivres, comme cet historien le prétend.

Entreprise sur Dantzig.

Schutz. p. 372.

1455.

Aussi-tôt que le Roi eut pris le parti de lever le siége de Lessen pour retourner en Pologne, le Grand-Maître & celui d'Allemagne, accompagnés de beaucoup de Chevaliers de l'Ordre, sortirent de Dirschaw à la tête de 1400 chevaux, & probablement de quelque infanterie; ils culbuterent les digues qui soutenoient l'eau de la Radaun, pour la faire entrer dans la ville de Dantzig, & passant sur le Bischofsberg, ils entreprirent de se loger dans les ruines de la Ville-Neuve. A la vue de ce danger, tous les citoyens, en état de porter les armes, sortirent de la ville avec les soldats étrangers, & trois cens cavaliers Polonois, que le Roi avoit envoyés récemment. Quoique le Grand-Maître ne se fût pas attendu à une sortie si brusque, il soutint le combat pendant cinq heures, & se retira enfin à Dirschaw, après avoir perdu environ 600 hommes.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Le premier ſoin des Dantzigois, fut d'achever la démolition de la Ville-Neuve, au point qu'il n'en reſta point de veſtiges; après quoi, ils travaillerent à réparer les digues de la Radaun, ce qui fut un ouvrage de près de trois mois.

Embarras du Grand-Maître.

1455.

Juſque-là, le Grand-Maître n'avoit qu'à ſe louer du ſuccès de la guerre: s'il avoit manqué ſon entrepriſe ſur Dantzig, il avoit eu la ſatisfaction de voir rentrer beaucoup de villes ſous ſon obéiſſance, & que le Roi ayant armé toute la Pologne pour ſe venger de la perte, qu'il avoit faite à Choinitz, étoit venu eſſuyer un nouvel affront devant Leſſen. Mais ſi la maladreſſe de ſes ennemis & le bonheur qu'il avoit eu juſque-là, lui donnoient les plus grandes eſpérances de pouvoir recouvrer ſes domaines, d'un autre côté, le défaut d'argent ſembloit rendre la choſe impoſſible. Les ſoldats ſollicitoient vivement la paie qui leur étoit due; leur importunité commençoit même à dégénérer en murmure, & le tréſor de l'Ordre étoit épuiſé. Ne point ſatisfaire des ſoldats qui l'avoient ſi bien ſervi, c'eût été manquer à la bonne foi, & les obliger de ſe ranger du côté de ſes ennemis: les ſatisfaire par quelques moyens forcés, & ne pas les retenir à la ſolde de l'Ordre, c'étoit s'expoſer au riſque évident de tout per-

dre, parce que l'on ne pouvoit pas se flatter que les Prussiens, qui étoient restés fideles, fussent en état de tenir tête aux rebelles & à toutes les forces de la Pologne. La circonstance étoit donc la plus critique que l'on puisse imaginer, & il fallut avoir recours au moyen le plus extraordinaire pour s'en tirer; celui d'engager les domaines de l'Ordre aux étrangers. Outre que ce parti, qui semble si étrange & si désespéré, étoit nécessaire, il étoit encore très-sage; parce que de deux maux, il faut toujours choisir le moindre. Il est vrai que si la guerre traînoit en longueur, il étoit dangereux que, faute de pouvoir payer les étrangers, on ne se vît dans le cas d'abandonner les domaines engagés; mais, d'un autre côté, il étoit certain que l'on étoit au moment de tout perdre, & sans ressource, si on les renvoyoit; ainsi il falloit les retenir à tout prix.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Après avoir pris cette résolution, le Grand Maître, accompagné d'Ulric d'Eysenhoff Grand-Commandeur, de Henri Reuss de Plauen Grand-Hospitalier & Commandeur d'Elbing, d'Eberhard de Konigsberg Trésorier, de Jean de Rechingen Commandeur de Mewe, de Guillaume d'Eppingen, Commandeur d'Osterode, de Jean Comte de Gleichen Proviseur de Lochstete & de Gaspar,

Il engage ses domaines aux étrangers.

Schutz. Edit. Germ. fol. 213. vers. & seq.

1455.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Zolner Commandeur de la forteresse de Marienbourg (1), qui étoient autorisés par le Chapitre, fit un acte avec les chefs des troupes étrangeres, dont on compte jusqu'à quarante-neuf dans le contrat; mais Schutz prétend que plusieurs n'étoient que de simples Capitaines, & que dans le nombre, il se trouvoit des Envoyés de quelques chefs qui étoient absens. Selon lui, les principaux de cette liste, & qui étoient presque tous Barons, terme usité dans ce tems-là, pour désigner des Seigneurs d'une qualité distinguée, étoient Adolphe Comte de Gleichen (2), Jean Comte de Monfort, le Seigneur de Bregnitz, Jean Comte

Edit. lat. pag. 372.

(1) Dans la copie de l'acte que l'on trouve dans l'édition allemande de Schutz, il est nommé *Zcolin* par une faute d'impression & de copie; mais cet écrivain le nomme *Zolner* dans l'édition latine, ce qui est conforme au nom qu'il porte dans une chartre dont nous parlerons ailleurs. Voyez *Cod. Brandeb. tom. 5, pag. 262.* C'étoit probablement un neveu, ou un petit-neveu du Grand-Maître Zolner de Rotenstein. Je corrigerai de même, d'après l'édition latine de Schutz, plusieurs noms des chefs des troupes étrangeres, qui sont défigurés dans la copie de la chartre que l'on voit dans son édition allemande.

(2) Quelques personnes ayant fait courir le bruit, que ce Seigneur ne s'étoit pas bien conduit en Prusse, le Grand-Maître lui donna une attestation datée de Marienbourg le 25 de novembre suivant, par laquelle il déclaroit que l'Ordre lui devoit de la reconnoissance pour les bons services qu'il lui avoit rendus, en se conduisant comme un loyal Chevalier. *Ap. Mencken. tom. I, pag. 668.*

de Hohenstein, le Seigneur de Heldrungen, Bernard de Sunneberg ou Schonnebourg (c'est Schomberg, dont nous avons parlé), Botho de Wesenbourg, Bernard d'Aschpan, Nicolas de Woldorf, Burchard de Janowitz, Ulric Zerwonka, Jean Wihenantz, George de Schliwen & Reinhard de Reinhartz, auxquels il paroît que Schutz auroit dû associer Jean Hager de la maison de Tetaw, & Gaspar de Nostitz. Le Grand-Maître prenoit tous les chefs & leurs troupes à sa solde jusqu'à la fête de Saint George, & régloit ce qui seroit payé pour chaque cavalier & chaque fantassin; ensuite il engageoit Marienbourg, toutes les autres villes, & généralement tout ce qu'il possédoit en Prusse, dans la Nouvelle-Marche & ailleurs, tant pour la sûreté des sommes qu'il leur devoit, que de celles dont il pourroit encore être redevable à la St. George; les autorisant, s'ils n'étoient pas entiérement satisfaits à cette époque, d'engager & même de vendre les places & les domaines qu'il leur donnoit pour hypotheque. Le Grand-Maître leur laissoit encore la disposition des prisonniers qu'ils avoient faits; c'est-à-dire, qu'ils étoient libres de tirer tel parti de leur rançon

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

qu'ils pourroient ; mais il ſtipuloit en même tems, que ſi la rançon des priſonniers, ou le prix des forteresses & des domaines qu'ils pourroient engager ou vendre, excédoit ce qui leur ſeroit dû pour leur ſolde, & pour les dédommager de leurs pertes, ſelon les conventions particulieres que l'on avoit faites avec eux, le ſurplus de cet argent ſeroit rendu de bonne foi à l'Ordre. Cet acte ſingulier eſt daté de Marienbourg le jour de Ste. Dorothée 6 février de l'an 1455, & fut muni des ſceaux du Grand-Maître & du Chapitre. On ne voit pas parmi les chefs Balthaſar Duc de Sagan, qui avoit pris le commandement des Siléſiens après la mort de ſon frere tué à Choinitz, & qui continua à ſecourir l'Ordre : il faut que les Teutoniques euſſent fait un arrangement particulier avec le Duc, ou que ce Prince ait voulu ſignaler ſon attachement pour l'Ordre, en le ſecourant à ſes propres fraix.

Entrepriſe des Teutoniques. *Schutz. p. 372 & ſeq.* 1455.

Quand le Grand-Maître eut conclu ce marché, il ſongea à employer des troupes dont le ſecours lui coûtoit de ſi grands ſacrifices. Le 13 février les Teutoniques reprirent Soldaw, aux confins de la Maſovie, brûlerent la ville, & laiſſerent

laisserent une garnison dans le château (1): après quoi ils firent des ravages dans les environs de Lobaw, de Morungen, de Holland, d'Elbing, de Mulhausen & de Frauenbourg, sans que l'on dise que les ennemis se soient opposés à leurs projets. Peu de tems après, le Grand-Maître essaya successivement de surprendre Reden, Culm & Thorn; mais sans y réussir. Une intelligence qu'il avoit dans cette derniere ville, lui avoit cependant donné l'espérance du succès : Bernard de Schomberg prit le devant & s'approcha de Thorn avec un petit détachement, comptant qu'on lui ouvriroit les portes, & le Grand-Maître le suivoit de près, avec 3000 hommes; mais par malheur le complot fut découvert. Le Grand-Maître, en se retirant, ravagea les environs de Graudentz, comme il avoit ravagé ceux de la ville de Thorn.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Le défaut d'argent, qui avoit obligé le Grand-Maître à faire un marché si extraordinaire, étoit commun aux Polo-

Impôts. Soulevement à Konigsberg. *Schutz. p. 313 & seq.* 1455.

(1) Dlugoss & Cromer rapportent que le Gouverneur remit cette place entre les mains des Teutons, sans avoir été attaqué, & ils ajoutent, que les ennemis la reprirent par stratagême. Les Polonois s'en étant approchés de nuit, le Général, revêtu d'une armure Teutonique, se donna pour le Grand-Hospitalier : on le crut, & il ne fut pas plutôt entré dans la place, qu'il fit main-basse sur la garnison.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

nois & aux rebelles. Les soldats étrangers qui combattoient pour eux, demandoient leur solde sans pouvoir l'obtenir, & peu s'en fallut que la garnison de Neubourg ne se portât à de grandes extrêmités contre les bourgeois : cette espece d'émeute engagea la ville de Dantzig à y envoyer quelque monde avec des munitions de guerre, & de quoi donner un à compte aux étrangers, avec promesse de les satisfaire incessamment. Le besoin d'argent engagea les rebelles à s'assembler à Elbing le 23 de février, où ils convinrent d'établir de nouveaux impôts, dont personne, ni aucun objet ne devoient être exempts. Les Ecclésiastiques & les Nobles étoient traités comme les roturiers, & jusqu'aux servantes & aux journaliers, tous devoient contribuer. L'impôt portoit sur les grains de toute espece, sur le vin, & la bierre, sur tous les comestibles & sur les marchandises, de quelque genre qu'elles fussent; tout ce qui avoit été pris par des particuliers aux Teutoniques, ou à ceux qui étoient rentrés dans leur parti, devoit être rendu pour servir à la défense commune; & l'on rétablit pour un an, le *Pfuntzoll* & tous les autres impôts que les rebelles n'avoient pas voulu supporter, quand ils étoient sou-

mis au Grand-Maître. Ces impositions excessives produisirent un bien pour l'Ordre Teutonique. Dès qu'on eut appris cette nouvelle à Konigsberg, les habitans de la ville, ainsi que ceux de Lebenicht & des fauxbourgs, se mutinerent & refuserent hautement de payer ces impôts (1); ensuite ils tuerent quelques Sénateurs, emprisonnerent les autres, & s'emparerent des clefs de la ville & de l'artillerie. Les Sambiens du voisinage les aiderent à exécuter ces projets; & comme les habitans de Kniphof persistoient à rester dans le parti de la Pologne, les Sambiens fermerent la porte de Konigsberg qui les regardoit, & couperent les ponts qui servoient de communication à cette ville. Le Grand-Maître ayant écrit aux habitans de Konigsberg quelque tems auparavant, pour les engager à rentrer dans le devoir; ils lui manderent qu'il n'avoit qu'à arriver avec des troupes, & qu'ils le recevroient

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. pag. 374 & seq.

(1) Pour l'intelligence de ceci, il faut se rappeller, que la ville que l'on nomme aujourd'hui simplement *Konigsberg*, consiste en trois villes bâties en différens tems, & que l'on distinguoit alors par leurs noms particuliers; la plus ancienne est Konigsberg proprement dite, & ensuite vient Lebenicht, elles sont à la rive droite du Prégel, & la troisieme est Kniphof, qui est bâtie dans une isle du Prégel, comme nous l'avons dit en son lieu.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

dans la ville. Les habitans de Kniphof rendirent compte de ces événemens à Baisen, que le Roi avoit nommé Gouverneur de la Prusse, & le prierent d'engager les Dantzigois à assiéger Dirschaw avec toutes leurs forces, afin d'empêcher le Grand-Maître de se rendre à Konigsberg; ils demandoient encore qu'on leur envoyât des troupes, tant pour défendre la ville, que pour ravager les possessions des Sambiens, afin de les rappeller chez eux; & enfin ils sollicitoient vivement pour que l'on envoyât du monde à Creutzbourg & à Brandebourg, afin de contenir les habitans de ces deux villes.

Entreprises des Teutons sans succès. *Schutz. p. 375.* 1455.

Dans le tems que ces événemens se passoient à Konigsberg, le Grand-Maître essayoit d'emporter Reden d'emblée; mais il manqua son coup, parce que la garnison venoit de recevoir un secours considérable de celle de Graudentz : & ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est qu'il essuya le même sort devant Culm, dont la garnison venoit d'être renforcée, par un corps de troupes de la Poméranie. Quelques habitans de Schwetz ayant fait savoir aux Teutoniques qu'ils leur ouvriroient les portes de la ville, un gros détachement étoit sorti dans le même tems de Marienbourg pour aller tenter l'aven-

ture : mais Samotuli, Général Polonois, ayant découvert le complot, jetta un renfort de 300 hommes dans Schwetz, & se joignant avec Tencin, autre Général Polonois, ils furent au-devant du détachement, qui fut obligé de retourner à Marienbourg.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Au commencement d'avril, le Grand-Maître écrivit aux habitans de Konigsberg pour les confirmer dans leur résolution, en leur assurant que Plauen, Grand-Hospitalier, alloit marcher à leur secours. La lettre enfermée dans un bâton creux, que portoit un messager, n'en fut pas moins interceptée & envoyée à ceux de Kniphof, afin qu'ils se tinssent sur leur garde. Ceux-ci se presserent d'écrire aux Dantzigois, pour les engager à faire une diversion en leur faveur ; disant que leur situation étoit d'autant plus critique, qu'ils avoient un grand nombre de voisins dangereux, tant dans les villes qu'à la campagne. Ces voisins dangereux étoient les Prussiens, qui n'avoient pas été si mécontens du gouvernement de l'Ordre que les rebelles ont voulu le persuader. Baisen ayant appris cette nouvelle, tira les Polonois de toutes les places, & leur ordonna de s'assembler à Wormdit, pour arrêter les troupes que le Grand-Maître voudroit envoyer à Konigsberg : il de-

Ibid. & pag. seq.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

manda aussi du secours aux Dantzigois; mais les soldats étrangers de la garnison de Stargard, qui n'étoient pas payés, se révolterent dans le même tems, pillerent le monastere des Chartreux, nommé *Marien-Paradis*, & ravagerent les environs de Dantzig; ensorte que cette ville n'osa envoyer des troupes au Gouverneur, dans la crainte que cet exemple ne fût suivi des autres étrangers, qui étoient dans les différentes places de la Poméranie.

Siege de Kniphof. *Schutz. p. 376.* 1455.

Le 8 d'avril, Plauen, Grand-Hospitalier, sortit de Marienbourg à la tête d'un corps nombreux, & marcha sur Brunsberg, dont il dévasta les fauxbourgs & les environs. Dans le même tems les Dantzigois, qui vouloient faire une diversion, avoient envoyé quelques vaisseaux chargés de soldats pour rompre les digues du Nogat, ce qui fit peu de tort aux Teutoniques, & en occasionna un très-grand aux habitans du Werder ou de l'isle de Fischhausen. Après avoir en vain essayé de prendre Brunsberg, Plauen marcha sur Heiligpeil, qui lui ouvrit ses portes, de même que Melsak : ayant laissé de bonnes garnisons dans ces deux villes, il fut droit à Konigsberg, où il fit entrer le Comte de Gleichen avec 1200 chevaux, qui fut reçu avec grande joie par les habitans, & il campa avec le reste

de ses troupes sur le Haberberg qui domine la ville de Kniphof. Les habitans de cette derniere ville ne le laisserent pas long-tems tranquille ; ils sortirent avec quelques pieces de canon, & l'attaquerent si vivement, qu'il prit le parti de se jetter dans Konigsberg après avoir perdu 160 cavaliers. Ceux de Kniphof se hâterent de faire part aux Dantzigois, auxquels d'autres recouroient dans le besoin, du danger dont ils étoient menacés : ils leur donnoient avis que plusieurs négocians de Dantzig étoient arrivés de la Lithuanie avec de la cire & d'autres marchandises, mais que cinq de leurs bâtimens étoient arrêtés à Tapiaw par les Teutons, sans qu'ils fussent en état de rien tenter pour les recouvrer : ils tâchoient d'engager les Dantzigois à se réunir avec les habitans d'Elbing & de Culm pour les secourir, & demandoient qu'on leur envoyât du canon, de la poudre, & particuliérement de la farine, dont ils manquoient, n'ayant plus de moulins. Pendant ce tems, l'escadre des Dantzigois fit une descente du côté de Dirschaw, où elle détruisit un village, & brûla ou jetta dans la Vistule les matériaux que les Teutoniques venoient d'amasser pour construire une redoute sur le bord du fleuve.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Le 14 d'avril, ceux de Kniphof ayant

Ibid. pag. 377.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

reçu queque secours des Dantzigois, firent une sortie contre ceux de Konigsberg, auxquels ils prirent trois grands navires & deux chaloupes chargées de marchandises. Huit jours après, on s'attaqua de nouveau, & l'on ne cessa de se harceller jour & nuit; mais la flotte de Dantzig qui arriva, fit cesser le combat, & prit plusieurs navires à ceux de Konigsberg.

Nous avons vu que Plauen s'étoit d'abord retiré dans la ville de Konigsberg; mais, suivant un écrivain Prussien, il n'y fut pas long-tems, puisqu'il assiégea Kniphof du côté de la Nattangie, tandis que les habitans de Konigsberg & de Lebenicht, ainsi que les troupes, qu'il avoit laissées dans ces deux villes, l'assiégeoient de l'autre côté. Des chaloupes armées s'approchoient souvent des remparts & accabloient les assiégés d'une grêle de traits, mais ce n'étoit pas toujours sans perte; car les Dantzigois les attaquant avec leurs vaisseaux, qui étoient bien garnis d'artillerie, leur faisoient souvent beaucoup de dommage. Les Dantzigois prirent un jour la banniere du Duc de Sagan dans un de ces combats, & dans un autre ils prirent encore d'autres enseignes : ce qui prouve qu'on en venoit à l'abordage; & ils brûlerent deux navires des Teutoniques. Comme ceux de

Erleut. Preuss. t. 3. pag. 448.

Kniphof se défendoient en désespérés, Plauen chercha à les affamer pour ne pas risquer de perdre une partie de son monde: à cet effet, il fit jetter deux ponts sur le fleuve, l'un au-dessus & l'autre au-dessous, tant pour mieux établir sa communication, que pour empêcher que les assiégés ne reçussent du secours.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Schutz. p. 377.

Cependant le Grand-Maître, qui voyoit une grande quantité de personnes de tout état abjurer la révolte, pour rentrer sous son obéissance, ne négligea aucun moyen de nuire aux ennemis. A cet effet, il prit à sa solde, au commencement de l'Eté, une quantité de marins, que les écrivains Prussiens qualifient de pirates pour la même raison qu'ils qualifient de traîtres, ceux qui rentroient sous l'obéissance de l'Ordre, & il les destina à faire des courses sur les vaisseaux ennemis. Cette nouvelle intimida tellement les Dantzigois qui étoient en station devant le port de Balga, pour en empêcher l'entrée, qu'ils firent part de leur frayeur à ceux de Brunsberg, & que ceux-ci fortifierent l'embouchure de la riviere de Passerg, pour leur préparer une retraite en cas d'échec. Dans le même tems, Baisen sollicitoit les Dantzigois pour les porter à satisfaire la garnison de Stargard, ainsi que les autres étrangers qui gardoient les

Ibid. Edit. Germ. fol. 218.

Ibid. Edit. Lat. p. 378. & seq.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

places du pays de Culm, & qui refusoient de marcher, tant qu'ils ne seroient pas payés. Il tâchoit aussi de les engager à envoyer un nouveau secours à ceux de Kniphof, & les avertissoit que les Teutoniques, qui avoient pris plusieurs de leurs vaisseaux à Tapiaw, en avoient fait transporter les marchandises à Fischhausen, & que de-là ils comptoient les faire passer à Marienbourg pour les donner aux soldats étrangers à compte de leur solde. Après avoir sollicité les Dantzigois de ne rien omettre pour empêcher que ces effets ne parvinssent à Marienbourg, il ajoutoit que Zaika, Capitaine des Bohêmes à la solde de la Pologne ou des rebelles, qu'il vouloit envoyer au secours de Kniphof, demandoit mille chevaux & autant de fantassins; c'est pourquoi il les chargeoit d'avertir Samotuli, Général Polonois, de rassembler dans la Frisch-nerung autant de monde qu'il pourroit, afin de les embarquer sur le Frisch-haff. Le Roi de Pologne écrivit de son côté aux Dantzigois pour les engager à secourir la ville de Kniphof, promettant de venir lui-même en Prusse avec toutes ses forces, aussi-tôt après la diete de Petrikow. Ces sollicitations ne furent pas inutiles. Les Dantzigois, qui portoient seuls tout le poids de la guerre, se hâ-

Schutz. p. 379.

terent d'envoyer une petite flotte de 16 navires armés, dont l'un étoit chargé d'une espece de château disposé de maniere, que les soldats pouvoient tirer de tous les côtés. Heureusement pour les Teutoniques, cet armement fut inutile : la petite flotte fut battue par la tempête ; Zaika, Capitaine des Bohêmes, ne pouvant soutenir la mer, descendit dans la Nerung, & les Commandans des vaisseaux se presserent de retourner à Dantzig pour y prendre de nouveaux ordres.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Combat d'Eylaw.

Schutz. p. 380.

1455.

Pendant que les ennemis faisoient de vains efforts pour secourir Kniphof, Plauen ne négligeoit rien pour le rendre à ses maîtres légitimes. Comme les soins qu'il se donnoit pour réduire cette place, ne l'empêchoient pas d'avoir un œil attentif à ce qui se passoit au voisinage, il apprit que Ramsel de Brixen, Gouverneur de Bartenstein, en étoit sorti avec beaucoup de monde pour attaquer Preusch-Eylaw qui est à quatre ou cinq milles de Konigsberg ; & il marcha en toute diligence avec un gros détachement pour lui faire abandonner cette entreprise (1).

(1) Schutz nomme cette place Deutsch-Eylaw, mais c'est une faute échappée à cet écrivain. Deutsch-Eylaw est dans la Pomésanie, non loin du pays de Culm, & par conséquent bien loin de Konigsberg ; au-lieu que Preusch-Eylaw est situé entre cette ville & Bartenstein.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

La garnison d'Eylaw ayant soutenu un long assaut le jour de la Pentecôte, Brixen se retira dans son camp, & apprit que Plauen marchoit à lui. Cet avis ne servit de rien pour le sauver du danger dont il étoit menacé; car les Teutoniques, après avoir fait main-basse sur les postes avancés, l'attaquerent dans son camp le lendemain à la pointe du jour, & tuerent tous ceux qui ne furent pas assez habiles à prendre la fuite. Brixen, qui rendit compte lui-même de cet événement au Gouverneur de la Prusse, ne fait monter sa perte qu'à 200 hommes; mais Schutz prétend que toutes les annales de ce tems-là, la portent à environ 600. Les écrivains Polonois passent cet événement sous silence; mais en revenche, Dlugoss ne manque pas de faire remporter des triomphes imaginaires aux Polonois; car il prétend que vers ce même tems on se battit quatre fois en 15 jours, sans marquer aucun endroit; & il ajoute que les Polonois remporterent autant de victoires sur les Teutoniques. Cependant Docringius, qui ne passe pas pour fabuleux, assure que les Teutons combattirent souvent avec le plus grand succès contre les Polonois; ainsi l'on peut dire qu'on ne sait presque rien des détails de cette guerre, & que

Pag. 169.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

mille actions héroïques, qui se sont peut-être faites de part & d'autre, sont ensevelies dans l'oubli le plus profond, par la partialité des écrivains (1).

On attend du secours de la Livonie.

1455.

Jusqu'ici, nous n'avons rien vu qui indiquât que les Chevaliers de Livonie eussent secouru leurs Freres de Prusse, comme on devoit s'y attendre; mais c'est plutôt la faute des historiens que du Maître de Livonie : car nous verrons ailleurs que Jean Mengden, dit Osthof, qui étoit revêtu de cette dignité, mérita les plus grands éloges pour les secours considérables, tant en hommes qu'en argent, qu'il n'avoit cessé d'envoyer au Grand-Maître : ainsi l'on ne peut pas douter que depuis le 23 de septembre de l'année précédente, époque de l'accord, qu'il avoit fait avec l'Archevêque de Riga, il n'ait employé toutes les ressources qui étoient en son pouvoir, pour secourir le Grand-Maître.

---

(1) Docringius, *in continuat. Chron. Theod. Engelhusii ap. Menck, tom. 3. pag. 20.* s'exprime ainsi: *Anno 1455 cepit dictus Ordo recuperare castra, oppida & civitates, primùm Konigsberg, & victoriosè sæpè contrà Polonos dimicavit.* Mathias Docringius étoit de l'Ordre des Freres Mineurs, & contemporain, puisque l'on a encore une lettre que Frédéric, Landgrave de Thuringe, lui écrivit en 1431. Comme la partialité des écrivains Polonois & Prussiens est incontestable, on doit ajouter plus de foi aux étrangers, quoiqu'ils n'eussent écrit que sur le bruit public, parce qu'ils n'avoient aucun intérêt à déguiser la vérité.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Schutz. p. 381.

Dans le tems que Plauen retournoit pour presser le siége de Kniphof, après avoir délivré Preusch-Eylaw, on attendoit six vaisseaux Livoniens qui devoient entrer dans le port de Balga, pour porter delà des secours aux assiégeans de Konigsberg : mais Baisen, Gouverneur de la Prusse, eut vent de ce projet, & se hâta d'en instruire les Dantzigois. Il leur manda aussi que le bruit couroit que les Teutoniques alloient envoyer à Lubeck les marchandises qu'ils leur avoient prises à Tapiaw, pour les faire vendre; & qu'il croyoit que les Chevaliers avoient le projet de fermer le bras de la Vistule, qui se jette dans le Frischhaf, c'est-à-dire, d'y couler à fond des navires remplis de pierres, pour le rendre impraticable. A la réception de cette lettre, les Dantzigois armerent aussi-tôt la petite flotte, qu'ils avoient destinée auparavant à porter du secours à Kniphof, & l'envoyerent croiser dans le Frischhaf. A peine y fut-elle arrivée qu'elle prit un grand navire & quelques chaloupes chargées de cuir, de lin, de cire & d'autres marchandises, que ceux de Balga envoyoient à Marienbourg pour servir au paiement des étrangers; après quoi les Dantzigois, qui avoient plus de mille hommes sur leur flotte, firent une descente & enle-

verent environ 150 personnes : comme Schutz ne fait plus mention des vaisseaux Livoniens, il est vraisemblable qu'ils arriverent heureusement à Balga. Cependant le Grand-Maître ne négligeoit rien pour ramener les rebelles : les Dantzigois auxquels il avoit écrit, ayant rejetté ses propositions avec dureté, il écrivit secrétement aux habitans de la Ville-Neuve, qui lui avoient toujours été plus attachés, & qui déploroient encore la ruine de leurs maisons; mais les Dantzigois avoient eu l'adresse de les disperser dans les deux anciennes villes, & de les faire surveiller de si près, qu'ils ne purent ni s'assembler, ni même répondre au Grand-Maître.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. pag. 381 & seq.

Pendant ce tems les habitans de Kniphof étoient aux abois : assiégés depuis quatorze semaines, ils manquoient de vivres & de munitions de guerre, parce que Plauen avoit trouvé le moyen de leur ôter toute communication, tant par eau que par terre. Les seuls Dantzigois les avoient aidés de leur mieux, mais les autres villes rebelles ne s'étoient pas mises en devoir de les secourir, apparemment parce que les Teutoniques y avoient mis obstacle; & le Roi de Pologne, qui avoit promis de les délivrer, n'arrivoit pas. Dans cette situation, il

Prise de Kniphof.

Schutz. p. 383.

1455.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

étoit aisé de les réduire, & de les punir de leur révolte, comme ils le méritoient; mais on préféra de les ramener à l'obéissance par des bienfaits, & l'on pria les chefs des troupes étrangeres, de leur porter des paroles de paix. Balthasar Duc de Sagan, fut le principal médiateur de la capitulation; & comme le Grand-Maître vouloit donner aux Prussiens les assurances les plus positives qu'il conserveroit leurs anciens privileges, & même qu'il étoit disposé à leur en accorder de nouveaux, pour les engager à rentrer dans le devoir, il s'étoit rendu à Konigsberg. La capitulation consiste dans une chartre du Duc de Sagan, qui déclare que s'étant porté pour médiateur entre les habitans de Kniphof & Henri Reuss de Plauen, celui-ci autorisé par le Grand-Maître, leur avoit accordé des privileges, comme il conste par la chartre du Grand-Maître, qui est rapportée tout au long. On peut remarquer dans cet acte que Henri Reuss de Plauen y est nommé Grand-Hospitalier, faisant les fonctions du Maréchal: comme Konigsberg dépendoit immédiatement du Maréchal de l'Ordre, c'est apparemment pour cela qu'il est dit que les privileges ont été accordés par Plauen, qui le représentoit, & qui figure dans cette chartre, quoiqu'ils eussent été réellement

Erleut. Preuss. t. 3. pag. 451.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

donnés par le Grand-Maître comme chef suprême de l'Ordre. On peut encore observer que le Grand-Maître pardonnoit aux habitans de Kniphof, d'avoir brûlé ou détruit des églises, des chapelles & des forteresses de l'Ordre, & qu'il promettoit de ne pas les obliger à les rebâtir. Ces églises & ces chapelles avoient-elles été détruites en haine de la religion catholique par les Prussiens, partisans des Hussites, ou avoient-elles été enveloppées dans le malheur général des endroits où elles se trouvoient? C'est sur quoi on ne sauroit prononcer (1). Cette capitulation,

(1) Qu'il y ait eu une prodigieuse quantité de Wicléfistes ou de Hussites en Prusse, c'est ce dont on ne peut pas douter : & il est même vraisemblable que ces nouvelles opinions avoient été une des causes principales de la révolution, comme nous l'avons dit ailleurs : mais il est très-remarquable que les malheurs de la guerre firent oublier aux Prussiens les dogmes de Wiclef & de Jean Hus, au point que l'on n'en parla plus à la paix, quoique le germe en fût resté, pour disposer les esprits au Luthéranisme. Voici comme s'exprime Hartknoch sur la décadence du Hussitisme pendant la guerre : *In ipso bello magno multæ sunt in Prussiam expeditiones ab Hussitis ex Bohemiâ susceptæ, sed an sectam suam latiùs propagarint, difficilè dictu est. Crediderim immanitatem Bohemorum, quam hic non rarò experti sunt Prussi, multos a sectâ Hussiticâ abduxisse. Cum enim ante bellum tota propè modùm Prussia dogmata Hussitarum approbasset, ut auctor est Grunovius, deindè confecto bello Polonico sine ullâ notabili reformatione Prussi opiniones Hussitarum dimiserunt, adeò ut rara, imò penè nulla sint ipsorum vestigia relicta.* Differt. 14. pag. 214. & seq.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

datée de Konigsberg le lundi d'après la fête de Ste. Marguerite, 14 du mois de juillet, fut munie des sceaux du Grand-Maître & du Commandeur d'Elbing, c'est-à-dire, du Grand-Hospitalier, qui faisoit les fonctions du Maréchal (1).

Difficultés des Dantzigois avec les Hollandois. *Schutz. p. 384.* 1455.

Vers le même tems une flotte marchande, sortie des ports de la Hollande & de la Zélande, vint mouiller à l'embouchure de la Vistule, où elle eut à peine jetté les ancres, que le Sénat de Dantzig fit défendre aux patrons des navires, sous les peines les plus graves, d'aller à Konigsberg, leur offrant de prendre leurs marchandises & de leur en donner d'autres en échange pour le retour. Cette défense n'empêcha pas que six Capitaines de vaisseaux ne fissent voile vers Balga, dans l'espérance de

(1) Ce qui est dit dans cette chartre (*loc. cit. pag. 453.*) que la Sambie étoit rentrée sous l'obéissance du Grand-Maître, ne doit s'entendre que de Konigsberg, qui en étoit la capitale, & des domaines de l'Evêque de Sambie, qui, après avoir fait serment à la Pologne, étoit revenu à l'Ordre; car nous avons prouvé par le cadastre, fait à Graudentz, qu'aucune des villes de la Sambie n'avoit pris part à la révolte, à l'exception de Konigsberg & de Fischausen. On voit dans cette chartre que le Grand-Hospitalier y est nommé Reuss de Plauen: c'étoit son vrai nom: cependant nous ne le désignerons que par celui de Plauen, pour nous conformer aux historiens; mais nous donnerons ailleurs quelques éclaircissemens sur sa maison.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

mieux vendre leurs effets aux Teutoniques; mais quand ils eurent forcé une partie des obſtacles que les Dantzigois avoient mis pour empêcher l'entrée de ce port aux navires étrangers, ils ſe virent arrêtés par des vaiſſeaux que la ville de Dantzig avoit envoyés à leurs pourſuite, & furent contraints de payer 200 marcs, pour ſe tirer de leurs mains. Sur les plaintes des marchands Hollandois, le Duc de Bourgogne ordonna d'uſer de repréſailles, & le Gouverneur de Midelbourg mit arrêt ſur quelques vaiſſeaux Dantzigois qui aborderent à ce port; mais ceux-ci mépriſant les ordres du Duc, profiterent d'un vent favorable pour s'évader : cependant, ou ils ne ſe ſauverent pas tous, ou d'autres vaiſſeaux de Dantzig aborderent à Midelbourg, & auſſi-tôt le Gouverneur ſe ſaiſit de tous ceux qui s'y trouvoient, & fit mettre les patrons avec les gens de leur équipage en priſon. Le Roi de Pologne écrivit au Duc de Bourgogne, pour demander qu'il relâchât ces vaiſſeaux, & qu'il permît que ſes ſujets, & particuliérement les Pruſſiens, puſſent continuer leur commerce avec les ſiens (1); à quoi

Cod. Pol. tom. 4. num. 116 & 117.

---

(1) Par un étrange renverſement des faits les plus inconteſtables, le Roi qualifie de rebelles dans cette lettre, les Pruſſiens qui étoient reſté ſoumis à l'Ordre.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

le Duc répondit, qu'il ne demandoit pas mieux, que de voir continuer le commerce de ses sujets avec les Prussiens, tant avec ceux qui étoient soumis à la Pologne, qu'avec les autres, que le Pape & l'Empereur l'avoient vivement sollicité de prendre parti pour les Chevaliers Teutoniques; mais qu'il avoit résolu de rester neutre, pour ne pas interrompre le commerce que la Prusse faisoit avec ses sujets : il ajoutoit que les Dantzigois avoient arrêté, contre toute justice, les navires des Hollandois, puisqu'il n'étoit pour rien dans la querelle. Cette lettre du Duc de Bourgogne prouve, que le Grand-Maître conserva la liberté de tirer des Pays-Bas, les vivres & les munitions de guerre qui lui étoient nécessaires, pour autant qu'il étoit en état de les acheter des Hollandois.

Places de la Warmie données à l'Ordre.

Schutz. p. 384 & seq.

1455.

La reddition de Kniphof ne fut pas le seul avantage qu'eurent alors les Teutoniques, car le Chapitre Cathédral de Warmie, leur ouvrit les portes d'Allenstein & de plusieurs autres places; mais les Dantzigois assiégerent Frauenbourg, & firent une partie des Chanoines prisonniers. Baisen, qui craignoit pour Brunsberg, manda aux Dantzigois qui venoient d'assiéger Frauenbourg, d'y faire

passer 200 hommes, & d'envoyer les autres sur les côtes du Frischhaf, pour tâcher d'intercepter les convois des ennemis.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Accord des Teutons & des Lithuaniens.

1455.

Dans la fâcheuse conjoncture, où se trouvoit l'Ordre Teutonique, rien n'étoit plus heureux que la division qui régnoit depuis long-tems entre la Pologne & la Lithuanie, dont les forces réunies auroient aisément accablé la Prusse. Lorsque Casimir Grand-Duc de Lithuanie, avoit accepté la couronne de Pologne, après bien des délais, ainsi que nous l'avons rapporté en son lieu, il y avoit de vives contestations entre les deux nations, pour la Podolie; & Casimir promit avec serment de l'adjuger aux Lithuaniens. Casimir n'ayant pas accompli sa promesse, les difficultés avoient continué, & peu s'en étoit fallu que les Lithuaniens n'eussent pris les armes, pendant l'hiver de 1454 à 1455, pour s'emparer de cette province. Le Roi se rendit en Lithuanie à la fin de l'hiver, où il passa tout le printems, pour tâcher de ramener les esprits; & pendant ce tems, il reçut des Ambassadeurs que lui envoyoit Atzger Kan des Tartares de Crimée, pour lui témoigner le regret qu'il avoit de la perte qu'il avoit essuyée à Choinitz, & lui offrir

Kojal. p. 223.

Ibid. pag. 222.

Dlugoss. pag. 166.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

son secours pour continuer la guerre de Prusse. La présence du Roi avoit contenu les Lithuaniens; mais il n'avoit pu leur faire changer de façon de penser au sujet de la Podolie, qu'ils avoient d'autant plus d'espérance de reprendre, qu'ils voyoient les Polonois aux prises avec les Teutoniques. Si la circonstance étoit favorable aux Lithuaniens, elle ne l'étoit pas moins aux Chevaliers; ils en profiterent pour faire, sinon un traité en regle, au moins une convention, par laquelle les Lithuaniens promirent de ne pas donner de secours aux Polonois contre l'Ordre, à condition, que les Teutoniques feroient une diversion en leur faveur, s'ils venoient à être attaqués par la Pologne. Kojalowicz garde le silence sur cette convention, dont Dlugoss parle comme d'une chose incontestable : il est vrai qu'il la donne pour être de l'an 1456; mais l'inaction des Lithuaniens indique, qu'ils étoient d'accord avec les Teutons long-tems auparavant (1); & comme l'on voit que les Lithuaniens n'ont presque donné

Pag. 190.

Pontanus. pag. 160.

(1) *Constabat enim Lithuanos, cum Cruciferis de Prussia, quædam fœdera, recenter & clandestinè junxisse, & novâ amicitiâ inescatos, animos tam superbos induisse.* Dlugoss. pag. 190.

aucun secours aux Polonois dans tout le cours de cette guerre, on ne peut pas douter de l'existence de cette convention, quelle qu'en ait été la forme.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Le Roi revint de la Lithuanie, pour assister à la diete assemblée à Petrikow le jour de l'ascension. On y chercha les moyens d'avoir de l'argent pour soudoyer les étrangers, & l'on indiqua une seconde diete, dans le même endroit pour la St. Jean. Le faux bruit qui courut alors, que les Polonois qui étoient en Prusse, avoient fait lever le siége de Kniphof, fut cause que les membres de la diete s'occuperent plus des moyens d'avoir de l'argent pour payer les soldats étrangers, que des dispositions pour la continuation de la guerre. D'ailleurs, les Polonois n'ignoroient pas le marché que le Grand-Maître avoit fait avec ses troupes auxiliaires, dont ils espéroient de profiter en achetant Marienbourg & les autres places de la Prusse de ses soldats; & l'on prétend que les chefs des Bohêmes leur avoient déja fait des avances à ce sujet; mais que les autres Allemands s'étoient hautement opposés à cette infamie. C'étoit l'événement le plus terrible qui pouvoit arriver aux Teutoniques; mais la peine que les Polonois avoient aussi bien qu'eux, à trouver l'ar-

Dlugoss. pag. 169.

Ibid. page 172.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

gent néceſſaire pour ſoutenir la guerre, ſembloit devoir les garantir de ce malheur; car ils ne pouvoient profiter de la trahiſon des Bohêmes qu'en leur payant ce qui leur étoit dû par l'Ordre.

Armement général des Polonois.

1455.

Dlugoſs. pag 174.

Lorſque Caſimir, qui avoit été dupe d'un faux bruit, ſût que loin d'avoir abandonné le ſiége de Kniphof, les Teutoniques l'avoient forcé de ſe rendre, il envoya les ordres néceſſaires pour armer la Poſpolite; c'eſt-à-dire, pour faire monter à cheval tous les Gentilshommes du royaume; & pendant que les troupes des provinces s'avançoient lentement, en faiſant un ravage effroyable, il ſe tint à Brzeſc pour être à portée de veiller aux affaires de la Pruſſe. Après que les rebelles eurent tenu deux aſſemblées, l'une à Graudentz, & l'autre à Neubourg, pour tâcher de s'arranger avec les ſoldats étrangers qui vouloient être payés, ils envoyerent des députés au Roi, à la fin de juillet, tant pour le prier de hâter le ſecours qu'il leur deſtinoit, que pour l'engager à ſatisfaire à ce qui étoit dû aux étrangers. Les Dantzigois ayant appris que l'on préparoit un ſecours conſidérable dans les ports de la Livonie en faveur du Grand-Maître, prirent le parti de couler à fond cinq bâtimens pleins de ſable & de

Schutz. p. 385 & ſeq.

pierres

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

pierres à l'embouchure du port de Balga, afin d'en empêcher l'entrée à leurs ennemis; parce qu'il leur coûtoit trop de tenir des vaisseaux en station, & que d'ailleurs, la saison approchoit où les tempêtes devenoient fréquentes sur le Frischhaff. Cependant les troupes Polonoises arrivoient successivement au rendez-vous, comme nous l'apprenons par une lettre que les députés de la ville de Dantzig écrivirent au Sénat le 30 du mois d'août. Nous avons été trouver le Roi à Gniescow, disoient-ils, où il a une puissante armée : le Palatin de Cracovie & plusieurs autres sont arrivés récemment avec des troupes choisies, & l'armée grossit tous les jours; le Duc d'Oswitz accompagne le Palatin de Cracovie avec 400 chevaux; le Roi a, outre cela, un corps nombreux de Siléssiens & de Bohêmes qu'il a fait enrôler : l'armée, partagée en trois divisions, campe à trois milles de Thorn, & nous n'avons pas encore appris quand elle se mettra en marche; mais on assure, qu'elle sera partagée en deux pour attaquer les Teutoniques de plusieurs côtés. Il étoit plus facile au Roi d'assembler une armée, que d'avoir de l'argent pour la soudoyer. Comme la plus grande partie des Polonois avoit refusé de

Ibid. pag. 387.

Dlugossi pag. 176.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

payer les impositions qui avoient été mises les années précédentes, Casimir eut recours à l'argenterie des églises de Gnesne, de Wladislau & de Posnanie, que les Evêques eurent la lâcheté d'abandonner, au grand regret du peuple qui jettoit les hauts cris, en voyant dépouiller les reliques des Saints de leurs ornemens; mais le Roi eut doublement à rougir d'avoir employé cette ressource, car elle ne lui produisit que 6000 florins.

L'Electeur de Brandebourg offre sa médiation.

Schutz. p. 385.

1455.

Depuis long-tems l'Empereur avoit engagé Frédéric II, Electeur de Brandebourg, à se porter pour médiateur entre le Roi de Pologne, les rebelles de la Prusse & l'Ordre Teutonique; mais jusque-là, ce Prince s'étoit contenté d'écrire quelques lettres qui n'avoient produit aucun effet. On s'attendoit, dit Schutz, qu'après la victoire de Choinitz, le Grand-Maître viendroit aisément à bout de ses ennemis, & les Princes de l'Empire le lui faisoient espérer; mais quand on vit que la chose tournoit autrement, l'Empereur chargea de nouveau l'Electeur d'employer ses bons offices pour les réconcilier. Il se peut que l'Empereur ait renouvellé la commission qu'il avoit donnée à Frédéric; mais ce Prince avoit probablement d'au-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

tres motifs qui le déterminerent à la démarche que nous lui verrons faire dans cette occasion. La maniere dont le Roi de Pologne s'étoit conduit depuis la révolte des Prussiens, ne devoit laisser aucun espoir au Grand-Maître de le ramener aux voies de la justice, ni même de l'engager à se prêter à un accommodement raisonnable. D'ailleurs, le double affront que Casimir avoit essuyé l'année précédente, à Choinitz & devant Lessen, piquoit son amour-propre, aussi bien que celui de la nation : & il étoit moralement certain qu'il n'écouteroit aucune proposition dans le moment qu'il étoit près d'entrer en Prusse avec toutes les forces de la Pologne. Ainsi le Grand-Maître, ne pouvoit se flatter de sortir d'embarras, qu'en lassant les Polonois à force de succès, qu'il pouvoit espérer des bontés de la Providence, ou par le retour volontaire des rebelles que cette guerre alloit ruiner totalement, ou enfin, par une puissante diversion, que feroient les Lithuaniens, s'ils ne pouvoient s'arranger avec les Polonois pour la Podolie. L'Électeur étoit aussi persuadé de ces vérités que le Grand-Maître ; & il devoit bien juger que, puisque Casimir ne faisoit aucun cas de l'anathême où il étoit enveloppé, &

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

qu'il avoit rejetté les demandes que plusieurs Puissances lui avoient faites en faveur des Teutoniques, toutes les démarches qu'il pourroit faire seroient absolument inutiles : cependant, Frédéric se prêta à entamer une négociation à la sollicitation du Grand-Maître, parce qu'elle pouvoit être utile à tous les deux. A juger humainement des choses, le Grand-Maître devoit s'attendre à être accablé par l'armée formidable de Casimir, en supposant, que ce Prince eût enfin appris à faire usage de ses forces; mais il pouvoit espérer de reculer ce fatal moment, si l'on parvenoit à établir des négociations, quelle qu'en dût être l'issue. La saison avançoit déja, les campagnes n'offroient que peu de ressource pour la nourriture d'une armée, & on touchoit au moment où l'on étoit habitué de voir tomber des neiges & des pluies froides, qui pouvoient être nuisibles aux ennemis : ainsi c'étoit beaucoup gagner que de retarder de quelques jours la marche de cette grande armée, dont une partie s'impatientoit déja de camper depuis si long-tems; & pour peu que Casimir fît quelques fautes, on pouvoit se flatter de voir les ennemis se disperser d'eux-mêmes pour retourner dans leurs provinces. L'Electeur n'étoit pas moins

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

intéressé que le Grand-Maître à retarder les succès des Polonois : ce Prince avoit extrêmement à cœur de conserver la Nouvelle-Marche, & il ne pouvoit se flatter d'y réussir, si les Polonois assujettissoient toute la Prusse, comme on devoit s'y attendre ; car il est certain, qu'ils auroient cherché à envahir également la Nouvelle-Marche, comme appartenant à l'Ordre Teutonique, & il n'étoit pas apparent que l'Electeur auroit pu la défendre contre les forces victorieuses de la Pologne : ainsi il lui importoit de travailler à prolonger la guerre, afin d'avoir le tems d'affermir sa domination dans cette province. Il s'en falloit bien que l'intérêt qu'avoit l'Electeur à s'assurer de la Nouvelle-Marche, fût contraire à celui de l'Ordre Teutonique, qui ne la lui avoit cédée qu'en engagement ; car si Frédéric s'étoit obstiné à ne pas vouloir donner un écu pour acquérir cette province, le Grand-Maître auroit été très-heureux de la lui donner pour rien, avec la seule condition de la défendre contre la Pologne, & de permettre aux troupes d'Allemagne de passer par ses Etats. Le Brandebourg, & sur-tout la Nouvelle-Marche, étoit l'unique porte par où les troupes levées dans l'Empire pouvoient parvenir dans

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

la Poméranie & dans la Prusse : ainsi l'Ordre auroit été perdu sans ressource, dans le moment que les Polonois se seroient emparés de la Nouvelle-Marche.

Cessions que le Grand-Maître lui fait.

1455.

Ces deux Princes ayant le même intérêt, quoique par des motifs différens, ne pouvoient manquer d'être d'accord. Le Grand-Maître, comme nous l'avons dit, avoit engagé la Nouvelle-Marche à Frédéric pour 40,000 florins du Rhin, le 22 de février de l'an 1454; & depuis il avoit été contraint d'hypothéquer encore tout ce qu'il possédoit dans la Nouvelle-Marche aux troupes étrangeres, pour la sûreté des sommes qui leur étoient dues. Cependant il ne paroît pas que le Grand-Maître ait commis d'infidélité, ni envers l'Electeur, ni envers les étrangers; car nous allons voir que les villes & les territoires de Driesen & de Schiffelbein, n'avoient pas été compris dans l'acte d'engagement du 22 février de l'an 1454: ainsi c'étoient ces districts, que le Grand-Maître avoit engagés aux étrangers pour la sûreté de leur solde (1). Mais il est à

(1) L'engagement que les Teutoniques avoient fait de la Nouvelle-Marche en 1454 ne pouvoit être ignoré des étrangers qu'ils avoient à leur solde; ainsi il est clair qu'en leur hypothéquant les domaines, qu'ils avoient dans la Nouvelle Marche, les uns & les autres n'avoient entendu que Driesen & Schiffelbein, qui n'étoient pas engagés à l'Electeur.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

remarquer que l'accord, qu'il avoit fait avec eux, n'avoit lieu que pour les sommes qui leur seroient dues à la St. George, époque qui étoit passée depuis long-tems; ainsi il est apparent que les étrangers, qui n'avoient pas fait usage de la faculté que le Grand-Maître leur avoit donnée d'aliéner les domaines de l'Ordre, avoient été satisfaits jusqu'à ce tems-là : de sorte qu'il ne semble pas que le Grand-Maître leur ait fait une injustice, en faisant passer ces domaines entre les mains des Brandebourgeois. Quoi qu'il en soit, le Grand-Maître avoit donné trois chartres différentes, datées de Marienbourg le 12 août de la présente année. Par la premiere, il avertissoit la noblesse & tous les habitans du territoire de Driesen, qu'il avoit cédé cette forteresse au Margrave de Brandebourg, pour en jouir comme des autres places de la Nouvelle-Marche, leur ordonnant de lui rendre hommage, &c.; & par les deux autres il annonçoit aux habitans de la ville & du territoire de Schiffelbein, qu'il les avoit aussi cédés à l'Electeur au même titre que les autres places de la Nouvelle-Marche; leur ordonnant pareillement de lui rendre hommage, &c. Nous n'avons pas l'acte d'engagement de Driesen & de Schiffelbein, qui est vraisemblablement de la même date que les chartres dont

Cod. Brand. tom. 5. pag. 268 & 269.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

nous venons de parler, & l'on ignore par conséquent quelle somme l'Ordre tira de cette aliénation.

Schutz. p. 385.

Cependant l'Electeur sollicitoit vivement le Roi de Pologne d'accepter sa médiation, sous prétexte du danger dont on étoit menacé par les Turcs; à quoi Casimir répondit qu'il ne déclareroit sa façon de penser à ce sujet que quand il seroit entré en Prusse. Comme les villes rebelles pouvoient concevoir quelque inquiétude de cette réponse, il se hâta de les rassurer, en leur faisant dire qu'il étoit décidé à ne point écouter de proposition, ainsi qu'elles eussent à se préparer à continuer la guerre, & sur-tout qu'elles ne se laissassent pas surprendre par des lettres ou des envoyés, qui leur feroient espérer la paix. Malgré cette résolution, l'Electeur ne se rebuta pas, & fit si bien que Casimir, quoique bien décidé à suivre ses projets, eut la foiblesse de se prêter à avoir une conférence avec lui à Bramberg. Le Roi & l'Electeur y arriverent le 14 de septembre; & Frédéric exposa la commission, que lui avoit donné l'Empereur, en présence des députés des rebelles, que Casimir avoit retenus auprès de lui. Après avoir fait valoir combien il importoit à la chrétienté que les Polonois tournassent leurs armes contre les Turcs, l'Electeur

Schutz. édit. Germ. fol. 227. vers.

dit, que le grand point de la difficulté, étoit la possession de la Prusse, que le Roi vouloit avoir, & que l'Ordre ne vouloit pas abandonner : cependant, ajoutoit-il, cette affaire seroit susceptible d'arrangement si le Roi vouloit laisser la Prusse à l'Ordre au moyen d'une somme, dont on conviendroit; ou si l'on pouvoit engager le Grand-Maître à y renoncer, moyennant quelques dédommagemens que lui donneroit la Pologne. L'Electeur ayant offert sa médiation pour parvenir à arranger un de ces deux points, le Roi eut beaucoup de peine à y consentir; mais à la fin il convint qu'on s'assembleroit à Neubourg huit jours après pour y travailler. A peine le Margrave étoit-il parti de Bramberg, que le Roi & son Conseil donnerent les plus fortes assurances aux députés des Prussiens qu'ils ne les abandonneroient jamais.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. fol. 228.

Après avoir quitté le Roi de Pologne à Bramberg, l'Electeur se rendit en toute diligence à Mewe, où étoit le Grand-Maître, & les deux Princes firent un nouvel accord au sujet de la Nouvelle-Marche. Comme l'engagement fait l'année précédente, ne comprenoit pas les districts de Driesen & de Schiffelbein, & que ces derniers endroits avoient été engagés au mois d'août dernier, par un contrat particu-

Autre engagement de la Nouvelle-Marche.

1455.

[redacted]
XXIX.
LOUIS
D'ERLICHS-HAUSEN.
Cod. Brand. tom. 5. pag. 162.

lier, ils convinrent de faire un nouveau traité, par lequel le Grand-Maître cédoit héréditairement à l'Electeur & à ses successeurs la Nouvelle-Marche, y compris les forteresses & territoires de Driesen & de Schiffelbein; à condition qu'après la mort de l'Electeur Frédéric II, avec lequel il contractoit, l'Ordre auroit à toujours le droit de retirer cette province, en comptant à ses héritiers la somme de 100,000 florins du Rhin : se réservant en outre le droit de faire passer librement les secours, qu'il pourroit recevoir de l'Allemagne, non-seulement par la Nouvelle-Marche, mais encore par les autres Etats de la Maison de Brandebourg. Comme il est dit dans cet acte, que l'Electeur avoit rendu des services importans à l'Ordre, & qu'il s'étoit donné beaucoup de peine & avoit fait beaucoup de dépense pour l'assister pendant cette guerre; & que d'ailleurs il n'y est pas fait mention qu'il ait compté quelque somme au Grand-Maître : on ne sauroit dire si ce dernier s'est porté à faire un nouvel acte d'engagement si favorable, en reconnoissance des services qu'il avoit reçus de Frédéric, ou s'il en avoit encore tiré quelque argent pour subvenir à ses pressans besoins. Cette chartre, donnée au château de Mewe le mardi d'avant la

S. Mathieu, c'est-à-dire, le 16 de septembre de l'an 1455, nous fait connoître les grands Officiers de l'Ordre, entre lesquels on distingue Kilian d'Exdorf Grand-Maréchal, dont les historiens ne parlent pas : elle est d'ailleurs très-remarquable en ce que le Grand-Maître y donne le nom de *sceau de Majesté* à son grand sceau, qu'il y avoit fait attacher avec celui du couvent de Marienbourg (1). Le même

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. tom. 5. pag. 266.

---

(1) *Des zù urkundt und merer sicherheit haben wir das sigill unserer majestadt und auch die bulle unsers covents zu Marienburg lassen anhangen, &c.* En Allemagne, les Empereurs qualifient leur grand sceau *Sigillum Majestatis*; mais cette dénomination n'est pas tellement propre à leur sceau, qu'elle n'ait été donnée à ceux des autres Princes de l'Empire. En 1394, Rodolphe, Duc de Saxe, donna un diplôme scellé *Sigillo Majestatis.* L'origine de cette nomenclature vient de l'empreinte de ces sceaux, qui représentent les Princes assis sur des trônes, revêtus des marques & des attributs de la souveraineté. *Nouveau Traité de diplomatique, tom. 4. pag. 14 & 15.* Le grand sceau de l'Archevêque de Mayence, qu'on appelloit autrefois *sceau de la Majesté*, représente encore aujourd'hui un Archevêque revêtu des habits pontificaux, assis sur un trône. *Ibidem, pag. 334.* Mais on ne s'en sert que pour sceller les lettres féodales. Cependant le Grand-Maître ne s'étoit pas fait représenter de cette maniere sur son sceau; car Mr. Gercken donne la description du grand sceau, qu'il employa le même jour à sceller une autre chartre, dont nous allons rendre compte, & où la Ste. Vierge étoit représentée assise sur un trône. *Cod. dipl. Brandenb. t. 5. p. 267.* Ainsi le Grand-Maître ne s'étoit servi de cette expression, que pour désigner son grand sceau. C'est la premiere fois de ma connoissance qu'un Grand-Maître de l'Ordre Teutonique ait nommé son grand sceau, *sceau de Majesté*; mais ce n'est pas la seule, quoi-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

jour, le Grand-Maître donna une seconde chartre, par laquelle il annonçoit aux habitans de la Nouvelle-Marche, qu'il avoit cédé cette province héréditairement au Margrave de Brandebourg, leur ordonnant de lui rendre hommage, ainsi qu'à ses héritiers. Le Grand-Maître étoit si convaincu de la probité & de l'attachement de ce Prince pour l'Ordre, qu'il lui confia toutes ses archives. Comme le moment étoit des plus critiques à cause du grand armement des Polonois, il est vraisemblable que l'on profita de l'intervalle qu'il y eut entre l'entrevue de Bramberg & l'assemblée, qui devoit avoir lieu huit jours après, pour les transporter dans le Brandebourg; ou que l'Electeur les emmena avec lui, lorsqu'il quitta la Prusse pour retourner dans ses Etats. Ces archives furent rendus à l'Ordre l'année suivante, comme on le voit par une attestation que donna George Comte de Henneberg.

Gercken vermischte abhandlung. part. 3. pag. 373.

Propositions de paix inutiles.

Schutz. édit. Germ. fol. 228.

1455.

L'Electeur s'étant rendu à Neubourg au jour marqué, qui étoit le 21 ou le 22 de septembre, pour y faire les fonctions de médiateur, on y disputa beaucoup sans pouvoir rien conclure. Le Roi

---

qu'il faille convenir que les exemples n'en sauroient être plus rares

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

de Pologne rejetta la propoſition des Teutoniques, qui vouloient remettre cette affaire en arbitrage au Pape, à l'Empereur, & à Ladiſlas Roi de Hongrie & de Bohême; & en revenche, les Ambaſſadeurs de l'Ordre rejetterent celle que fit Caſimir de remettre la choſe à la déciſion du futur Concile, & ils eurent raiſon; car le Roi ſeroit reſté en poſſeſſion d'une partie de la Pruſſe juſqu'à une époque indéterminée, où les Chevaliers n'auroient pu ſe flatter d'obtenir juſtice; ſi l'on en juge par les menées que les Polonois avoient employées au Concile de Conſtance, pour empêcher les Peres de porter leur jugement ſur une cauſe moins importante que celle-là.

Traité entre l'Electeur de Brandebourg & le Grand-Maître.

1455.

Cod. Brand. tom. 5. pag. 271.

Après cette aſſemblée, l'Electeur & le Grand-Maître ſe rendirent à Marienbourg, où ils firent un traité d'alliance pour eux & leurs ſucceſſeurs. L'Electeur ne voulant pas ſe mêler de la querelle actuelle, ſtipula qu'il ne prendroit pas parti contre la Pologne. Ainſi le but de ce traité étoit uniquement de faire rentrer, ou de contenir les Pruſſiens dans le devoir, ſi les Polonois, par quelque heureux événement, ceſſoient de les protéger & de vouloir envahir les domaines de l'Ordre : ce qui auroit pu

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

arriver aisément si les Lithuaniens avoient pris les armes pour s'emparer de la Podolie, ou si les Turcs avoient attaqué la Pologne, ou enfin si quelque sentiment de justice avoit trouvé accès dans le cœur du Roi. On stipula donc que, si le Grand-Maître avoit besoin de secours contre ses sujets, après que la guerre avec la Pologne seroit terminée, l'Electeur ou ses successeurs leur envertoient six ou huit cens Chevaliers avec leur suite, & on régla la somme que l'Ordre seroit obligé de leur donner : ce qui devoit être réciproque en cas que l'Electeur demandât du secours au Grand-Maître. Cette chartre datée de Marienbourg le mercredi d'après la St. Michel, c'est-à-dire, le 1 octobre 1455, est remarquable, en ce qu'elle a la forme des traités que l'on fait aujourd'hui; c'est-à-dire, que les deux Princes ont contracté par le même acte qu'ils ont scellé l'un & l'autre (1). Comme Christophe d'Eglinger, Avoué de la Nouvelle-Marche, & un Chevalier nommé *Slegel* son compagnon, ou son Lieutenant, étoient encore en possession de la petite ville de

Ibid. pag. 270.

(1) C'est par cette chartre, que nous apprenons ce que l'on entendoit alors par le mot *Gleffen*, dont nous avons parlé ailleurs.

Morin & de quelques autres biens, le Grand-Maître leur ordonna par une chartre du 2 octobre, de les remettre à l'Electeur. Eglinger est le dernier Chevalier de l'Ordre qui ait porté le titre d'Avoué de la Nouvelle-Marche. L'Electeur laissa à Eglinger, sa vie durant, la jouissance de la petite ville de Morin & des autres biens que le Grand-Maître lui avoit ordonné d'abandonner, à cause des services qu'il lui avoit rendus dans les différentes négociations qui avoient précédé l'acquisition de la Nouvelle-Marche; mais cela ne doit pas donner mauvaise opinion de la conduite de ce Chevalier, si l'on considere qu'il étoit très-important pour l'Ordre, que l'Electeur fût en possession de cette province, afin qu'il n'omît rien pour la soustraire à la rapacité des Polonois.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Pauli, pag. 331.

A-peu-près dans le même tems que le Grand-Maître faisoit un traité avec l'Electeur de Brandebourg, ses Ambassadeurs en concluoient un plus important avec Christiern Roi de Danemarck. Les députés qu'Osthof Maître de Livonie, avoit envoyés à Copenhague, compterent à Christiern 1000 marcs d'argent, s'obligeant en outre, de faire payer à son constitué à Lubeck la somme de 5000 florins du Rhin en cinq ans; & Wal-

Traité de l'Ordre avec le Danemarck.

Arndt. p. 143 & seq.

1455.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ther de Kokeritz, Ambaſſadeur du Grand-Maître, compta 60,000 florins de Hongrie au Roi. En revenche, Chriſtiern s'obligea de ſecourir le Grand-Maître de tout ſon pouvoir contre ſes ſujets rebelles, & non-ſeulement d'interdire l'entrée de ſes Etats & de ſes ports aux ennemis de l'Ordre, mais encore de leur faire tout le mal qu'il pourroit. Ce traité fut ſcellé au château de Copenhague le jour de Ste. Brigitte, qui tomboit le 7 ou le 8 du mois d'octobre.

Le Roi marche ſur Leſſen. 1455.

Dlugoſs. pag. 177 & ſeq.

Cependant le Roi de Pologne ; qui étoit à Thorn, projettoit de faire les ſiéges de Mewe & de Dirſchaw, & les Dantzigois offroient d'envoyer une grande quantité d'artillerie & de poudre, pour aider à prendre ces deux places, dont les garniſons les gênoient beaucoup; mais Caſimir changea tout-à-coup d'avis, & ayant fait paſſer la Viſtule à ſes troupes, il répéta la faute qu'il avoit faite l'hiver précédent : c'eſt-à-dire, qu'il conduiſit plus de cent cinquante mille hommes, devant la petite ville de Leſſen; & comme s'il eût craint de manquer cette place, il chercha à en tromper les habitans, en depaſſant Leſſen, & en revenant incontinent ſur ſes pas pour l'inveſtir. Le Grand-Maître n'avoit pas ſoupçonné que le

Roi eût armé toute la Pologne, pour venir encore une fois faire le siége de cette place, & il avoit laissé aux habitans le soin de la défendre; mais lorsqu'il vit qu'elle alloit être assiégée, il envoya quelques Chevaliers de l'Ordre avec quatre cens chevaux, qui, profitant de l'indiscipline qui régnoit dans le camp ennemi, le traverserent sabre à la main, & se jetterent dans Lessen qu'ils défendirent courageusement. Les Polonois ne tarderent pas à réparer leur faute, & resserrerent tellement la place qu'il étoit impossible d'y avoir accès; ce que nous apprenons par une lettre que les députés de la ville de Dantzig écrivirent du camp à leurs concitoyens. Comme elle répand beaucoup de jour sur cet événement, nous allons en donner un précis.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. pag. 178.

Nous vous faisons part, disoient-ils, que nous sommes arrivés devant Lessen avec le Roi, dont l'armée est forte de plus de cent cinquante mille hommes: personne n'est campé si près de la ville que nous; car nous pourrions y jetter des traits avec une arbalête. La place est serrée de très-près par une ligne de circonvallation formée avec des gabions, de sorte qu'il est impossible que quelqu'un y puisse entrer, ou en

Etat du siége.

Schutz. édit. Germ. fol. 229.

1455.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

fortir. Les Généraux Polonois & Bohémiens croient que la place ne peut pas se défendre long-tems, & qu'ils l'emporteront au prémier assaut; car on dit qu'il n'y a pas plus de 350 soldats étrangers pour la défendre (1). Les assiégés font un grand feu sur le camp; mais nous qui sommes si près, nous n'avons encore essuyé aucun mal, parce que nous nous sommes logés dans des trous que nous avons creusés en terre, & que nous sommes bien couverts par des gabions. Le Roi a fait amener au camp les deux plus grosses pieces de canon qui se trouvoient dans chacune des forteresses de Thorn, de Reden & de Graudentz; & l'on assure, qu'il veut faire donner demain un assaut général. Quant à ce que vous nous avez mandé, que les troupes des ennemis, c'est-à-dire, des Teutoniques, s'assembloient en grand nombre, nous en avons averti le Roi sur le champ; & il a répondu qu'il étoit venu pour combattre les ennemis, & que, s'ils s'assembloient, il espéroit de les vaincre avec l'aide du Seigneur. Le Roi a ordonné de faire descendre les bateaux qui ont servi à

(1) Nous avons vu que le Grand-Maître y avoit fait entrer 400 Cavaliers; mais leur nombre devoit être diminué.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

faire le pont près de Thorn, & l'on est occupé actuellement à l'établir près de Graudentz : nous aurons soin de vous avertir de ce qui en résultera. Entretems, nous vous conseillons de faire faire des chariots ou des affuts pour pouvoir conduire vos trois plus grosses pieces de canon, & de faire une bonne provision de boulets de pierre, & d'échelles, de maniere que vous ne manquiez de rien. Le pays de Culm est tellement dévasté, qu'il n'y a pas une maison entiere, & que l'on n'y trouveroit pas une vache, ni un mouton; il n'y reste que quelques cabanes de pêcheurs sur les bords de la Vistule près de Culm: tout ce qui a été épargné par les Teutoniques vient d'être détruit par l'armée Royale. Les Chevaliers de Marienbourg ont envoyé un député au Roi, qui a renvoyé quelqu'un pour écouter leurs demandes; à son retour, nous vous ferons part des nouvelles qu'il rapportera. Les troupes de la Masovie ne nous ont pas encore joints; elles campent près de Golup, & elles doivent arriver demain ou après demain. Cette lettre étoit datée du mardi d'après la fête de St. Burchard (1). Nous avons vu jusqu'à présent,

(1) Cette maniere de dater ne nous instruit pas

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

que quand les Polonois faisoient quelques entreprises contre l'Ordre Teutonique, ils entroient presque toujours en Prusse par le pays de Culm : ainsi il étoit naturel que les Teutoniques eussent cherché à le dévaster, afin de priver les ennemis des subsistances qu'ils y auroient pu trouver; mais, par la même raison, c'étoit une grande mal-adresse aux Polonois de ne pas le conserver à tout prix, au-lieu de le réduire en désert. La Noblesse & les principales villes du pays de Culm, qui avoient été des premieres à conspirer contre l'Ordre Teutonique, ne durent pas s'applaudir d'a-

positivement de l'époque. On voit dans *l'Art de vérifier les dates*, que la fête de St. Burchard, qui est aujourd'hui le 14 d'octobre, se faisoit autrefois en Allemagne le jeudi d'après la St. Denis, & l'on sait que l'on honore St. Denis l'Aréopagite & St. Denis Evêque de Paris, dans le même mois à des époques différentes. Cependant, il est probable que l'on honoroit déja alors St. Burchard le 14 d'octobre : ainsi la lettre devoit être du 21 du même mois; ce qui cadre avec ce que dit Schutz, *édit. germ. fol* 228 *vers.*, que le Roi étoit arrivé à Thorn le 10 octobre, (il dit septembre; mais c'est une faute évidente d'impression, puisque c'étoit postérieurement à l'assemblée de Neuenbourg) & que chaque jour il faisoit passer la Vistule à une partie de ses troupes. Ainsi il est apparent que le siége de Lessen avoit été commencé vers le 12 ou le 15 d'octobre. Comme les écrivains Polonois n'ont pas marqué l'époque de l'entrée de l'armée Royale en Prusse, ni la durée du siége de Lessen, qui se prolongea jusqu'en novembre, j'ai cru qu'il convenoit de la rechercher.

voir choifi un nouveau Maître qui traitoit fi mal leur pays.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Perte des Polonois.

Dlugofs. pag. 178. Cromer. p. 517. Schutz. p. 390.

1455.

Si l'affaut général que le Roi vouloit faire donner à Leffen, eut lieu, comme on n'en peut guere douter, il ne fervit qu'à encourager les Teutoniques, en leur faifant voir qu'avec de la valeur, ils pouvoient fe flatter de réfifter aux forces des ennemis. Ils fe défendoient fi courageufement, dit Dlugofs, que quoiqu'ils fuffent en petit nombre, ils faifoient fouvent des forties & repouffoient les gardes des Polonois : d'ailleurs leur artillerie étoit fi bien fervie, que prefque tous les canons des affiégeans furent démontés. Cependant le fiége dura plufieurs femaines, fuivant Dlugofs, & fut prolongé jufque dans le courant de novembre, felon Cromer, mais ce fut pour le malheur des Polonois. Ce que le Grand-Maître avoit défiré & prévu étoit arrivé : des pluies froides, mêlées de neiges & des vents impétueux, nuifoient beaucoup aux foldats, & le défaut de fubfiftance mettoit le comble au malheur de leur fituation. Les Teutoniques avoient fait conduire dans leurs fortereffes une grande partie du grain, qu'on avoit recueilli à la derniere moiffon ; & les mauvais chemins rendoient difficile, le tranfport des vivres que l'on tiroit de la Po-

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

logne. Les villages des environs n'offroient aucune ressource ; tout avoit été dévasté par les Polonois, qui traitoient plus mal les Prussiens, qui leur étoient attachés, que leurs ennemis n'auroient pu faire : s'il restoit quelques villages ou quelques fermes, qui ne fussent pas détruites, elles étoient désertes ; les malheureux habitans s'étoient sauvés comme ils avoient pu, les uns en Russie, les autres en Pologne, & d'autres en Allemagne.

Mais le plus grand mal que souffroient les Polonois, étoit la disette de fourrage : les cavaliers étoient obligés de s'éloigner à plus de dix & même de douze milles du camp, pour aller chercher quelques restes de paille dans les granges, cueillir quelques herbes dans les campagnes & arracher le chaume des toîts, pour nourrir leurs chevaux. Si l'on amenoit quelques voitures d'avoine au camp, elle n'étoit que pour les riches, qui avoient le moyen d'en donner un prix exorbitant. Enfin la disette du fourrage fut telle que, de l'aveu de Dlugofs, le quart des chevaux de l'armée périt de faim ; ce que Cromer confirme, mais en adoucissant un peu la chose, car il dit que l'armée perdit presque le quart de ses chevaux : perte énorme, si l'on considere que la plus grande force des Polonois consiste en ca-

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

valerie, & que l'armée pouvoit bien monter à cent soixante, ou à cent soixante & dix mille hommes, en comprenant les Masoviens, qui arriverent pendant le siége. A ces maux, il s'en joignoit encore un autre, dont les écrivains Polonois & Prussiens ne parlent pas, mais que l'on peut facilement deviner; savoir, les pertes que l'armée faisoit tous les jours : car les Teutoniques ayant tant de facilité à écraser les petits détachemens & les soldats, qui s'éloignoient du camp pour aller au fourrage, ne manquerent certainement pas de profiter de l'occasion. On peut même conjecturer avec beaucoup de vraisemblance, que le Grand-Maître, qui avoit rassemblé ses forces, les avoit placées de maniere que les Polonois ne trouverent pas de sûreté à se séparer en plusieurs corps, soit pour faire des conquêtes sur l'ennemi, soit pour aller chercher des vivres. Car on ne se persuadera jamais que les Polonois auroient laissé périr leur cavalerie devant Lessen, s'il n'y avoit pas eu des obstacles, qu'ils désespéroient de surmonter : mais ce sont de ces événemens, comme il en est arrivé tant d'autres pendant cette guerre, que la partialité des écrivains a dérobés à notre curiosité (1).

(1) Quand on considere le peu de discipline qu'il

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN. Le Roi leve le siége. L'armée se disperse. *Cromer. p. 517. Dlugoss. pag. 178 & 179.* 1455.

L'armée Polonoise demandant à grands cris qu'on levât le siége, le Roi, dit Dlugoss, prit ce parti, après avoir illustré la petite ville de Lessen par le double affront, qu'il y avoit essuyé à la tête de toutes les forces de la Pologne. L'armée royale, ajoute le même écrivain, avoit commis de si horribles ravages sans nécessité, que les Prussiens souhaitoient de rentrer sous la domination de l'Ordre Teutonique. Ainsi Casimir n'avoit assemblé toutes ses forces que pour venir essuyer une nouvelle humiliation, & pour s'aliéner les Prussiens, justement châtiés à cause de leur révolte, par celui même qu'ils avoient choisi pour la soutenir; mais qui étoit, sans le savoir, destiné par la providence pour les punir de leur infidélité.

Schutz. p. 391 & seq.

Cependant les Dantzigois sollicitoient vivement Casimir de passer avec son armée en Poméranie. Ils vouloient que le Roi empêchât les Teutoniques de s'emparer du territoire de Bauzig (1), d'où

---

y avoit dans les armées de ce tems-là, & sur-tout dans celles des Polonois, on ne peut pas douter de la réalité des obstacles, dont nous venons de parler : car il est certain que le Roi n'auroit pas eu le pouvoir de retenir l'armée sous les drapeaux, & que les cavaliers se seroient débandés pour aller chercher des vivres au loin, s'ils n'avoient été contenus par la crainte des Teutoniques.

(1) Nous avons parlé de la fondation de la petite ville de ce nom, située sur la côte occidentale du

ils

ils auroient pu aisément attaquer Lauenbourg & Butow, ce qui auroit fort incommodé leur ville ; mais leurs sollicitations furent vaines.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

En partant de Lessen, Casimir vint camper près de Graudentz, où il donna quelques édits pour avoir de l'argent, qui prouverent qu'il consultoit plus ses besoins, qu'il ne considéroit les bornes de son autorité : & de-là il marcha sur Thorn. Lorsqu'il y fut arrivé, les Dantzigois lui écrivirent, que s'il ne vouloit pas défendre la Poméranie, il y envoyât au moins un Général expérimenté avec une partie de l'armée : ils se plaignirent aussi de la garnison de Stargard, qui nuisoit plus aux sujets du Roi qu'aux ennemis ; & ils l'avertissoient que les Teutoniques renforçoient les garnisons de Dirschaw & de Mewe, dans l'intention, à ce qu'il paroissoit, de reconquérir toute la Poméranie. Ces raisons ne toucherent pas Casimir qui, loin de conduire l'armée en Poméranie, n'envoya pas même

golphe de Dantzig, *tom. 2. p. 404*. Elle est souvent nommée *Pautzke*, *Putzko* & *Putzig* par les historiens, & *Pustum* en latin. Comme nous serons dans le cas d'en parler souvent, nous nous déterminerons à lui donner à l'avenir le nom de Bauzig, qui est celui qu'elle porte aujourd'hui, suivant la carte de la Prusse de Gussefeld, gravée en 1775.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

de quoi payer la garnison de Stargard, comme on en étoit convenu peu de tems auparavant. La ville de Dantzig, qui s'étoit rendue garant de l'exécution de cet accord, fut encore obligée de payer, & pour cela il fallut une nouvelle imposition : mais les bourgeois, accablés par des exactions si multipliées, se plaignirent amérement, & furent au moment d'en venir à une sédition. Cependant Casimir se trouva très-embarrassé, lorsqu'il fût arrivé à Thorn : le pont de bateaux, qui avoit servi au passage de l'armée, avoit été défait & rétabli près de Graudentz, en sorte que l'on ne savoit comment faire passer la Vistule à une aussi grande armée : quelques-uns des plus pressés la passerent à Thorn même sur des bateaux, qu'ils payerent fort cher; mais comme cette maniere étoit extrêmement lente, les autres se diviserent par pelotons, & prirent la route de Masovie, où chacun passa le fleuve comme il put. Ainsi l'on peut dire que cette entreprise avoit été mal concertée d'un bout à l'autre.

Dlugoss. pag. 180.

Le mécontentement que les Dantzigois avoient témoigné par rapport à l'argent qu'il falloit compter aux soldats étrangers, avoit fait tant de bruit, que l'on étoit persuadé à Thorn, quoique mal-à-propos, qu'ils en étoient venus à une

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Schutz. p. 392 & seq.

sédition ouverte. Cette nouvelle engagea les principaux Seigneurs Polonois & les députés de Dantzig qui étoient auprès du Roi, à écrire aux Dantzigois pour tâcher de les retenir : mais personne ne réussit mieux que Casimir à les calmer ; car il leur engagea tous les domaines, dont le Commandeur avoit eu autrefois l'administration, ainsi que l'office de maître de la pêche à l'endroit nommé Puck, & la petite ville de Leibe, près de la mer, pour en jouir avec tous les droits, revenus & émolumens, jusqu'à cequ'ils fussent remboursés des argens qu'ils avoient avancés pendant la guerre (1). Cette assurance tranquillisa les Dantzigois, dont quelques-uns se hâterent de compter 20000 marcs pour payer ce que le Roi devoit aux étrangers. Casimir commandoit à des hommes courageux, mais dont il ne savoit pas se servir, & il manquoit d'argent ; ainsi l'on peut dire qu'il lui eût été difficile de continuer la guerre sans le secours de la ville de Dantzig.

Cod. Pol. tom. 4. num. 115.

Schutz. p. 394.

Pertes & succès de part & d'autre.

Le 17 d'octobre, pendant que le Roi étoit occupé au siége de Lessen, les troupes des rebelles avoient pris Preusch-Eylaw aux Teutoniques ; mais seize de ces

Schutz. p. 390.

1455.

(1) Je soupçonne que le Puck, dont il est parlé, étoit Putzko, c'est-à-dire, Bauzig.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

qu'on lui avoit prêté, dans le dessein d'engager les citoyens de Dantzig à rentrer sous l'obéissance de l'Ordre. On avoit débité que Plauen n'avoit rien tenu de ce qu'il avoit promis aux habitans de Konigsberg & de Kniphof, & qu'il avoit dit que, si sa peau avoit servi de parchemin pour y écrire le traité avec son sang, au-lieu d'encre, & que l'on y eût attaché son cœur à la place du sceau, il ne pourroit encore se décider à leur tenir parole. Plauen désavouoit cet horrible propos, & exhortoit le peuple de Dantzig à ne pas se laisser séduire par des calomnies aussi absurdes. Pour le détromper, il envoyoit une lettre des habitans de Kniphof, qui attestoient que Plauen leur avoit tenu fidélement tout ce qu'il leur avoit promis, soit par écrit, soit verbalement, & qui exhortoient les Dantzigois à rejetter des fables, dont on les avoit bercés long-tems, avant qu'ils eussent pris le parti de rentrer sous l'obéissance légitime : mais les Dantzigois ne répondirent que par des invectives contre l'Ordre. La lettre de Plauen est remarquable, en ce qu'il y prend les titres de Stathalter, de Maréchal & de Commandeur d'Elbing. En élevant Plauen à la charge de Maréchal, le Grand-Maître l'avoit en même-tems nommé Lieutenant

Ibid. Edit. Germ.

du Magiſtere, ce qui eſt exprimé par le mot de Stathalter, afin que s'il venoit à périr ou à être fait priſonnier, l'Ordre ne ſe trouvât pas ſans chef, & que Plauen eût l'autorité de le gouverner, juſqu'à ce que les Capitulaires y euſſent pourvu. La précaution étoit ſage : mais ce qui paroît étonnant, c'eſt que Plauen conſervât en même-tems le titre de Commandeur d'Elbing, par lequel les hiſtoriens le déſignent communément, quoique ce titre ait toujours été attaché à la dignité de Grand-Hoſpitalier, qu'il avoit ci-devant. On peut juger de-là qu'il réunit les deux charges, ou qu'il ne fut pas alors remplacé dans celle qu'il auroit abandonnée, mais qu'il conſerva le titre de Commandeur d'Elbing pour maintenir les juſtes prétentions de l'Ordre ſur cette ville révoltée.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Projets des Polonois.

Dlugoſs. pag. 182 & ſeq.

1456.

Les Grands de la Pologne s'étant aſſemblés à Pétrikow, Caſimir s'y rendit le jour des Rois. La premiere opération de la diete fut de caſſer les édits, par leſquels ce Prince avoit établi une forte impoſition ſur les biens en général, & en particulier ſur ceux des eccléſiaſtiques; après quoi on s'occupa de la guerre de Pruſſe. Après de longues délibérations, on conclut d'aſſembler toutes les forces du royaume immédiatement après la Pen-

[redacted]
XXIX.
LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

recôte, pour les employer pendant tout l'Eté à travailler à la réduction de la Prusse; mais on résolut en même-tems de ne rien négliger pour acheter les places de l'Ordre des soldats étrangers, auxquels elles étoient engagées. Pour se procurer l'argent nécessaire, on convint de lever la moitié du revenu des biens des églises cathédrales, à quoi les Evêques consentirent, ainsi que la moitié du produit du domaine royal & des biens appartenans à la noblesse; résolution qui montre combien l'argent étoit rare en Pologne : on nomma aussi des Conseillers pour travailler avec l'Evêque de Wladislau à avancer cette négociation. C'étoit le coup le plus funeste que la Pologne pût porter à l'Ordre Teutonique; mais c'étoit en même-tems une preuve qu'elle se défioit de ses forces, & qu'elle étoit persuadée que les Chevaliers conservoient un assez grand nombre de partisans dans la Prusse pour la défendre contre ses entreprises. Quand on pese toutes les circonstances, on est tenté de s'arrêter à chaque moment, pour demander par quel art magique l'Ordre retenoit sous l'obéissance une partie de ces Prussiens qu'il avoit, dit-on, si cruellement tyrannisés, & comment ces mêmes Prussiens étoient assez fideles pour s'ex-

posér aux maux d'une guerre terrible, quand ils pouvoient s'en délivrer tout d'un coup en embrassant le parti des rebelles & de la Pologne ?

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Diverses expéditions. Combat de Rein.

Dlugoss. pag. 183. Schutz. p. 397 & 398.

1456.

Pendant que l'on délibéroit à Pétrikow, on y apprit que la garnison de Bretchem avoit ouvert volontairement ses portes aux Teutoniques; ce qui occasionna beaucoup de trouble. Au commencement de février, les troupes des rebelles entreprirent le siége de Rein, situé aux confins de la Barthonie & de la Sudavie : le Duc de Sagan étant parti de Konigsberg pour le faire lever, il y eut un rude combat, où les Teutoniques perdirent 1000 hommes & les rebelles 600. Comme le Duc avoit eu du dessous, il reprit la route de Konigsberg. On ignore si les Prussiens parvinrent à se rendre maîtres de la forteresse de Rein; mais il semble que le froid excessif qui se fit sentir dans ce tems-là, les aura empêchés de poursuivre cette entreprise; car le golphe de Dantzig fut tellement gelé que les chariots alloient sur la glace de l'embouchure de la Vistule jusqu'à Hela. Le grand froid n'empêcha cependant pas les Teutoniques de prendre d'emblée la ville de Reden, & aussi-tôt ils firent des dispositions pour assiéger les rebelles dans le château; mais

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ceux-ci ayant fait une sortie, leur tuerent 240 hommes : comme le feu prit à la ville qui fut réduite en cendres, les Chevaliers renoncerent à leur entreprise contre le château. A-peu-près vers le même tems, les Teutoniques essayerent de surprendre Strasbourg ; mais ayant été decouverts, ils furent repoussés avec perte.

Dlugoss. pag. 183.

Les Bohêmes veulent vendre Marienbourg à la Pologne. 1456.

Tous ces événemens étoient peu de chose, à l'égard de celui qui se préparoit, & qui pouvoit porter un coup mortel à l'Ordre. On se rappellera que le 6 de février de l'année précédente, le Grand-Maître avoit engagé tous ses domaines aux soldats étrangers, tant Allemands que Bohémiens, pour la sûreté des sommes qui leur seroient dûes à la St. George de la même année, en leur donnant le droit de les vendre ou de les engager s'ils n'étoient pas payés. Cette époque étoit passée il y avoit long-tems ; & quoique le Grand-Maître dût beaucoup d'argent aux étrangers, on ne peut pas douter qu'il ne les eût satisfaits, au moins jusqu'à la St. George de l'an 1455, sans quoi il n'eût pu les retenir à son service, ou bien ils n'auroient pas tardé si long-tems à se dédommager, en disposant des domaines de l'Ordre. Le contrat du 6 février de l'an 1455, est

le ſeul dont les hiſtoriens faſſent mention; mais comme il ne devoit avoir d'effet que juſqu'à la St. George, c'eſt-à-dire, juſqu'au 23 avril de la même année, il eſt certain, ou que l'on en avoit prolongé le terme juſqu'à la Saint George de l'année ſuivante, ou que l'on en avoit fait un autre de la même teneur, en y ajoutant toutefois, ſoit dans l'acte même, ſoit dans la contre-obligation que les étrangers donnerent au Grand-Maître, que ſi ces derniers aliénoient les places de l'Ordre, ils le feroient de maniere que les Teutoniques ne ſeroient pas obligés de les abandonner; c'eſt-à-dire, qu'ils ne les vendroient pas aux ennemis. Il ſemble, au moins, que c'eſt ainſi que l'on doit entendre les expreſſions d'un mémoire que le Grand-Maître fit répandre dans le public pour faire connoître la conduite des Bohémiens. Malgré ces ſtipulations, les étrangers, qui n'étoient pas payés, projetterent de vendre les places de l'Ordre à la Pologne, ſans que l'on puiſſe dire avec certitude, ſi ce furent eux qui firent les premieres avances, ou s'ils en furent ſollicités par les Polonois. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il s'en étoit déja agi à la diete tenue à Pétrikow au mois de janvier de l'an 1456; & l'on voit par

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Ap. Schutz. Edit. Germ. fol. 263.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Schutz. ibid. folio 262. verf.

le mémoire du Grand-Maître, dont nous avons fait mention, que la négociation étoit déja assez avancée, puisqu'on avoit parlé du prix & de l'époque du paiement.

Le Grand-Maître, instruit de ces circonstances, parla aux Capitaines des troupes étrangeres, leur promit de les payer dans le même tems qu'ils vouloient fixer au Roi de Pologne, pour s'acquitter des engagemens qu'il contracteroit avec eux, & fit si bien que le Comte de Gléichen, Bernard de Schomberg, George de Schliefen, Martin Fredner, George de Loben, Tyle de Tymen, Sigismond Aschpan, George Ingraw, George Melwanger, Jean de Sale, Cuntz Berwitz, Guillaume de Nostitz, & beaucoup d'autres Capitaines qui ne sont pas nommés, renoncerent au projet de vendre les places de l'Ordre, & résolurent de continuer à le servir; mais ce Prince ne put faire entendre raison à Zerwonka, principal chef des Bohémiens, en garnison à Marienbourg, ni à quelques autres qui persisterent dans le dessein de vendre les places de l'Ordre aux Polonois. Par malheur, c'étoient les Bohêmes qui étoient les plus nombreux, & par conséquent les plus forts à Marienbourg & dans quelques autres places: ils en chasserent les soldats étrangers qui

n'entroient pas dans leurs vues, & Zerwonka, accompagné de quelques autres Capitaines, se rendit à Graudentz, où le Roi avoit fait assembler les Etats de la Prusse, pour prendre des arrangemens avec les ennemis de l'Ordre. On ne conclut cependant rien, parce que les Commissaires Polonois ne voulurent pas s'engager à payer ce que demandoient les Bohémiens. Suivant Schutz, quelques Capitaines des Allemands se trouverent à cette assemblée, mais ce ne fut pas pour participer à la trahison des Bohêmes; car cet historien nous apprend qu'ils s'y opposerent de tout leur pouvoir.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Édit. Germ. fol. 236.

Dans le tems que les soldats, que le Grand-Maître avoit appellés à son secours, songeoient à le trahir, ce Prince ne cessoit d'employer tous les moyens que la prudence lui suggéroit, pour rétablir ses affaires. Les démarches qu'il avoit faites jusque-là, vis-à-vis de l'Empereur & de l'Empire, ne lui avoient procuré aucun secours effectif. Il est vrai que Frédéric, dès l'année précédente, avoit fait mettre les Prussiens au ban de l'Empire; mais cela n'avoit produit aucun effet. D'un autre côté, les villes de Lubeck, de Hambourg & de Bremen, que l'Empereur avoit chargées de ménager un accommodement entre l'Or-

Le Grand-Maître cherche à ramener les rebelles.

1456.

Schutz. p. 378 & 399. Gadebusch. Annal. Liv. pag. 157.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

dre & les rebelles, ne se pressoient pas de remplir cette commission : ainsi le tout se réduisit à quelques dommages que les Flamands firent aux Dantzigois, parce qu'ils étoient piqués de ce que les villes Anséatiques avoient transféré leur étape de Bruges à Utrecht. Les villes de Colberg & de Rugenwald arrêterent aussi quelques navires des Dantzigois; mais ceux-ci ne tarderent pas à les en faire repentir en leur rendant la pareille. Le Grand-Maître, voyant que le décret de l'Empire ne produisoit rien, engagea le Pape & l'Empereur à suspendre, pendant soixante jours, l'un l'excommunication, & l'autre le décret de proscription qui avoient été publiés contre les rebelles; & profitant de cet intervalle, il écrivit aux gens de tous les métiers de Dantzig, à la noblesse du canton de Lauenbourg & de Bauzig, & probablement à toutes les villes rebelles, les pressant d'autant plus vivement de rentrer sous l'obéissance, que le délai qu'il avoit obtenu, alloit expirer; mais toutes les promesses qu'il leur fit de conserver leurs privileges, & toutes les réflexions qu'il leur fit faire, en disant, que s'ils s'obstinoient dans leur révolte, ils alloient être regardés à toujours pour des ennemis de l'Eglise & de l'Empire, ne

Schutz. p. 400.

purent les ébranler. Ce n'est pas que le peuple n'eût peut-être écouté les propositions du Grand-Maître ; mais les chefs des villes étoient trop animés pour ne pas chercher les moyens d'en détourner les effets.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

L'inutilité de ces tentatives, & le danger, dont on étoit menacé de la part des Bohêmes, jettoient le Grand-Maître dans le plus grand embarras. Celui de la Livonie, qui l'aidoit de tout son pouvoir, mais qui n'étoit pas en état de fournir à tout, envoya son Maréchal, le Commandeur de Revel & un Docteur, nommé Paul Walkris, qui fut ensuite Evêque de Courlande, pour tâcher de capituler avec les Bohêmes. Ils arriverent vers la St. George à Marienbourg, dont ils trouverent que Zerwonka s'étoit rendu le maître, ayant fait transporter au château l'artillerie de la ville, & assez de vivres pour soutenir un siége. Les Livoniens n'omirent rien pour engager les Bohêmes à renoncer à leur projet, promirent de leur compter cent mille florins à la St. Jean, & tout le reste de ce qui leur seroit dû, à la St. Martin, offrant de se rendre caution, ou plus probablement de se mettre en ôtage entre leurs mains pour sûreté de leurs promesses : mais les Bohêmes leur répondirent que, s'ils

Schutz. Edit. Germ. folio 237. vers. & fol. 262 vers.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

avoient actuellement toute la somme; s'ils l'accepteroient, sinon qu'ils ne leur accorderoient pas une semaine, ni même un jour de délai. Les Bohêmes ne répondirent pas autrement aux propositions du Grand-Maître & du Maréchal de Plauen, & ils firent, de leur propre autorité, une treve avec les Prussiens rebelles, jusqu'à la Pentecôte, pour avoir le tems de mettre la derniere main au marché, qu'ils avoient ébauché, tant avec eux qu'avec la Pologne. Cette treve fut bientôt rompue par les étrangers, que les rebelles avoient mis en garnison à Stargard & à Neubourg, qui n'étoient pas payés; ils sortirent de ces places, & furent prendre & piller la ville de Schlochaw, après quoi ils entreprirent d'assiéger le château; mais les Dantzigois, qui vinrent au secours, les obligerent d'abandonner l'entreprise, & envoyerent environ 6000 hommes dans les cantons de Lauenbourg & de Bauzig pour les mettre à l'abri des entreprises, tant de leurs propres soldats, que des Teutoniques. Après la Pentecôte, les Dantzigois firent une vaine tentative contre Dirschaw, & ravagerent tous les environs: cette entreprise déplut à la garnison de Marienbourg, qui prétendit que les Dantzigois avoient rompu la treve, qui venoit d'être prolongée par les soins des Polo-

nois, & elle menaça de rompre toute négociation pour la vente des places de l'Ordre : mais la colere des Bohêmes s'appaisa bientôt; car on s'assembla à Graudentz le jour de la Ste. Trinité, pour essayer de conclure cet odieux marché.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Zerwonka, Capitaine des Bohêmes en garnison à Marienbourg, se rendit à Graudentz, & donna l'état de ce qu'il prétendoit leur être dû par l'Ordre, tant pour leur solde que pour les dédommager des pertes qu'ils avoient faites; à quoi il ajoutoit la rançon des Polonois, pris à Choinitz & ailleurs, dont le Grand-Maître leur avoit laissé la disposition : le tout montoit, selon son calcul, à 463,794 ducats de Hongrie, faisant 695,691 marcs de Prusse, & il offrit au Roi de Pologne de le mettre en possession des places qu'ils gardoient, s'il vouloit payer cette somme. On marchanda sur le prix, & les Polonois convinrent avec les Prussiens que, quel qu'il fût, ils en payeroient chacun la moitié; mais on ne put rien conclure avec les Bohêmes. On s'assembla encore plusieurs fois, tant pour s'arranger sur le prix, que pour convenir des termes du paiement, dont on vouloit donner une partie en marchandises, en pierres précieuses & en perles; mais Zerwonka déclara qu'il ne recevroit que de

Schutz. Edit. Germ. fol. 238 & seq.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN. *Schutz. Edit. Germ. folio 241. verf.*

faire une defcente dans la Sambie, d'où ils enleverent une quantité de butin. Le Gouverneur de la Samogitie, qui étoit fouvent aux prifes avec les Sambiens, écrivit aux Dantzigois pour les remercier des fervices, qu'il lui avoit rendus : il les avertit en même-tems que la ville de Memel & toute la Sambie tiroient des vivres & des munitions par mer, de la Livonie & de la Hollande, ainfi que par des vaiffeaux de Stettin, afin qu'ils fuffent plus attentifs à leur couper ces fecours; promettant, de fon côté, de faire tout fon poffible pour empêcher qu'on ne menât des vivres de Kowno & de la Lithuanie à Konigsberg. Cette lettre nous apprend que les Samogites n'étoient point entrés dans l'alliance que les Teutoniques avoient faite avec les Lithuaniens, & que ces derniers rendoient des fervices confidérables à l'Ordre, non-feulement en s'abftenant de fe joindre aux Polonois pour l'écrafer, mais encore en lui fourniffant des vivres, dont il devoit avoir grand befoin; parce que les Dantzigois ne négligeoient rien pour les lui couper.

Conclufion du marché pour Marienbourg. 1456.

C'étoit en vain que les Dantzigois demandoient du fecours au Roi de Pologne : la nobleffe, rebutée par les pertes, qu'elle avoit effuyées les années précédentes, étoit peu difpofée à s'embarquer

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

dans une nouvelle entreprise contre la Prusse; de maniere que Casimir renonça au projet d'assembler la Pospolite, & qu'il fonda ses espérances sur la négociation, qui avoit été entamée avec les Bohémiens à la solde de l'Ordre : en conséquence, il se rendit à Thorn à la fin de juillet, & y demeura 15 jours à s'occuper de cette affaire. Beaucoup de personnes jugeoient que non-seulement les conditions de cet achat étoient onéreuses, mais qu'il seroit impossible de les remplir : & elles blâmoient, dit Dlugoss, un marché, qui se faisoit sans la participation du Grand-Maître & de son Ordre, qui étoient les principaux intéressés. Cette réflexion étoit juste; mais Casimir avoit déja montré que tous les moyens de nuire aux Teutoniques lui convenoient, pourvu qu'ils le menassent à ses fins : ainsi il ne s'occupa qu'à conclure avec les chefs des Bohêmes, & à chercher de l'argent pour les payer. Le 15 du mois d'août, les députés du Roi & ceux des rebelles terminerent enfin cet accord avec les Capitaines des Bohémiens, & convinrent que ceux-ci remettroient au Roi Marienbourg, Dirschaw, Mewe, Choinitz & Hammerstein (d'autres ajoutent encore Fridland & Deutsch-Eylaw) avec toutes les munitions de guerre, & qu'ils relâcheroient

Dlugoss. pag. 185.

Schutz. Edit. Germ. pag. 242.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

les prisonniers ; à quel effet on leur paieroit 436192 florins de Hongrie, le florin étant évalué à un marc & demi de Prusse & six vieux schellins. On devoit leur compter 25000 florins à Graudentz, le jour de la Nativité de la Ste. Vierge, & le reste devoit être payé à Dantzig entre la St. Nicolas & la fin de l'année : il étoit stipulé qu'on s'obligeoit à satisfaire aux trois quarts de la somme en argent monnoyé, en lingots, ou en vaisselle d'or & d'argent, & en pierreries, & que l'on avoit la liberté de payer le quart restant en marchandises (1). On promit aussi aux Bohêmes de leur donner une escorte pour sortir de la Prusse avec leur trésor : mais ils ne l'emporterent pas aussi-tôt qu'ils le désiroient ; car il survint des événemens, qui obligerent de prolonger les termes du paiement.

Les Bohêmes rejettent les offres des Chevaliers.

1456.

Schutz. Edit. Germ. fol. 163.

Il est apparent, que ce fut immédiatement après la conclusion de ce marché, que les Teutoniques firent aux Bohêmes, les nouvelles offres dont parle le Grand-Maître ; dans le mémoire qu'il répandit pour faire connoître la conduite de ces perfides. Le Maréchal de Plauen,

(1) Nous verrons ailleurs, que cet article fut changé, & que les Bohémiens furent payés en argent monnoyé ou en vaisselle.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

accompagné de plusieurs Chevaliers de l'Ordre & de quelques Seigneurs qui vouloient se porter pour médiateurs, se rendit à Marienbourg, après avoir déposé une très-grosse somme en or & en argent à Stum, qui est au voisinage: il proposa aux Bohêmes de leur compter cet argent sur le champ, à condition qu'ils consentissent à recevoir le reste de ce qui leur seroit dû, à la même époque qu'ils avoient fixée au Roi de Pologne & aux rebelles de la Prusse pour l'entier paiement. Plusieurs Princes & Seigneurs s'offrirent pour caution de l'exécution de ces promesses; mais les Bohêmes rejetterent ces propositions, qui furent faites à différentes reprises: disant qu'ils vouloient qu'on leur comptât la somme en entier, & le même jour. Ainsi, dit le Grand-Maître dans son mémoire, ils préféroient de vendre ces places à la Pologne & aux rebelles, plutôt que de les remettre entre mes mains, aux mêmes conditions & pour le même prix; ce qui étoit contraire aux obligations qu'ils avoient contractées avec l'Ordre, & par conséquent contre leur honneur (1).

---

(1) L'histoire ne nous apprend pas qu'il y ait eu alors d'autres Princes en Prusse, que le Duc de Sa-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Émeutes à Thorn & à Dantzig.

1456.

C'étoit à Thorn, que les Capitaines des Bohémiens avoient fait accord avec les députés du Roi de Pologne & les Prussiens, pour leur livrer les forteresses de l'Ordre; & dans toutes les négociations qu'ils avoient eues à ce sujet, ils avoient été accompagnés de quelques Capitaines des troupes Allemandes. Les Allemands, fideles au Grand-Maître, étoient bien éloignés de tremper dans la trahison des Bohêmes; mais il paroît qu'ayant fait de vains efforts pour les retenir, ils avoient feint de vouloir les imiter, pour pouvoir assister à leurs délibérations, & mieux servir l'Ordre, auquel ils étoient attachés (1). C'est ce

gan; mais ces assurances pourroient bien avoir été données par les députés de quelques Princes de l'Empire, qui vouloient aider les Teutoniques. On pourroit demander comment le Maréchal avoit pu déposer une grosse somme à Stum, tandis que l'Ordre avoit manqué d'argent pour payer ses troupes? Mais on peut répondre, que c'est dans les occasions embarrassantes, qu'on fait les plus puissans efforts. Nous avons vu par un acte de l'an 1444, que le Grand-Maître Conrard d'Erlichshausen avoit emprunté 20000 florins du Rhin, sur les biens du Bailliage de Coblentz, & particuliérement de la Commanderie de Malines, pour subvenir aux besoins de la Livonie; ainsi, l'on ne peut pas douter, que dans cette occasion, on n'ait emprunté autant d'argent qu'il étoit possible, sur tous les biens de l'Ordre, & que tous ceux qui administroient des Commanderies, n'aient fait tous leurs efforts pour tirer le Grand-Maître de ce cruel embarras.

(1) Ce que nous disons des Bohêmes & des Allemands, ne doit pas se prendre absolument à la lettre;

que

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Schutz. p. 419 & seq.

que l'on peut conjecturer d'une lettre que le Sénat de Thorn écrivit à celui de Dantzig, où l'on trouve des détails que nous allons rapporter sommairement. Pendant que l'on travailloit à Thorn à conclure le marché pour les villes, les Capitaines des Allemands qui s'y trouvoient, négocierent avec les personnes qui pouvoient avoir de l'influence sur le peuple, les engagerent à rentrer sous la domination des Teutoniques, & convinrent des moyens que l'on emploieroit pour leur livrer la ville; & lorsqu'il s'agit de signer le marché, les Allemands le désapprouverent, & rompirent avec les Bohémiens. D'abord les différens métiers de la ville de Thorn, se choisirent 16 chefs, contre lesquels le Magistrat conçut quelques soupçons : le

car tous les Bohémiens ne conspirerent pas pour vendre les places de l'Ordre aux ennemis, puisque Bernard de Schomberg lui resta fidele; & Schutz nous apprend, d'un autre côté (*édit. Germ. fol. 262.*) qu'entre les étrangers qui vendirent les places de l'Ordre, il se trouvoit des Suabes, des Bavarois & des Franconiens. Cependant, les historiens les désignent communément par le nom de Bohêmes, tant parce que les Bohêmes étoient les plus nombreux, que parce que Zerwonka, le principal auteur de ce marché, étoit de cette nation. Ainsi nous nous conformons à l'usage, en distinguant par les expressions générales de Bohêmes & d'Allemands, ceux qui trahirent l'Ordre, d'avec ceux qui lui resterent fideles; quoique cela souffre quelques exceptions, qu'il suffit d'indiquer pour ne faire tort à personne.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Roi de Pologne, qui étoit à Nessaw, n'omit rien pour rétablir la tranquillité dans la ville; mais lorsque les députés revinrent de l'assemblée d'Elbing, où l'on avoit réglé que l'on établiroit de nouveaux impôts pour fournir à la moitié de la somme que l'on devoit payer aux Bohémiens, le peuple soulevé refusa hautement de payer ces impôts, & s'empara de la porte qui séparoit les deux villes. Les bourgeois s'étant choisi 24 chefs, ceux-ci écrivirent aux Teutoniques en garnison à Neumarck & à Lessen, de venir s'emparer de la ville; mais ces lettres furent interceptées, & des troupes que le Roi de Pologne envoya à propos, empêcherent le Grand-Maître de recouvrer cette place importante.

Schutz. p. 405 & seq.

Des scenes à-peu-près pareilles, se passerent à Dantzig, où un nommé Martin Cogge, se mit à la tête des gens de métier, pour maîtriser le Sénat & rappeller l'Ordre Teutonique. Nous n'entrerons pas dans le détail de cet événement, qui appartient plutôt à l'histoire de la ville de Dantzig, qu'à celle de l'Ordre; mais nous observerons que Cogge manqua son coup, & que tout fut pacifié dans cette ville, avec l'aide de Zerwonka, chef des Bohêmes qui avoient la garde de Marienbourg. Schutz rejette

... pag.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ce que Cromer dit à ce sujet ; mais il ignoroit que cet écrivain avoit suivi Dlugoss, qui étoit contemporain, & dont le témoignage ne paroît pas suspect dans cette occasion, puisqu'il ne s'agissoit pas d'augmenter les succès des Polonois, ou de calomnier les ennemis de sa nation. Zerwonka, dit Dlugoss, accourut à Dantzig, pour exhorter le peuple à ne pas manquer au serment qu'il avoit fait au Roi, & lui représenta si vivement qu'il se couvriroit d'infamie aux yeux de la postérité, qu'il parvint à calmer les esprits & à rétablir la tranquillité dans cette ville. Depuis ce tems, ajoute le même auteur, Zerwonka embrassa chaudement les intérêts des Polonois, & montra plus de zele à les servir, qu'il n'en avoit eu à les combattre : il envoya des députés aux nobles de la Grande-Pologne, qui étoient assemblés à Colo, pour les presser de ne pas laisser échapper la fortune qui leur sourioit, en leur offrant l'occasion d'acquérir les places de l'Ordre qu'il avoit entre les mains ; ce qui détermina les Polonois à envoyer des députés à Thorn, pour prendre de nouveaux engagemens avec lui. La conduite de Zerwonka ne doit pas surprendre. Ce perfide, qui tenoit le Grand-Maître prisonnier dans Marienbourg,

Pag. 197 & seq.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

comme nous le dirons en son lieu, s'étoit attiré l'exécration des Teutoniques, ainsi que des Allemands auxiliaires, & ne pouvoit qu'être méprisé des Polonois mêmes qui vouloient profiter de sa trahison : ainsi il ne lui restoit d'autre ressource que de tâcher d'en obtenir le prix, parce que l'argent est peut-être regardé comme une sorte de dédommagement, par les ames aussi basses que la sienne.

Ce n'étoit qu'avec une peine extrême, & par des moyens forcés, que les Prussiens pouvoient satisfaire à la moitié de la somme qu'on avoit promise à Zerwonka ; aussi le mécontentement étoit-il général. Le peuple regrettoit ses anciens maîtres, & c'étoit pour se délivrer des maux dont ils étoient accablés, que les habitans de Dantzig & de Thorn s'étoient soulevés. Les habitans des autres villes étoient dans les mêmes dispositions : aussi les Teutoniques ne négligeoient rien pour profiter de l'occasion; mais c'étoit principalement contre Dantzig qu'ils dirigeoient tous leurs efforts ; car, s'ils avoient pu ramener à l'obéissance cette ville puissante, qui avoit donné le branle à la révolution, il est vraisemblable que toutes les autres auroient suivi son exemple. Il est remarquable que les Prussiens, qui avoient

refusé de mettre l'Ordre en état de se soutenir contre les Polonois ; leurs plus cruels ennemis, étoient alors accablés d'impôts qui excédoient presque leurs facultés, pour soutenir une guerre, dont la Pologne devoit retirer tout le fruit : en sorte qu'ils étoient justement punis par l'endroit même où ils avoient péché.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

L'embarras des Polonois n'étoit pas moindre que celui des Prussiens. Les Lithuaniens, mécontens de ce qu'on ne les satisfaisoit pas au sujet de la Podolie, envoyerent des députés qui vinrent trouver le Roi à Lencici dans les derniers jours du mois d'août : ce fut pour lui dire que, si malgré ses sermens, il refusoit de leur rendre cette province, ils regarderoient pour nul l'acte d'union de la Lithuanie avec la Pologne, & qu'ils se choisiroient un autre Grand-Duc qui sauroit leur faire rendre la Podolie, les armes à la main. De Lencici, le Roi se rendit le 7 de septembre à la diete convoquée à Pétrikow, pour chercher les moyens d'avoir de l'argent, tant pour payer les troupes auxiliaires de la Pologne, que pour acheter les places de l'Ordre, de Zerwonka ; mais plusieurs Seigneurs Polonois étoient mécontens de ce marché très-onéreux, prétendant que le Grand-Maître n'y ayant pas consen-

Embarras des Polonois.

1456.

Kojalow. pag. 223.

Dlugoss. pag. 190.

Dlugoss. pag. 191 & seq.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ti, son exécution ne rameneroit pas la paix (1). D'un autre côté, on étoit fort embarrassé, parce que Boleslas Duc d'Opelen, qui avoit promis de prêter 30,000 florins, n'avoit pas tenu parole, pour ne pas nuire aux Teutoniques qui lui avoient fait connoître le tort qu'il alloit leur faire, en avançant cette somme : ainsi le premier paiement échu le 8 de Septembre, ne pouvoit s'effectuer, & l'on craignoit que Zerwonka ne renonçât au marché. On prit donc le parti de lui envoyer des députés, tant pour s'excuser que pour renouer le marché : ils étoient aussi chargés de s'instruire au juste du nombre des troupes, parce que l'on étoit convenu de payer tant par cavaliers, en comptant deux fantassins pour un cavalier; mais ce nombre n'étoit pas aisé à déterminer, selon Dlugoss, parce que le Duc de Sagan, ainsi

Ibid. pag. 192.

(1) Nous avons vu ci-devant, que plusieurs Polonois blamoient le marché pour les places de l'Ordre, parce qu'il étoit fait sans la participation du Grand-Maître ; & nous voyons ici que les mêmes Polonois jugeoient que son exécution ne rameneroit pas la paix, parce que le Grand-Maître n'y avoit pas consenti : d'où l'on peut conclure, que les dernieres conventions que le Grand-Maître avoit faites avec les étrangers, & qui nous sont inconnues, ne leur permettoient pas de vendre les places de l'Ordre à ses ennemis, comme nous l'avons déja observé ailleurs. Ainsi la vente de Marienbourg & des autres places, étoit une véritable trahison de la part des Bohêmes.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

que les Allemands & les Siléſiens étoient d'un ſentiment contraire à celui de Zerwonka. D'où l'on peut conclure, que ce chef des Bohêmes n'avoit pas ſeulement voulu ſe faire rembourſer de tout ce qui leur étoit dû par l'Ordre, mais qu'il vouloit tirer une ſomme égale à tout ce qui étoit dû par le Grand-Maître à tous les étrangers, tant Allemands que Siléſiens, qui étoient à la ſolde de l'Ordre. On pourroit demander pourquoi les Allemands ſouffroient une telle perfidie, & ne ſe réuniſſoient pas pour chaſſer les Bohêmes des places qu'ils occupoient? Mais il eſt clair qu'ils ne le pouvoient pas, & que s'ils euſſent abandonné celles qu'ils s'étoient chargés de défendre pour agir contre les Bohêmes, les Polonois & les rebelles n'auroient pas laiſſé échapper l'occaſion de s'en emparer (1).

Cependant l'embarras croiſſoit à Pétrikow à meſure que les Polonois examinoient à fond leur ſituation; car ils ne pouvoient pas ſe diſſimuler qu'ils couroient riſque d'eſſuyer les mêmes maux, qu'ils vouloient faire éprouver aux Teutoniques. Les ſoldats étrangers, que le Roi

(1) On peut juger, par ce que nous venons de dire, qu'il y avoit eu du changement dans le marché que les Polonois avoient fait avec les Bohêmes.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

avoit appellés à son secours, n'étoient pas mieux payés que ceux du Grand-Maître; plusieurs chefs, faute d'avoir touché leur solde, s'étoient déja retirés avec leurs troupes; ceux qui gardoient les villes de la Prusse, menaçoient de les abandonner, si on ne se hâtoit de les satisfaire; enfin d'autres étoient au point de se révolter; & tous ces étrangers se proposoient de se réunir pour mettre la Pologne à feu & à sang, jusqu'à ce que Casimir les eût satisfaits. Que l'on ajoute à cela l'inquiétude que donnoient les Lithuaniens, qui paroissoient décidés à se faire justice au sujet de la Podolie, on aura une juste idée de l'embarras où se trouvoit Casimir. Dans cette crise, les Evêques se mirent à rechercher les causes des malheurs de la Pologne, & celui de Cracovie dit son sentiment, de maniere que beaucoup d'assistans s'affligerent par la crainte qu'ils conçurent d'avoir fait jusque-là une guerre injuste : mais un Professeur en Théologie entreprit de prouver que la guerre de Prusse étoit juste & sainte, & réussit à faire changer de sentiment à l'Evêque de Cracovie, au point qu'il offrit de prouver cette assertion devant un Concile. Ce Docteur en théologie étoit peut-être le directeur de Dlugoss, de qui nous ap-

prenons ce détail (1). Après ces débats, on chercha des remedes, & on en choisit un qui étoit bien violent; car on décida que l'on tireroit la moitié de ce qu'avoit rendu le domaine du Rói dans l'année courante, ainsi que la moitié du produit des biens appartenans aux Ecclésiastiques & aux Nobles, sans que le bénéfice des emplois en fût excepté: les villes & les autres classes des citoyens furent taxées à proportion. Cette taxe fut acceptée par les Prélats & les Nobles de la Grande-Pologne; mais il fallut assembler une nouvelle diete à Korczin, pour engager les Palatinats de Cracovie & de la Russie à contribuer, ce qui souffrit encore des difficultés. Non-content de cela, Casimir voulut avoir l'argenterie des églises du diocese de Cracovie, mais on la lui refusa; toutefois les Ecclésiastiques s'engagerent à cautionner pour une somme de 6000 florins, si le Roi trouvoit à l'emprunter. Après avoir fait ces arrangemens, Casimir partit pour appaiser les troubles de la Lithuanie, & pendant son absence, les Dantzigois & les habitans de la Grande-Pologne payerent quelque chose à Zerwonka, selon qu'il avoit été réglé, lorsqu'on avoit prolongé le terme auquel

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. pag. 194.

Ibid. pag. 198.

(1) Nous verrons effectivement que l'Evêque de Cracovie harangua le peuple de Thorn en 1459, & qu'il prétendit prouver la justice de la guerre que les Polonois faisoient à l'Ordre.

il devoit livrer Marienbourg à la Pologne.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Etat des affaires à la fin de 1456.

1456.

Schutz. p. 424.

On voit que la plus grande partie de l'année 1456 fut employée en négociations; car si l'on excepte une descente, que quelques Dantzigois firent au mois de novembre dans la Sambie, d'où ils furent repoussés par la garnison de Konigsberg, les historiens ne font mention d'aucune expédition. Cependant la providence avoit donné jusque-là, plus de succès à l'Ordre, qu'il n'en devoit espérer; les grandes armées, que la Pologne avoit mises sur pied, avoient plutôt servi à punir les Prussiens de leur révolte, qu'à nuire aux Teutoniques: les Lithuaniens, qui avoient été de tout tems les ennemis mortels des Chevaliers, leur rendoient le service le plus important par leur inaction; & ce qu'il y avoit de plus avantageux, c'est que, près des deux tiers des villes révoltées étoient revenues sous la puissance du Grand-Maître. On se rappellera que suivant le cadastre fait à Graudentz au mois de juillet de l'an 1454, le nombre des villes révoltées montoit à 76, & l'on n'en trouve plus que 28 dans celui qui fut fait à l'assemblée tenue à Elbing le 14 de novembre de l'an 1456, afin de régler ce que chacun devoit payer pour satisfaire aux engagemens que l'on avoit contractés avec Zerwonka. Ces villes,

étoient Culm, Thorn, Elbing, Brunsberg, Dantzig, Graudentz, Strasbourg, Holland, Wormdit, Gutstadt, Liebstadt, Bauzig, Lauenbourg, Heilsberg, Bartenstein, Rastenbourg, Sebourg, Niedenbourg, Passenheim, Schippenpeil, Welaw, Fridland, Morungen, Lobaw, Tauchel, Golup, Hela & Lebe (1). On voit par cette liste, que Schutz a tirée des archives de Dantzig, ainsi que par les lettres & les autres pieces, qu'il donne en entier dans son édition allemande, qu'il y auroit plusieurs réformes à faire dans l'histoire de ce tems-là; mais il suffit de ramener quelquefois le lecteur à des points fixes, sans entrer dans des détails, qui allongeroient considérablement cet ouvrage. Si l'on en croit les écrivains, les Chevaliers ne devoient pas ces avantages au succès de leurs armes, mais à la bonne volonté des villes, qui s'étoient soumises d'elles-mêmes, ce qui prouve en leur faveur : car s'ils avoient tyran-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Schutz. Edit. Germ. fol. 255.

(1) Il est probable qu'il y avoit encore quelques autres places, qui tenoient le parti des rebelles, ou dans lesquelles ceux-ci dominoient, qui ne furent pas comprises dans ce cadastre, parce qu'étant assiégées par les Teutoniques, elles ne pouvoient fournir de contribution; car Dlugoss nous apprend *pag.*, 204 & *seq.*, que le Roi de Pologne trouva moyen au Printems suivant de faire entrer des vivres à Sclochaw, que la garnison Teutonique de Choinitz affamoit depuis long-tems, en lui coupant les subsistances,

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

à coups de sabre. D'autres fois des soldats alloient la nuit insulter les Freres de l'Ordre dans leurs chambres, & après avoir enlevé tout ce qu'ils y trouvoient, ils les maltraitoient au point, qu'ils les obligeoient de sauter par les fenêtres. Ces excès n'étoient peut-être que l'ouvrage des soldats; mais ceux que l'on commettoit à l'égard du Grand-Maître, étoient celui des chefs & particuliérement de Zerwonka, qui étoit le principal Capitaine des étrangers, qui se trouvoient à Marienbourg. On avoit éloigné de ce Prince non-seulement les personnes de l'Ordre, mais encore ses propres domestiques. On avoit le plus grand soin d'empêcher qu'il n'eût quelque communication avec les chefs des troupes étrangeres, qui lui étoient fideles, & avec les principaux Commandeurs de l'Ordre, & particuliérement avec le Duc de Sagan, Schomberg & le Maréchal de Plauen: on ne permettoit à aucun bourgeois de Marienbourg de parler au Grand-Maître; & si quelqu'un parvenoit à s'en approcher, on lui prenoit tout ce qu'il avoit, & on le battoit misérablement. Ce Prince, qui étoit enfermé dans son appartement avec un page, un cuisinier & un domestique, les seules personnes qu'on lui avoit laissées pour le servir, n'avoit pas mê-

me la liberté d'écrire ou de recevoir des lettres. Sa vie n'étoit pas en sûreté; car des soldats vinrent un jour à onze heures du soir pour le voler & l'assassiner, ce qu'il fut apparemment par les menaces, qu'ils lui firent; mais heureusement ils ne purent enfoncer les portes : le Grand-Maître se plaignit de cet attentat à Zerwonka & aux autres chefs, qui promirent d'en faire justice; mais ce fut en vain, car ils n'infligerent pas la plus légere peine aux coupables. On ne sauroit dire avec précision en quel tems le Grand-Maître commença d'essuyer ces mauvais traitemens. Pauli croit que ce fut après que les Bohêmes eurent reçu le premier paiement des Polonois & des rebelles; mais il paroît qu'il en faut reculer l'époque de beaucoup. Schutz nous apprend que les Bohêmes s'étoient déja rendus maîtres du château de Marienbourg vers les Pâques, & qu'ils n'avoient pas permis aux députés de Livonie, ni à Plauen d'y entrer, non plus qu'aux autres Allemands, dont ils se défioient : d'ailleurs la derniere lettre du Grand-Maître aux Dantzigois, dont cet écrivain fasse mention, est du mois de juillet, & nous voyons que depuis ce tems-là, ce fut le Duc de Sagan qui se chargea d'exhorter la ville de Dantzig à rentrer dans l'obéissance; ainsi il est vraisem-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Pag. 334.

Edit. Germ. fol. 237. verf. & 238.

Ibid. fol. 240.

blable que le Grand-Maître étoit entre les mains de Zerwonka depuis cette époque.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Embarras des ennemis pour l'achat de Marienbourg.

1457.

Le commencement de l'an 1457 fut employé par les Polonois & les rebelles à chercher de l'argent pour acheter Marienbourg. Les Dantzigois avoient déja payé 40000 ducats, & les autres villes de la Prusse en avoient compté 25000 aux Bohêmes, mais on ne savoit où trouver le reste : & comme on avoit stipulé que tout l'argent donné à compte seroit perdu, si l'on ne satisfaisoit pas entiérement aux termes prescrits, on étoit dans le plus grand embarras; les Bohêmes voulant se prévaloir de la circonstance, pour rendre le marché nul, afin de le recommencer à nouveaux fraix. Cependant, comme le Roi devoit bientôt venir en Prusse avec des forces considérables, les Bohêmes craignirent qu'il ne se passât de leur trahison, en s'emparant des places à main armée, & consentirent à prendre de nouveaux arrangemens. On convint donc que ce que les Bohêmes avoient déja reçu, seroit porté en compte, comme faisant partie du paiement de la somme totale, & l'on s'obligea de leur payer le reste en trois termes; savoir au carnaval, à la mi-carême & à Pâque : mais les Bohêmes stipulerent encore bien expressément que, si on ne les satisfaisoit pas entiérement aux

Schutz. Edit. Germ. fol. 261. vers.

jours marqués, le marché seroit annullé, & que tout ce qu'ils auroient reçu précédemment leur appartiendroit, sans qu'on fût autorisé à le répéter. Les Polonois satisfirent à point nommé au premier paiement, à l'aide de 25000 ducats, qu'ils avoient empruntés, & ils payerent le reste en vaisselle & en bijoux. Il n'en fut pas de même du second paiement, que l'on ne put effectuer; de sorte que les Bohêmes, qui avoient déja reçu une bonne partie de la somme totale, prétendirent qu'ils étoient en droit de la garder, sans être obligés d'accomplir leurs promesses. Cependant on négocia de nouveau avec Zerwonka, & l'on obtint que le terme du second paiement seroit prolongé jusqu'à Pâque, & que le troisieme ne s'effectueroit qu'à la Pentecôte; mais on renouvella encore la stipulation bien expresse que, si l'on ne satisfaisoit pas aux jours nommés, tout ce que l'on auroit payé aux Bohêmes, seroit perdu pour les Polonois & les Prussiens.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Le Roi de Pologne, qui avoit passé une partie de l'Hiver en Lithuanie, pour en appaiser les troubles par sa présence, s'étoit rendu à Bramberg au commencement d'avril. Une armée de Polonois, de Bohêmes, de Moraves & de Siléсiens, s'assembloit par ses ordres dans les envi-

Dlugoss. pag. 201 & seq. Schutz. Edit. Germ. fol. 261.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

rons de Thorn; & l'on cherchoit partout de l'argent, tant pour la payer, que pour satisfaire aux engagemens, que l'on avoit contractés avec les Bohêmes de la garnison de Marienbourg. L'église métropolitaine de Gnesne & les églises cathédrales de Wladislau & de Posnanie, avoient donné toutes leurs vaisselles, mais c'étoit un foible secours. Les Commissaires du Roi, entre lesquels étoit l'historien Dlugoss (1), se trouvoient à Thorn, où ils auroient bien voulu faire recevoir aux Bohêmes l'argent qu'ils avoient ramassé; mais comme on avoit stipulé qu'il seroit compté à Dantzig, ils s'embarquerent sur la Vistule, pour s'y rendre avec Zerwonka, qui avoit eu plusieurs conférences avec le Roi à Bramberg (2). Les Commissaires n'arriverent à Dantzig que la veille de Pâque; & comme ils n'avoient pas toute la somme, qui devoit être comptée ce jour-là aux Bohêmes pour le second

Dlugoss. pag. 203.

(1) Dlugoss avoit un frere Chanoine ainsi que lui de l'église de Cracovie; mais comme l'on voit que cet historien a été employé en plusieurs négociations, on ne peut pas douter qu'il ne parle de lui-même.

(2) Cependant le Grand-Maître dit dans son mémoire que Zerwonka revint à Marienbourg avec de l'argent qu'il avoit reçu à Thorn; mais ce Prince, qui savoit que Zerwonka avoit été dans cette ville, peut bien avoir cru qu'il y avoit reçu l'argent, qui ne lui avoit été compté qu'à Dantzig. Cette variation est si peu importante, qu'elle mérite à peine d'être remarquée.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

paiement, Zerwonka, qui étoit tout dévoué au Roi, se rendit en hâte à Marienbourg, & obtint de la garnison, un délai de 15 jours, qui fut ensuite prolongé. Pendant cet intervalle, les Polonois & les Prussiens payerent 160,000 ducats aux étrangers, mais il restoit encore 30,000 ducats à compter pour completter ce second paiement, & on ne savoit où les trouver. Dlugoss nous peint le cruel embarras où ils se trouvoient. Ils voyoient, dit-il, que tout ce que l'on avoit payé jusque-là, alloit être perdu; & qu'outre le ridicule qui en réjailliroit sur la Pologne, on risquoit de perdre la Prusse entiere, parce qu'il étoit dangereux que toutes les villes ne retournassent à l'Ordre; on craignoit même, ajoute-t-il, que les Allemands ne dévastassent le royaume, & que les Polonois, mécontens de l'équipée de leur Roi, ne se soulevassent contre lui. Dans cette situation désespérée, les Commissaires eurent recours aux Dantzigois, en leur représentant le danger, qu'ils couroient eux-mêmes, si on ne satisfaisoit pas entiérement les Bohêmes; & pour les déterminer à leur prêter cette somme, ils offrirent de leur donner des gages, mais d'une espece nouvelle. Il y avoit dans l'église du château de Marienbourg deux statues célebres d'argent doré;

Ibid. pag. 204.

XXIX. LOUIS D'ERLICHS-HAUSEN.

l'une repréſentoit la Ste. Vierge, patronne de l'Ordre, & l'autre, qui étoit l'image de Ste. Barbe, patronne de la Pruſſe, renfermoit en même-tems le chef de cette Sainte.

Ces ſtatues étoient apparemment d'une grande valeur, puiſque ce furent les gages que les Commiſſaires propoſerent aux Dantzigois pour ſûreté des 30000 ducats qu'ils leur demandoient. Il eſt vrai qu'elles n'étoient pas en leur pouvoir; mais ils promirent, au nom du Roi, qu'auſſi-tôt qu'il ſeroit en poſſeſſion de Marienbourg, il les leur donneroit, avec promeſſe de ne pas les redemander, qu'il ne les eût rembourſés de l'argent qu'ils alloient lui prêter dans cette occaſion. Il eſt inutile de faire des réflexions ſur cet événement, elles ſe préſenteront en foule au lecteur. Les Dantzigois conſidérant le péril dont ils étoient menacés, & la valeur du gage qu'on leur propoſoit, ne balancerent plus, & promirent de payer les 30000 ducats; mais ils exigerent que Caſimir ſe hâtât de venir à Dantzig pour raſſurer les habitans, dont les uns étoient intimidés, & les autres très-peu attachés à ſon parti; ajoutant que ſi le Roi ne les ſoutenoit pas par ſa préſence, ils ne pourroient trouver à emprunter l'argent qu'ils s'obligeoient de fournir.

Arrivée de

Caſimir étant arrivé à Dantzig le 1 de

mai, avec une escorte de plusieurs mille hommes, les habitans le reçurent avec beaucoup de démonstrations de joie; & Charles Canut-Son, Roi détrôné de Suede, qui étoit arrivé dans leur ville, en sortit avec le peuple, pour aller au devant du Monarque Polonois. Pendant que l'on faisoit des réjouissances à Dantzig, & que l'on employoit tous les moyens d'avoir de l'argent, quelques Capitaines de la garnison de Marienbourg, qui étoient inclinés pour le Grand-Maître, dit Dlugoss, ou plutôt, qui se repentoient de le trahir si indignement, s'emparerent de l'ancien château, disant que les Polonois n'ayant pas satisfait à tems à leurs engagemens, ils ne vouloient plus accorder de délai (1). Zerwonka,

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN. Casimir à Dantzig.

Dlugoss, pag 205.

1457.

Ibid. pag. 206.

(1) On se rappellera, que cette forteresse consistoit en un château fortifié, environné d'une double enceinte, ce qui faisoit comme trois forteresses différentes, mais contenues les unes dans les autres; & c'est apparemment de ce premier château beaucoup plus ancien, & qui occupoit en quelque sorte le centre, que Dlugoss a voulu parler. A la description du château de Marienbourg que nous avons donnée *tom. 4 pag. 360.* nous ajouterons ce qu'en dit Krantz dans son Histoire de Wandalie, liv. 12. chap. 20. *Ipsam arcem primariam Ordinis (Mariæburgum vocant) incomparabili robore & pulchritudine insignem, & quæ parem in multis provinciis creditur non habere, sedem Magni Magistri, satellites hypothecam pro stipendiis cumulatis accepere.* Et plus bas, *sed inexpunabilis illa fuit, triplici muro, magnis fossatis & ipso flumine circumfluente.* Ce dernier passage nous ap-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

qui étoit à Dantzig, partit pour Marienbourg avec quelques autres Bohêmes de la garnison de Dirschaw, & trouva les portes de la ville fermées : voyant cela, ils s'embarquerent pour entrer dans la place, du côté du fleuve, & parvinrent à appaiser les mécontens en leur comptant 18000 florins, qu'ils avoient reçus du Roi. Casimir ayant appris que ce soulevement étoit calmé, envoya des Commissaires à Marienbourg, entre lesquels étoit Dlugoss : le reste du second paiement fut entiérement effectué, & les Commissaires y resterent trois semaines pour applanir de nouvelles difficultés, qui naissoient à tout moment; quelques-uns des Capitaines portant le nombre de leurs chevaux & les pertes qu'ils avoient essuyées, beaucoup plus haut qu'on ne les avoit d'abord estimées, ce qui formoit un excédent de 12000 florins, que les Polonois furent encore obligés de payer.

Ibid. pag. 207.

On acheve le paiement pour l'achat de Marienbourg.

1457.

Pendant que les Commissaires faisoient des arrangemens à Marienbourg, on étoit dans le plus cruel embarras à Dantzig : le troisieme terme auquel on devoit encore compter plus de 100,000 ducats, ap-

---

prend que l'on avoit fait passer une partie du Nogat dans les différens fossés du château de Marienbourg.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Schutz. Edit. Germ. fol. 161. verf.

prochoit, & il paroiffoit impoffible d'y fatisfaire. Le Roi regrettoit d'avoir fait un marché qu'il ne pouvoit accomplir; cependant, comme les fommes que l'on avoit données, alloient être perdues, fi l'on n'achevoit pas de payer à la Pentecôte, on réfolut de faire les derniers efforts. Cafimir, qui n'avoit d'efpérance que dans les Dantzigois, n'omit rien pour les engager à les tirer de ce mauvais pas. Charles, Roi détrôné de Suede, prêta 15000 marcs à la ville de Dantzig, qui lui donna pour hypotheque la petite ville de Bauzig (1); les autres villes rebelles envoyerent auffi quelque argent, & l'on vit des députés du Sénat, allant de porte en porte comme des mendians, pour emprunter tout ce qui reftoit d'argent aux particuliers; tout le monde donnoit fa vaiffelle, les femmes fe dépouilloient de leurs ornemens d'or & d'argent, & l'on parvint

(1) On avoit accufé Charles d'avoir emporté avec lui les tréfors de la Suede, & d'en avoir fait part aux Dantzigois; mais Schutz prétend, *édit. lat. pag. 427.* qu'ils ne reçurent que ces 15000 marcs fur l'hypotheque de Bauzig, encore ne dit-il pas que ce fut pour les employer à acheter Marienbourg, quoique la chofe foit inconteftable. Il eft bien étonnant que Puffendorf rapporte dans fon Hiftoire de Suede, *édit. de 1732, tom. I. pag. 224*, que ce fut aux Chevaliers de Pruffe que Charles prêta fes tréfors : la méprife ne fauroit être plus forte.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ainsi à assembler la somme nécessaire, à la réserve de 1600 ducats, pour effectuer le dernier paiement à la Pentecôte. Zerwonka voulut bien donner crédit pour ces 1600 ducats jusqu'à la St. Barthélemi : ainsi les Bohêmes se tinrent pour satisfaits, & mirent les Polonois en possession de Marienbourg.

Marienbourg est livré aux Polonois.

Dlugoss. pag. 207.

1457.

Dlugoss, qui étoit dans cette place, ne rapporte presqu'aucun détail de la maniere dont elle fut livrée au Roi. Quelques Allemands, dit-il, parmi lesquels étoit un Autrichien nommé Gwald, s'emparerent de nuit, d'une grande croix d'argent qui renfermoit un morceau de la vraie Croix, (c'étoit apparemment celui que l'Empereur Frédéric II, avoit donné au Grand-Maître Herman de Salza) ils prirent encore les statues de la Sainte Vierge & de Sainte Barbe, avec quelques autres reliques ou ornemens de l'église du château, & les mirent sur un chariot, dans l'intention de les mener dans leur pays; mais les Polonois, qui étoient déja entrés dans la place, & qui se voyoient plus nombreux que les Bohêmes & les Allemands, prirent les armes, & étant favorisés par Zerwonka, ils se firent rendre les reliques qui furent remises dans l'église : les Bohêmes & les Allemands qui perdoient ce trésor à regret,

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

gret, le redemanderent au Roi à plusieurs reprises; mais ce fut toujours inutilement. Le Grand-Maître, ajoute cet historien, étoit resté jusqu'à ce jour à Marienbourg, d'où il avoit envoyé presque tous ses meubles à Preuschmarck, où il se proposoit de se rendre; mais les Bohêmes l'amenerent avec eux à Dirschaw. En sortant, ce Prince pleura amérement & fit de grandes menaces aux Polonois, & plus encore à Zerwonka & aux Bohêmes, leur reprochant, que c'étoit par leur trahison qu'il perdoit sa capitale & toute la Prusse. Voilà ce que Dlugoss nous apprend; mais nous allons rapporter d'autres détails plus sûrs, qui sont tirés du mémoire que le Grand-Maître publia, pour faire connoître la maniere indigne dont il avoit été traité par les Bohêmes.

Conduite des Bohêmes à l'égard du Grand-Maître.

Schutz. Edit. Germ. fol. 263. vers. & seq.

1457.

Zerwonka étant arrivé à Marienbourg le mardi de la semaine Sainte avec de l'argent qu'on lui avoit compté à Thorn, le Grand-Maître, qui voyoit que l'on travailloit à accomplir le marché, demanda qu'on lui permît de se retirer à Stum, & qu'on l'y conduisît en sûreté avec ses effets. Zerwonka, après avoir consulté ses camarades, lui répondit le jour de Pâque, qu'il le prioit de ne pas encore songer à se retirer, que rien ne

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

pressoit, & qu'on l'avertiroit 15 jours avant l'événement, afin qu'il eût la liberté de se rendre avec ses effets, soit à Stum, soit à Preuschmark, ou dans tel autre endroit qu'il jugeroit à propos : il ajouta, qu'on ne laisseroit entrer, ni Polonois, ni Prussiens dans la place tant qu'il y seroit, & que si le contraire arrivoit, on lui donneroit une telle escorte qu'il n'auroit rien à craindre. Zerwonka étant retourné à Dantzig, & en ayant rapporté beaucoup d'argent, le Grand-Maître qui craignoit d'être livré aux Polonois, pria instamment les Bohêmes de le conduire en sûreté hors de la place, & de lui laisser emporter le morceau de la vraie Croix, les statues de la Sainte Vierge & de Sainte Barbe, ainsi que les autres reliques de l'église. Les Bohêmes ne répondirent rien sur l'objet de sa sortie; mais Zerwonka & les principaux chefs lui jurerent au nom de toute la garnison, qu'il pourroit emporter ces reliques par-tout où il voudroit. Lorsque le Grand-Maître jugea que le danger devenoit plus pressant, il sollicita vivement les Bohêmes d'accomplir le serment qu'ils lui avoient fait, de le laisser sortir avec les saintes reliques; mais Zerwonka eut l'audace de nier qu'il eût fait une pareille promesse, & lui déclara de même

que les autres chefs, qu'il n'avoit qu'à se préparer à les suivre. Le Grand-Maître fit les représentations les plus fortes, leur rappella le serment qu'ils lui avoient si souvent renouvellé, & protesta qu'il se laisseroit plutôt mettre en pieces que de sortir du pays; mais ce fut en vain, & il fallut se laisser conduire par les Bohêmes, qui étoient les maîtres de son fort. La veille de la Pentecôte au soir, 600 cavaliers Polonois arriverent à Marienbourg, & n'entrerent pas plus avant que dans la premiere ou la seconde enceinte de la forteresse : le lendemain ils firent dire au Grand-Maître, qui étoit toujours avec les Bohêmes dans l'ancien château qui se trouvoit au centre de la place, qu'il partiroit le lendemain pour Dirschaw, & qu'il n'avoit qu'à faire venir des chariots pour charger la Sainte Croix, les statues de la Sainte Vierge & de Sainte Barbe, avec les autres reliques qui étoient dans l'église; ce qui fut exécuté; & le Grand-Maître chargea un Prêtre de ne pas perdre de vue ce précieux trésor. C'étoit une fourberie que les Polonois & les Prussiens avoient concertée avec Zerwonka, pour tirer ces richesses des mains des Bohêmes, qui n'auroient pas manqué de s'en emparer; car Zerwonka, qui avoit les clefs du

XXIX.
LOUIS
D'ERLICHSHAUSEN.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

château, fit ouvrir un guichet par où les Polonois entrerent en foule, & emporterent les reliques qui étoient sur les chariots, après avoir dépouillé le prêtre qui étoit chargé de les garder. Cela se rapporte avec ce que dit Dlugofs, que les Polonois ne s'emparerent de ces reliques que par la connivence de Zerwonka.

Pag. 207.

Le Grand-Maître s'estimant heureux d'avoir conservé sa vie & celle de ses domestiques, sortit le même jour de Marienbourg avec les Bohêmes, qui le conduisirent à Dirschaw. Lorsqu'on fut arrivé, il fit encore de nouvelles instances aux Bohêmes afin qu'ils lui fissent rendre les saintes reliques, & il les pria de le conduire lui & ses gens à Choinitz, comme ils le lui avoient promis avec serment: il ne reçut de réponse satisfaisante sur aucun des deux points, & les Bohêmes lui déclarerent qu'ils alloient le conduire à Schwetz, où il trouveroit des Polonois qui lui serviroient d'escorte. Le Grand-Maître ne voulant pas y consentir, les Bohêmes proposerent d'aller camper à un village à deux milles de-là, disant que quand ils seroient arrivés, ils chercheroient les moyens de l'envoyer à Choinitz. Comme le Grand-Maître s'y opposoit de toutes ses forces, dans la crainte

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

qu'on ne lui manquât encore de parole, Zerwonka & les principaux chefs lui jurerent qu'ils ne le meneroient pas plus loin que ce village, où ils resteroient campés jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Choinitz; ajoutant que si les Polonois refusoient de l'escorter, ils lui donneroient un détachement de 200 chevaux pour l'y conduire. Il paroît par toutes ces circonstances que les Bohêmes n'osoient approcher de Choinitz, de peur que la nombreuse garnison, que les Teutoniques y entretenoient, ne les fît repentir de leur trahison. Les Bohêmes fausserent encore le serment, qu'ils venoient de faire, & menerent le Grand-Maître jusqu'aux portes de Schwetz, où ils camperent: & comme ce Prince sollicitoit toujours pour qu'on le conduisît à Choinitz, ils le laisserent enfin aller; mais au-lieu d'une escorte de 200 chevaux, qu'ils lui avoient promise, ils le firent accompagner par quatre cavaliers Bohêmes & par six Polonois: quand on eut fait trois milles, les Bohêmes retournerent sur leurs pas, disant qu'ils n'avoient pas ordre d'aller plus loin, & le Grand-Maître resta entre les mains de six cavaliers Polonois, qui le conduisirent enfin à Choinitz.

Ce Prince termine son mémoire en mettant la perfidie des Bohêmes dans tout

XXIX.
LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

son jour, & en montrant les dangers qu'il avoit courus, dont il reconnoissoit n'avoir été délivré que par la bonté de Dieu & la protection de sa sainte Mere. Comme il avoit été forcé de donner diverses attestations aux Bohêmes pour les disculper, il les désavoue par ce mémoire, comme ayant été extorquées par la crainte des dangers, dont il étoit menacé. Enfin le Grand-Maître finit par une vive sortie contre les Bohêmes, qui avoient trahi l'Ordre & vendu le morceau de la vraie Croix, la statue de la Ste. Vierge, & celle qui contenoit le chef de Ste. Barbe; mais il ignoroit apparemment quels étoient les véritables vendeurs : car Zerwonka, tout dévoué à Casimir, n'avoit faussé les sermens, qu'il avoit faits au Grand-Maître, en fournissant l'occasion aux Polonois de s'emparer de ce trésor malgré les Bohêmes, que parce que le Roi en avoit engagé une partie aux Dantzigois, pour avoir de l'argent, afin de payer ces mêmes Bohêmes de leur trahison. Quel mélange d'iniquité & de bassesse ne découvre-t-on pas dans la conduite des ennemis de l'Ordre! Mais en revenche combien ne doit-on pas admirer la piété du Grand-Maître, qui regrettoit sincérement la perte de ces précieuses reliques, pour elles-mêmes, & non pour l'or & l'argent, dans les-

quels elles étoient enchâssées; car si ce Prince avoit voulu faire usage de cette ressource, il l'auroit employée pour empêcher que les Bohêmes ne vendissent la capitale de la Prusse aux ennemis.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Le Grand-Maître, qui avoit été contraint de suivre malgré lui les Bohêmes en Poméranie, avoit désiré de gagner Choinitz, parce que c'étoit la place de cette province, où il comptoit trouver le plus de sûreté; mais il y fut à peine arrivé qu'il sentit combien il lui seroit difficile de regagner le centre de la Prusse, sans risquer d'être arrêté par les ennemis. Dans cet embarras, il se rendit à Mewe, où se confiant à un pêcheur, il descendit la Vistule, & traversant le Frischhaf au risque d'être pris par les vaisseaux des Dantzigois, il arriva heureusement à Konigsberg, dont il prit le château, qui avoit servi jusqu'alors d'habitation au Maréchal de l'Ordre, pour en faire sa résidence.

Pauli. pag. 358.

Dirschaw & Eylaw livrés à la Pologne.

Quand les Polonois avoient contracté avec les Bohêmes, ces derniers s'étoient obligés de rendre la liberté à tous les prisonniers Polonois, qui étoient en leur pouvoir, ce qui fut exécuté : en outre, ils devoient mettre les Polonois en possession de Marienbourg & de toutes les autres places qu'ils avoient en garde, &

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ils le firent aussi. Mais selon toute apparence, les Polonois se virent frustrés d'une partie des espérances qu'ils avoient conçues au commencement de la négociation; car nous avons vu qu'ils s'attendoient que les Bohêmes leur livreroient Choinitz, Mewe & Hammerstein, &c. & il se trouva qu'à la conclusion du marché les Bohêmes n'étoient maîtres que de Dirschaw & de Deutsch-Eylaw, qu'ils remirent effectivement au Roi. Il est vrai que Schutz rapporte que la garnison de Mewe sortit de cette place après avoir reçu l'argent des Polonois, & que les habitans se hâterent d'y rappeller les Teutoniques, mais c'est une erreur: car Dlugoss, que l'on peut regarder comme un témoin oculaire, dit positivement que les Bohêmes, qui avoient vendu les places de l'Ordre, ne remirent au Roi, outre Marienbourg, que Dirschaw & Deutsch-Eylaw, les seules forteresses qu'ils eussent en leur pouvoir; parce que Schomberg & le Commandeur de Plauen avoient détourné les autres étrangers au service du Grand-Maître, de participer à ce marché.

Pag. 433.

Pag. 208.

Le Roi fait son entrée à Marienbourg.

Le mercredi d'après la Pentecôte, le Roi fit son entrée à Marienbourg, où il retrouva les drapeaux, qu'on lui avoit pris à Choinitz. La honte qu'il avoit essuyée à cette bataille, dit Dlugoss, fut

Dlugoss. pag. 208.

1457.

entiérement lavée par la prise de cette capitale; mais il se trompe. C'est un malheur, & non un déshonneur de succomber dans une bataille, sur-tout quand on s'est bien défendu : mais c'est un vrai sujet de honte que de fouler ses sermens aux pieds, comme avoit fait Casimir; & c'étoit une bassesse à un grand Roi, d'employer de pareils moyens pour dépouiller des ennemis qui ne l'avoient pas offensé; tandis qu'il n'auroit dû prendre Marienbourg que l'épée à la main, afin que la gloire du conquérant pût en quelque sorte faire oublier la honte du parjure. La précaution que le Grand-Maître avoit eue, de prier l'Electeur de Brandebourg de se charger de la garde de ses archives, fut un grand bonheur pour l'Ordre; car il n'y a pas de doute que les Polonois s'en feroient emparés pour dérober au public la connoissance de tant de traités, qui prouvoient évidemment leur mauvaise foi. Quoiqu'il ne restât aucun papier essentiel à Marienbourg, Schutz rapporte que l'on y trouva un plan, que les Teutoniques avoient fait autrefois, pour réduire les Prussiens à une sorte d'esclavage, en les dépouillant de leur liberté & de tous leurs droits, après qu'ils auroient triomphé dans le procès, qu'ils avoient intenté aux confédérés devant le tribunal de l'Empereur.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Edit. Germ. fol. 266.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Les copies de ce plan prétendu, qui consiste en 32 articles, furent effectivement répandues parmi le peuple, mais on ne peut pas douter que les rebelles ne l'aient inventé pour rendre les Teutoniques odieux aux Prussiens, afin de leur ôter l'envie de rentrer sous la domination de leurs maîtres légitimes. Dlugoss, qui probablement étoit encore à Marienbourg, quand le Roi y fit son entrée, ne dit pas un mot de cette découverte, dont il n'auroit pas manqué de parler ; car en prouvant par cette piece que les Chevaliers avoient eu des projets tyranniques, il auroit rendu la conduite des Prussiens moins odieuse, de même que celle des Polonois, qui avoient pris leur parti.

Le Roi, qui avoit comblé la ville de Dantzig de priviléges, & qui lui donna encore la ville & le territoire de Dirschaw, pour la dédommager des avances qu'elle lui avoit faites, ne pouvoit pas manquer de récompenser Zerwonka. Ce perfide avoit non-seulement trahi les Teutoniques; mais d'intelligence avec le Roi, il avoit encore trompé les Bohêmes ; ce qu'on a pu remarquer, quand il avoit procuré le moyen aux Polonois d'enlever les trésors de l'église de Marienbourg, que les Bohêmes redemanderent à plusieurs reprises, comme un bien

qui auroit dû leur appartenir. Casimir, qui recueilloit le fruit de cette double perfidie, reconnut ce service en promettant 56000 florins à Zerwonka, pour lesquels il lui engagea plusieurs places de la Prusse; mais dont quelques-unes étoient encore entre les mains de l'Ordre : cependant il le mit en possession de Schwetz & de Golup, c'est-à-dire, qu'il le chargea de défendre ces places, qu'il lui donnoit en engagement. Dans les conférences que l'on tint à Thorn en 1464, les ministres de l'Ordre soutinrent que la vente de Marienbourg étoit illégitime de plusieurs chefs : premiérement, parce qu'on avoit offert de compter l'argent qui étoit dû à la garnison, dont une partie étoit déposée à Stum & l'autre étoit en Livonie; mais, disoient-ils, les Bohêmes n'ont voulu accorder aucun délai pour donner le tems de faire venir cet argent de la Livonie avec sûreté. Secondement, continuoient les Teutoniques, le Grand-Maître avoit engagé tant cette place que les autres, à tous les Capitaines des étrangers en général, & elles devoient servir d'hypotheque à tous pour la sûreté de leur solde, ensorte qu'il étoit nécessaire que tous consentissent à ce marché pour qu'il fût valide; ce qui n'étoit pas arrivé, puisqu'au

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Dlugoss. pag. 208 & seq.

Schutz. Edit. Germ. fol. 317.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

contraire, la plupart des chefs s'y étoient opposés de tout leur pouvoir. Enfin disoient-ils, cette vente est illégitime, parce que les soldats qui étoient au service de l'Ordre, ne pouvoient vendre cette place à son plus cruel ennemi, contre lequel on les avoit appellés, sans commettre la plus grande injustice & sans se couvrir d'infamie : aussi, ajoutoient-ils, il est de notoriété publique, que le Roi de Bohême a dégradé de noblesse & déclaré infâmes, plusieurs de ses sujets qui ont coopéré à ce marché, & qu'il les a fait enfermer pour toute leur vie. Krantz, qui étoit contemporain, étant mort en 1517, nous apprend aussi, que les soldats étrangers qui avoient vendu les places de l'Ordre, furent accablés d'un tel mépris par leurs compatriotes, qu'ils ne les regarderent plus que comme des perfides & des payens : & il ajoute que, selon le bruit public, la plupart de ces soldats périrent misérablement, parcequ'ils avoient fait une chose odieuse à Dieu & aux hommes. Si l'on avoit une pareille opinion des soldats, que devoit-on penser de Zerwonka leur chef, qui avoit été l'auteur & l'agent de toute cette trame? Casimir le fit Gouverneur de Marienbourg; mais toutes les distinctions dont il le combla, ne purent le

Wandal. lib. 12. cap. 30.

XXIX. LOUIS D'ERLICHS-HAUSEN.

sauver du mépris public, ni empêcher que le Roi de Bohême ne lui fît subir une partie du traitement qu'il méritoit, comme nous le rapporterons en son lieu. Enfin, pour tout dire en un mot, nous remarquerons, d'après un écrivain contemporain, qui ne tenoit en rien à l'Ordre, que la vente & l'achat de Marienbourg parurent si odieux dans le tems, que l'infamie de ce marché rejaillit jusque sur ceux qui y avoient coopéré indirectement; car il traite fort mal Charles Canut-Son, Roi détrôné de Suede, pour avoir prêté de l'argent aux Dantzigois dans cette occasion (1).

La perte de Marienbourg, une des plus fortes places de l'Europe, étoit l'événement le plus malheureux qui pouvoit

(1) Docringius a suivi l'opinion, qui paroît avoir été générale dans ce tems-là, que c'étoit Canut-Son, qui avoit fourni l'argent pour payer les Bohêmes; mais nous avons fait voir dans le tems, qu'il n'avoit prêté que 15000 marcs aux Dantzigois, sur l'hypotheque de Bauzig. Voici comme s'exprime cet historien, au sujet de la vente de Marienbourg. *Anno 1457. Eo tempore castrum invictissimum Mariæ in Prussia ad modum Trojæ proditorie succubuit. Nam Bohemi, Misnenses & Slesite, qui ad auxilium Ordinis & castri tanquam stipendiarii venerant, videntes se Magistro Ordinis & suorum multitudine & fortitudine pociores, castrum ipsum hostibus Ordinis vendiderunt & emptionis precium fugitivus Kanutus usurpator regni Suecie de thesauro de Suecia abducto nequiter exsolvit.* Math. Docringius in contin. chron. Theod. Engelhus. ap. Mencken. tom. 3, pag. 25.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

arriver aux Teutoniques : aussi, Casimir s'étoit il flatté, qu'il alloit mettre fin à la guerre par cette acquisition, ce qui l'avoit engagé à faire des efforts si humilians pour l'effectuer ; mais il ne connoissoit pas encore le Grand-Maître ni ses Chevaliers. Ils gémissoient sans doute, de se voir trahis en même-tems, par des sujets rebelles, par des voisins sans foi & par des soldats perfides ; mais ces malheurs n'étoient pas encore capables de les abattre. Le vrai courage s'enflamme dans les dangers ; & si le Roi de Pologne pouvoit se flatter de réussir, il devoit attendre, pour triompher, que les Chevaliers fussent réduits à l'impuissance absolue de faire aucun effort pour se défendre.

Les soldats étrangers ravagent la Pologne.

1457.

Dlugoss. pag. 209 & seq.

En attendant, Casimir éprouva en quelque sorte la peine du talion ; car pendant qu'il négocioit avec la garnison de Marienbourg, les étrangers qu'il avoit pris à sa solde & qui n'étoient pas payés, faisoient de grands ravages dans la partie méridionale de la Pologne. Une quantité de Bohémiens, de Siléfiens & de Polonois, qui avoient été employés à la guerre de Prusse, sans avoir reçu leur solde, se mirent à ravager le royaume ; & comme les Gouverneurs des provinces n'apporterent aucun remede à ce mal

naiſſant, les autres étrangers qui ſervoient en Pruſſe, & que la Pologne ne payoit pas, ſe hâterent de ſe joindre à eux, & formerent un corps aſſez conſidérable pour s'emparer de pluſieurs poſtes avantageux. On fut obligé de faire prendre les armes aux Palatinats de Cracovie, de Sendomir & de Lublin; mais les Polonois furent long-tems avant de ſe décider à obéir. Ils marcherent cependant, mais lentement, & en faiſant par-tout un ſi horrible ravage, qu'ils firent autant de tort aux habitans du royaume que les étrangers en auroient pu faire. A la fin, cette armée qui montoit à 60,000 hommes ſe raſſembla pour faire le ſiége d'une mauvaiſe place, nommée Miſlimicze, où la plupart des étrangers s'étoient renfermés; mais ce fut pour le lever avec honte, & elle ſe diſperſa le moment d'après. Il fallut prendre de nouvelles précautions, & ce ne fut qu'avec peine que l'on parvint à délivrer le royaume de ce fléau.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Après avoir rapporté la perte que les Teutoniques firent de Marienbourg, de Dirſchaw & de Deutſch-Eylaw, les hiſtoriens de la Pologne & de la Pruſſe, ne font mention d'aucune entrepriſe conſidérable juſqu'au mois de ſeptembre; ce qui prouve que les Polonois, qui ne

Evénémens ſur mer. 1457.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

favoient jamais tirer parti de leurs avantages, étoient reftés dans l'inaction. Les feuls événemens connus qui arriverent dans cet intervalle, font deux combats fur mer, auxquels par conféquent les Polonois n'eurent pas de part. Ceux d'Elbing & de Brunsberg, s'étant mis à faire des courfes fur le Frifchhaf vers la fin de juillet, firent une defcente dans les environs de Balga, dont ils enleverent beaucoup de bétail, qu'ils tranfporterent dans la Nerung. Huit navires Teutoniques les ayant pourfuivis, les vaiffeaux de Brunsberg qui faifoient l'arriere-garde fe mirent en bataille, & coulerent à fond un de leurs bâtimens, monté de 40 foldats; felon toute apparence, ils prirent auffi un autre navire, puifqu'ils firent prifonniers le Commandeur de Balga, cinq autres Chevaliers de l'Ordre & 39 foldats. Vers le même tems, trois gros vaiffeaux de Dantzig qui croifoient près de l'ifle de Bornholm, tomberent dans une flote de feize voiles, fortie des ports du Danemarck, pour porter du fecours en Livonie. Le Commandant fomma les Dantzigois de fe rendre; mais au-lieu de cela, ils fe préparerent à la défenfe, & fe virent bientôt entourés par les ennemis. Comme les vaiffeaux de Dantzig étoient plus forts & mieux pourvus d'ar-

Schutz. p. 433.

tillerie, ils ſoutinrent le combat depuis les quatre heures de l'après-midi, juſqu'au lever du ſoleil du lendemain. Après un combat ſi opiniâtre, on ſe ſépara; mais les Dantzigois prirent un navire des ennemis qu'ils avoient criblé de coups de canon. De cent cinquante ſoldats qu'il portoit, il n'y en eut que quarante qui ſe rendirent priſonniers, tous les autres furent tués ou jettés dans la mer. Les priſonniers, parmi leſquels on comptoit Zinnenbourg, Commandant de la flotte & cinq Chevaliers de Livonie, furent conduits à Dantzig (1).

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Cependant, le Roi de Pologne ſortit enfin de ſon inaction, & ordonna de faire le ſiége de Mewe, la ſeule place que les Teutoniques conſervaſſent ſur la Viſtule; mais ce Prince, au-lieu d'animer le ſiége par ſa préſence, partit de Marienbourg, dont il donna le gouvernement à Zerwonka, pour retourner dans le royaume; & comme il fut obligé de retirer de l'armée qui aſſiégeoit Mewe, une partie de ſes gardes, dont il vouloit ſe faire accompagner, il les fit remplacer, par un corps d'étrangers qu'il avoit fait

Les Polonois font & levent le ſiége de Mewe.

Dlugoſs. pag. 214. Schutz. p. 433.

1457.

(1) On ne ſauroit dire ſi c'étoit une flotte Danoiſe qui tranſportoit du ſecours en Livonie, ou ſi c'étoient des vaiſſeaux Livoniens qui étoient allés chercher du ſecours en Danemarck.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

lever, & par d'autres troupes qu'il avoit fait venir de la Grande-Pologne. Les Teutoniques assiégés du côté de la terre par les Polonois, & du côté du fleuve par les vaisseaux des Dantzigois, se défendirent courageusement; mais la faim commençoit à les presser, lorsque les ennemis prirent le parti de lever le siége, dont on ignore la durée. Suivant les historiens, ce fut la mutinerie des soldats Polonois qui procura cet heureux événement; & Dlugoss ajoute, que le Commandant de la garnison avoit donné une somme d'argent à un nommé Kothwic, pour exciter ce soulevement. Il est vrai que cet événement coûta la tête à Kothwic, parce qu'il étoit l'auteur de la révolte; mais on a de la peine à se persuader qu'il ait reçu de l'argent: on croiroit plutôt, que son mécontentement venoit de ce qu'il n'étoit pas payé par la Pologne; car nous avons vu que les Chevaliers & leurs ennemis n'avoient pas le moyen de satisfaire leurs troupes, & que par conséquent, ils n'étoient pas en état de faire de pareils sacrifices.

Succès des Teutons. *Dlugoss. pag.* 214. 1457.

Immédiatement après la levée du siége de Mewe, 800 soldats Teutoniques de la garnison de Soldaw entrerent dans le pays de Dobrzin, & défirent 400 hommes qui voulurent s'opposer à leur projet. Les

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Teutons firent un grand ravage dans ce Duché, & le soumirent entiérement en se faisant rendre hommage par les habitans : mais cet événement étoit plus humiliant que préjudiciable à la Pologne, parce qu'il étoit certain que les Chevaliers ne pourroient garder cette conquête. Vers le même tems, les Teutoniques battirent encore les ennemis près de Schippenpeil ; mais les historiens ne sont pas d'accord sur les circonstances. Selon Schutz, cette ville étant presque détruite par un incendie, le Maréchal de Plauen accourut avec les garnisons d'Allenstein & de Wartenbourg pour s'en emparer, mais il fut prévenu par Otton Machwitz, qui s'y étoit rendu avec un corps d'infanterie & de cavalerie ; ainsi il prit le parti de se retirer. Machwitz travailla à réparer les ravages du feu, & ayant laissé quelque monde pour garder Schippenpeil, il partit avec 600 hommes, & tomba dans une embuscade, que Plauen lui avoit dressée. Les ennemis se défendirent courageusement ; mais à la fin ils prirent la fuite après avoir laissé 200 des leurs sur le carreau : comme Machwitz fut griévement blessé, il tomba entre les mains des Teutons. Dlugoss rend d'une maniere très-différente, cet événement qu'il simplifie ; car il dit qu'un corps de Bohêmes

Pag. 434.

Pag. 214.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

à la solde de la Pologne, ayant voulu faire lever le siége de Schippenpeil, fut battu par les Teutoniques.

Les Teutons prennent la ville de Marienbourg.

1457.

Pendant que l'on remportoit ces foibles avantages, qui suffisoient toutefois, pour prouver aux Polonois que les revers ne pouvoient abattre le courage des Teutoniques, le Grand-Maître étoit occupé d'un projet important, qui étoit de reprendre la ville & le château de Marienbourg. L'attaquer de vive force, la chose étoit impraticable ; il auroit fallu une armée supérieure, & malgré cela, il étoit presque certain qu'on auroit échoué devant une place, que l'on regrettoit d'avoir rendue imprenable : ainsi l'on chercha à y ménager quelque intelligence, ce qui ne fut pas difficile, parce que les habitans étoient très-affectionnés à l'Ordre, qu'ils avoient toujours servi fidélement (1). Barthelemi Blumen, Consul de la ville, ayant lié la partie avec plusieurs habitans, & quelques personnes, que le Roi avoit laissées dans le château à la demande de Zerwonka, étant entrées dans le complot, on avoit lieu d'espérer de se rendre maître de la ville & du château. Les

Dlugoss. pag. 214 & seq. Schutz. p. 434.

(1) Le Grand-Maître l'attesta dans une chartre, qu'il donna cette même année 1457 aux habitans de Marienbourg. *Erleut. Preuss. tom. 1. pag. 717.*

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Teutoniques ayant fait marcher ſecrétement quelques troupes, on tenta l'avanture la nuit du 27 au 28 de ſeptembre. Blumen fit effectivement ouvrir une des portes de la ville, & Bernard de Schomberg y entra le premier à la tête de 600 chevaux, & fut bientôt ſuivi par d'autres troupes (1). Les Polonois, qui étoient chargés de défendre la ville, furent preſque tous tués dans leurs lits; mais malheureuſement quelques-uns trouverent moyen de ſe réfugier dans le château, & ce fut ce qui ſauva cette place. Zerwonka inſtruit par eux de ce qui ſe paſſoit dans la ville, fit arrêter tous les habitans du château, qui pouvoient favoriſer les Teutoniques, & les empêcha par ce moyen d'exécuter le projet, qu'ils avoient fait de leur livrer cette fortereſſe. La garniſon bordant le rempart, éloigna à force de traits & de pierres, les Teutoniques qui étoient déja deſcendus dans le premier foſſé pour tenter l'eſcalade; & le feu continuel, ainſi que les traits de toute eſpece, qu'on lançoit au haſard, empê-

(1) Les hiſtoriens ne diſent rien de cette derniere circonſtance; mais outre que 600 hommes ne ſuffiſoient pas pour faire cette entrepriſe, nous verrons que Schomberg ſortit deux jours après de cette place avec un détachement de 800 hommes, pour faire une expédition dans le grand Werder.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

dant Dlugofs ne fait mention que de 80 hommes qui furent tués dans la derniere attaque; & il ajoute que Schomberg se retira à Neuteich, qu'il entreprit de fortifier à l'aide des matériaux, que les habitans de l'Isle lui amenoient de toute part, mais que s'étant apperçu que cette petite ville n'étoit pas susceptible d'être rendue aussi forte qu'il l'auroit désiré, il abandonna l'entreprise, & se retira à Marienbourg : ainsi il paroît qu'il ne laissa pas de troupes à Neuteich. Le même auteur rapporte encore que Schomberg, arrivé à Marienbourg, entreprit de jetter deux ponts sur le Nogat, apparemment l'un au-dessus & l'autre au-dessous du château, mais que les Dantzigois trouverent moyen d'arrêter ses projets. La blessure de Schomberg étoit légere, car il s'empara de Culm quelques jours après, à l'aide d'un soldat Bohémien, qui s'y étoit marié, & qui trouva moyen de lui ouvrir une porte. Deutsch-Eylaw revint dans le même tems à l'Ordre par la bonne volonté des habitans, qui ouvrirent leurs portes à Schomberg pendant que la garnison Polonoise étoit allée en course, ou au fourrage. Casimir, frappé de ces différentes nouvelles, se hâta d'envoyer le Gouverneur de la Grande-Pologne avec 6000 hommes, auxquels se joignirent quelques

quelques troupes des villes de Dantzig & d'Elbing, tant pour renforcer la garnison du château, que pour couper les vivres à la ville de Marienbourg.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Si le Grand-Maître avoit été secouru, soit de l'Empire, soit du Roi de Danemarck son allié, il eût pu profiter de la fortune qui commençoit à lui sourire; mais il semble que la destinée de ce Prince étoit de se trouver exposé aux plus grands dangers, & d'être toujours seul pour faire tête à l'orage. Le traité de Copenhague de l'an 1455, par lequel Christiern, Roi de Danemarck, s'étoit engagé d'assister l'Ordre de tout son pouvoir contre ses sujets rebelles, n'avoit eu aucun effet: ce n'est pas que les Danois n'eussent fait quelque dommage aux Dantzigois, & qu'ils n'eussent été d'ailleurs de quelque utilité à l'Ordre, en lui fournissant des vivres, des armes, &c.; mais ces secours étoient peu de chose en comparaison des besoins du Grand-Maître, & des engagemens qu'avoit contractés le Roi de Danemarck. Pour se former une idée juste de la conduite que ce Monarque tint à l'égard de l'Ordre, il faut reprendre la chose de plus loin.

Négociations avec le Danemarck.

1457.

Arndt. annal. de Livon. p. 144.

Selon toute apparence, Christiern voulant profiter des malheurs de l'Ordre, avoit cru trouver une occasion favorable

Ibid.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

de rentrer en possession de l'Estonie, que Waldemar III avoit vendue aux Chevaliers Teutoniques en 1347, & il avoit mis à ce prix les secours dont le Grand-Maître avoit eu si grand besoin. Comme ce dernier avoit tout à craindre des rebelles de la Prusse & des Polonois, il paroît qu'il y avoit consenti, & que l'on avoit déja fait quelques conventions à ce sujet; car Christiern prit le titre de Duc d'Estonie, & en cette qualité, il confirma les anciens privileges des Estoniens, rangeant dans cette chartre l'Evêque de Revel au nombre des Suffragans de Lunden, & se réservant le droit de patronage sur l'église de Revel. Comme l'événement n'eut pas lieu, il est inutile d'examiner la politique du Grand-Maître, qui peut être envisagée sous différens points de vue : mais ce marché ne pouvoit que déplaire aux Chevaliers de Livonie, qui ne manquerent certainement pas de faire de vives représentations. Aussi fut-il rompu, & Christiern s'abstint, depuis ce tems, de prendre le titre de Duc d'Estonie; mais ce ne fut pas, comme le conjecture Mr. Mallet, parce qu'il céda en 1457 au Maître de Livonie, pour quelques sommes d'argent, les prétentions qu'il venoit d'acquérir; car la souveraineté de l'Estonie resta au Grand-Maître, qui la céda

Hist. de Danem. tom. 5. pag. 98.

ensuite volontairement à celui de Livonie, ainsi que nous le dirons en son lieu.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Le traité de Copenhague de l'an 1455, & l'acte par lequel Christiern, qui se qualifioit Duc d'Estonie, confirma les anciens privileges de cette province, exciterent la jalousie de Charles Canut-Son, Roi de Suede. Il écrivit aux Bourg-mestres de Revel, pour les exhorter à s'opposer à la vente de l'Estonie, les menaçant de déclarer une guerre ouverte à la Livonie, & de traiter la ville de Revel, comme on avoit traité celle de Wisby, que l'on avoit presque rasée (1). Il étoit inutile de s'adresser à la ville de Revel pour arrêter un événement, auquel elle n'avoit aucune part. Nous avons déja observé ailleurs que les Estoniens étoient fort attachés à l'Ordre, qui avoit récom-

Ardnt. pag. 144.

(1) Comme Arndt ne rapporte pas l'acte, dans lequel Christiern se qualifioit Duc d'Estonie, ni la lettre que Canut-Son écrivit à la ville de Revel, on n'en sauroit déterminer les dates : mais on peut conjecturer avec beaucoup de vraisemblance que l'un & l'autre avoient eu lieu en 1456, parce que c'étoit alors que le Grand-Maître avoit le plus grand besoin d'argent pour sauver Marienbourg, & qu'ainsi il devoit être plus disposé à vendre l'Estonie aux Danois. Quant à la lettre de Canut-Son, à la ville de Revel, on ne peut pas douter qu'elle n'ait été écrite vers la fin de l'an 1456, puisque Arndt rapporte que l'Estonie fut délivrée de la crainte de ses menaces par sa déposition, qui arriva au commencement de l'année suivante.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

pensé leur fidélité par de grands privileges ; & ils étoient si éloignés de songer à se donner à un autre Souverain, à l'époque dont nous parlons, qu'ils se cottiserent volontairement au commencement de l'an 1457, pour envoyer un secours considérable d'argent au Grand-Maître : ce que nous apprenons par une chartre du Maître de Livonie, datée de Wolmar le 14 de février de cette année, qui déclare que ce secours volontaire des Estoniens ne doit préjudicier en rien à leurs privileges.

Ibid. pag. 146.

La crainte, que la ville de Revel put avoir des menaces de Canut-Son, fut bientôt dissipée : ce Prince brouillé avec le Clergé & la Noblesse du royaume, fut battu par l'Archevêque d'Upsal, & assiégé dans Stockholm, d'où il se sauva dans les premiers mois de l'an 1457, pour venir se réfugier à Dantzig, comme nous l'avons marqué ailleurs ; & pendant ce tems, l'heureux Christiern, qui fut élu en Suede, réunit sur sa tête les trois couronnes du Nord. Cet événement, au premier coup d'œil, parut devoir être très-favorable à l'Ordre Teutonique. Christiern, piqué de l'accueil, que le Roi de Pologne, & sur-tout la ville de Dantzig, faisoient à son ennemi, résolut de s'en venger ; mais comme il ne vouloit pas

Schütz. p. 236.

XXIX.
LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

d'abord faire connoître le motif qui le déterminoit, il prit pour prétexte, ses liaisons avec l'Ordre, & les sollicitations de l'Empereur & des Princes de l'Empire, pour déclarer la guerre à la Pologne. Lorsqu'il sut que Canut-Son avoit été reçu à Dantzig, il écrivit de Copenhague à Casimir, & lui dit que le Grand-Maître s'étoit plaint à lui aussi bien qu'à d'autres Princes, de ce que, soutenant les rebelles de la Prusse, il envahissoit injustement ses domaines; & il ajoutoit que l'amitié, qu'il avoit toujours cultivée avec les Chevaliers Teutoniques, & les sollicitations de l'Empereur & des Electeurs, qui le pressoient de leur donner du secours pour soutenir une cause si juste, ne lui permettoient pas de les abandonner. Cependant il prioit le Roi de Pologne & les villes rebelles de la Prusse de s'accommoder amiablement avec le Grand-Maître, & il s'offroit même pour être le médiateur de cette paix; mais il ajoutoit que si le Roi de Pologne, qui se disoit Seigneur de la Prusse, & tous ses adhérens, prenoient le parti de continuer à attaquer l'Ordre, il leur déclaroit la guerre, particuliérement à lui Roi de Pologne, & aux villes de Dantzig, d'Elbing & de Thorn, jusqu'à ce que la paix fût faite avec l'Ordre Teutonique. Cette

Pontanus ap. Westphalen. monum. inédit. Rer. Germ. tom. 2. pag. 758 & seq.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

déclaration fut suivie d'un ordre d'arrêter les vaisseaux des Dantzigois, auxquels il en vouloit particuliérement. Le Roi de Pologne se hâta d'envoyer des Ambassadeurs à Christiern, qui étoit alors à Stockholm, pour se plaindre de ce qu'on arrêtoit ses sujets, prétendant qu'il n'y avoit pas de cause légitime pour en venir à de pareilles extrêmités, d'autant qu'il ne regardoit pas sa derniere lettre comme une déclaration de guerre formelle : mais Christiern s'expliqua, & en lui détaillant plusieurs autres griefs, qu'il avoit contre ses sujets, c'est-à-dire, contre les Dantzigois, il compta dans le nombre, l'asyle qu'ils donnoient à Charles Canut-Son, son ennemi.

Tout cela étoit propre à donner de l'espoir au Grand-Maître, mais la montagne n'enfanta qu'une souris. Christiern, occupé à affermir sa domination en Suede, n'avoit d'autre but que de punir les Dantzigois, en troublant leur commerce ; & s'il fit quelque autre chose en faveur de l'Ordre, que de nuire à ses ennemis, qui étoient aussi les siens, nous allons voir que ces secours furent si peu considérables, qu'ils méritent à peine d'être comptés : ainsi le Grand-Maître se trouva vraiment réduit à ne recevoir des secours effectifs que de la Livonie.

Afin d'être plus en état d'aider les Chevaliers de Prusse, le Maître de Livonie avoit fait un traité de paix & d'amitié avec l'Archevêque de Riga le 21 janvier de l'an 1457; & le 12 février suivant, tous les Etats de la Livonie, assemblés à Wolmar, s'unirent pour dix ans contre les étrangers quelconques qui viendroient troubler la paix. Non-content de cela, le Maître de Livonie se mit sous la protection de Christiern, Roi de Danemarck, de Suede & de Norwege. Cet acte expédié au nom du Monarque le 13 octobre 1457, portoit qu'il prenoit le Maître de Livonie pour 15 ans sous sa protection, s'obligeant de lui envoyer 300 ou 500 hommes, selon le besoin, moyennant une somme annuelle de 1000 ducats du Rhin que les Livoniens s'engageoient à lui payer. Il étoit stipulé que cette protection ne pourroit préjudicier ni au Maître de Livonie, ni à l'Ordre, & que le Roi approvisionneroit à ses frais pour quatre semaines, les troupes qu'il enverroit en Livonie; mais qu'après ce tems écoulé elles seroient entretenues par les Teutoniques, sur le même pied qu'elles l'étoient en Danemarck (1). C'étoit à

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Traité du Maître de Livonie avec le Roi Christiern.

Arndt. pag. 146.

1457.

Ibid. pag. 144.

(1) Cet accord fut accompli, mais il paroît qu'il ne dura que 12 ans au-lieu de 15. On connoît plusieurs

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

la Prusse que ces secours étoient destinés; puisque la Livonie étoit en paix ; mais il paroît que Christiern aimoit mieux traiter avec le Maître de Livonie qu'avec le Grand-Maître, dont les affaires étoient très-délabrées : d'ailleurs ce Prince, qui n'avoit aucune envie de s'embarquer dans une guerre ouverte avec la Pologne, malgré les menaces qu'il avoit faites, s'attendoit bien que cette querelle se termineroit par un traité; & dans ce cas il n'auroit pu continuer d'envoyer du secours au Grand-Maître : au-lieu qu'en traitant avec celui de Livonie, il le mettoit à même d'envoyer des secours plus nombreux en Prusse, puisqu'il étoit sûr d'avoir toujours 300 & même 500 Danois pour garder ses places de la Livonie, quand il en auroit besoin.

Evénemens sur mer. *Schutz. p. 435.* 1457.

Vers la fin de l'an 1457, c'est-à-dire, dans la premiere quinzaine de novembre, les Teutoniques ou les marchands qui leur fournissoient des vivres, essuyerent une grande perte. Les Dantzigois ayant armé plusieurs grands navires & quel-

quittances données en différentes années au nom du Roi de Danemarck ; & le jour de St. Denis de l'an 1469, ce Prince donna une quittance générale aux Livoniens ; au moyen de laquelle il leur remit tout ce qui lui étoit encore dû, à l'honneur de la Sainte Vierge, patrone de l'Ordre Teutonique. *Arndt, pag. 145 in not.*

ques chaloupes pour faire une entreprise contre la ville de Memel, qui est à l'extrêmité septentrionale de la Prusse, l'escadre rencontra 14 navires de Lubeck chargés de draps, de sel, de beurre & de viandes salées, pour le compte des Teutoniques. Les Dantzigois s'en emparerent après un léger combat, parce que les Lubeckois n'avoient que très-peu de soldats pour leur défense. Six de ces navires furent brûlés avec toute leur cargaison, & l'on conduisit les autres à Dantzig, après avoir pris & détruit deux petits forts que les Chevaliers avoient fait construire à l'embouchure de deux branches du Memel. Cette prise occasionna une vive dispute entre les matelots & les soldats Dantzigois : ces derniers prétendoient qu'on avoit eu tort d'user de violence contre les vaisseaux de la ville de Lubeck, qui étoit alliée de celle de Dantzig; & les matelots soutenoient au contraire, que ces vaisseaux étoient de bonne prise, parce que les Lubeckois n'avoient fait que prêter leurs vaisseaux, dont la plupart étoient montés par des Danois. Quoi qu'il en soit, les Teutoniques furent privés de cet approvisionnement, qui leur étoit certainement néceffaire. Les Dantzigois firent aussi de fortes plaintes cette année, contre la

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. pag. 426.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ville d'Amſterdam, dont les vaiſſeaux ne ceſſoient d'amener des vivres aux Teutoniques. Ces deux villes en vinrent à des hoſtilités; car les Amſterdamois arrêterent pluſieurs navires des Dantzigois, & ceux-ci leur rendirent tout le mal qu'ils purent; cependant, comme ils ne vouloient pas ſe brouiller avec les autres villes des Pays-Bas, ils écrivirent à ces dernieres pour les engager à faire entendre raiſon à celle d'Amſterdam, en menaçant, que ſi quelques-unes d'elles envoyoient des denrées aux Teutoniques par les vaiſſeaux de cette ville, elles auroient le même ſort que celles qui appartiendroient aux habitans d'Amſterdam.

Triſte état de la Pruſſe.

1457.

Ce n'étoit pas gratuitement, mais par l'appas du gain, dit Schutz, que la ville d'Amſterdam fourniſſoit tant de ſecours aux Teutoniques: on en peut dire autant de celle de Lubeck & de beaucoup d'autres qui partageoient le commerce avec elles; obſervation qui nous donne lieu de nous former une idée de la ſituation de la Pruſſe. Quand on examine les hiſtoriens qui ont parlé de cette guerre, on voit de tems-en-tems, quelques villes priſes & quelques combats, ou plutôt quelques eſcarmouches entre des corps peu nombreux, & l'on eſt tenté

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

de croire, à cause du silence qu'ils gardent sur les autres objets, que tout le reste de la Prusse jouissoit de la plus profonde tranquillité. Mais si l'on considere, que la dixieme partie des villages de la Prusse, échappa à peine aux horreurs de l'incendie pendant cette guerre; & qu'en 1455, lorsque le Roi de Pologne avoit fait la seconde entreprise contre la ville de Lessen, le pays de Culm & une partie de la Pomésanie étoient déja dépeuplés, on ne doutera pas que la Prusse entiere n'ait été dans le plus triste état. La partie la moins maltraitée, étoit celle, qui confinoit à la Lithuanie, & dont la plupart des habitans obéissoient au Grand-Maître; mais les ennemis y avoient aussi quelques places; & ce seroit peu connoître le caractere des guerres civiles, où l'acharnement est ordinairement porté à son comble, que de se persuader que des voisins de différens partis pouvoient demeurer tranquilles. N'en doutons pas, les Prussiens qui restoient, car les malheurs journaliers devoient occasionner des émigrations continuelles, étoient sans cesse armés les uns contre les autres, & ne marchoient que la torche à la main. Il étoit inutile de les exciter à ce genre de guerre si cruel; l'animosité, le désir de la vengeance, & souvent le défaut

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

des choses les plus nécessaires à la vie, qu'ils espéroient de ravir à leurs ennemis, suffisoient pour les y porter; & l'on peut même assurer, qu'il eût été impossible de les en empêcher. Les habitans de la campagne avoient à peine de quoi se sustenter ; car on peut juger qu'on ne semoit guere, & qu'on moissonnoit encore moins; si l'on excepte, comme je l'ai dit, quelques cantons de la Prusse orientale : ainsi, il falloit que les villes tirassent tout de l'étranger; aussi avons-nous vu, que les Teutoniques avoient tiré du grain de la Lithuanie, & que les Livoniens, les Danois & les marchands de plusieurs villes, leur envoyoient souvent des convois; mais ces secours devoient coûter fort cher; car il n'y avoit que l'espoir d'un gain considérable qui pouvoit engager les étrangers à nourrir les Teutoniques, au risque d'être pris par la nombreuse marine des Dantzigois. Ce qui étonne le plus, c'est que les Teutoniques & les habitans des villes qui leur étoient fidelles, aient pu supporter d'aussi grands fraix; & l'on voit qu'il ne falloit qu'une tempête ou une flotte interceptée par les Dantzigois, pour les réduire à la plus fâcheuse nécessité. La partie occidentale de la Prusse, beaucoup plus maltraitée, souffroit à plus forte

raiſon, les mêmes maux; cependant, les villes rebelles, ou celles qui avoient été priſes par les Polonois, tiroient aiſément des vivres du royaume par la Viſtule, & d'ailleurs, elles étoient approviſionnées par les vaiſſeaux de Dantzig, d'Elbing, de Thorn & de Brunsberg. Mais ces ſecours mêmes atteſtent la dévaſtation du pays : ainſi on peut aſſurer que la Pruſſe, qui avoit été ſi floriſſante au commencement du ſiecle, n'offroit déja plus que le ſpectacle de la miſere & de la déſolation.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Les Teutons approviſionnent la ville de Marienbourg.

Schutz. p. 436 & ſeq.

1458.

Dans les premiers jours de l'an 1458, un détachement de la garniſon de Mewe attaqua 300 Polonois qui alloient du château de Marienbourg à Schwetz, & fut entiérement défait. Le 29 de janvier, un corps de Teutoniques, composé d'infanterie & de 1000 hommes de cavalerie, fit entrer un grand convoi de vivres & de munitions de guerre dans la ville de Marienbourg, que les ennemis avoient entrepris d'affamer. Quelques jours après, ce même corps paſſa dans le Grand-Werder, dont il brûla tous les villages, après avoir enlevé tout ce qui reſtoit de bétail, & retourna à Marienbourg, d'où il partit pour ſe rendre dans la Pruſſe orientale. Peu de jours après ſon départ, un détachement de 70 hom-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

mes, forti de la ville de Marienbourg pour attaquer un moulin fortifié, fut presque entiérement détruit par le propriétaire, qui étoit un des Gentilshommes rebelles de la Prusse. En revenche, les Teutoniques des garnisons de Neumarck & de Lessen s'étant réunis, firent une irruption dans le pays de Dobrzin, d'où ils ramenerent une grande quantité de bétail, après avoir ravagé & brûlé environ 40 villages (1). Vers le même tems, un détachement de la garnison de Culm, fut mettre le feu au fauxbourg de Thorn.

Pag. 224. Dlugoss raconte les événemens du commencement de cette année, d'une maniere fort différente. Selon lui, le Gouverneur de la Grande-Pologne qui commandoit 6000 Polonois, auxquels s'étoient jointes les troupes de Dantzig & d'Elbing, ainsi que des détachemens des autres garnisons, employoit tous les moyens d'affamer la ville de Marienbourg; mais il s'abstenoit de l'attaquer, parce que les Teutoniques s'y étoient fortifiés, en construisant différens ouvrages, & en creusant divers sou-

(1) Quoique l'année & les circonstances soient différentes, on est tenté de croire que cet événement est le même dont Dlugoss parle page 214, & que nous avons rapporté plus haut.

terrains, apparemment pour se mettre à l'abri de l'artillerie du château. Les Teutoniques ayant passé le Nogat sur la glace au nombre de 4000 hommes, tâcherent d'attirer leurs ennemis au combat, dans l'espoir de faire entrer des vivres dans la ville de Marienbourg; mais ce fut en vain : les Polonois, qui s'étoient emparés de tous les postes qui pouvoient empêcher leurs ennemis d'approcher de cette ville, rendirent inutiles tous les efforts que firent le Grand-Maître & Schomberg, pour y jetter du secours. Les Teutoniques, voyant que rien ne leur réussissoit, marcherent vers Thorn, & mirent le feu à deux fauxbourgs de cette ville; mais ceux de Thorn, loin d'être effrayés de cet événement, acheverent eux-mêmes de démolir les fauxbourgs, pour ne plus laisser de prise aux ennemis. Il est difficile de décider si c'est à Schutz ou à Dlugoss, qu'on doit ajouter le plus de foi dans cette occasion.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Pendant ce tems, les Dantzigois, embarrassés de la déclaration de guerre du Roi de Danemarck, sollicitoient les Etats de Suede de ménager la paix entre Christiern & Casimir; & quand ils virent que cette démarche ne produisoit rien, ils armerent 21 vaisseaux de différentes especes, & envoyerent cette escadre dans

Les Dantzigois arment une escadre de 21 voiles.

Schutz. p. 437.

1458.

XXIX. LOUIS D'ERLICHS-HAUSEN.

la Baltique, tant pour attaquer les vaisseaux des Teutoniques, que ceux des Danois & les autres, qui porteroient des vivres ou des munitions aux Chevaliers : mais ils ordonnerent au chef de cette escadre, de laisser passer librement les vaisseaux des villes anséatiques, & même ceux des sujets des trois couronnes du Nord, qui viendroient à Dantzig, ou qui en retourneroient. La ville de Lubeck, de son côté, se plaignoit vivement des Dantzigois, non-seulement parce qu'ils avoient pris 16 de leurs vaisseaux à la fin de l'année précédente, mais parce qu'ils en avoient encore pris ou brûlé plusieurs dans les ports, ou à l'entrée des ports de Memel & de Balga, qui appartenoient aux Teutoniques, avec lesquels les Lubeckois prétendoient pouvoir commercer librement. La ville de Dantzig écrivit à celle de Lubeck pour se disculper, mais avec une fermeté qu'on ne devoit pas attendre d'elle dans des circonstances si embarassantes. L'ascendant, que les Dantzigois prenoient sur mer, étoit un des événemens les plus fâcheux qui pût arriver au Grand-Maître. L'Ordre, tout occupé à se soutenir contre les Polonois, n'avoit jamais été une puissance maritime, & il avoit été obligé de former une espece de marine dans les tems les plus malheu-

Ibid. pag. 438 & seq.

reux. La néceſſité où étoit le Grand-Maître de tirer preſque toute ſa ſubſiſtance & ſes munitions de l'étranger, l'obligeoit de mettre à tout moment des vaiſſeaux en mer : tous les navires marchands de Konigsberg, de Balga & de Memel, étoient employés à cet uſage, & comme ils ne ſortoient jamais ſans courir riſque d'être attaqués par les ennemis, il falloit les armer en guerre. Ces précautions étoient ſouvent inſuffiſantes contre les forces ſupérieures des villes rebelles, & l'on en fit encore la triſte expérience le 12 d'avril. Pluſieurs vaiſſeaux de l'Ordre furent battus ſur le Friſchhaf par ceux d'Elbing & de Brunsberg, qui eſcortoient une flotte marchande, que les Teutoniques avoient entrepris d'intercepter : cette tentative coûta la vie à quelques ſoldats & la liberté à cinquante-deux.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Les Chevaliers furent plus heureux ſur la Viſtule. Un détachement de la ville de Marienbourg s'étant embarqué ſur le Nogat, attaqua & prit un navire Dantzigois, ſur lequel étoient 24 ſoldats ; le Capitaine, homme courageux, ne ſe rendit que quand il ſe vit hors de combat, à force de bleſſures. Les Teutoniques de la garniſon de Mewe eurent encore plus de ſuccès, car ils prirent 8 bâtimens Dantzigois, qui avoient été charger du

Diverſes entrepriſes des Teutons. *Schutz. p. 439.*

1458.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

froment, du lard, du cuivre & d'autres marchandises à Thorn : ce secours leur vint fort à propos, la disette commençant à se faire sentir dans la place; mais ils ne purent garder les navires, qui furent repris par les Elbingeois après qu'on les eut déchargés. D'un autre côté, le Maréchal de Plauen & le Baron de Blanckenstein, un des Capitaines des troupes étrangeres, furent mettre le siége devant Welaw; & déja ils avoient environné la ville d'une ligne de circonvallation, lorsqu'un corps de Prussiens vint les contraindre à abandonner l'entreprise, après leur avoir tué 300 hommes (1). La veille de la Pentecôte, le Grand-Maître & le Maréchal de Plauen vinrent camper aux portes de Marienbourg avec 600 chevaux & 400 hommes d'infanterie : ils pourvurent cette place abondamment de toute sorte de munitions, après quoi ils firent une tentative contre le château, comptant apparemment sur quelques personnes, qu'ils avoient gagnées, car ils savoient que cette place étoit à l'abri d'un coup de main : mais ce fut inutilement, & ils retourne-

(1) Schutz dit que ce furent des Sambiens qui vinrent faire lever le siége de Welaw, mais on est tenté de croire qu'il s'est trompé; car il semble que depuis long-tems, toute la Sambie étoit du parti des Teutoniques.

rent dans la Prusse orientale au bout de huit jours, après avoir souffert quelques dommages des troupes, que Gonitzki avoit dans le moulin fortifié, dont nous avons parlé ailleurs, & qui les harcelloient jour & nuit dans leur camp. Immédiatement après la St. Jean, les Polonois du château de Marienbourg, ayant appris que les Teutoniques en garnison dans la ville, avoient envoyé beaucoup de petits bâtimens, tant pour chercher des vivres, que pour faire des courses sur les ennemis, les attendirent au retour, prirent 27 navires ou chaloupes chargées de vivres & de dépouilles, & tuerent ou firent prisonniers 43 matelots & 70 soldats.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. pag. 441.

Cependant les Lubeckois, qui craignoient que la brouillerie des Polonois & des Prussiens avec les Danois, n'aboutît à une guerre qui troubleroit entiérement la navigation de la Baltique, cherchoient tous les moyens de les réconcilier, ou de les porter à faire une treve. Dans cette vue, ils engagerent Adolphe, Duc de Schleswick, oncle du Roi de Danemarck & parent de celui de Pologne, de se joindre à eux pour offrir leur médiation aux parties, qui l'accepterent; mais les Dantzigois y mirent pour condition qu'on s'abstiendroit de donner du secours aux

Rupture entre le Danemarck & la Pologne.

Pontan. ap. Westphal. tom. 2. pag. 162. Schutz. p. 440 & seq.

1458.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Chevaliers Teutoniques. Reinhold Niederhof & Bernard Paweſt, l'un Conſul & l'autre Sénateur de la ville de Dantzig, partirent avec la qualité d'Ambaſſadeurs du Roi de Pologne & des Pruſſiens pour Stockholm, où le Duc de Schleſwick & les députés de Lubeck, s'étoient rendus pour y faire les fonctions de médiateurs. Les conférences ſe tinrent en préſence du Roi, & l'on put juger du premier abord qu'elles ſeroient inutiles, parce que Chriſtiern déclara qu'il ne feroit ni paix, ni treve, que les Chevaliers Teutoniques n'y fuſſent compris : ce que les miniſtres de Pologne & de Dantzig rejetterent hautement. Enſuite Niederhof reprocha au Roi d'avoir commis des hoſtilités contre les ſujets de la Pologne ſans lui avoir déclaré la guerre en forme ; & comme il appuyoit durement ſur ce prétendu mauvais procédé (1), Chriſtiern lui repliqua tout en colere : ſi je n'ai pas ſuffiſamment déclaré la guerre, je la déclare à préſent au nom de mes trois royaumes, & par intérêt pour l'Ordre Teutonique, au Roi de Pologne, aux Pruſſiens qui lui obéiſſent, & particuliérement à la ville

(1) Nous avons vu plus haut que le Roi de Danemarck avoit très-réellement déclaré la guerre au Roi de Pologne, aux Pruſſiens rebelles, & nommément aux villes de Dantzig, d'Elbing & de Thorn.

de Dantzig, & je continuerai jusqu'à ce que les Prussiens soient rentrés sous l'obéissance de leurs maîtres légitimes. Le fier Niederhof ne parut pas étonné de la déclaration de Christiern, & lui répondit sur le même ton, qu'en vertu du pouvoir dont il étoit revêtu de la part du Roi de Pologne, des Prussiens confédérés & de la ville de Dantzig, il lui déclaroit aussi la guerre & à tous les sujets de ses trois royaumes; ajoutant que Sa Majesté ne vivroit pas assez long-tems pour voir les Prussiens courbés sous le joug de leurs anciens tyrans.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Après la rupture des conférences, Niederhof & son collegue s'embarquerent & arriverent à Dantzig la veille de Saint Jean : ils y furent suivis par les Envoyés de Lubeck & trois Seigneurs Suédois, qui vouloient mettre tout en œuvre pour rétablir la paix. Ces médiateurs firent diverses propositions qui furent rejettées, parce que le Sénat ne vouloit pas seulement entendre nommer les Teutoniques. Cependant les députés obtinrent la permission d'aller trouver le Grand-Maître, qu'ils rencontrerent à Fischausen; ils eurent plusieurs conférences secretes avec lui, & lorsqu'ils revinrent à Dantzig, ils ne dirent autre chose, sinon qu'ils espéroient que les deux Rois ne tarderoient

Ibid.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

pas à faire une treve. Les Dantzigois voulant soutenir la démarche de leur Consul, se hâterent d'armer douze vaisseaux pour les joindre à l'escadre de vingt-une voiles, qui croisoit déja dans la Baltique, & prirent de nouvelles troupes à leur solde pour défendre le territoire de Dirschaw contre les entreprises des Teutoniques.

Treve ménagée par la ville de Lubeck.

Schutz. p. 442.

1458.

La prédiction des Envoyés de Lubeck & des Suédois, qui avoient conféré avec le Grand-Maître, ne tarda pas de s'accomplir. La ville de Lubeck, qui avoit fort à cœur de rétablir la liberté de la navigation dans la Baltique, fit si bien qu'elle engagea les Rois de Danemarck & de Pologne à faire une treve, à commencer du 27 de juillet jusqu'au 24 août de l'année suivante. On stipula que les parties contractantes ne pourroient donner aucun secours aux ennemis de l'autre; & l'on convint de choisir des arbitres, qui s'assembleroient à Lubeck le premier de mai de l'année suivante. Le Roi Christiern nomma, de son côté, le Duc de Schleswick son oncle & la ville de Lubeck : le Roi de Pologne, les Dantzigois & les autres chefs des rebelles de la Prusse, désignerent les villes de Rostock, de Wismar, de Stralsund, de Gripswald & de Stettin, hors desquelles ils pro-

mettoient d'en choisir deux, qui enverroient leurs députés à Lubeck au jour marqué, pour y faire les fonctions d'arbitres. On convint encore que, si ces quatre arbitres ne pouvoient s'accorder, ils en choisiroient un cinquieme, & que l'on feroit si bien, que les sujets des deux Rois, jouiroient enfin des privileges qu'on leur avoit accordés anciennement dans les Etats respectifs.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Si la bonne volonté que le Roi Christiern témoignoit à l'Ordre Teutonique, eût été sincere, ou plutôt, si ce Monarque eût employé ses forces, au lieu de se persuader que ses menaces seules suffisoient pour mettre les ennemis des Chevaliers à la raison, il est certain, que leurs affaires auroient pris une tournure fort différente; & pour cela, il n'auroit fallu que mater la ville de Dantzig. Le Roi de Pologne étoit si mal-adroit, que les plus grandes forces devenoient inutiles entre ses mains. Si l'on excepte Thorn, Elbing & peut-être Brunsberg; les autres villes de la Prusse n'étoient pas en état de se soutenir par elles-mêmes; encore, les premieres se feroient-elles trouvées très-affoiblies, si elles avoient été privées du secours de celle de Dantzig. Les Polonois manquoient d'argent, & presque toutes les villes de la Prusse étoient rui-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

nées; mais les Dantzigois pourvoyoient à tout, au moyen du commerce; ils avançoient de l'argent aux villes, ils en prêtoient à la Pologne; aucune ville rebelle n'entretenoit autant de troupes & ne payoit une aussi grosse part dans les contributions : c'étoient le plus souvent les vaisseaux des Dantzigois qui interceptoient les convois des Teutoniques : ils osoient fronder les Flamands & lês Lubeckois, dont la puissance étoit formidable: ils déclaroient la guerre au plus puissant Monarque du Nord; car c'étoient eux qui auroient dû supporter le poids de cette entreprise, si on ne l'avoit prévenue; & ils soutenoient leur déclaration par une flotte de trente-trois voiles, quoiqu'ils eussent paru épuisés l'année précédente par l'achat de Marienbourg. Qui ne sera étonné du degré de puissance où Dantzig étoit parvenue par son commerce, que les Teutoniques avoient tant favorisé? Et qui ne verra dans cette même puissance un des principaux motifs de la révolution de la Prusse, dont cette ville avoit été le mobile, & dont elle étoit encore le soutien? Si les écrivains favorables aux ennemis des Teutoniques, & particulierement aux Dantzigois, ont répété presque à chaque page, que les Chevaliers avoient été des tyrans, il est juste

juſte, que l'on me permette de revenir auſſi ſur certains points, dont l'éclairciſſement peut jetter du jour tant ſur l'hiſtoire de la Pruſſe, que ſur la conduite de l'Ordre.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Armement du Roi de Pologne. Négociations inutiles.

1458.

Pendant que le Roi Chriſtiern avoit fait de vaines menaces aux Polonois & aux Pruſſiens en faveur de l'Ordre Teutonique, & que les hoſtilités continuoient en Pruſſe, on préparoit d'autres événemens en Pologne; mais avant de les rapporter, il eſt néceſſaire de reprendre la choſe de plus haut. Ladiſlas, ſurnommé le *Poſthume*, étoit mort ſubitement à Prague, le 23 novembre de l'année précédente, ſans avoir été marié, & laiſſoit pour héritage les couronnes de Hongrie & de Bohême. Cette mort prématurée, que tout le monde ne crut pas naturelle, fraya le chemin au trône de Bohême à George de Cunſtat, Seigneur de Podiebrad, qui avoit été un des deux Adminiſtrateurs du royaume pendant la minorité de Ladiſlas.

Podiebrad avoit de dangereux concurrens; le Duc d'Autriche prétendoit à la Bohême en vertu des pactes de famille; Guillaume Duc de Saxe & Caſimir Roi de Pologne, y formoient des prétentions du chef de leurs femmes, ſœurs de Ladiſlas; le Roi de France demandoit

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

la Bohême pour un de ses fils, en faisant de magnifiques promesses; & l'Empereur la revendiquoit comme un fief vacant; mais Podiebrad triompha de tous ces obstacles, par la faveur des Hussites qu'il protégeoit : il fut élu par acclamation le 2 de mars de l'an 1458. Une partie des mêmes Princes formoient aussi des prétentions sur la Hongrie; mais les Hongrois, s'étant assemblés le 24 janvier dans la plaine de Rakos, proclamerent Roi de Hongrie, Mathias, second fils du célebre Jean Corvin Huniade, Vaivode de Transilvanie, qui fut l'héritier des grandes qualités de son pere. Mathias, arrêté avec son frere aîné, à cause de l'assassinat du Comte de Cillei, étoit alors à Prague, sous la garde de George Podiebrad, qui eut la politique de l'engager à épouser sa fille, en lui rendant la liberté, afin de s'en faire un appui. Le Roi de Pologne, tout occupé de la guerre de Prusse & d'appaiser les troubles de la Lithuanie, avoit montré peu d'empressement à faire valoir les droits qu'il prétendoit avoir sur ces deux couronnes : il s'étoit contenté d'envoyer des Ambassadeurs au commencement de l'année, pour dire aux Hongrois & aux Bohémiens, qu'ils se souvinssent, que lui & ses enfans étoient

Dlugoss. pag. 220.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

les seuls qui pouvoient avoir des droits sur les deux trônes que Ladislas son beau-frere avoit possédés.

Casimir, qui avoit été long-tems en Lithuanie, revint pour assister à la diete de Pétrikow, qui commença le 1 de mai. Zerwonka, Gouverneur de Marienbourg, & quelques autres, y rendirent compte de l'état de la Guerre de Prusse, ce qui détermina le Roi à ordonner une assemblée générale des troupes du royaume, qui devoient se rendre à Gniewkow pour le 15 de juin : ensuite, on prit des mesures pour payer les soldats étrangers, qui avoient été employés en Prusse, & qui continuoient de ravager le royaume, pour se dédommager de ce qui leur étoit dû. Jean Giskra, Bohémien, qui avoit reçu autrefois l'investiture du comté de Scepus, & qui étoit alors domicilié en Hongrie, s'étoit rendu à cette diete. L'élection de Mathias en Hongrie avoit fait beaucoup de mécontens, & Giskra étoit du nombre. Il pressa vivement Casimir, de venir prendre possession d'un trône, qu'il disoit appartenir à sa femme : il offroit de le mettre en possession de beaucoup de forteresses qui étoient en son pouvoir, ou en celui des autres Seigneurs mécontens, & il le flattoit de l'espoir de chasser ai-

Ibid. page 225 & seq.

Epist. Æneæ. Silv. ap. Raynald. tom. 18. p. 421.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ſément Mathias, s'il venoit en Hongrie à la tête d'une bonne armée. Comme le plus grand obſtacle que Caſimir opposât aux ſollicitations de Giskra, étoit la guerre de Pruſſe, qu'il ne vouloit pas abandonner; celui-ci répondit, que ſi le Roi vouloit lui permettre d'aller en Pruſſe, il ſe flattoit de la terminer bientôt à ſon avantage, parce qu'il connoiſſoit particuliérement tous les chefs des troupes Bohémiennes qui étoient à la ſolde de l'Ordre. Giskra ſe rendit en Pruſſe aux frais du Roi, & eut pluſieurs conférences avec le Grand-Maître & Bernard de Schomberg; mais elles furent inutiles, parce que les propoſitions qu'il fit, n'étoient apparemment pas de nature à être acceptées; car l'on ne peut pas douter, que le Grand-Maître n'eût été charmé de ſe tirer d'embarras, pour peu qu'on lui eût fait des propoſitions ſortables. Quant aux Capitaines des Bohêmes, ils ne reſſembloient heureuſement pas au perfide Zerwonka : ainſi ils reſterent fideles à l'Ordre.

Perte de Papaw. *Dlugoſs. pag. 227 & ſeq. Schutz. p. 441 & ſeq.* 58.

Le Roi voyant que les négociations de Giskra étoient inutiles, ſe mit à la tête de l'armée, qui s'étoit aſſemblée à Gniewkow, paſſa la Viſtule à Thorn vers la mi-juillet, & vint camper près de la fortereſſe de Papaw, que les Teutoniques

avoient reprise, & d'où ils partoient pour faire de grands dégâts dans les environs de Thorn. Suivant Schutz, le Roi avoit devancé la grande armée avec un corps de vingt mille Polonois & de six cens Tartares; mais il paroît qu'il n'avoit pas le projet d'attaquer Papaw, qui sembloit à l'abri d'un coup de main par la hauteur de ses remparts & la profondeur de ses fossés (1). Cependant les troupes légeres, qui faisoient l'avant-garde avec les Tartares, & qui croyoient apparemment que cette place renfermoit beaucoup de butin,

(1) Il n'est pas aisé de déterminer quelle étoit la force de l'armée royale. Dlugoss rapporte qu'on ordonna à la diete de Pétrikow d'assembler toutes les troupes du royaume : il ajoute plus loin que les troupes de toutes les provinces s'assemblerent à Gniewkow : & cependant Schutz, *pag.* 442, dit que le Roi vint assiéger Marienbourg avec 40,000 hommes, sans que l'on voie que l'armée ait été divisée; ainsi il est probable que Schutz s'est trompé, & que Casimir vint assiéger Marienbourg avec toutes les forces de la Pologne, comme il avoit autrefois assiégé Lessen. Kojalowicz rapporte, *p.* 225, que Casimir avoit tant d'adresse ou plutôt tant de bonheur, que non-seulement il avoit calmé les troubles de la Lithuanie pendant son dernier voyage, mais qu'il avoit encore engagé les Lithuaniens à lui prêter 80,000 écus d'or, & à lui donner un secours de 8000 hommes pour l'expédition qu'il méditoit de faire en Prusse. Les Lithuaniens, dans un moment de réconciliation, pouvoient bien avoir promis 8000 hommes à Casimir, mais ils ne les envoyerent pas; Dlugoss, écrivain contemporain, n'en fait aucune mention, & cette circonstance étoit trop remarquable pour être passée sous silence, vu les brouilleries qui divisoient depuis si long-tems les Polonois & les Lithuaniens.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

se mirent à l'insulter de leur propre mouvement ; les valets aussi avides de pillage que les soldats, s'en mêlerent, & l'armée entiere courut à l'attaque à mesure qu'elle arrivoit, sans en avoir reçu le commandement (1). L'artillerie fut braquée contre la place, & le feu ainsi que la grêle de traits, qu'on lançoit de tous côtés sur les remparts, empêchoient la garnison de se montrer pour arrêter les efforts des ennemis. Les Teutoniques se voyant au moment d'être emportés d'assaut, crioient, dit Dlugoss, pour demander quartier ; mais il est plus apparent qu'il y avoit, comme aujourd'hui, un signal, par lequel les assiégés faisoient connoître qu'ils étoient résolus de se rendre. Quoi qu'il en soit, Casimir jugea à propos de leur accorder la vie sauve : comme il n'étoit pas le maître de ses troupes, qui travailloient avec succès à enfoncer la porte du côté de l'attaque, Samotuli, qui commandoit l'armée sous les ordres

(1) Dlugoss rapporte que ce furent les valets de l'armée, qui commencerent l'attaque ; mais Schutz dit, avec beaucoup de vraisemblance, que ce furent les troupes légeres de l'avant-garde, les Tartares & les valets de l'armée, qui commencerent à l'insulter ; & il est même très-probable que les valets ne s'en mêlerent que quand l'armée fut arrivée ; parce qu'on n'envoie pas les bagages avec l'avant-garde quand on marche à l'ennemi.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

du Roi, fit sortir la garnison par une porte opposée, & les Teutoniques échapperent par-là à la fureur des Polonois. Cette générosité faillit de coûter la vie à Samotuli, qui n'évita le danger qu'en prenant un chemin détourné, que les Polonois n'apperçurent pas. Il faut cependant que la garnison se fût défendue pendant quelque tems; car Dlugoss nous apprend qu'il y avoit un certain nombre de Polonois blessés, & que les autres étoient furieux de ne pouvoir se venger, parce qu'on avoit soustrait les Teutoniques à leurs coups.

Mais ce qui acheva de rendre la mutinerie générale dans l'armée, fut que quelques grands Seigneurs envoyerent leurs gens & probablement des troupes dont ils disposoient, pour s'emparer des magasins, des caves & des greniers, où il y avoit des vivres. Les soldats privés d'un butin, sur lequel ils avoient compté, ne voulurent pas que d'autres en profitassent, & mirent le feu à la place; tout fut réduit en cendres, & une partie de ceux, qu'on avoit envoyés à la garde des magasins, périt dans l'incendie; ainsi les Polonois ne tirerent aucun fruit de leur conquête. Casimir fit démolir jusqu'aux fondemens, les remparts & les tours de Papaw, pour empêcher les Teutoniques de rétablir dans la suite cette forteresse, dont le voisinage

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

étoit incommode & même dangereux pour la ville de Thorn.

Neubourg rendu aux Teutoniques. *Schutz. p. 642.* 1458.

Le Grand-Maître fut en quelque sorte dédommagé de la perte de Papaw, par la reddition volontaire de Neubourg, place à la rive gauche de la Vistule, qui eut lieu quelques semaines, ou peut-être seulement quelques jours après. C'étoient les Dantzigois qui s'étoient chargés de la défense de Neubourg, & ils y entretenoient une garnison sous les ordres d'un Sénateur nommé Henri de Staden. Les habitans, qui désiroient de rentrer sous l'obéissance de leurs maîtres légitimes, faisoient souvent des plaintes à Staden de la garnison qui leur étoit à charge, & le prierent de se retirer, promettant qu'ils garderoient eux-mêmes leur ville. Le Commandant, fatigué par leurs sollicitations, prit le parti de leur confier la défense de la place, sans avoir consulté le Sénat de Dantzig; mais à peine étoit-il sorti de Neubourg avec sa garnison, que les habitans ouvrirent les portes du côté opposé, à un gros détachement de Teutoniques qui s'étoient cachés dans les environs. Soit que Staden eût été gagné, ou qu'il craignît d'être puni de la faute qu'il avoit faite, il n'osa retourner à Dantzig, & se retira à Konigsberg

Il détache-

Après avoir campé trois jours près des

ruines de Papaw, l'armée royale marcha sur Culm. Comme le Grand-Maître ignoroit les projets de Casimir, & qu'il soupçonnoit qu'il pourroit bien attaquer cette place, dont la garnison gênoit la navigation de la Vistule, il l'avoit mise en état de faire une vigoureuse résistance, & avoit porté une partie de ses forces de ce côté-là, pour harceller les ennemis. Le Roi, qui projettoit de faire le siége de la ville de Marienbourg, & qui jugeoit l'entreprise de Culm trop difficile, à cause des précautions qu'on avoit prises, ne fit aucune tentative contre cette place, & passant la riviere d'Ossa ou de Mocra, il alla camper dans les environs de Lessen. Dlugoss, qui trouve tout facile dans la spéculation, prétend que les Polonois s'en feroient aisément emparés, parce qu'il n'y avoit point de garnison; mais on ne se persuadera pas que le Grand-Maître, qui avoit porté tant de troupes de ce côté-là, ait laissé cette place sans défense. Quoi qu'il en soit, Casimir se souvenant du double affront qu'il avoit essuyé devant Lessen, ne voulut pas s'exposer à en recevoir un troisieme, & continua de marcher vers Marienbourg. Schomberg, qui étoit à Culm lorsque le Roi s'éloigna de cette ville, jugea aisément qu'il en vouloit à Marienbourg, & sortit avec un détache-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ment égaré tombe au milieu des ennemis.

Dlugoss. pag. 228.
Schutz. p. 442.

1458.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

deux côtés. Giskra, qui avoit suivi le Roi, tenta encore les voies d'accommodement : il y eut divers pourparlers inutiles à la vérité quant à l'objet qu'on traitoit, mais très-avantageux aux Teutoniques, en ce qu'ils faisoient traîner le siége, & que pendant ce tems, l'armée Polonoise se ruinoit d'elle-même. Les Chevaliers étant Maîtres de Culm, de Neubourg & de Mewe, il étoit très-difficile que l'armée royale reçût des vivres de la Pologne par la Vistule, & il n'étoit pas aisé de trouver des subsistances dans un pays dévasté depuis si long-tems par les différens partis : d'ailleurs, les Polonois & les Tartares venoient de mettre tous les environs à feu & à sang, & avoient achevé de ravager ce qui restoit dans le pays de Culm, sans faire distinction de ce qui appartenoit à leurs amis & à leurs ennemis. Les Teutoniques, de leur côté, ne restoient pas oisifs; toutes les troupes que le Grand-Maître avoit envoyées à Culm & dans les environs, dans la supposition que les Polonois entreprendroient le siége de cette place, ne cessoient de harceller l'armée royale, & d'employer tous les moyens de lui couper les subsistances. Quelque quantité de vivres que le Roi eût amenée avec lui, on sent bien qu'elle

ne pouvoit pas suffire pour nourrir longtems une pareille armée : aussi la misere y devint bientôt extrême ; les cavaliers furent les premiers qui ressentirent les effets de la disette ; car ils perdirent 7000 chevaux qui moururent de faim. Les hommes ne tarderent pas d'éprouver le même mal ; les soldats pâles & livides s'assembloient par troupes & mendioient dans le camp, pour obtenir un morceau de pain. Une horrible infection occasionnée par le long séjour que l'on fit dans le même camp, & plus encore par le grand nombre de chevaux qui mouroient tous les jours, & qu'apparemment on n'enterroit pas avec assez de précaution, causa une espece de peste qui enleva sept ou huit cens hommes en peu de tems. Les soldats au désespoir, s'assembloient devant la tente du Roi, & demandoient à grands cris, qu'on les menât à l'assaut ou qu'on levât le siége ; mais Casimir & son Conseil ne vouloient ni l'un ni l'autre. La misere & le désordre qui régnoient dans l'armée royale, étoient cause que les soldats faisoient le service avec plus de négligence, ce dont les Teutoniques ne manquoient pas de profiter : ils multiplioient les sorties, & ils en firent une avec tant de succès, qu'ils enclouerent

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ou briserent quatre pieces de canon (1). Dlugoss prétend, qu'on avoit conseillé au Roi, d'entourer la ville d'une ligne de circonvallation que les Dantzigois & les Elbingois se chargeroient de garder, pendant qu'il iroit prendre Konigsberg & dévaster la Prusse orientale avec l'armée, mais Casimir, dit-il, ne le voulut pas; effectivement, il eût été plus difficile aux Polonois d'exécuter de pareils projets, qu'il ne l'étoit à Dlugoss de les imaginer dans son cabinet; car si les Polonois avoient eu la liberté d'aller attaquer Konigsberg, ils en auroient au moins profité pour aller chercher des vivres.

Les autres détails rapportés par cet écrivain, ne sont qu'un tissu de contradictions. Les soldats, dit-il, s'assembloient souvent devant la tente du Roi, le priant de ne pas laisser consumer inutilement une grande armée, où chacun servoit à ses fraix; & dans la même page, il fait dire au Roi par Jean de Baisen, que l'armée coûtoit 100,000 florins par jour. Les soldats, ajoute-t-il, demandoient qu'on leur laissât faire une conquête qui devoit être fort aisée, puisque les rem-

(1) Il n'est pas aisé de briser des pieces d'artillerie; cependant Dlugoss se sert du mot *exterminare* pour marquer cet événement.

parts étoient presque démolis par le canon, & que les fossés étoient comblés; ils s'assemblerent même de leur chef, pour donner l'assaut; mais le Roi les en empêcha, en faisant sonner la retraite. Si la conquête de la ville de Marienbourg avoit été si aisée, comment Casimir & son Conseil n'auroient-ils pas profité de cette ardeur pour prendre une place, qui sembloit être le principal objet de ses désirs? Mais Dlugoss nous explique lui-même la chose. Une partie du Conseil, dit-il, vouloit qu'on donnât l'assaut, & l'autre craignant les pertes que l'on courroit risque d'essuyer, étoit d'un avis différent: ainsi les Polonois ne donnerent pas d'assaut, parce qu'ils ne crurent pas pouvoir y réussir. Le même auteur prétend que les Teutoniques avoient séduit quelques Conseillers du Roi; ce qui peut être; mais il faut convenir que la chose étoit difficile: ce n'étoit qu'en prodiguant l'argent qu'on auroit pû y parvenir, & l'on sait que le Grand-Maître étoit peu en état de faire de pareils sacrifices. Le même écrivain ajoute, que les Teutoniques insultant aux Polonois, leur crioient du haut des remparts, que c'étoit avec de l'or qu'ils avoient arrêté leurs projets, & qu'il n'eût tenu qu'à eux de s'emparer d'une place qu'ils

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Pag. 231 & 232.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

n'avoient pas attaquée; mais on peut assurer que cette circonstance n'est pas vraie. Si les Chevaliers avoient séduit quelques Conseillers du Roi, ils n'étoient pas assez imbécilles pour s'en vanter; il n'en eût pas fallu davantage pour ranimer les Polonois, & pour rendre cette dépense inutile. En général, cet écrivain est si fabuleux & si fertile en contradictions, qu'on n'est jamais assuré de rien avec un pareil guide: c'est cependant le seul que nous ayons dans cette occasion; car Schutz a copié Cromer, & celui-ci n'est que l'abréviateur de Dlugofs.

Levée du siége. Treve jusqu'à la Ste. Marguerite.

Dlugofs. pag. 231 & seq.

1458.

Le même Dlugofs, nous peint cependant, de la maniere la plus énergique, & la misere qu'essuyoient les Polonois, & l'ignominie (ce sont ses termes) dont ils se couvrirent pendant cette expédition. Enfin, Giskra tira Casimir d'embarras, en renouant les négociations, dont le résultat fut une treve qui devoit durer jusqu'à la Ste. Marguerite de l'année suivante (1). Les écrivains ne sont

(1) Cromer, & Schutz qui l'a copié, disent, que l'on fit une trève pour 20 mois; mais le dernier se trompe d'autant plus grossiérement, qu'il prouve lui-même quelques pages plus bas, que la treve finit le jour de Ste. Marguerite, 13 de juillet de l'an 1459. La fête de Ste. Marguerite se fait communément chez

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

pas entiérement d'accord sur les conditions qui y furent ajoutées. Dlugofs prétend que Giskra devoit garder Marienbourg en sequestre, & que l'on devoit envoyer de part & d'autre, huit Conseillers à Culm à la mi-carême de l'année suivante, pour terminer la guerre; que si ces seize Plénipotentiaires ne pouvoient s'accorder, on prendroit Albert Duc d'Autriche pour souverain arbitre, & que s'il refusoit d'accepter cette commission, on devroit s'en rapporter à la décision de Giskra. Cromer, d'un autre côté, rapporte que l'on fit une treve de 20 mois, pendant laquelle, huit Plénipotentiaires de chaque côté s'assembleroient à Culm, & que s'ils ne pouvoient s'accorder, on s'en remettroit à l'arbitrage du Duc d'Autriche; mais il ne dit pas que Giskra devoit être pris pour arbitre à son refus : il ajoute, que Giskra devoit garder Marienbourg en sequestre, pour être remis à celui, à qui cette ville seroit adjugée; & que si l'on ne parvenoit pas à rétablir la paix, il la remettroit entre les mains du Grand-

Pag. 526.

les Latins le 20 de juillet, mais il y avoit apparemment un usage différent en Prusse; car nous voyons dans des anciens bréviaires de l'Ordre, que nous ferons connoître en son lieu, que les Teutoniques célébroient la fête de Ste. Marguerite le 13 de juillet.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Maître. Il paroît que la condition de mettre la ville de Marienbourg en sequestre, supposé qu'elle ait eu lieu, n'étoit que pour autant que les Plénipotentiaires ne pouvant s'accorder, on s'en remettroit à l'arbitrage du Duc d'Autriche; sans quoi la ville de Marienbourg auroit dû être remise entre les mains de Giskra au moment de la signature de la treve : cependant, cela ne se fit pas, & l'on ne voit pas que les Polonois ni les Prussiens s'en soient plaint, ce qu'ils n'eussent pas manqué de faire, puisqu'ils se servirent d'autres prétextes, pour accuser les Teutoniques d'avoir rompu la treve. Quoique Dlugofs fût contemporain, & que Cromer se vante d'avoir consulté les archives, on ne sait jamais rien de précis, que quand on a les actes mêmes sous les yeux.

Pag. 231. L'endroit ni l'époque où la treve fut conclue ne sont pas plus certains. Suivant Dlugofs, on convint des conditions au camp même devant Marienbourg, & le Roi auroit désiré d'y retenir l'armée jusqu'à ce que les actes en fussent dressés : mais les Polonois qui avoient sollicité plus de vingt fois la levée du siége, & dont les maux croissoient tous les jours, tantôt par la gelée, & tantôt par des pluies froides, prirent le parti de s'en

aller le 2 octobre, & le forcerent de les suivre malgré lui (1). Au premier campement qu'il fit dans les environs de Stum, le Maréchal de Plauen & Schomberg vinrent le trouver, & l'on jura réciproquement de garder la treve dont on étoit convenu. Schutz rapporte la chose d'une maniere fort différente, car il prétend que la treve fut seulement conclue à Thorn, le jour de St. Denis, c'est-à-dire, le 9 d'octobre de l'an 1458.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Pag. 444.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'armée Polonoise leva le siége malgré le Roi, qui nomma Stibor de Chelme Gouverneur du château de Marienbourg à la place de Zerwonka. Les Dantzigois, qui auroient voulu que Casimir animât la guerre par sa présence, lui offrirent de soudoyer quatre mille hommes, s'il vouloit faire sa résidence au château de Marienbourg; mais ce Prince, qui avoit un grand désir de retourner en Pologne, préféra de se laisser entraîner par son armée, jurant qu'il ne marche-

Dlugoss. pag. 232.

(1) Dlugoss n'est pas d'accord avec lui-même; car il dit, d'un côté, que le siége dura neuf semaines, & ailleurs, il le fait commencer le 10 d'août & finir le 2 d'octobre, qui tomboit dans la huitieme semaine, ce qui ne peut se concilier, qu'en supposant que les Dantzigois & les Elbingois avoient commencé le siége huit jours avant l'arrivée des Polonois.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

roit jamais avec des soldats si désobéissans; tandis que ces mêmes soldats, disoient tout haut qu'ils ne feroient plus la guerre sous ses ordres, à moins qu'ils ne fussent bien payés. La marche de l'armée royale fut extrêmement lente, parce que les chevaux, moitié morts de faim, pouvoient à peine mettre un pied devant l'autre; cependant elle arriva à Thorn, où elle repassa la Vistule sur le même pont de bateaux qui avoit servi à son entrée en Prusse, mais dans un état bien différent. Dlugoss n'est pas d'accord avec lui-même, quand il dit, que les Polonois n'avoient jamais fait de si grandes pertes dans aucune de leurs expéditions, ayant perdu 700 hommes & 7000 chevaux devant Marienbourg: car il nous apprend lui-même, que quand le Roi avoit fait le second siége de Lessen en 1455, il avoit perdu le quart des chevaux de son armée, qu'on ne peut pas évaluer à moins de 160,000 hommes, comme nous l'avons dit en son lieu. On voit que cet écrivain suppose que les Polonois n'avoient perdu devant Marienbourg que les sept cens hommes qui périrent de faim, ou par la maladie; mais il est certain que les sorties des Teutoniques, & nommément celle où ils enclouerent quatre pieces de canon, n'ont

Pag. 178.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

pu se faire, sans qu'il n'en ait coûté la vie à bien des Polonois : il est impossible que l'artillerie de la place, n'en ait pu aussi enlever un grand nombre ; & l'on ne peut pas douter que les Teutoniques n'aient pris ou tué une quantité de Polonois qui s'éloignoient du camp pour aller chercher des vivres & du fourrage. Un écrivain impartial nous auroit donné un état de ces pertes, mais ce n'étoit pas le caractere de Dlugoss. Quant à l'ignominie (pour me servir de ses expressions), dont il dit que le Roi & les Polonois s'étoient couverts devant Marienbourg, cet affront n'étoit pas plus grand que celui qu'ils avoient essuyé à deux reprises devant Lessen; ces trois expéditions peuvent être rangées sur la même ligne.

Les Polonois rompent la treve.

Schutz. p. 444.

1458.

A peine l'armée royale étoit-elle sortie de la Prusse, que les Polonois en garnison dans le château de Marienbourg rompirent la treve. Ayant trouvé l'occasion favorable de s'emparer de deux navires appartenans aux sujets de l'Ordre, il les attaquerent, & les prirent de force ; & non contens de cette premiere infraction, ils tirerent du canon sur la ville, & tuerent plusieurs bourgeois. Les garnisons Teutoniques de Mewe & de Neubourg, ne tarderent pas de les en punir ; elles pri-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

rent neuf bâtimens chargés de grain & d'autres denrées, appartenans en partie, aux Villes de Thorn & de Dantzig, & en partie aux Masoviens, ainsi que cinquante trains de bois qui descendoient la Vistule. Un détachement de cinquante cinq hommes sorti de Mewe le dimanche d'après la St. Martin, ne fut pas si heureux; car après avoir dévasté l'endroit nommé Rostaw dans le territoire de Dantzig, il fut entiérement taillé en piéces, à la réserve de trois cavaliers qui passerent la Vistule à la nage.

Les Polonois se décident à continuer la guerre.

Dlugoss. pag. 235 & seq.

1459.

Vers le milieu du mois de janvier de l'an 1459, le Roi se rendit à la diete de Pétrikow, pour délibérer si on travailleroit à la paix qui avoit été proposée l'année précédente, ou si l'on prendroit le parti de continuer la guerre. Il couroit un bruit que le Grand-Maître, pour ravoir la Prusse entiere, consentoit à la tenir en fief de la Pologne; à compter 100,000 florins pour les frais de la guerre; à payer en outre une redevance annuelle de 20,000 florins, & à assister la Pologne dans toutes les occasions avec deux régimens de cavalerie (1). Un grand nombre de

(1) Dlugoss rapporte que le Grand-Maître offroit ces conditions, mais Cromer & Schutz, n'en par-

Polonois opinoient à ce qu'on acceptât ces conditions, si le Grand-Maître vouloit y consentir; mais les députés des rebelles, qui redoutoient avec raison d'être livrés à la justice de leurs Maîtres, firent tous leurs efforts pour les en détourner; ensorte que l'on décida de continuer la guerre. On crut, disent les écrivains Polonois, qu'il eût été contraire à la dignité du Roi & de la nation d'abandonner les Prussiens, comme si le véritable honneur ne consistoit pas à réparer les fautes, & non à les soutenir. Dès que la Pologne étoit décidée à continuer la guerre, le congrès que l'on étoit convenu d'assembler, devenoit inutile : cependant les Polonois, qui avoient apparemment leurs raisons pour gagner du temps, nommerent à Pétrikow, les Commissaires qui devoient s'y rendre, selon la convention; mais comme ils ne vouloient ni accommodement, ni arbitrage, on se doute bien qu'ils avoient en même-tems imaginé un moyen pour empêcher les conférences : ainsi il ne faut pas perdre

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

lent que comme d'un bruit public, qui étoit fort accrédité : nous ne nous arrêterons pas à refuter ce que dit Dlugoss en parlant de cette diète de Pétrikow; cet écrivain doit être connu à présent. Le mot de régiment n'étoit pas alors en usage, mais comment traduire autrement celui de *Banderium*.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

de vue que les Polonois s'étoient décidés à continuer la guerre avant de nommer ces Commiſſaires, ce qui ſervira à nous faire connoître le motif de la comédie que jouerent ces derniers.

Ibid. pag. 237.

Il étoit plus aiſé de projetter la guerre, que de trouver le moyen de la faire, la nobleſſe du royaume étant tellement rebutée par le peu de ſuccès & les pertes des dernieres campagnes, qu'elle refuſoit hautement de prendre les armes, & de donner aucun ſecours d'argent. Caſimir voulant laiſſer paſſer ce moment d'humeur, partit pour la Lithuanie, & remit à une autre diete à prendre des arrangemens pour continuer la guerre en Pruſſe. Les Polonois, dit Schutz, étoient ſi las de la guerre, que ſi les Pruſſiens n'avoient pas pourvu eux-mêmes à leur défenſe; & ſi les Teutoniques n'avoient pas été privés de tout ſecours étranger, elle n'auroit pas duré long-temps : il en eût moins fallu aux Teutoniques, continue cet écrivain, pour recouvrer la Pruſſe, que les Polonois n'en avoient employé pour la leur enlever.

Pag. 445.

L'aſſemblée de Culm n'a pas lieu.

Dlugoſs. pag. 238. Schutz. p. 446.

1459.

A la mi-carême, époque qui avoit été fixée pour la tenue du congrès à Culm, les huit Commiſſaires du Roi de Pologne & des Pruſſiens, ſe rendirent à Neſſaw, bien réſolus de ne pas aller plus loin.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

loin. Ceux du Grand-Maître, arriverent un peu plus tard à Culm, que le jour convenu, ayant été arrêtés par des inondations : ils étoient accompagnés par les Ambassadeurs de trois Électeurs, savoir : de Frédéric I Comte Palatin, de Frédéric II Duc de Saxe, & de Frédéric Margrave de Brandebourg, que ces Princes avoient envoyés pour soutenir la cause des Teutoniques (1). Les Polonois, qui avoient décidé de continuer la guerre, & qui par conséquent ne vouloient plus de ce congrès, refuserent de se rendre à Culm qui avoit été indiqué pour y tenir les conférences, & exigerent que les Ambassadeurs des Électeurs & les Commissaires du Grand-Maître, vinssent les trouver à Nessaw; ils prétextoient

(1) Dlugoss, *pag. 238*, nomme entre les Commissaires du Grand-Maître : *Nicolaus Episcopus Culmensis de Livonia, & Magnus Commendator Bernhardus de Schumborski* : ce dernier étoit Bernard de Schomberg, qui étoit à la solde du Grand-Maître; mais qui loin d'être Grand-Commandeur, n'étoit pas même Chevalier de l'Ordre. Quant au prétendu Évêque de Culm, en Livonie, Gadebusch, dans ses annales, *pag. 166 in not.*, regarde le témoignage de Dlugoss qui étoit un des Commissaires Polonois, comme irréfragable, & il cherche à démêler qui étoit cet Évêque. Si cet écrivain avoit approfondi davantage l'historien Dlugoss, il se seroit épargné cette peine, & je n'aurois pas parlé de cette erreur. Il faudroit se sentir les mêmes forces qu'avoit Hercules, quand il nettoya les écuries du Roi d'Élide, pour oser entreprendre de relever toutes les fautes de cet écrivain

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

qu'ils ne trouvoient ni vivres, ni fourrages à Culm; & ils chicanerent sur les saufs-conduits qu'on leur avoit envoyés; ils en demanderent d'autres, dont ils ne furent pas plus contens, & enfin ils terminerent cette scene par se retirer. La résolution qu'on avoit prise à Pétrikow au mois de Janvier, explique suffisamment le tortillage que Dlugofs a employé dans le récit de cet événement, ainsi nous ne nous y arrêterons pas davantage.

On se rappellera qu'on étoit convenu que, si les Commissaires ne pouvoient s'accommoder à Culm, on s'en rapporteroit à l'arbitrage du Duc d'Autriche, auquel les Polonois étoient cependant bien décidés de ne pas déférer, puisqu'ils avoient résolu de continuer la guerre, sans se prêter à aucune espece d'accommodement. Tout autre que Casimir auroit déclaré simplement ses intentions; mais il aima mieux jouer encore une fois la comédie. Après Pâque, une quantité de peuple & de soldats s'assembla à l'hôtel-de-ville de Thorn; & ce fut l'Evêque de Cracovie qui se chargea

Pag. 239.

de les haranguer. Le Prélat, dit Dlugofs, fit un long discours, où il prouva nettement, par des citations tirées du Droit canon, ainsi que du Droit naturel & divin, que toutes les objections des

Teutoniques n'avoient aucun fondement, & que la guerre que le Roi leur faisoit, étoit on ne peut pas plus juste : le Prélat déja avancé en âge, assura qu'il étoit prêt à mourir en soutenant cette opinion ; ce qui rendit une grande assurance à ceux qui étoient ébranlés. Comme l'assemblée de Culm n'avoit pas eu lieu, on convint, ajoute le même Auteur, de s'en rapporter à l'arbitrage du Duc d'Autriche, à qui le Roi & le Grand-Maître envoyerent des Ambassadeurs, & qui ne se chargea de cet arbitrage, qu'à la sollicitation des Princes d'Allemagne. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou la mauvaise foi des Polonois qui contractoient sans nécessité de nouveaux engagemens qu'ils étoient résolus de ne pas tenir, ou le fanatisme national dont l'Evêque de Cracovie étoit possédé ; supposé toutefois que cette derniere circonstance soit vraie ; car Dlugoss avoit l'imagination si fertile, qu'on ne peut faire fond sur ce qu'il dit, à moins qu'il ne rapporte des choses favorables aux ennemis de la Pologne ; parce qu'alors c'est la vérité qui lui échappe malgré lui.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Cette partialité, que l'on peut comparer à un bandeau qui aveugle les écrivains, & les empêche de voir les con-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN. Pag. 446 & seq.

traditions où ils tombent, étoit commune aux Pruffiens, ainfi qu'aux Polonois, lorfqu'il étoit queftion de l'Ordre Teutonique. Schurz nous en fournit une preuve inconteftable. Après avoir dit que la conférence projettée n'avoit pas eu lieu, cet écrivain ajoute : Les Teutoniques obfervoient mal la treve, & ne négligeoient aucune occafion de nuire aux Polonois & aux Confédérés : non contens de cela, les Chevaliers ne ceffoient de calomnier leurs ennemis, & particuliérement les Dantzigois, en publiant dans différentes Cours, que c'étoient eux qui avoient rompu la paix, & violé la treve les premiers ; calomnies qui avoient pour but d'animer les Danois & autres contre la ville de Dantzig, afin de les engager à arrêter fes vaiffeaux (1). Les Pruffiens, continue-t-il, & particuliérement les Dantzigois, outrés de cette conduite, écrivirent le 15 de janvier au Roi de Danemarck & aux villes maritimes, tant pour fe difculper, que pour faire connoître la perfidie & la malignité des Teutoniques : ils faifoient voir comment les Chevaliers, oubliant toutes les

(1) Schurz a mis pour fommaire à cet article dans l'édition latine, pag. 446 : *Cruciferorum calumnia.*

loix de l'honneur, avoient méchamment rompu la treve, &c. Après avoir encore ajouté plusieurs choses du même genre, ils prioient qu'on ne donnât aucun secours à des hommes qui ne savoient employer que la perfidie & la fraude, mais plutôt qu'on aidât le Roi de Pologne & les Prussiens ses sujets, qui ne songeoient qu'à repousser une violence injuste : ajoutant que, quand la treve seroit finie à la Sainte Marguerite, ils mettroient une flotte en mer, pour attaquer tous ceux qui s'aviseroient de donner du secours aux Teutons. Qui ne croiroit, après cette belle tirade de l'historien & des Dantzigois, que les Teutoniques ne pouvant être arrêtés par aucun frein, ne cessoient de commettre des hostilités contre des ennemis qui avoient toujours gardé saintement les traités ? Mais Schutz, aveuglé par ce bandeau dont nous avons parlé, ne se souvenoit pas qu'il nous avoit appris lui-même, que les Teutoniques n'avoient pris les armes, pour faire des courses sur les ennemis, qu'après que la garnison du château de Marienbourg leur avoit pris deux navires, & qu'elle avoit tué plusieurs habitans de la ville à coups de canon. Je n'insiste sur cet événement, d'ailleurs très-peu important, que pour

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Schutz. p. 447.

montrer avec quelle défiance on doit lire les anciens écrivains Polonois & Prussiens, sur tout ce qui regarde l'Ordre Teutonique (1). Les prétendues calomnies des Teutoniques, ou plutôt les justes plaintes qu'ils avoient faites contre leurs ennemis, avoient engagé les Danois à arrêter quelques navires de Dantzig, sous prétexte qu'ils portoient des marchandises d'Angleterre, qui ne jouissoient pas des mêmes exemptions que celles qui venoient des villes anséatiques. On fit beaucoup de plaintes de part & d'autre, qui aboutirent à une prolongation de treve pour quatre ans, qui fut ménagée par le Duc de Schleswick, l'Evêque de Racebourg, & les députés des villes de Lubeck, de Stralsund & de Wismar.

La Souveraineté de l'Estonie, cédée au Maître de Livonie.

1459.

Dans le tems que les Dantzigois se querelloient avec le Roi de Danemarck,

(1) *Induciis quas constitutas paulo ante diximus non magni pensis, cum jam exercitus Polonicus decessisset, Præsidiarii milites arcis Mariæburgensis captata occasione erumpunt, & Cruciferorum subditis in fluvio Nogato naves duas vi armatâ eripiunt, aliquot etiam oppidanos ex superioris arcis loco tormentis interficiunt. Eaque causa fuit ut Cruciferorum milites, &c.* pag 444. Après cet aveu, Schutz rapporte les hostilités commises par les Teutoniques, dont nous avons parlé en son lieu. Ce passage n'est pas une inadvertence de l'auteur, puisqu'il dit la même chose dans son édition allemande, *fol. 278. vers.*

le Grand-Maître donnoit une preuve éclatante de sa satisfaction & de sa reconnoissance au Maître & aux Chevaliers de Livonie. Elle étoit bien méritée, car malgré que les historiens gardent le silence sur la plupart des secours que les Chevaliers de Prusse avoient reçus de leurs freres de Livonie, nous apprenons par cette chartre du Grand-Maître, qu'ils n'avoient cessé, & qu'ils ne cessoient pas encore de l'aider de tout leur pouvoir, en lui envoyant des troupes, & en lui faisant passer des sommes considérables. En reconnoissance de tous ces services, le Grand-Maître, de l'avis des Grands-Officiers de l'Ordre, céda à Jean de Mengden, dit Osthof, Maître de Livonie, & à ses successeurs, la souveraineté de l'Estonie, que Henri Dusener avoit achetée de Waldemar III, Roi de Danemarck. Ce diplôme, du 24. Avril de l'an 1459, est daté de Konigsberg. En cédant la souveraineté de l'Estonie, le Grand-Maître renonçoit probablement aux redevances annuelles que les Maîtres de Livonie lui payoient pour la jouissance de cette province, qu'on leur avoit laissée. Si le Grand-Maître satisfit sa reconnoissance par cette cession, on peut dire qu'il fit en même tems un acte de justice ; car l'équité demandoit que

[redacted]
XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Arndt. p. 149.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

l'on dédommageât les Livoniens, autant qu'il étoit possible, des avances qu'ils ne cessoient de faire à la Prusse : *mais* il est vraisemblable que ce fut en même tems un coup de politique de la part du Grand-Maître qui vouloit s'attacher de plus en plus les Chevaliers de Livonie, que l'on peut justement soupçonner d'avoir été mécontens, de ce qu'il avoit été question de faire retourner l'Estonie entre les mains des Danois. On voit par une quittance datée de Copenhague, le mardi d'après la St. Jean de l'an 1459, que Gerard de Mellingrade, Commandeur de Revel, avoit remboursé au Roi de Danemarck 4000 marcs qu'il lui avoit prêtés, ou plutôt à l'Ordre, sur les biens de Danhof. Cela prouve que Christiern ne refusoit pas de rendre quelques services aux Teutoniques dans l'occasion; mais celui-là étoit tel qu'ils eussent pu l'obtenir d'un particulier un peu moyenné, & bien éloigné de ceux que le Grand-Maître étoit en droit d'attendre, si le Roi eût accompli le traité de Copenhague, de l'an 1455.

Ibid. pag. 150.

Troupes de la Grande-Pologne en Prusse.

Dlugoss. p. 245 & seq. 1459.

Casimir, qui avoit passé une partie de l'hiver & le printems en Lithuanie, en revint à la fin de mai, pendant que les Polonois tenoient des dietes particulieres relativement aux affaires de la Prusse.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ceux de la Grande-Pologne aſſemblés à Kolo, étoient d'avis de mettre une armée ſur pied, pour l'envoyer contre les Teutoniques ; mais les Nobles de la Petite-Pologne, & particuliérement ceux du Palatinat de Cracovie, refuſerent hautement de prendre les armes, juſqu'à ce que le Roi eût redreſſé les griefs dont ils ſe plaignoient, & ils demandoient que l'on aſſemblât à cet effet une diete générale à Pétrikow pour la St. Pierre. Le Roi piqué, refuſa leur demande ; mais ils inſiſterent avec tant de fermeté, qu'à la fin il indiqua une diete générale à Pétrikow pour la St. Gilles, où il eſſuya les plus ſanglans reproches ſur ſa mauvaiſe adminiſtration. Le mécontentement des Nobles de la Petite-Pologne, empêcha l'aſſemblée générale de toutes les forces de la nation : cependant ceux de la Grande-Pologne convinrent qu'ils fourniroient un homme d'armes, c'eſt-à-dire, un cavalier ſuivi de deux archers, pour chaque 100 marcs de revenu, & que les villes fourniroient l'infanterie ſelon l'uſage. Cette armée, dont on ne dit pas la force, entra en Pruſſe à la Ste. Marguerite, époque où finiſſoit la treve que l'on avoit faite l'année précédente, & qui avoit été très-mal ob-

XIX LOUIS D'ERLICHSHAUSEN. Continuation de la guerre. *Dlugoss. pag 245.* 1459.

(…)vée par la faute des ennemis, comme nous l'avons dit en son lieu.

Dlugoss commence le récit des opérations de cette campagne par un événement dont Schutz ne dit mot. Selon lui, les troupes royales qui étoient en garnison dans les places de la Basse-Prusse, se réunirent; & attaquerent un corps de Teutoniques; ces derniers furent battus, & le Grand-Maître qui les commandoit en personne, faillit d'être fait prisonnier: les Polonois, dit-il, prirent plus de 200 cavaliers, & en tuerent un plus grand nombre; & le butin, qui montoit à la valeur de 20000 ducats, fut partagé entre les soldats. Je crois que le Grand-Maître marchant avec un détachement, peut avoir été battu par les ennemis; mais l'argent étoit trop rare parmi les Teutoniques, aussi bien que parmi les Polonois, pour pouvoir se persuader qu'ils aient perdu une si grande somme; d'ailleurs cet événement étoit trop important pour échapper à Lindaw, le guide de Schutz, s'il avoit eu quelque réalité.

Schutz. p. 448.

Lorsque la treve fut finie, dit Schutz, le Maréchal de Plauen assiégea la ville de Morungen, avec d'autant plus d'espérance de la prendre qu'il avoit des intelligences dans la place; mais la chose tourna tout

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

autrement ; les Teutoniques furent repoussés avec perte, & le Maréchal courût risque d'être fait prisonnier. Après avoir manqué ce coup, Plauen ravagea tous les grains des environs, pour ôter ce moyen de subsistance aux ennemis, & fit encore la même chose dans le territoire de Wormdit. Au commencement du mois d'Août, les Dantzigois se présenterent en forces devant le château de Keyschaw qu'ils se proposoient de raser ; mais les Teutoniques les repousserent de maniere à leur faire abandonner ce projet : quelques jours après les Dantzigois furent plus heureux, car ils prirent & détruisirent de fond en comble les châteaux de Sebowitz & de Grebin. Les Teutoniques furent bien dédommagés de cette perte par la reddition de la ville de Lobaw, qui leur ouvrit volontairement ses portes. Dans les premiers jours de septembre, il y eut un combat très-vif entre les Polonois en garnison dans le château, & les Teutoniques qui gardoient la ville de Marienbourg ; on se tua beaucoup de monde de part & d'autre, & les Teutons furent obligés de se retirer les premiers. Les Chevaliers ayant fait sonder les habitans de Passenheim, ville de la Galindie, pour les engager à rentrer sous la domination de l'Ordre, ils répondirent de concert avec le

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Gouverneur Polonois, qu'ils n'avoient qu'à venir avec des forces capables de les délivrer du joug étranger, & qu'ils leur ouvriroient les portes : sur cette promesse, les Teutoniques arriverent avec 500 chevaux & beaucoup d'infanterie vers la St. Michel, époque qui avoit été fixée pour la reddition de la place. Les habitans qui ouvrirent effectivement une des portes, conseillerent aux Chevaliers de ne faire entrer que 300 hommes, & de garder le reste pour veiller à la sûreté du dehors ; mais ce détachement ne fut pas plutôt entré que la porte fut fermée, & que le Gouverneur Polonois, qui avoit reçu du renfort, fit main-basse sur ces malheureux : après cela il fit une vigoureuse sortie, & mit en fuite les troupes qui étoient restées dehors. Le Gouverneur de Wartenberg qui avoit eu la conduite de cette entreprise, fut pris avec 24 cavaliers : des soldats de la garnison d'Allenstein, qui avoient été de cette malheureuse entreprise, trouverent à leur retour que cette ville avoit été réduite en cendres par accident, à la réserve de l'église & de quelques maisons qui l'avoisinoient.

Ibid. pag. 119.

Vers la fin d'octobre les Dantzigois envoyerent à Thorn, 120 bateaux chargés de drap, de sel, de harengs & d'autres

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

denrées, qui échapperent heureusement aux Teutoniques : comme ils revenoient chargés de grain, ils furent attaqués par les garnisons de Neubourg & de Mewe, qui ne purent les arrêter, mais qui en brûlerent environ une trentaine. A-peu-près dans le même tems les Teutoniques en garnison à Mewe, tenterent de reprendre Stargard par stratagême : à cet effet, ils mirent les paysans des environs dans leurs intérêts, & les engagerent à arriver tous ensemble au marché, afin de pouvoir s'emparer des portes, tandis que les ponts seroient embarrassés par la file de leurs chariots. Malheureusement le projet fut découvert par ceux de Stargard, & l'issue en fut très-fâcheuse pour les Villageois qui s'étoient prêtés à cette manœuvre ; car on leur prit tout ce qu'ils avoient.

Depuis quelque tems les Dantzigois soupçonnoient les Teutoniques de se ménager quelque intelligence dans la ville de Lauenbourg, dont ils avoient confié la garde à Eric Duc de Stettin, avec le consentement du Roi de Pologne. Comme ils craignoient que cette place ne retombât entre les mains de ses maîtres légitimes, ils écrivirent au Duc de Stettin de prendre ses précautions ; mais quand ils virent qu'il ne se pressoit pas assez à

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

sans peine, que lorsqu'il s'agit de dire du mal des Teutoniques, le témoignage de Dlugoss doit être préféré ; & nous allons voir que cet auteur nous prouve clairement que les Teutoniques n'avoient pas rompu la treve, quoiqu'il les en accuse à plusieurs reprises. Après la reddition de Lobaw aux Teutoniques, dit cet écrivain, il y eut plusieurs pourparlers, soit pour la paix, soit pour faire une treve : le Maréchal de Plauen ayant donné l'espérance qu'on pouvoit convenir d'une treve, les Polonois envoyerent deux Seigneurs à Marienbourg, qui eurent plusieurs conférences avec le Grand-Maître & Plauen, sans pouvoir parvenir à conclure de treve, parce que Schomberg & les autres étrangers à la solde de l'Ordre s'y opposerent : c'est pourquoi le Grand-Maître & Plauen firent dire au Roi qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de faire ni paix, ni treve, parce que les étrangers s'étoient emparés de toute l'autorité ; & ils recoururent à la clémence du Roi, en le priant de ne pas détruire l'Ordre. Il est inutile d'examiner s'il est probable que le Grand-Maître ait tenu un pareil langage à un ennemi dont il connoissoit la haine implacable ; il suffit d'observer que Dlugoss vient de nous prouver clairement qu'on

Ibid.

XXIX.
LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

n'avoit pas fait de treve : ce qui n'empêche pas qu'il ne dise dans la page suivante, que le Commandant de Mewe, ayant rompu la treve, prit plusieurs bâtimens qui étoient chargés de grain & de bois pour la ville de Dantzig : & après avoir rapporté que le Roi les avoit en vain redemandés, il conclut que les Teutoniques avoient fait plus de tort aux Polonois pendant la paix & dans le tems des treves, que durant le flagrant de la guerre ; les ennemis, dit-il, ayant eu recours à la fraude & à toute sorte de piéges, quand ils avoient vu que la justice n'étoit pas de leur côté. C'est au lecteur judicieux à choisir celle de ces deux suppositions qui lui paroîtra la plus probable pour condamner, ou pour absoudre les Teutoniques; mais quel parti qu'il prenne, il sera forcé de convenir qu'un écrivain, tel que Dlugoss, ne mérite aucune créance (1).

---

(1) Le passage de cet historien, qu'il importe de bien connoître, est trop remarquable pour n'être pas rapporté. *Agitabantur & pro pace, aut pacis induciis intèr Casimirum Poloniæ Regem & Ordinem plures tractatus. Dumque spes de firmanda treuga, per Henricum Plawyensky facta fuisset, missique usque in Marienborg duo Barones.... Ii quamvis cum Magistro & Henrico Plawyensky plures agitassent tractatus : non tamen pacis modus, aut ejus induciæ, Bernardo Schumborsky & stipendiariis partes adversæ illam inficientibus poterat dari. Propter quod*

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

A n'en juger que par ces détails, on se persuaderoit aisément, qu'il ne s'étoit rien passé d'important pendant la campagne; cependant elle avoit été très-honorable & très-avantageuse aux Teutoniques, puisqu'ils avoient réduit leurs ennemis infiniment plus nombreux à se tenir sur la défensive. L'armée de la Grande-Pologne, dont Schutz ne parle pas, parce qu'elle ne fit rien de remarquable, étoit entrée en Prusse à la fin de la treve, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, & Dlugoss nous apprend sa destinée. Elle ne fit rien de mémorable, dit cet écrivain, & n'attaqua aucune place, se contentant de se porter çà & là, pour empêcher les Teutoniques de dévaster les possessions des sujets de la Pologne : à la fin elle se retira à Thorn pour mettre

Pag. 245.

Magister & Plauyenski inverecunde renunciarunt Regi, omnem sibi à stipendiariis potestatem ereptam, neque in suo arbitrio, pacis aut belli jus consistere. Agi proinde dignaretur clementiâ, & tam sibi, quam Ordini, ne prorsus interiret prospicere. Plures naves onerariæ, frumentum & ligna in Gdansk portantes, induciis temeratis à Fricz qui in Gnyew præerat, captæ fuere; dum ad Gnyew appulissent.... Ita sub pace & ejus induciis, plus detrimenti ab hostibus, quam sub bello acceptum est, hostibus ad dolos & fraudes se convertentibus, postquam se in juribus vidissent assidue deficere. Pag. 246. Nous avons vu souvent que Dlugoss se contredisoit d'une page à l'autre, mais ici, c'est dans deux phrases consécutives. Cet écrivain avoit beaucoup d'imagination, mais elle n'étoit pas juste.

ette ville à l'abri des entreprises que Schomberg faisoit contre elle avec la garnison de Culm; mais aux approches de hiver l'armée se dispersa d'elle-même, & les soldats se presserent de retourner chacun chez eux. Cet aveu, qui prouve clairement que les Teutoniques avoient réduit les Polonois à se tenir sur la défensive, n'a pas empêché l'auteur de dire quelques pages plus bas, qu'ils n'avoient jamais fait la guerre en Prusse avec plus de succès; ce qui ne surprendra pas le lecteur, qui aura bien voulu faire attention aux remarques qui sont répandues dans cet ouvrage.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Pag. 238.

Comme les Polonois n'avoient eu jusque-là aucun avantage marqué sur les Teutoniques, si l'on excepte l'acquisition de Marienbourg, Casimir imagina un moyen qui l'auroit débarrassé tout d'un coup de ses ennemis, si son projet n'avoit pas été si ridicule, qu'il suffisoit de le proposer pour le faire rejetter. Le Pape Callisté III étant mort, le Cardinal Æneas Sylvius, dont nous avons déja parlé, avoit été élevé à sa place sur la chaire de St. Pierre, sous le nom de Pie II, le 27 août de l'année précédente (1). Le nouveau Pape marchant

Projet d'envoyer les Teutons dans l'isle de Tenedos. 1459.

(1) François Kuhschmalz, Evêque de Warmie, étant mort, & les Chanoines de cette église étant dispersés à

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

sur les traces de son prédécesseur, désiroit ardemment de réunir tous les Princes chrétiens pour arrêter les progrès des Turcs, ce qui l'engagea à convoquer une assemblée à Mantoue en 1459, où il les invita de se rendre, soit en personne, soit par leurs Ambassadeurs. Jacques de Sienne, Protonotaire apostolique, y étant arrivé de la part du Roi de Pologne, promit d'abord l'obéissance au Pape au nom du Monarque : ensuite il employa toute sa rhétorique pour engager le Souverain Pontife à transférer les Chevaliers de la Prusse dans l'Isle de Tenedos, si fameuse par la retraite, que les Grecs firent dans un de ses ports, pour surprendre la ville de Troye, afin, disoit-il, qu'ils pussent exercer leur profession en combattant contre les Turcs (1). On

Dlugoss. pag. 252 & seq.

cause de la guerre, les uns avoient postulé *Lindo* ou Lutico, Doyen de Gnesne, & d'autres Arnold de Venrade, Chanoine de l'église de Varmie; mais la plus grande partie qui s'étoit retirée en *Silésie*, avoit postulé Æneas Sylvius, nommé alors le Cardinal de Sienne. Lutico fut d'abord mis en possession; mais le Pape ayant approuvé l'élection du Cardinal, *il fut* reconnu Evêque de l'église de Warmie, qu'il n'administra que par Procureur. Lorsque le Cardinal parvint au Pontificat, il nomma à sa place, Paul de Legendorf, Gentilhomme Prussien, & Chanoine de l'église de Warmie. *Pii II. PP. comment. lib. 1. pag. 28. Hartknoch. dissert. 14. pag. 217.*

(1) Dlugoss rapporte que Jacques de Sienne, avant de rendre l'obéissance au Pape au nom du Roi, avoit obtenu la levée de l'excommunication qui avoit

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

e croira pas sur la parole de Dlugoss, ue les Ambassadeurs de tous les Princes, la réserve des Allemands, applaudirent ce projet, ni que le Pape ait marqué ne grande partialité pour l'Ordre, en efusant de s'y prêter. Il suffisoit d'avoir u bon sens pour dévoiler la finesse de ce ouvel Ulysse, qui vouloit cacher l'aviité de son maître sous le voile de la eligion, & pour rejetter une propositon, dont l'exécution, si elle eût été offible, auroit été une injustice criante. Dans le même consistoire où le Pape, it Dlugoss, répondit d'une maniere ionnête, mais humiliante pour le Roi, n frere de l'Ordre, & Procureur du Grand-Maître, fit un discours véhément ontre l'injustice du Roi de Pologne, au ujet de l'invasion de la Prusse, auquel acques de Sienne ne répondit rien. Cet iistorien, voulant prouver la partialité lu Pape, insinue que c'étoit lui-même jui avoit composé la harangue que prononça le Procureur du Grand-Maître; nais il n'étoit pas nécessaire que l'Ora-

---

té lancée contre les Prussiens, dans laquelle les Poonois étoient enveloppés comme leurs adhérens; mais l se trompe; la suite nous fera voir que l'excommunication ne fut pas levée, mais peut être bien uspendue pour quelque tems, afin de faciliter l'accommodement des Teutoniques, tant avec leurs sujets, qu'avec les Polonois.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

teur Teutonique recourût à personne quand on a une suite de faits incontestables à exposer, on peut se flatter de persuader sans être éloquent.

Le Pape veut ménager la paix. 1459.

Pie II, qui ne pouvoit voir avec indifférence l'injuste oppression que souffroit un Ordre célebre, qui avoit rendu tant de services à l'église, avoit nommé l'Archevêque de Crete pour ménager la paix entre le Roi de Pologne & l'Ordre Teutonique (1). Casimir qui étoit décidé à continuer la guerre, & qui n'osoit rejetter ouvertement la médiation du Pape, ne chercha qu'à l'éluder : à cet effet il envoya des Ambassadeurs à Albert, Archiduc d'Autriche, pour l'engager à se rendre à Breslau, à Francfort, ou à Gorlitz, afin de pouvoir conférer avec lui (2). Cette nouvelle ayant été annoncée au Pape, il écrivit au Roi de Pologne pour le presser vivement de s'accorder avec l'Ordre Teutonique, afin de pouvoir porter ses armes contre les Turcs; ajou

(1) Quoique le Pape dise en termes exprès, dans sa lettre qu'il écrivit au Roi de Pologne, qu'il avoit envoyé l'Archevêque de Crete; nous ne voyons cependant pas qu'il eût encore été en Pologne, mais bien qu'il y vint plus tard : suivant Dlugoss, ce Légat se contenta d'écrire au Roi avant d'entreprendre le voyage, pour voir quel fruit il pourroit en espérer.

(2) L'Empereur Frédéric avoit érigé l'Autriche en Archiduché, par un diplôme du 6 janvier de l'an 145

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

tant qu'il lui étoit égal qu'il s'accommodât avec l'Ordre, par l'entremise de l'Archiduc ou de son Légat, puisque l'un & l'autre ne pouvoient avoir qu'un même but, qui étoit la concorde entre les Polonois & les Chevaliers Teutoniques. Nous apprenons ces détails par la lettre du Pape, qui est datée de Mantoue le 23 décembre 1459. Albert d'Autriche avoit été désigné pour arbitre, si l'on ne s'accommodoit pas au congrés indiqué à Culm; mais ce congrès n'avoit pas eu lieu, parce que les Polonois avoient décidé à Petrikow de continuer la guerre, ce qui n'avoit pas empêché que le Roi ne fît semblant de vouloir s'en rapporter à l'arbitrage du Duc d'Autriche. Le Pape ayant nommé l'Archevêque de Crete pour ménager la paix entre la Pologne & l'Ordre, Casimir recourut au Duc d'Autriche, & lui proposa une entrevue, non pour s'en remettre à sa décision dont il ne vouloit pas, mais pour conférer avec lui; ainsi il ne rejettoit aucun de ces médiateurs pour se ménager le moyen de les éconduire tous les deux : manœuvre que Jagellon avoit employée plusieurs fois contre l'Ordre Teutonique, & qui déceloit également la mauvaise foi du pere & du fils.

Rainald. ad. ann. 1459. n. 74.

La fin de l'année 1459, & les pre-

Schutz. p. 45.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

miers mois de la suivante furent remarquables, tant par la rigueur excessive, que par la longue durée du froid : l'une & l'autre furent telles qu'à la mi-mars, on alloit encore sur la glace de la Livonie en Suede & en Danemarck, & du Danemarck à Lubeck & à Rostock. Si l'on se représente quelle devoit être la misere d'un pays que la guerre la plus cruelle ravageoit depuis six ans, on jugera aisément combien les Prussiens dont la plupart avoient vu brûler leurs maisons, devoient être malheureux, & combien il dut périr de ces victimes infortunées de l'ambition des grandes villes & de la mauvaise foi du Roi de Pologne.

Casimir refuse les arbitrages qu'on lui propose. *Dlugoss. pag. 257 & seq.* 1460.

D'après les demandes que le Roi avoit faites à l'Archiduc Albert, ce Prince envoya des Ambassadeurs qui arriverent à Cracovie pendant l'octave des Rois de l'an 1460. Ils proposerent à Casimir, de la part de leur maître, de le prendre pour arbitre de ses démêlés avec l'Ordre Teutonique, & ils ajouterent probablement qu'il pouvoit compter sur la justice & l'impartialité la plus exacte : mais ils ne dirent pas, comme Dlugoss le prétend, qu'il n'avoit qu'à se confier à un ami fidele qui pourroit, par ce moyen, procurer son avantage & celui de ses enfans ; car il est difficile de se persuader

persuader que l'Archiduc étoit du nombre de ces juges corrompus qui disent : plaidez & je vous ferai gagner votre procès. Le Roi de Pologne, qui n'avoit rien tant à craindre qu'un arbitrage; parce que l'injustice de sa conduite envers l'Ordre, ne pouvoit être colorée par aucun prétexte, ne répondit qu'en battant la campagne : il dit aux Ambassadeurs qu'un pareil compromis avoit brouillé pour tout le tems de leur vie, le Roi Jagellon son pere avec l'Empereur Sigismond; parce que ce dernier avoit adjugé aux Teutoniques des provinces qui appartenoient à la Pologne; & qu'ainsi il ne vouloit pas courir le risque de devenir l'ennemi de l'Archiduc, ce qui ne manqueroit pas d'arriver, s'il suivoit les principes de Sigismond. C'est-à-dire, que Casimir, à l'imitation de son pere, ne vouloit reconnoître de juge, qu'autant qu'il seroit assuré de gagner son procès : mais malheureusement pour lui, cela ne se pouvoit point; parce qu'en supposant qu'il en auroit trouvé d'assez pervers, pour vouloir lui adjuger des provinces auxquelles ses prédécesseurs & lui-même avoient renoncé si solemnellement, ils n'auroient osé prononcer une sentence qui les auroit diffamés dans toute l'Europe. Je ne crains pas d'être démenti sur

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

XXIX
LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

cet objet, à moins que ce ne soit par quelque écrivain Polonois, qui entreprendroit d'anéantir l'autorité des Chartres par celle de Dlugofs & de ses copistes. Le Roi de Pologne ajouta cependant aux Ambassadeurs de l'Archiduc, qu'il ne rejettoit pas absolument l'arbitrage de leur maître, mais qu'il désiroit que son pouvoir fût limité; qu'il l'invitoit à se rendre à Breslau pour la mi-carême, afin de travailler à accommoder ses difficultés avec l'Ordre Teutonique; disant que quand les points principaux seroient arrangés, il ne refuseroit pas de le prendre pour arbitre de ceux qui n'étoient qu'accessoires. Ainsi, je le répete, Casimir ne vouloit entendre à aucun accommodement, ni se soumettre à aucun arbitrage, à moins que préalablement on ne lui eût assuré la possession des provinces qui avoient été autrefois en litige, & auxquelles la Pologne avoit renoncé tant de fois.

Les Ambassadeurs de l'Archiduc étoient à peine partis, qu'il en arriva un de la part de Louis Duc de la Basse-Baviere, qui venoit offrir la médiation de son maître, pour accommoder le Roi avec l'Ordre Teutonique; mais la réponse de Casimir fut que, vu la confiance qu'il avoit dans le Duc de Baviere, il n'au-

XXIX. LOUIS D'ERLICHS-HAUSEN.

oit pas refuſé ſes offres, mais qu'ac-
uellement la choſe étoit devenue im-
poſſible, puiſqu'il avoit pris l'Archiduc
pour arbitre. Dans le même tems, l'Ar-
chevêque de Crete, à qui l'on avoit
joint François de Tolede, Archidiacre
d'Aſti, ſe diſpoſoit à venir en Pologne
pour travailler à la paix entre le Roi &
les Teutoniques, ſelon les ordres qu'il
en avoit reçus du Pape : ce Légat étoit
déja depuis long-tems en Siléſie, d'où
il écrivit au Roi pour avoir un ſauf-
conduit; mais Caſimir le lui refuſa, ſous
prétexte d'un voyage qu'il devoit faire
en Ruſſie & en Valachie. C'eſt ainſi que
ce Prince ſe jouoit de la bonne foi &
de toutes les perſonnes qui entreprenoient
de le réconcilier avec l'Ordre. Ces deux
Légats, dit Dlugoſs, étoient ſuſpects au
Roi; le premier étant un marchand Vé-
nitien, qui avoit été élevé nouvellement
au ſacerdoce, & qui s'étoit déshonoré
dans ſon pays par un crime qu'il ne
nomme pas : quant à François de To-
lede, c'étoit, dit-il, un Eſpagnol qui
avoit autrefois aſſiſté les Teutoniques
dans le procès qu'ils avoient ſoutenu à
Rome. On ne ſe perſuadera pas aiſément
que le Pape ait envoyé un homme qui
s'étoit déshonoré par un crime, & un
autre qui avoit été l'Avocat ou le Pro-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

tecteur des Chevaliers Teutoniques ; pour réconcilier ces mêmes Chevaliers avec le Roi : mais Dlugoſs avoit ſes raiſons pour peindre ainſi les deux Légats ; c'étoit d'abord pour excuſer Caſimir, de ce qu'il s'étoit refuſé aux ſollicitations du Pape ; & nous verrons en ſon lieu que c'étoit auſſi une juſtification anticipée de la conduite que les Polonois tinrent à l'égard de l'Archevêque de Crete.

Nous venons de voir que quelques Princes de l'Empire s'intéreſſoient au ſort de l'Ordre Teutonique : mais ſoit que les troubles de l'Allemagne y fuſſent un obſtacle, ou que les projets de guerre contre les Turcs les arrêtaſſent, aucun d'eux ne ſongeoit à lui donner des ſecours effectifs ; & bientôt ils ſe mirent hors d'état de pouvoir l'aider, quand même ils en auroient eu la volonté. Le Duc de Baviere fit un traité d'alliance avec le Roi de Pologne, dans lequel étoient compris les Ducs de Maſovie, de Stettin & de Stolpe, l'Evêque de Camin & les autres adhérens de la Pologne : on a deux actes différens de cette convention faite à Landshut, l'un au mois de juillet, & l'autre au mois de ſeptembre de l'an 1460. Deux ans après Caſimir fit auſſi un traité d'amitié avec

Cod. Pol. tom. 1. pag. 383.

Ibid. pag. 161 & 162.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

l'Archiduc Albert, qui étoit borné au tems de leur vie; & l'on ne peut guere douter, que ces différens traités n'aient été ménagés par la Pologne, pour empêcher que ces Princes ne donnassent du secours à l'Ordre.

Prise de Walcz.

Schutz. édit. Germ. fol. 281. vers.

1460.

Au commencement de l'année 1460, les Dantzigois apprirent que les Teutoniques, en garnison à Konigsberg, tiroient des vivres de la Lithuanie avec autant de liberté qu'en tems de paix, & que les Ducs de Masovie étoient convenus de faire une treve de six ans avec le Grand-Maître, à commencer à la mi-carême, époque qui avoit été fixée pour la signature du traité. Ils firent part de ces nouvelles au Roi de Pologne par une lettre du 10 février, & Casimir les assura qu'il arrêteroit ces désordres, qui n'étoient propres qu'à prolonger la guerre. Cependant il ne pouvoit guere se flatter d'être obéi; car il avoit assez de peine à calmer les Lithuaniens, qui menaçoient à tout moment d'attaquer les Polonois pour leur arracher la Podolie; ainsi il est probable que les ordres que le Roi put leur donner, ne furent pas respectés; parce qu'il étoit de leur intérêt de prolonger la guerre entre la Pologne & l'Ordre Teutonique. Quant à la treve avec les Ducs de Masovie, on

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Dlugoss. pag. 256.

ne voit pas qu'elle ait eu lieu; & peut-être n'étoit-ce qu'une fausse alarme que la ville de Dantzig avoit donnée mal-à-propos. La lettre des Dantzigois fut suivie d'une nouvelle plus fâcheuse pour la Pologne; car le Roi apprit que Gaspar de Nostitz, qui étoit à la solde de l'Ordre, venoit de lui prendre Walcz, place aux confins de la Nouvelle-Marche. Casimir, qui se disposoit à faire un voyage dans les provinces de la Russie soumise à sa domination, fit marcher les troupes de la Grande-Pologne pour reprendre cette forteresse : elles en entreprirent effectivement le siége; mais elles l'abandonnerent d'elles-mêmes, & sans y avoir été contraintes par les Teutons, à ce que disent les écrivains Polonois.

Hostilités. Siége de Marienbourg.

Schutz. p. 451.

1460.

Malgré la longueur & la rigueur excessive de l'hiver, les hostilités recommencerent de bonne heure en Prusse. Dans le courant de février, la garnison de Thorn dressa une embuscade à un détachement de Teutoniques sorti de Culm, leur tua 24 hommes, & fit 70 prisonniers. Animés par ce succès, ceux de Thorn résolurent d'attaquer Lessen, dont ils savoient qu'une partie de la garnison étoit allée en course. Ils partirent en grande hâte, accompagnés de 600 cavaliers Polonois de la garnison de Nes-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

saw, & entreprirent d'escalader la place; mais tandis qu'ils se mettoient en devoir d'exécuter ce projet, les cavaliers Polonois prirent la fuite, & les autres furent vivement repoussés & obligés d'abandonner l'entreprise, après avoir perdu beaucoup de monde. Voilà tout ce que les écrivains nous apprennent de cet événement; mais il me semble que l'on est autorisé à suppléer à leur silence, en disant que le détachement sorti de la forteresse de Lessen, revint à propos pour la délivrer en battant les ennemis.

Peu de tems après, les Prussiens se préparerent à faire une entreprise plus importante. Le 21 mars, les troupes des rebelles, & particuliérement celles des Dantzigois, qui eurent la plus grande part à cette affaire, se réunirent devant la ville de Marienbourg, & l'investirent de tous côtés: comme ils savoient par expérience qu'il n'étoit pas aisé de prendre les places défendues par les Teutons, ils résolurent de réduire celle-ci par la famine, & l'environnerent d'une ligne de circonvallation; & pour empêcher qu'on ne les attaquât dans leur camp, ils l'entourerent d'une ligne formée avec des chariots liés les uns aux autres (1). Aussi-

(1) Ces barricades formées avec des chariots, nom-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

tôt que la Viſtule fut navigable après la fonte des glaces, les Teutoniques firent partir de Mewe trois bâtimens armés & quelques chaloupes pour porter des vivres aux aſſiégés; mais ils furent attaqués par les Dantzigois, qui s'étoient chargés de la garde du fleuve: deux navires des Teutoniques, ainſi qu'une chaloupe chargée des vivres furent pris par les ennemis, & le troiſieme fut coulé à fond à coups de canon; de ſorte qu'il n'échappa que peu de perſonnes, qui ſe ſauverent à la nage, après avoir jetté leurs armes. Comme le ſiége dura très-long-tems, la diſette ſe fit ſentir à Marienbourg, au point que les aſſiégés manquant de farine, furent réduits à manger le grain germé, deſtiné à faire de la biere; les Teutoniques voulant ſe débarraſſer des bouches inutiles, firent ſortir à diverſes repriſes, des troupes de femmes & d'enfans; mais les ennemis refuſant de les laiſſer paſſer, ils furent contraints chaque fois de les faire rentrer dans la place. Le Grand-Maître vint en perſonne avec un détachement de 800 chevaux, pour eſſayer de faire entrer des vivres dans Marien-

mées *Wagenburg* par les Allemands, étoient fort en uſage dans ce tems-là; elles n'étoient bonnes que contre la cavalerie.

bourg; mais les avenues étoient si bien gardées qu'il ne put y réussir. Comme il retournoit à Stum, les ennemis attaquerent son arriere-garde & prirent quelques chariots trop mal attelés pour pouvoir suivre le reste du convoi : le Grand-Maître s'étant porté à l'arriere-garde pour y rétablir l'ordre, & la rassurer contre les entreprises des ennemis, faillit de tomber entre leurs mains. Si les Teutoniques échouerent dans ces deux entreprises, qu'ils firent pour ravitailler la ville de Marienbourg, il n'est pas douteux qu'ils réussirent mieux d'autres fois; car Dlugoss assure qu'à la fin du siége, qui dura jusqu'à la mi-août, les Teutoniques avoient encore assez de vivres pour subsister pendant six mois.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Pag. 358.

Peu de jours après que l'on eut formé l'investissement de la ville de Marienbourg, les garnisons Teutoniques de Neubourg, de Mewe & de Choinitz, firent des courses sur les ennemis, & brûlerent quelques villages. Les Dantzigois ayant envoyé environ 150 navires à Thorn, au commencement de mai, ils se rendirent à leur destination, & revinrent à Dantzig chargés de marchandises, sans que les Teutoniques eussent pu les arrêter. Il n'en fut pas de même d'une soixantaine de trains de bois, qui suivoient les bateaux

Schutz. p. 451 & 452.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

de près : les garnisons de Mewe & de Neubourg, attaquerent ceux qui étoient chargés de les défendre, mirent le feu à plusieurs, & en arrêterent un bon nombre; mais ils ne purent s'emparer de la totalité. Les Dantzigois se dédommagerent de cette légere perte, en s'emparant de plusieurs navires des Teutoniques, qui avoient relâché à l'isle de Gothland, & en saisissant plusieurs bâtimens chargés de vivres, qu'ils prétendoient que le Gouverneur de cette isle destinoit aux Chevaliers : cette voie de fait occasionna quelques explications avec le Roi Christiern, mais qui n'eurent aucune suite. A la mi-juillet, un nommé Lublaw de Dantzig, montant un bâtiment bien équipé, attaqua trois navires de Konigsberg : plusieurs soldats furent tués dans le combat; d'autres, entre lesquels on compte un Chevalier de l'Ordre, se jetterent dans la mer & se noyerent; & les ennemis firent encore 120 prisonniers. Vers le même tems, les ennemis firent des courses sur le Frischhaf avec 24 navires armés par les villes de Dantzig, d'Elbing & de Brunsberg : ils descendirent dans les environs de Heiligenpeil, où ils brûlerent sept villages, deux moulins & cinq châteaux appartenans à des Gentilshommes : la garnison de Heiligenpeil ayant voulu

Ibid. pag. 452.

Ibid. pag. 453.

s'oppoſer à ces déſordres, fut battue, & les ennemis emporterent un grand butin.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Siege de Welaw.

Schutz. p. 453.

1460.

Cependant le Grand-Maître, qui ne pouvoit tenter de faire lever le ſiége de la ville de Marienbourg, ſans riſquer de perdre beaucoup de monde, & qui paroiſſoit devoir être tranquille ſur le ſort d'une place, qu'il étoit parvenu à approviſionner pour long-tems, entreprit le ſiége de Welaw. La conquête de cette place étoit de la plus grande importance, parce qu'étant au confluent de l'Alle & de l'Angerape, elle empêchoit que la ville de Konigsberg ne reçût par la riviere d'Angerape une partie des vivres que l'Ordre tiroit de la Lithuanie. Le Grand-Maître fit dévaſter les campagnes des environs de Welaw, afin que ſi les ennemis parvenoient à ſortir par le moyen d'une des deux rivieres, ils ne trouvaſſent pas de vivres à tranſporter dans la place : quant au côté de la terre, il leur ôta tout pouvoir de s'échapper, en reſſerrant la ville par des lignes & des redoutes. Les ennemis ſoutinrent ce ſiége, qui paroît avoir été commencé dans les premiers jours de juillet, avec beaucoup de courage : ſouvent ils faiſoient des ſorties qui étoient très-meurtrieres, & quelquefois ils en ramenoient des priſonniers : on ne peut pas même douter qu'ils n'en

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

eussent fait avec le plus grand succès; puisqu'ils enleverent dans une de ces sorties, la plus grosse piece de canon des Teutoniques qu'ils reconduisirent dans la place. Les Chevaliers, de leur côté, n'attaquoient pas avec moins de courage, ensorte que ce siége, qui ne se termina qu'en Automne, dut coûter beaucoup de monde aux deux partis.

Perte de la ville de Marienbourg.

Dlugoss. pag. 258. Schutz. Edit. Germ. fol. 284. vers.

1460.

Pendant que le Grand-Maître faisoit tous ses efforts pour réduire Welaw, les ennemis ne travailloient pas avec moins d'ardeur à se rendre maîtres de la ville de Marienbourg. Si l'on en juge par le silence des historiens, ils n'avoient pas employé la force ouverte depuis plus de quatre mois, & s'étoient contentés de lui couper les vivres, à quoi nous avons vu qu'ils avoient mal réussi. Mais cette inaction apparente étoit d'autant plus dangereuse, que les assiégés ne pouvoient s'opposer à un mal urgent qu'ils ne connoissoient pas. La garnison du château travailloit avec ardeur à une galerie souterraine, par où elle devoit déboucher au milieu de la ville, pendant que les ennemis du dehors donneroient l'assaut aux remparts. Comme Dlugoss parle de ces souterrains au pluriel, il est probable que ceux du château avoient ménagé plusieurs issues à leur galerie, afin que s'ils étoient découverts

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

d'un côté, ils pussent sortir par les autres: & l'on pourroit aussi conjecturer avec beaucoup de vraisemblance que les ennemis du dehors avoient également ouvert une galerie, qui passoit sous les remparts. Quoi qu'il en soit, les Teutoniques ne s'apperçurent du travail des mineurs, qu'au moment où ils en alloient être les victimes; & ils jugerent le danger si pressant, qu'ils demanderent à capituler. La garnison fut faite prisonniere de guerre, & l'on conserva la vie aux bourgeois, à la réserve du Bourgmestre Blumen & de deux autres, qui furent écartelés pour avoir assisté les Teutoniques à reprendre cette place. Etrange effet de la subversion, qui se fait dans le cœur de l'homme, lorsqu'il se forme une fausse conscience: car il est certain que les Prussiens étoient coupables de trahison envers l'Ordre, à qui ils avoient fait les sermens les plus solemnels, & que Blumen méritoit d'être loué pour avoir aidé les Teutoniques à recouvrer une place qui leur appartenoit légitimement, & qui leur avoit été enlevée d'une maniere si odieuse. Les écrivains ne sont pas d'accord sur l'époque de la reddition de Marienbourg: Schutz la marque au jour de St. Dominique, & Dlugoss au 13 du mois d'août. *Edit. Germ.*

Les Dantzigois se hâterent d'appren- *Schutz. ibid. & seq.*

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

dre au Roi de Pologne la priſe de Marienbourg, & ils eurent ſoin de lui faire connoître les grandes dépenſes qu'ils avoient faites pour mettre cette place ſous ſon obéiſſance, n'ayant preſque pas été ſecondés dans cette entrepriſe : par cette même lettre ils ſolliciterent vivement Caſimir d'envoyer du ſecours pour faire lever le ſiége de Welaw, dont il paroît que la nombreuſe garniſon étoit compoſée des troupes des principales villes rebelles. Apparemment que le Roi répondit ſéparement à ce dernier article; car la réponſe qu'on a conſervée ne contient que des remercîmens aux Dantzigois, & montre que ce Prince reconnoiſſoit qu'il leur devoit la conquête de Marienbourg. A meſure qu'on rencontre de nouvelles preuves de la puiſſance de la ville de Dantzig, on eſt moins ſurpris qu'elle ait entraîné les Pruſſiens dans la révolte, pour les faire ſervir d'inſtrumens à ſon ambition.

Défection des troupes de Schomberg.

Dlugoſs. pag. 259.

1460.

Dans le tems que les ennemis étoient encore occupés au ſiége de la ville de Marienbourg, le Grand-Maître avoit envoyé Bernard de Schomberg en Allemagne, pour y chercher de nouvelles troupes. Les levées ſe firent avec ſuccès, & Schomberg partit de la Moravie, pour ſe rendre en Pruſſe, à la tête d'un corps

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

de 3000 hommes, tant infanterie que cavalerie. Les Polonois, qui avoient d'abord fait une vaine tentative pour reprendre Walcz aux Teutons, avoient décidé à la diete de Lencici, qu'on l'attaqueroit de nouveau, & ils assiégeoient alors cette place. Dès que l'on apprit la marche de Schomberg, le Général Polonois, ne doutant pas qu'il ne vînt pour lui faire lever le siége, l'abandonna volontairement, & prit une position où il se flattoit de combattre les Allemands avec avantage. Sur ces entrefaites Schomberg arriva à Francfort-sur-l'Oder, où il apprit la reddition de la ville de Marienbourg : l'idée que l'on s'étoit formée par-tout, de l'importance du château de ce nom, auquel le sort de la Prusse sembloit attaché, fit que les soldats se persuaderent que les affaires des Teutoniques étoient ruinées sans ressource par la perte de la ville; ainsi la plupart refuserent de passer outre, soit qu'ils désespérassent de pouvoir aider l'Ordre, ou qu'ils craignissent qu'il ne fût plus en état de satisfaire à leur solde. Schomberg, à qui de 3000 hommes, il ne restoit que 500 cavaliers, ne se déconcerta pas : il trompa adroitement la vigilance du Général Polonois, en prenant des chemins détournés, & ayant fait douze milles en vingt-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

quatre heures, il gagna Choinitz, sans avoir été découvert par l'ennemi : dans cette marche forcée il perdit 100 chevaux qui ne purent résister à une aussi grande fatigue. La garnison de Walcz, à qui il avoit communiqué son projet, en sortit de nuit, après avoir mis le feu au château, & suivit les traces de Schomberg qu'elle rejoignit à Choinitz.

Entreprise sur Dantzig. *Dlugoss. pag. 259. Schutz. p. 253 & seq.* 1460.

Vers la mi-août, Schomberg & quelques autres Capitaines de troupes étrangeres à la solde de l'Ordre, partirent de Choinitz avec mille hommes de cavalerie & un plus grand nombre de fantassins, & marcherent sur Dantzig (1). Arrivés au village de Prusten, qui n'est qu'à un mille de la ville, ils le brûlerent, & prirent un fort que les Dantzigois y avoient nouvellement bâti. Les Habitans de cette ville accourant en armes, mais sans ordre & sans défiance, ne

(1) Les écrivains Prussiens ne parlent pas de la défection des troupes de Schomberg, que nous venons de rapporter sur la parole de Dlugoss : ce dernier prétend, que ce fut Schomberg qui fit l'entreprise contre Dantzig, & Schutz qui ne le nomme pas, dit que ce fut Jean de Gleichen, Fréderic de Rawneck & Gaspar de Nostitz. Schutz marque cette entreprise au 13 d'août, ce qui est très-possible, si la ville de Marienbourg s'est rendue le jour de St. Dominique, mais si elle n'a capitulé que le 13, comme Dlugoss le prétend, elle ne peut avoir eu lieu que dix à douze jours après cette époque.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

pouvoient manquer de payer cher leur témérité ; on en tua soixante, entre lesquels étoit un Consul, & l'on fit 200 prisonniers. Après avoir contraint les Dantzigois de rentrer dans la ville, les Teutoniques attaquerent & prirent le fort bâti sur la petite riviere de Radaun, & coupant les digues, ils détournerent les eaux qu'elles fournissoient à la ville de Dantzig. Selon le témoignage d'un anonyme, mais qui paroît avoir été contemporain, le Maréchal de Plauen, désigné par le nom de Commandeur d'Elbing, fit essuyer une plus grande perte aux Dantzigois vers la fin de septembre. Plauen s'étant mis en embuscade avec un corps assez nombreux, fit dire aux Sénateurs par un transfuge, qu'il étoit dans les environs avec une poignée de monde, & qu'il ne tenoit qu'à eux de le prendre avec sa troupe. Les crédules Dantzigois sortirent encore sans ordre, & furent attaqués par le Maréchal qui en tua 400, & emmena bon nombre de prisonniers. Quoique l'échec que les Dantzigois avoient reçu au mois d'août fût peu considérable, selon le rapport des historiens, ils firent de grandes plaintes au Roi de ce qu'il les abandonnoit, & l'exhorterent à donner plus d'attention aux affaires de la Prusse. Casimir écrivit à cette

Chron. Slav. ap. Lindebrog. rer. Septentr. Script. pag. 243.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

occasion à la ville de Dantzig pour la rassurer, craignant que sa lenteur à secourir les Prussiens, ne leur donnât envie de rentrer sous l'obéissance de l'Ordre Teutonique.

Reddition de Lauenbourg aux Teutons.

Dlugoss. pag. 259 & seq. Schutz. p. 454.

1460.

Le 18 de septembre, les Teutoniques entreprirent le siége de Lauenbourg : il est apparent que leur armée étoit nombreuse; car on ne voit pas que les ennemis, & sur-tout les Dantzigois, qui étoient les plus voisins & les plus intéressés, eussent tenté de faire échouer ce projet. On se rappellera que Lauenbourg & Butow, que les rebelles avoient enlevés aux Teutons, avec leurs territoires, avoient été engagés en 1455, à Eric Duc de Poméranie, à condition qu'il les défendroit à ses fraix : ensuite nous avons vu en 1459, que les Dantzigois s'étoient emparés de Lauenbourg, sous prétexte qu'ils craignoient une trahison, & qu'ils étoient convenus avec le Duc de Poméranie, qu'ils y entretiendroient une garnison de 200 hommes, mais que s'il étoit nécessaire d'y envoyer plus de monde pour le défendre, le Duc le feroit à ses dépens. Un pareil procédé ne pouvoit manquer de déplaire à Eric, & selon toute apparence, il facilita aux Teutoniques le moyen de rentrer dans la possession d'une place qui leur apparte-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

noit. Lorſque cette ville n'étoit encore que menacée, le Duc de Poméranie y envoya quelques cavaliers, & fit dire à la garniſon Dantzigoiſe qu'elle recevroit dans peu de plus grands ſecours. Quand le ſiége fut commencé, il arriva 200 cavaliers Poméraniens qui traverſerent les gardes des Teutoniques, ſans être attaqués, & ſe jetterent dans la place, ce qui ne manqua pas de faire naître des ſoupçons : enfin après plus de trois ſemaines de ſiége, le Duc entra lui-même dans la place à la tête de 200 chevaux, & comme il étoit le plus fort, il déclara aux Dantzigois qu'ils pouvoient s'en retourner, & qu'il étoit décidé à s'accommoder avec les ennemis, parce qu'il ne vouloit pas expoſer davantage ſon pays & ſes ſujets à être les victimes de la guerre : article qui prouve que les Teutoniques avoient fait des courſes dans la Poméranie. Comme le Duc appuyoit principalement, ſur ce que les Teutoniques retenoient priſonniers treize Gentilshommes Poméraniens qu'ils ne vouloient pas relâcher, à moins qu'il ne leur rendît Lauenbourg & Butow, ceux de Lauenbourg offrirent de payer leur rançon ; mais le Duc répondit qu'elle étoit d'un trop grand prix, pour qu'ils puſſent y ſatisfaire, & il remit ces deux

villes avec leurs territoires entre les mains des Chevaliers (1).

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN. Autres expéditions. *Schutz. p. 455.* 1460.

Dans le tems que l'on commençoit le siége de Lauenbourg, c'est-à-dire, le 19 de septembre, des détachemens des garnisons Teutoniques de Holland & de Liebstat, furent attaquer de nuit la ville de Wormdit & la prirent. Cet événement coûta la vie ou la liberté, à une quantité de personnes; & l'on y fit un si grand butin, que Dlugoss prétend que chaque soldat eut 200 florins pour sa part. Quatre jours après, les ennemis prirent & brûlerent un moulin fortifié près de Mewe; il n'y eut qu'un Chevalier de l'Ordre & cinq soldats tués; mais ils y firent une capture considérable, parce que tout le bétail du monastere de Polpelin y étoit refugié: les villages des environs furent également saccagés. Peu de jours après, des

Pag. 260.

(1) Suivant la description de l'état actuel de la Poméranie, que Bruggeman a donnée en allemand en 1784, la ville de Lauenbourg est entourée d'une haute & forte muraille défendue par vingt-sept tours, y compris les deux qui sont sur les portes: le château qui est dans la ville est très ancien. On ne peut guere douter que ce ne soient encore les anciennes fortifications du temps de l'Ordre Teutonique. A Butow on ne voit plus aucun vestige de fortifications; mais l'ancien château qui étoit très-fort, & où le Commandeur faisoit sa résidence, existe encore sur une haute montagne à côté de la ville: il est encore habité aujourd'hui. *V. Bruggeman, pag. 1033 & 1040.*

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

troupes sorties d'Elbing & de Brunsberg, allerent enlever du bétail dans les environs de Heiligenpeil : les Teutoniques, en garnison dans la place, se mirent à la poursuite, & il y eut un combat très-vif, où les ennemis eurent du dessous : les Teutons reprirent le butin; mais ce succès coûta la vie au Commandeur de Balga, qui resta sur le carreau.

Cependant la reddition de Lauenbourg & de Butow donnoit de l'inquiétude aux Dantzigois; ils craignoient que les Teutoniques ne s'emparassent de l'Abbaye d'Oliva, qui n'est qu'à un mille de leur ville, ce qui les auroit exposé à essuyer de nouvelles attaques de leur part : c'est pourquoi ils firent venir de la Pologne 600 cavaliers & 200 fantassins, qui se cantonnerent dans l'Abbaye & travaillerent à la fortifier. En effet les Teutoniques n'avoient pas borné leurs projets au recouvrement de Lauenbourg; car ils partirent de cette ville le 13 d'octobre, & marchant à la sourdine, ils se porterent vers Bauzig, & se cacherent dans les environs; en quoi ils furent favorisés par une pluie très-abondante. A minuit ils sortirent de leur retraite, attaquerent Bauzig par quatre endroits, & l'emporterent l'épée à la main. Beaucoup d'habitans y perdirent la vie, & la ville

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

fut brûlée; mais la garnison Dantzigoise trouva moyen de se sauver, partie par eau & partie par terre, de maniere qu'elle ne perdit que 70 chevaux, & 20 hommes qui furent faits prisonniers. Le château, qui étoit gardé par les gens de Charles Canut-Son, Roi détrôné de Suede, à qui Bauzig étoit engagé, capitula le lendemain, & la garnison en sortit avec armes & bagages. Le 28 du même mois, 300 cavaliers Polonois & 300 fantassins Allemands à la solde des ennemis, furent faire le ravage au-delà de Bauzig, & brûlerent plusieurs villages. Le lendemain, comme ils repassoient à portée de cette place, ils furent attaqués par 400 chevaux & 300 fantassins des Teutoniques qui en étoient sortis. Le combat fut très-vif, & quoique les Teutons fussent plus nombreux, ils furent battus & obligés de se sauver dans la place, après avoir perdu 240 hommes, dont 90 furent faits prisonniers : le Seigneur de Triffen & le Baron de Donin furent du nombre de ces derniers.

Schutz. p. 456.

Prise de Welaw par les Teutons, & ses suites.

Schutz. p. 453 & 456.

1460.

Le petit échec que les Teutoniques avoient reçu près de Bauzig, fut bien compensé par la prise de l'importante place de Welaw, que le Grand-Maître assiégeoit depuis le commencement de Juillet. Nous avons vu ailleurs avec quel

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

courage les ennemis s'étoient défendus; & certainement les Teutoniques n'en avoient pas moins montré en les attaquant, puisqu'ils vinrent à bout de leur projet: cependant ils n'emporterent pas la place de force; mais ils parvinrent à lui couper tellement les vivres, que la garnison mourant de faim, & ayant perdu tout espoir d'être secourue par le Roi de Pologne, fut contrainte de capituler. Les historiens ne nous ont pas appris l'époque précise de la reddition de Welaw; mais on ne peut pas douter qu'elle n'ait eu lieu vers la fin du mois d'octobre (1). La prise de Welaw eut les suites les plus heureuses: Bartenstein se pressa d'ouvrir ses portes aux Teutoniques, & cet exemple fut suivi par plusieurs autres endroits de ces contrées qui avoient tenu jusqu'alors le parti des Polonois; ensorte que le Grand-Maître vit son autorité rétablie sur presque toute la partie orientale de la Prusse. La ville de Golup

(1) Schutz, en parlant du siége de Welaw, p. 453, se contente de dire qu'il se prolongea jusqu'en automne: mais il nous indique ailleurs d'une maniere qui n'est pas équivoque, qu'il fut terminé vers la fin du mois d'octobre. Après avoir rapporté le combat de Bauzig, du lendemain de la fête de St. Simon & de St. Jude, il ajoute: *Eodem tempore major ferme pars ulterioris Prussiæ Welawiorum exemplo territa, à Rege deficiens ad Cruciferorum dominatum reversa fuit*, pag. 456.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

fut rendue par intelligence aux Teutoniques, qui y prirent un grand nombre de cavaliers du pays de Dobrzin, chargés de la défendre; mais les Chevaliers attaquerent vainement le château que Zervonka défendit opiniâtrement. Comme le Duché de Dobrzin se trouvoit exposé aux incursions des Teutoniques par la prise de la ville de Golup, les habitans se soumirent à leur payer un tribut, ou plutôt une forte contribution pour se racheter du pillage.

Autres expéditions.

Dlugoss. pag. 260. Schutz. p. 456.

1460.

Vers la St. Martin, Poskarski, Commandant de la garnison Polonoise de Schwetz, attaqua à l'improviste la ville de Marienwerder, & y mit le feu : après l'avoir pillée, les Teutoniques se réfugierent dans la Cathédrale qu'ils fortifierent à la hâte, & se défendirent avec tant de courage, que non-seulement ils résisterent aux ennemis, mais qu'ils les contraignirent d'abandonner la ville après leur avoir tué beaucoup de monde. Quelques jours après, Schomberg voulant rendre la pareille aux Polonois, passa la Vistule pendant la nuit, & s'empara du château de Schwetz, où il entra à l'aide de quelques prisonniers qui étoient mal gardés. Poskarski n'eut d'autre ressource que de se sauver dans la ville, en mettant le feu au pont du château, afin que les

Teutoniques

Teutoniques ne l'y ſuiviſſent pas : les Chevaliers ayant tourné l'artillerie du château contre la ville, les ennemis leur répondirent, & l'on ſe tua quelque monde de part & d'autre. Cependant Poskarski ſecouru par les troupes venues de la Cujavie & de Bramberg, ainſi que par celles de Thorn & de Dantzig, entreprit d'aſſiéger le château qu'il reſſerra de toutes parts, dans le deſſein d'affamer la garniſon ; & il fit travailler à une galerie ſouterraine pour pénétrer dans la place. Les Teutoniques étonnés, mais non découragés de voir les ennemis ſortir de terre au milieu du château, ſe retirerent dans une groſſe tour extrêmement forte, où ils ſe défendirent ſi bien, qu'à la fin on les admit à capituler. Les conditions furent, on ne peut pas plus avantageuſes ; car ils ne perdirent pas leur liberté, & ſortirent de la place moyennant quelque argent, & l'engagement qu'ils contracterent de relâcher un certain nombre de priſonniers. Ces événemens rapportés en partie par Schutz, & en partie par Dlugoſs, le ſont de maniere qu'il ſemble que les Teutoniques furent contraints d'abandonner le château de Schwetz peu de tems après l'avoir pris : mais en y joignant un autre paſſage de ce dernier, dont nous parlerons en ſon lieu, on ne

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Pag. 278.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

peut pas douter que les Teutoniques n'aient défendu ce château près d'un an, c'est-à-dire, jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante : ainsi tout ce que nous venons de rapporter, n'est dit que par anticipation, à l'imitation des écrivains Prussiens & Polonois.

Dans le tems que les Commandans de Schwetz & de Culm cherchoient réciproquement à se surprendre, on s'occupoit d'un projet plus important contre la ville de Dantzig. Un artisan de cette ville appellé Gunther, qui avoit été fait prisonnier à Prusten, promit aux Teutoniques de leur livrer la ville de Dantzig : mais d'accord avec le Magistrat qui étoit averti de tout, c'étoit contre les Teutoniques mêmes qu'il tramoit cette trahison, voulant les attirer à Dantzig, où l'on étoit préparé à les recevoir. Gunther, à qui on avoit rendu la liberté, vint trouver quelques chefs des troupes étrangeres à la solde de l'Ordre, dans le monastere des Chartreux, sous prétexte de concerter avec eux le moyen de leur livrer la ville ; mais comme il avoit eu la mal-adresse de monter un cheval que le Magistrat lui avoit donné, & qui portoit apparemment la marque du haras de la ville, l'animal fut reconnu par un des Religieux, & cette découverte fut cause

Schutz. p. 456 & seq.

que les Teutoniques ne donnerent pas eux-mêmes dans le piége qu'ils avoient voulu tendre à leurs ennemis.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. pag. 458.

Le reste de l'année se passa en petites courses qui méritent à peine d'être rapportées. Les Polonois en garnison à Oliva, aiant fait une excursion dans les environs de Bauzig & de Lauenbourg, furent attaqués au retour par un détachement de Teutoniques & de paysans qu'ils défirent complettement. En revenche des soldats de Dantzig allerent pour butiner dans les environs de la Chartreuse, & tomberent entre les mains des paysans, qui les battirent & les mirent en fuite. Un autre détachement sorti d'Oliva eut le même sort aux environs de la Chartreuse, & les Teutoniques ayant brûlé le village de Striess, furent poursuivis & hachés en piéces par les Dantzigois. Schutz n'a rapporté que ce qui s'étoit passé dans les environs de Dantzig, & il a eu raison; car ces sortes de détails sont peu dignes de l'histoire : mais on ne peut pas douter que les mêmes scenes ne se soient repétées dans une grande partie de la Prusse. Cette campagne fut très-favorable à l'Ordre, puisqu'il vit presque toute la Prusse orientale rentrer sous sa domination, & qu'il recouvra les territoires de Lauenbourg & de Butow.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Plusieurs places retournent à l'Église de Warmie

Schutz. p. 459.

1461.

Le commencement de l'an 1461 ne fut marqué que par de petites courses, qui méritent encore moins d'être rapportées que celles dont nous avons parlé à la fin de l'année précédente. Dans les premiers jours de février, les habitans de Gutstadt, profitant de l'absence de Retzki qui y commandoit, chasserent la garnison Polonoise, à qui ils permirent cependant de s'en aller avec armes & bagages, & rentrerent sous l'obéissance de l'Evêque de Warmie, à qui cette place appartenoit : Retzki se dédommagea de cette perte, en prenant Seebourg aux Teutoniques. Le défaut d'argent, qui étoit commun aux Polonois, comme aux Chevaliers, fit que l'Evêque & le Chapitre de Warmie rentrerent encore en possession de deux autres places : l'Evêque Paul de Legendorf s'engagea de compter 8000 florins à la garnison Polonoise de Heilsberg, qui n'étoit pas payée, au moyen desquels elle lui abandonna cette ville & son château ; & les Chanoines de Warmie retirerent Allenstein des mains des soldats Teutoniques, en leur payant ce qui leur étoit dû de leur solde.

Ibid. pag. 460.

Vers la fin de février, les Teutoniques en garnison à Lauenbourg & à Bauzig, vinrent faire le dégât jusqu'aux

portes de Dantzig : ils brûlerent les villages de Zygankenberg & de Schidlitz, & mirent le feu au fauxbourg situé le long de la Radaum, après avoir enlevé beaucoup de bétail. Les Dantzigois sortirent tumultueusement ; mais comme ils apperçurent que les Teutoniques étoient nombreux, ils rentrerent précipitamment dans la ville, & acheverent de démolir ce fauxbourg, afin d'empêcher les ennemis de s'y loger pour assiéger la ville. Le mois suivant, les Teutoniques attaquerent 40 navires venant de Thorn, & étoient au moment de s'en emparer, lorsqu'une centaine de barques & de chaloupes armées, que les Dantzigois envoyoient à Thorn, parurent tout-à-coup, & les obligerent de lâcher prise.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Au commencement du printems, les ennemis intercepterent plusieurs lettres, dont quelques-unes étoient écrites de Konigsberg, par où ils découvrirent que les Lubeckois se préparoient à envoyer d'abord à Stockholm plusieurs vaisseaux chargés de vivres, d'armes & même de soldats pour les Teutoniques ; de Stockholm, ils devoient se rendre à Revel ou à Riga, & de-là faire voile pour Konigsberg. Cette découverte occasionna un nouveau surcroît de dépense aux

Evénemens sur mer. *Schutz. p. 459 & seq.* 1461.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Dantzigois ; mais ils étoient en état de faire face à tout : ils armerent plusieurs vaisseaux pour les joindre à ceux qui croisoient déja dans la Baltique, & firent une petite guerre pendant tout l'été avec les Lubeckois & les Poméraniens, qui ne manquerent pas, de leur côté, de faire tout le tort qu'ils purent à la ville de Dantzig. Cette querelle pouvoit devenir sérieuse, & prendre une tournure favorable aux Teutons : car le Roi Christiern prétendoit, avec raison, que les Dantzigois ne pourroient passer avec leurs vaisseaux que par les détroits qui avoient été désignés lors de la derniere treve : mais comme ceux-ci ne voulurent pas s'y conformer, le Gouverneur de l'isle de Gothland défendit aux propriétaires des navires de fréquenter le port de Dantzig, & fit même armer une flotte pour lui interdire absolument la navigation de la Baltique. Tout cela n'aboutit à rien ; car les Dantzigois trouverent moyen de détruire une partie des vaisseaux qu'on armoit dans les ports de Gothland, & le Sénat de Suede engagea les parties à remettre la décision de cette affaire aux arbitres qui avoient ménagé la derniere treve (1).

(1) Schutz ajoute que les Dantzigois convinrent

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Comme les parties n'avoient guere d'empressement à s'accommoder, on resta encore long-tems dans un état d'incertitude. Ce ne fut que le 24 août de l'année suivante, que l'Evêque de Lubeck, les députés de la ville du même nom, & ceux de Stralsund, parvinrent à ménager pour un an la continuation de la treve avec la Pologne, qui avoit été si mal observée jusqu'alors ; & l'on renvoya à un tems plus favorable la discussion des dédommagemens qu'on se devoit respectivement.

Ibid. pag. 473.

Continuation de la guerre en Prusse.

Schutz. p 461.

1461.

Pendant que les Dantzigois faisoient tous leurs efforts pour empêcher que les Teutoniques ne reçussent du secours des villes maritimes, la guerre continuoit en Prusse. Le 17 mai, ceux de Thorn s'emparerent d'un convoi de 45 chariots destinés pour Culm, que cent cavaliers escortoient : comme ceux-ci se virent

avec ceux de Riga & de Revel, que la mer seroit libre, & les ports de la Livonie ouverts, avec cette condition que les Livoniens n'attaqueroient pas les Dantzigois, & ne fourniroient pas de secours aux Chevaliers de Prusse. Comme les écrivains de la Livonie ne disent rien de cette circonstance, il semble qu'on doit absolument la rejetter. Riga, dont la moitié appartenoit à l'Archevêque, & où l'autorité du Maître de Livonie étoit mal affermie, auroit bien pu signer une pareille convention ; mais la ville de Revel, qui appartenoit uniquement à l'Ordre, ne pouvoit s'engager à lui refuser les secours que des sujets doivent à leur maître.

XXIX. LOUIS D'ERLICHS-HAUSEN.

entourés de toutes parts par des troupes nombreuſes, ils ſe rendirent ſans faire aucune réſiſtance. Schomberg, outré de cette foibleſſe, qui pouvoit bien cependant ne pas être une lâcheté, puiſque Schutz nous apprend que les ennemis étoient plus nombreux, diſoit ſouvent dans la ſuite, que pendant toute la guerre, il n'étoit rien arrivé d'auſſi déſhonorant aux Teutoniques; & il fit pendre tous les cavaliers de ſon corps qui avoient fait partie du détachement, à meſure qu'ils lui tomboient entre les mains, après avoir été relâchés par les ennemis. Schomberg étoit un barbare; mais cette barbarie même prouve qu'on n'étoit pas accoutumé à voir des ſoldats rendre les armes à l'ennemi ſans s'être défendus juſqu'à l'extrêmité, & nous montre en même-tems combien cette guerre étoit cruelle, puiſque la Pruſſe étoit pleine de partis qui couroient à tous momens les uns contre les autres. Au commencement de Juin, les Dantzigois firent marcher 1200 hommes ſur Bauzig, dont ils ne montrerent qu'une partie, eſpérant d'attirer la garniſon au combat; mais les Teutoniques ſe doutant du piége, ne ſortirent pas, enſorte que cette tentative inutile ſe termina par des ravages. Vers le même

tems, la garniſon de Mewe attaqua les Dantzigois qui revenoient de Thorn avec une quantité de navires chargés de denrées : jamais combat ne fut plus opiniâtre, & il ſemble que les ennemis eſſuyerent la plus grande perte ; malgré cela, ils firent de ſi heureux efforts, que ceux qui reſtoient échapperent avec les bateaux. Ces petites entrepriſes n'étoient propres qu'à ruiner les particuliers, & faiſoient peu de choſe pour l'objet de la guerre ; mais Plauen, Maréchal de l'Ordre, en fit une plus importante vers le même tems. Le 16 de juin il mit le ſiége devant Morungen, après avoir ravagé tous les environs, & fit entourer la place de foſſés & de redoutes, pour empêcher les aſſiégés de recevoir aucun ſecours. Ces précautions n'empêcherent pas que les Elbingeois n'y fiſſent entrer des vivres, à l'aide d'un ſtratagême préparé très-adroitement, ce qui prolongea le ſiége, mais ne put ſauver la place, comme nous le dirons en ſon lieu. Le Grand-Maître aſſiégea auſſi vers ce tems-là Schippenpeil & Raſtenbourg ; mais on ignore l'époque préciſe de ces deux entrepriſès.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. pag. 462.

Dlugoſs. pag. 267 & 270.

Vers la fin de juin, les Dantzigois firent une capture importante. En 1459, quelques habitans d'Amſterdam avoient

Schutz. p. 462.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Commandant de la garnison, feignit de vouloir lui livrer la place, & ce Prince étoit au moment de donner dans le piége, lorsqu'il fut heureusement découvert. Dlugoss prétend que cet événement occasionna la levée du siége, ce qui est très-possible, quoiqu'il ne soit pas vraisemblable; mais en supposant qu'il ne se soit pas trompé, il est certain que le Grand-Maître le fit recommencer immédiatement après, comme cet écrivain même nous l'apprend à la page suivante.

Pag. 270.

Schalski, Capitaine des Bohêmes à la solde de la Pologne, se joignit vers le même tems aux Elbingeois, avec lesquels il alla faire une descente dans la Sambie, qui n'eut d'autres suites, que des incendies & des ravages (1).

Ibid. pag. 267.

(1) Schutz ne fait pas mention de ce que Dlugoss rapporte des siéges de Schippenpeil & de Rastenbourg, ni de l'entreprise sur la Sambie. Dlugoss ajoute que les Teutoniques leverent aussi le siége de Morungen; mais il est vraisemblable que cet événement prétendu, n'est autre chose que ce que nous avons rapporté plus haut, de l'adresse avec laquelle ceux d'Elbing avoient trouvé le moyen d'y introduire des vivres. Les Teutoniques auront essuyé un grand échec à Schippenpeil; le Grand-Maître aura été au moment d'être la victime d'une trahison à Rastenbourg; & les Chevaliers auront été trompés par les Elbingeois devant Morungen: voilà tout ce que l'on peut croire du récit de Dlugoss; car Lindaw, que Schutz a suivi, n'auroit pas manqué de rapporter un événement aussi remarquable que celui de trois siéges levés presqu'en même tems & recommencés le moment d'après.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Leur conduite en Poméranie.

Dlugoss. pag. 270 & seq.

1461.

Cependant les troupes de différentes provinces du royaume arrivoient successivement à Jungenleslaw, où Casimir les attendoit; mais elles étoient moins nombreuses qu'à l'ordinaire, parce que beaucoup de Gentilshommes ruinés & d'autres mécontens, étoient restés chez eux. Le premier projet avoit été de conduire l'armée en Prusse, pour faire lever les siéges de Schippenpeil, de Rastenbourg & de Morungen, & ensuite ravager la Sambie qui fournissoit beaucoup de vivres aux Teutoniques : déja on avoit construit un pont près de Thorn pour le passage de la Vistule; mais au-lieu d'exécuter ce projet, le Roi se mit à délibérer, & prit le parti de marcher en Poméranie, dans l'intention de faire les siéges de Friedland & de Choinitz. L'armée fut très-mécontente de cette résolution, & les Ecrivains Polonois blâment Casimir d'avoir pris ce parti; parce qu'il leur sembloit qu'il eût été plus utile de secourir des places qui lui appartenoient, que d'entreprendre de nouvelles conquêtes dont le succès est toujours incertain; & comme ils regardoient cela pour une grande faute, ils ont supposé que les Conseillers du roi avoient été corrompus par l'or des Teutoniques : mais il paroît que c'est gratuitement; car le

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Grand-Maître pouvoit juger d'après l'expérience, que le Roi ne lui feroit d'autre mal, que de brûler quelques villages; & s'il avoit eu de l'or, il l'auroit employé plus utilement à faire lever de nouvelles troupes; il semble au contraire que le Roi avoit pris le seul parti qui pouvoit le conduire à son but; car quand il auroit fait lever le siége de quelques places pressées par les Teutoniques, ses affaires en Prusse n'en auroient été que médiocrement avancées; au-lieu qu'en prenant les places qui restoient aux Chevaliers dans la Poméranie, il finissoit la guerre tout d'un coup, en les empêchant de recevoir du secours de l'Allemagne: mais pour cela il falloit agir avec vigueur & avoir une conduite toute opposée à celle que le foible Casimir tint encore dans cette occasion.

Perte de Friedland. Inaction des Polonois. *Dlugoss. pag.* 272. 1461.

Le Roi ayant réglé les divisions de son armée (1), se mit en marche pour

(1) Dlugoss rapporte que le Roi se réserva le commandement particulier d'un corps composé de Polonois, de Lithuaniens & de Tartares. Casimir pouvoit avoir dans son armée quelques Seigneurs Lithuaniens qui lui étoient attachés avec leurs gens; mais il n'avoit reçu aucun secours de la Nation. Les Lithuaniens étoient si éloignés de le seconder, qu'ils avoient osé exiger de lui, ou qu'il vînt demeurer en Lithuanie pour les gouverner lui-même, ou qu'il abandonnât le Grand-Duché à Siméon Duc de Sluczk, *Kojalow. pag.* 227. *Cromer. pag.* 536.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

la Poméranie, & traverſant le territoire de Nakel, qui appartenoit à la Pologne, il le fit ravager par le pillage & les incendies; parce que les habitans avoient été contraints par la garniſon de Choinitz à payer un tribut, ou plutôt une contribution aux Teutoniques : enſorte que ces malheureux eſſuyerent de la part de leurs compatriotes, les horreurs qu'ils avoient évitées juſque-là en donnant quelque argent aux ennemis (1). Après cet acte de barbarie, Caſimir marcha ſur Friedland, place frontiere de la Poméranie, & en fit commencer le ſiége le 25 d'août. Les Teutoniques ſe défendirent pendant ſept jours; mais le huitieme, comme ils virent que les ennemis ſe préparoient à donner un aſſaut général, & qu'ils n'étoient pas en état de le ſoutenir, ils demanderent à capituler, & obtinrent de conſerver leur liberté, & d'emporter avec eux leurs armes & leurs bagages. De Friedland le

(1) Dlugoſs fait monter cette contribution annuelle à 50000 marcs; mais il y avoit alors trop peu d'argent en Pologne, pour que ce ne ſoit pas une exagération. Nous avons vu que les Teutoniques avoient également tiré des contributions du Duché de Dobrzin, & l'on ne peut guere douter qu'ils n'en aient tiré à pluſieurs repriſes des parties les plus voiſines de la Cujavie, ce qui les aidoit à ſoutenir une guerre ruineuſe, & qui prouve que malgré leurs pertes, ils s'étoient rendus formidables aux Polonois.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

places de la Prusse, que pour n'avoir pas secouru celles qui étoient assiégées ouvertement par les Teutoniques. Pour appaiser en quelque façon les Prussiens, il négocia avec les Gentilshommes qui étoient dans son armée, afin d'en obtenir de quoi soudoyer 2000 hommes, qu'il vouloit envoyer au secours des places assiégées. On tint donc une espece de diete dans le camp, & l'on convint de la levée d'une certaine somme, ce qui ne passa pas sans difficulté : mais quelques Seigneurs s'étant portés pour caution du paiement, le Roi donna à Pierre Dunin de Prawkow, Sous-Chambellan de Sendomir, le commandement de 2000 hommes pour aller secourir les rebelles de la Prusse.

Cette affaire étoit à peine réglée, qu'il s'éleva une sédition dans l'armée contre Samotuli, l'un des deux Généraux que le Roi avoit nommés pour la commander : les Gentilshommes de la Grande-Pologne accusoient Samotuli, qui en étoit le Capitaine, de les mal gouverner, & ils en seroient venus aux mains avec les partisans du Général, si le Roi n'avoit prudemment donné l'ordre du départ le jour de la St. Michel. Ainsi cette expédition se réduisit à la prise de Friedland, que l'on ne put même conserver ; car

Ibid. pag. 477.

les habitans ayant fait plusieurs tentatives inutiles pour chasser les Polonois, trouverent le moyen, quelques semaines après, d'ouvrir une des portes aux Teutoniques qui firent main-basse sur la plus grande partie de la garnison. L'armée Polonoise ayant levé son camp le 29 de septembre, retourna à Bramberg, & ce fut pour y être licenciée : Casimir reconnut alors la sagesse du conseil qu'on lui avoit donné pendant l'été, qui étoit de continuer la guerre au moyen des troupes étrangeres. Effectivement la nation Polonoise, qui s'étoit distinguée par sa bravoure, sembloit avoir oublié la passion qu'elle avoit toujours eue pour les armes; aussi faut-il convenir qu'elle n'avoit jamais été plus mal conduite.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Dlugoss. pag. 279.

Le premier usage que Dunin fit des 2000 hommes, que Casimir lui avoit confiés, fut de les mener au secours de ceux qui assiégeoient le château de Schwetz. Cette place avoit été surprise au mois de novembre de l'année précédente, par les Teutoniques, qui s'y étoient défendus vaillamment jusqu'à cette époque, & le Général Polonois arriva à tems pour partager l'honneur de la conquête. Les soldats mourant de faim, & pouvant à peine se traîner, furent à la fin obligés de capituler; mais

Reddition de plusieurs places.

Dlugoss. pag. 278.

1461.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

ils ne perdirent pas leur liberté, comme nous l'avons déja dit; on en fut quitte pour quelque argent, & pour relâcher un certain nombre de prisonniers Polonois (1). Après avoir été témoin de la reddition de Schwetz, Dunin qui ne se sentoit point en état de secourir les places assiégées par les Teutons, demanda du renfort au Roi: ainsi ce Prince n'avoit pas fait un grand effort en faveur des rebelles de la Prusse en y envoyant ce Général. Pendant que Casimir étoit resté les bras croisés devant Choinitz, il avoit perdu plusieurs places importantes en Prusse, entre autres la ville de Brunsberg. Dès les Pâques, l'Evêque de Warmie, à qui Brunsberg apparte-

Schutz. p. 463.

(1) Nous avons vu plus haut, que Schutz, *pag.* 456, marque la prise du château de Schwetz par les Teutons, au mois de novembre de 1460, & que Dlugoss, *pag.* 260, donne pour époque à cette prise, la nuit d'avant la St. Martin de la même année. Mais ces deux écrivains ne déterminent pas le tems, où cette place est retournée aux ennemis; cependant, en rapprochant le passage de Dlugoss, *pag.* 278, avec le précédent, où il dit, en parlant de Dunin: *Primum in Schwyeczie pervenit & obsidentibus castri superiorem partem, quam dudum hostes interceperant, se jungens, brevi obsessos ad deditionem, miseranda macie tabefactos, coegit.* On ne peut pas douter, que les Teutoniques ne se soient défendus jusqu'à cette époque, ou il faudroit supposer, qu'ils avoient surpris une seconde fois le château de Schwetz, ce qui n'est point vraisemblable, & dont les historiens Polonois & Prussiens ne disent mot.

noit, avoit demandé au Gouverneur Jean Schalski de le mettre en possession de cette ville, & celui-ci s'en étoit excusé sur le serment qu'il avoit fait à la Pologne; mais les habitans, las des désordres de la garnison Polonoise, résolurent de s'affranchir de ce joug étranger. Pour y réussir, ils mirent secrétement les paysans des environs dans leurs intérêts, & profitant du moment que Schalski & les principales personnes du Magistrat, étoient parties pour aller trouver le Roi, ils chasserent les Polonois le 11 septembre, tant du château que de la ville, & se soumirent à l'Evêque de Warmie leur Seigneur. Quelque tems après, Schalski, aidé des garnisons de Wormdit & de Frauenbourg, entreprit de reprendre Brunsberg pendant la nuit; mais il fut découvert & attaqué par les habitans, ensorte qu'il fut le seul de tous ceux qui avoient déja escaladé les ramparts, qui parvint à se sauver. Le 17 de septembre, Friedland dans la Nattangie sur la riviere d'Alle, qu'il ne faut pas confondre avec la place du même nom que les Polonois venoient de prendre en Poméranie, retourna aux Teutoniques, par le moyen d'un Bourgmestre & d'un Ecclésiastique qui lui ouvrirent

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. pag. 464.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

une porte. La garnison Polonoise, qui consistoit en 300 hommes de cavalerie, & probablement en quelque infanterie, se défendit toute la nuit, espérant que les bourgeois prendroient son parti ; mais lorsque le jour parut, les Polonois virent que la bourgeoisie se rangeoit du côté des Teutons : cependant, ils continuerent à se defendre, & comme ils étoient pressés de toutes parts, ils furent tués jusqu'au dernier.

Prise de Schippenpeil & de Rastenbourg.

Schutz. p. 464.

1461.

Tous ces événemens, comme nous l'avons dit, avoient eu lieu pendant que l'armée royale étoit en Poméranie ; mais son inaction & encore plus sa retraite, ne pouvoient manquer de porter les Teutoniques à faire de plus grandes entreprises ; cependant la premiere qu'ils firent, ne leur fut pas heureuse. Les Chevaliers étant partis le 1er. d'octobre, avec 500 chevaux tirés des garnisons de Lauenbourg & de Bauzig, furent jusqu'aux portes de Dantzig, & rompirent dans trois endroits les digues de la Radaum. Les Dantzigois, prévenus de leur dessein, étoient sous les armes, & les chargerent si vivement qu'ils les mirent en fuite, après leur avoir tué 170 hommes & pris 125 chevaux. Cette légere perte fut plus que compensée par la prise de

Schippenpeil & de Raſtenbourg, qui ſe rendirent au Grand-Maître dans les premiers jours du mois. Ce Prince aſſiégeoit ces places depuis le mois de juin, & les ennemis les défendirent avec tant de courage qu'il ne put les forcer à capituler, que lorſqu'ils ſe virent à la veille de mourir de faim.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Ceux de Brunsberg étant heureuſement affranchis du joug de la Pologne, voulurent rendre le même ſervice à la ville de Frauenbourg, & la remettre entre les mains de l'Evêque. A cet effet, ils aſſemblerent les payſans de la Pogéſanie & attaquerent Schalski, qui, de la ville s'étoit réfugié dans l'égliſe cathédrale avec ſon monde. Déja ceux de Brunsberg s'étoient rendus maîtres de la cathédrale, lorſqu'il arriva du ſecours aux Polonois, des villes voiſines : l'égliſe fut brûlée avec environ 160 Brunsbergeois qui, apparemment, ne voulurent pas ſe rendre : les Polonois en prirent à-peu-près autant, & firent mainbaſſe ſur 600 Pogéſaniens, dont ils ſe vengerent avec d'autant plus de plaiſir, que ceux-ci, depuis le commencement de la guerre, avoient fait tout le mal qui dépendoit d'eux, aux ennemis de l'Ordre Teutonique. On voit qu'il s'en falloit bien, que tous les Pruſſiens euſ-

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Prise de Morungen. Perte de Lessen.

Schutz. p. 462.

1461.

sent regardé les Chevaliers comme des tyrans (1).

Cependant, le Maréchal de l'Ordre employoit tous les moyens pour achever de réduire Morungen. Cette ville étoit assiégée depuis le 16 de juin, & les Elbingeois étoient parvenus à y introduire des vivres vers la fin d'août; mais depuis ce tems, le Maréchal avoit tellement resserré la place, que la garnison ne reçut plus aucun secours, & qu'étant réduite aux abois, elle consentit à capituler dans les derniers jours du mois d'octobre. La garnison fut faite prisonniere, à la réserve du fils de Stibor de Baisen, qui commandoit dans le château, & qui obtint de sortir avec 100 cavaliers armés, en comptant une très-grosse somme d'argent, tant pour leur rançon, que pour la sienne. On convint aussi que s'il se trouvoit quelques bourgeois qui ne voulussent pas rester sous la domination des Teutoniques, il leur

(1) Le 11 d'octobre, les Dantzigois découvrirent un complot qui avoit été formé pour livrer leur ville aux Teutoniques. Suivant Dlugoss, *pag. 279 & seq.* il y eut du tumulte à Thorn & à Dantzig, excité par ceux qui étoient inclinés pour l'Ordre; & l'on découvrit une conjuration faite contre la ville de Dantzig; mais cet écrivain paroît la confondre avec celle dont parle Schutz, qui avoit été tramée dans le couvent des Chartreux l'année précédente.

feroit

seroit libre de sortir avec leurs familles, dans l'espace de 14 jours (1). Rarement, un des deux partis remportoit quelque avantage qu'il ne fût suivi d'une perte; & c'est ce qui arriva encore dans cette occasion aux Teutoniques; car dans le même tems que le Maréchal forçoit Morungen à capituler, les troupes des rebelles escaladoient la petite ville de Lessen, qui avoit résisté deux fois à toutes les forces de la Pologne. Il paroît qu'il n'y avoit que peu de monde pour la garder, & même, que la garnison fut surprise: les ennemis y firent un butin considérable.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Ibid. pag. 465.

Les Teutoniques, voulant réparer cet échec par quelqu'entreprise d'éclat, résolurent d'employer tous leurs efforts pour reprendre Strasbourg sur la Dribentz,

Prise de Strasbourg. Siége du château.

Dlugoss pag. 279.

1461.

---

(1) Dlugoss, après avoir rapporté, *pag.* 278, la reddition de Morungen, de Rastenbourg & de Schippenpeil, ajoute que la ville de *Byelawi*, qui étoit assiégée depuis un an, se rendit en même tems, & Cromer, qui le copie, nomme, *pag.* 536, cet endroit, inconnu dans les cartes de la Prusse, *Belavos*. Il semble qu'au lieu de *Byelawi*, il faudroit lire *Wyelawi*, & que Dlugoss a voulu désigner par-là la ville de Welaw. Toutefois, selon Schutz, Welaw s'étoit rendu au Grand-Maître à la fin d'octobre 1460, & par conséquent un an auparavant. Quoique ce dernier ne soit pas contemporain, j'ai préféré de le suivre, parce que son récit est accompagné de circonstances qui semblent prouver en sa faveur; tandis qu'on n'est pas même certain de l'endroit que Dlugoss a voulu marquer sous le nom de *Byelawi*.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

nommé autrement *Brodnitz*. On se rappellera que cette place étoit si bien fortifiée, que le Grand-Maître Kuchmeister n'avoit pas craint d'attirer toutes les forces de la Pologne & de la Lithuánie, sous ses murs en 1414, & qu'elle résista effectivement à toutes les attaques des ennemis. Nicolas Koscyeliecz, Palatin d'Inowladislaw, ou Jungenleslaw, qui étoit chargé de la garde de cette importante forteresse, se reposoit sur la bonté des fortifications; il croyoit être à l'abri de toute surprise, & laissoit faire la garde négligemment. Les Teutoniques, qui connoissoient parfaitement Strasbourg, profiterent de l'indolence du Palatin, & traversant de nuit les fossés pleins d'eau, ils se rendirent maîtres de la ville (1). Aussi-tôt que le Grand-Maître eut appris cette nouvelle, il envoya l'élite de ses troupes, tant pour conserver cette place

(1) Schutz rapporte, *pag. 465*, que les Teutoniques surprirent Strasbourg par trahison, la nuit de la St. Martin, & qu'ils tenterent en même tems de s'emparer du château; ils ignoroient, selon lui, qu'il y étoit arrivé la veille un secours considérable; ainsi ils furent non-seulement repoussés, mais la garnison du château les contraignit d'abandonner la ville, qu'ils reprirent cependant peu de tems après. Cependant Schutz ne rapporte aucun détail de la maniere dont ils reprirent la ville, & Dlugoss, contemporain, ne dit rien de cette double tentative; ainsi j'ai pris le parti de suivre ce dernier.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

que pour faire le siége du château, qui fut effectivement resserré de toutes parts par des redoutes, & attaqué vivement par les Teutoniques. Comme il y avoit peu de monde, & encore moins de vivres dans le château, dit Dlugoss, Dunin forçant les gardes des Chevaliers, parvint à y introduire quelque secours, & recula la perte de cette forteresse; mais cet événement ne servit qu'à rendre les Teutoniques plus attentifs & plus animés à l'attaquer. Cependant, le Roi de Pologne étoit dans la plus vive inquiétude : il n'ignoroit pas que, quand même le château de Strasbourg seroit inexpugnable, il ne pouvoit manquer d'être pris en peu de tèms, parce qu'il n'y avoit guere de vivres, & que les Teutoniques l'avoient tellement resserré après l'entreprise de Dunin, que l'on ne pouvoit espérer d'y en introduire une seconde fois, sans reprendre la ville; & Dunin n'avoit pas assez de monde pour l'entreprendre : d'un autre côté, l'hiver étoit un obstacle à ce qu'on pût assembler les forces du royaume; & quand on l'auroit voulu, on devoit craindre que les Polonois n'obéissent pas, si l'on en juge par le mécontentement qu'ils avoient eu de la conduite que le Roi avoit tenue en Poméranie. La cir-

Ibid. pag. 280.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

constance étoit embarrassante, & il semble que Casimir n'auroit dû s'occuper qu'à chercher quelque moyen de sauver Strasbourg; mais au lieu de cela, il partit pour aller tenir une diete à Korczin.

Dlugoss. pag. 280, 281 & 286. Cromer. p. 439.

Le Roi de Pologne, reçut pendant la diete qui commença le 6 décembre, les Ambassadeurs d'Eciger Kan des Tartares, de George Roi de Bohême & de l'Electeur de Brandebourg. Les Tartares venoient renouveller les traités d'amitié avec le Roi, & lui promettre du secours contre tous ses ennemis, c'est-à-dire, contre les Teutoniques : il les renvoya comblés de présens. Les Ambassadeurs de Bohême venoient pour engager Casimir à avoir une entrevue à Glogau, le 1er. de mai suivant, avec le Roi, qui s'offroit pour arbitre de tous les différends de la Pologne avec l'Ordre Teutonique, disant que le Grand-Maître y avoit consenti : mais Casimir, qui ne vouloit pas d'arbitrage, congédia les Bohémiens, en promettant qu'il enverroit sa réponse par des Ambassadeurs. Effectivement il envoya peu après, le Palatin de Kalisch & le Castellan de Sandeck au Roi de Bohême, pour lui dire, qu'il acceptoit l'entrevue qu'il avoit proposée, & qu'il consentoit à ce qu'il prît connoissance de ses démêlés avec l'Ordre Teutonique en

qualité d'arbitre, à condition qu'il commençât par lui adjuger la Poméranie avec le pays de Culm & celui de Michalow. Quelque étrange que fût cette maniere de procéder, on peut se rappeller qu'elle n'étoit pas nouvelle; Jagellon en avoit donné plus d'un exemple. Comme l'Electeur de Brandebourg offroit aussi ses bons offices pour ménager la paix avec l'Ordre, Casimir, après avoir fait divers reproches à l'Ambassadeur, répondit que le Roi de Bohême, lui ayant fait les premieres propositions à ce sujet, il ne pouvoit écouter celles de l'Electeur, à moins que le Bohémien ne s'en désistât volontairement. Il falloit que l'acharnement des Polonois fût terrible pour ne vouloir écouter aucune proposition raisonnable; car, par la tournure que la guerre prenoit depuis quelque tems, ils ne devoient pas trop se flatter du succès. Le trésor Royal étoit épuisé, & les provinces se ruinoient pour fournir aux fraix de la guerre; cependant Casimir obtint encore de la diete l'imposition d'une nouvelle taxe pour la continuer en Prusse.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

Dlugosf. pag. 282.

Pendant que le Roi donnoit audience aux Ambassadeurs à Korczin, il perdoit Stargard en Poméranie. On se rappellera combien la garnison que les rebelles

Continuation de la guerre. Schutz. p. 466. 1461.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

avoient mise dans cette ville, avoit causé d'inquiétude aux Dantzigois au commencement de la guerre. Cette place fut prise la nuit du 8 de décembre, par Fréderic de Rawneck, à l'aide d'une intelligence qu'il y avoit ménagée. Les garnisons des places Teutoniques sur la Vistule, en venoient aussi souvent aux mains avec les Dantzigois, dont ils entreprenoient d'arrêter les bateaux : il y eut entre autres un combat très-vif le 13 de décembre. Les Chevaliers avoient mis à l'ancre au milieu du fleuve deux gros bâtimens pour interdire le passage aux ennemis : chacun de ces bateaux portoit une tour ou une espece de château de bois, & étoit entouré d'une quantité de plus petits bâtimens chargés de soldats. Les Dantzigois, qui descendoient la Vistule avec une cinquantaine de bateaux, ayant vu cet appareil, relâcherent à une petite isle, où ils se hâterent de construire également une espece de tour sur le plus gros de leurs navires pour attaquer ceux des Teutoniques : ils mirent aussi quelque monde à terre pour élever à la hâte, une redoute sur le rivage, & quand tout fut prêt, ils attaquerent les Teutons. Après s'être battu quelque tems, on en vint à des pourparlers; mais les ennemis jugeant que les

Ibid. pag 465 & 466.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Teutoniques manquoient de munitions, recommencerent le combat. Le feu ayant pris aux poudres, le grand navire des Dantzigois fauta, & l'on peut conjecturer que l'explosion fit un grand dommage aux bateaux des Teutoniques, puisqu'ils ne purent empêcher que les ennemis, profitant de l'occasion, ne passassent avec leur convoi.

Plaintes des rebelles. *Schutz. p. 466 & seq.*

1461.

Lorsque les rebelles de la Prusse avoient vu que Casimir licencioit son armée à la fin de septembre, après l'avoir tenue pendant tout ce mois dans la plus honteuse inaction, ils avoient nommé des députés pour lui faire des reproches sur sa conduite; mais je ne sais par quel événement ils ne furent trouver le Roi que vers la mi-décembre. Ils se plaignirent vivement du peu de soin qu'il prenoit des affaires de la Prusse, ce qui faisoit murmurer le peuple & le mettoit presque au désespoir : ils s'étoient épuisés, disoient-ils, pour le service de la Pologne, & les promesses les plus magnifiques qu'il leur avoit faites, n'avoient jamais été suivies d'aucun effet. Selon eux le château de Marienbourg couroit le plus grand risque, apparemment faute d'avoir une garnison suffisante, & ils le prioient de veiller avec plus d'attention à la conservation d'une place qui leur avoit coûté si cher, &

[redacted]
XXIX.
LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

& dont la perte pourroit entraîner celle de la Pruſſe. Caſimir s'excuſa mal au ſujet de ſa derniere entrepriſe, & ſe plaignit à ſon tour de ce qu'une partie des Pruſſiens l'avoit abandonné en retournant ſous la domination de l'Ordre. Le Roi, qui étoit alors à Korczin, promit qu'à la fin de la diete, il ſe rapprocheroit de la Pruſſe, comme les députés le demandoient; mais il ne leur tint pas parole, puiſqu'il s'en fut à Cracovie.

Dlugoſs. pag. 282.

Vers le même têms, c'eſt-à-dire, à la fin de décembre, les rebelles de la Pruſſe s'aſſemblerent à Elbing, où l'on s'occupa beaucoup de l'Evêque de Warmie; on ſe plaignoit qu'ayant pris poſſeſſion de cet Evêché avec l'agrément du Roi & des Pruſſiens, il ne vivoit pas moins en bonne intelligence avec les Teutoniques : à quoi l'Evêque répondoit, que le Souverain Pontiſe lui avoit conféré cet Evêché pour en jouir paiſiblement, & à condition qu'il ne prendroit parti pour perſonne; que le Roi même lui avoit promis de l'en laiſſer jouir en paix; mais qu'il ne lui avoit pas tenu parole, puiſqu'il n'avoit pas voulu lui faire rendre Heilsberg, & que ſes ſoldats occupoient encore actuellement ſon égliſe cathédrale, ce qui avoit engagé ſes ſujets à pourvoir à

Schutz. p. 468.

leur défenſe. On diſputa long-tems ſur cet objet; mais l'Evêque tint ferme, & tout ce que l'on put obtenir, fut qu'il rendroit la liberté aux priſonniers qui étoient en ſon pouvoir, moyennant qu'ils donnaſſent caution de ſe repréſenter au jour marqué.

XXIX. LOUIS D'ERLICHHAUSEN.

Fin du ſixieme Tome.

FAUTES A CORRIGER.

TOME V.

PAG. 7. *lig.* 24 & 25 *de la note, après le mot* Gentilshommes, *ajoutez,* immédiats.

Pag. 9. à la marge, *Dissert.* 29. lis. 19.

Pag. 13. *lig.* 9 *de la note,* Stab. *lis.* Starb.

Pag. 69. *lig.* 9. le traité, *lis.* les traités.

Pag. 70. *lig.* 3. lonois, *lis.* Polonois.

Pag. 84. *lig. derniere, le renvoi à la note est mal placé, il doit être après le mot* récit *qui termine le paragraphe précédent.*

Pag. 145. *lig.* 9. leur contestation, *lis.* leur construction.

Pag. 154. *lig.* 22, *après le mot* cependant, *ajoutez,* dit Dlugoss.

Pag. 192. *lig.* 15, *après le mot* portoit, *ajoutez,* comme on l'a déja dit.

Pag. 200. *lig.* 15. par cette Bulle, *lis.* par la Bulle.

Pag. 225. *note* 1. *lig.* 6 & 7. funestes, *lis.* secretes.

Pag. 319. *lig.* 14. ou à lui assurer, *lis.* ou lui assurer.

Pag. 339. *lig.* 21. Neugebawer, *lis.* Nevgebauer, *ainsi que dans les pages suivantes, où ce nom se rencontre encore.*

Pag. 402. *lig.* 26. Lithuanie, *lis.* Livonie.

Pag. 458. *lig.* 19. permettant, *lis.* promettant.

Pag. 494. *lig.* 21 & *suiv.* n'auroient pas été punis, s'ils eussent été reconnus, *lis.* n'avoient pas été punis si on les avoit connus.

Pag. 496, *derniere ligne de la note.* 292 & seq. *lis.* 286 & suiv.

Pag. 515. *lig.* 2. Plutzko, *lis.* Putzko.

Pag. 520. *lig.* 2. *après* que, *ajoutez,* non-seulement.

Ibidem, la citation Cod. Pol. tom. 4. num. 131, *est mal placée, & se rapporte aux dernieres lignes du texte de la page précédente.*

Pag. 528. *lig.* 25 & 26. arrivés pendant le regne, *lis.* antérieurs au regne.

FAUTES A CORRIGER.

TOME VI.

PAGE 6. *lig.* 3. à ce sujet, *lis.* à ses sujets.
Pag. 71. *not.* 1. fol. 776, *lis.* 167.
Pag. 92. *lig.* 14. *Après le mot* que, *ajoutez* d'accorder aux Prussiens le tems d'en prouver.
Pag. 184. *lig.* 23. *Après* non, *ajoutez* celle.
Pag. 223. *lig.* 10. d'autres, *lis.* les rebelles.
Pag. 238. *à la marge, effacez la citation* Pontanus, pag. 160.
Pag. 335. *lig.* 15. vint, *lis.* revint.
Pag. 381. *lig.* 4. pu aussi enlever, *lis.* point aussi enlevé.
Pag. 400. *lig.* 12. pouvoit, *lis.* pourroit.
Pag. 400. *lig. pénultieme de la note*, partes, *lis.* partis.
Pag. 432. *lig.* 16 & 17. *Après* feu, *mettez une virgule au-lieu de deux points ; & mettez deux points après le mot* pillée, *au-lieu de la virgule.*
Pag. 453. *lig. derniere*, lui ouvrirent, *lis.* leur ouvrirent.

